

# Rapport annuel 2017

---



**ACKERMANS & VAN HAAREN**  
Partners for sustainable growth





# Rapport annuel 2017

---



**ACKERMANS & VAN HAAREN**  
Partners for sustainable growth



Conformément à l'A.R. du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis aux négociations sur un marché réglementé belge, Ackermans & van Haaren doit mettre son rapport financier annuel à la disposition du public. Ce rapport comprend

- le rapport annuel combiné - statutaire et consolidé - du conseil d'administration, établi conformément à l'article 119, dernier alinéa C. Soc.,
- une version abrégée des comptes annuels statutaires, établis conformément à l'article 105 C. Soc., et
- la version intégrale des comptes annuels consolidés.

Conformément aux articles 98 et 100 C. Soc, les comptes annuels statutaires complets, accompagnés du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire, sont déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique. Le commissaire a remis, en ce qui concerne les comptes annuels statutaires et consolidés, une attestation sans réserve.

Conformément à l'article 12, §2, 3<sup>e</sup> de l'AR du 14 novembre 2007, les membres du comité exécutif (à savoir Jan Suykens, Tom Bamelis, John-Eric Bertrand, Piet Bevernage, André-Xavier Cooreman, Piet Dejonghe et Koen Janssen) déclarent qu'à leur connaissance :

- a) les comptes annuels contenus dans le présent rapport, établis en conformité aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'Ackermans & van Haaren et des entreprises comprises dans la consolidation ;
- b) le rapport annuel contient un exposé fidèle de l'évolution et des résultats de l'entreprise et de la position d'Ackermans & van Haaren et des entreprises reprises dans la consolidation, de même qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le rapport annuel, les versions intégrales des comptes annuels statutaires et consolidés et les rapports du commissaire concernant les comptes annuels précités sont disponibles sur le site internet ([www.avh.be](http://www.avh.be)) et peuvent être obtenus gratuitement, sur simple demande à l'adresse suivante :

# Table des matières

Mission .....	6
2017 en un coup d'œil .....	8
Faits marquants en 2017 .....	10
Rapport annuel .....	13
Le message des présidents .....	14
Rapport annuel sur les comptes annuels statutaires .....	18
Rapport annuel sur les comptes annuels consolidés .....	20
Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise .....	29
Rapport de rémunération .....	39
Déclaration d'informations non financières .....	42
Responsabilité sociétale des entreprises .....	54
Gestion journalière et contrôle .....	60
Rapport d'activités .....	62
<b>Marine Engineering &amp; Contracting</b> .....	64
DEME .....	66
CFE .....	70
A.A. Van Laere .....	73
Rent-A-Port .....	74
Green Offshore .....	75
<b>Private Banking</b> .....	76
Delen Private Bank .....	78
Banque J.Van Breda & C° .....	82
BDM-Asco .....	85
<b>Real Estate &amp; Senior Care</b> .....	86
Extensa .....	88
Leasinvest Real Estate .....	91
Anima Care .....	94
HPA .....	96
<b>Energy &amp; Resources</b> .....	98
SIPEF .....	100
Sagar Cements .....	103
Oriental Quarries & Mines .....	104
SNTC .....	105
<b>Growth Capital</b> .....	106
Lexique .....	121
Etats financiers .....	123
Table des matières .....	125
Comptes annuels consolidés .....	126
Comptes statutaires .....	193
Données générales concernant la société et le capital .....	198
Chiffres clés 2017 .....	Annexe

Partners for sustainable growth

# Mission



ACKERMANS & VAN HAAREN  
Partners for sustainable growth

A wide-angle, aerial photograph of the city of Antwerp, Belgium. The image captures a dense urban landscape with a variety of building types, including traditional brick houses with red roofs and more modern, taller structures. The city is built on a grid pattern, with canals visible in the background. The sky is clear and blue.

Notre mission : créer de la valeur pour l'actionnaire en investissant à long terme dans un nombre limité de participations stratégiques avec un potentiel de croissance internationale.

### Perspectives à long terme

- Des objectifs clairement définis avec les participations.
- Responsabilité des participations de leur propre position financière.
- Viser une croissance annuelle des résultats de chaque participation et du groupe dans son ensemble.
- Centré sur des sociétés de croissance dans un contexte international.

### Actionnaire proactif

- Impliqué dans la sélection du top management et la définition de la stratégie à long terme.
- En dialogue permanent avec le management.
- Le suivi et le contrôle de l'axe stratégique, de la discipline opérationnelle et financière.
- Soutien actif à la direction pour des projets opérationnels et stratégiques spécifiques.

### Positionnement d'Ackermans & van Haaren

- Un groupe indépendant diversifié.
- Géré par une équipe de gestion multidisciplinaire et expérimentée.
- Une structure financière saine permettant le soutien des ambitions de croissance des participations.

## Partners for sustainable growth

### Partners

- Ackermans & van Haaren est lui-même un partenariat depuis son origine.
- De nombreux partenariats établis avec succès avec des familles, des coactionnaires et des équipes dirigeantes et formant la base d'une croissance continue.

### Sustainable

- Développement et croissance des activités d'une manière durable, dans le respect des personnes et de la société.
- Un reporting et une communication transparents, en veillant à la discipline et aux équilibres financiers.
- Un objectif de résultats récurrents et de dividende en croissance constante sur le long terme.

### Growth

- Un groupe d'entrepreneurs qui vise l'expansion récurrente de ses entreprises via l'internationalisation et l'innovation.
- Centré sur l'excellence opérationnelle et la capacité de réaliser une croissance récurrente et rentable à long terme.

# 2017 en un coup d'œil

- Les bons résultats des participations d'AvH combinés aux plus-values font monter le bénéfice d'**AvH** à 302,5 millions d'euros (+35%).
- DEME égale son bon résultat de 2016 et CFE confirme avec une belle croissance du bénéfice. Les résultats décevants chez A.A. Van Laere et une moins bonne année chez Rent-A-Port expliquent le recul de la contribution de '**Marine Engineering & Contracting**' par rapport à l'année précédente.
- '**Private Banking**' réalise une année record. Tant en termes d'actifs confiés que de bénéfice net, Delen Private Bank a atteint de nouveaux records. La Banque J.Van Breda & C° a également réussi à améliorer légèrement ses bénéfices dans un environnement de marché difficile.
- Toutes les participations actives dans '**Real Estate & Senior Care**' égalent ou améliorent leur résultat en 2017. Avec une contribution globale de 54,3 millions d'euros au résultat du groupe, elles dépassent leur bonne performance de 2016.
- La contribution au bénéfice du segment '**Energy & Resources**' a presque doublé, principalement sous l'impulsion de SIPEF qui, en 2017, réalise des productions en nette hausse. Celles-ci, combinées à un meilleur prix de vente de l'huile de palme, sont à l'origine d'un résultat opérationnel croissant. L'expansion réussie de ses plantations a également conduit à l'expression d'une plus-value de revalorisation (non récurrente) dont la part d'AvH s'élève à 19,8 millions d'euros.
- La contribution du segment '**AvH & Growth Capital**' au résultat du groupe est limitée. En 2018, AvH continuera à rechercher activement de nouvelles opportunités d'investissement.
- En 2017, AvH a **vendu** ses participations dans la Société Nationale de Transport par Canalisations (AvH 75%), dans Ogeda (AvH 3%) et dans Groupe Flo (AvH 23%). Le solde net des moins-values et plus-values en 2017 génère un bénéfice de 17,6 millions d'euros, contre une perte significative de 26,8 millions d'euros en 2016.



## Composition du résultat net consolidé (part du groupe)

(€ millions)	2017	2016
Marine Engineering & Contracting	90,6	105,2
Private Banking	113,9	98,5
Real Estate & Senior Care	54,3	46,2
Energy & Resources	18,2	9,2
<b>Contribution des secteurs principaux</b>	<b>277,0</b>	<b>259,1</b>
Growth Capital	-1,3	2,7
AvH & subholdings	-10,6	-10,8
Plus(moins)values nettes / Réductions de valeur	17,6	-26,8
<b>Résultat avant plus-values de revalorisation</b>	<b>282,7</b>	<b>224,2</b>
Plus-values de revalorisation	19,8	-
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>302,5</b>	<b>224,2</b>

## Chiffres clés bilan consolidé

(€ millions)	31.12.2017	31.12.2016
Fonds propres (part du groupe - avant affectation du résultat)	2.972,2	2.783,1
Trésorerie nette d'AvH & subholdings	80,2	68,3

■ Marine Engineering & Contracting  
 ■ Private Banking  
 ■ Real Estate & Senior Care

■ Energy & Resources  
 ■ AvH & Growth Capital

■ Belgique  
 ■ Europe  
 ■ Reste du monde

<sup>(1)</sup> Basée sur les données consolidées 2017, pro forma : toutes les participations de contrôle (exclusif) sont reprises intégralement, les autres proportionnellement



# Faits marquants en 2017

## Recentrage sur un plus petit nombre de participations chez AvH

- Vente d'Ogeda (AvH 3%), SNTC (AvH 75%) et Groupe Flo (AvH 23%).
- Vente de A.A. Van Laere à CFE Contracting.
- Destinés à la vente : BDM-Asco (AvH 50%), OQM (AvH 50%) et Transpalux (AvH 45%).

## Plan particulier d'affectation Tour & Taxis approuvé

- Mise en service de l'immeuble de bureaux Herman Teirlinck comme Centre administratif flamand.
- Développement des projets résidentiels Gloria et Riva.
- Rénovation de la Gare Maritime pour retail et bureaux.

## Carnet de commandes record chez DEME

- Carnet de commandes fin 2017 : 3.520 millions d'euros.
- Obtenu mais pas encore inclus dans le carnet de commandes : 1.744 millions d'euros.
- Des années d'efforts axés sur le développement de l'éolien offshore (GeoSea) font monter le chiffre d'affaires de DEME à 2.365,7 millions d'euros.
- Malgré un mix d'activités modifié, DEME réalise un EBITDA de 456,2 millions d'euros (19,3%), en dépit d'un recul temporaire dans l'activité de dragage traditionnelle.



SIPEF - Palmiers immatures

## Importante expansion chez SIPEF grâce à l'acquisition d'Agro Muko et Dendymarker

- Extension de 30% de la superficie plantée totale, qui atteint 71.865 hectares.
- Plus-value de revalorisation suite à l'acquisition par SIPEF du contrôle sur PT Agro Muko. La part d'AvH dans cette plus-value s'élève à 19,8 millions d'euros.

## Programme d'investissements ambitieux chez DEME : 2 navires 'dual fuel' ajoutés à la flotte en 2017

- Dragues porteuses Minerva et Scheldt River mises en service en 2017. La propulsion au GNL permet de réduire les émissions de soufre, de NOx et de particules fines.
- Investissement total de 614,2 millions d'euros dans le renouvellement et l'extension de la flotte en 2017 (y compris l'acquisition de A2SEA).



DEMÉ - Scheldt River

### Poursuite de l'extension du 'senior care'

- Tant Anima Care (+389 lits) que Residalya (+158 lits) continuent à étendre leur réseau.



Extensa - Gare Maritime

### Excellente année chez Extensa

- La vente de l'immeuble Herman Teirlinck (Tour & Taxis) et la commercialisation réussie à Cloche d'Or (Luxembourg) forment la base d'un solide bénéfice net (29,9 millions d'euros).

### Plus de 40 milliards d'euros d'actifs confiés à Delen Private Bank au niveau consolidé

- Le plus grand afflux brut jamais enregistré chez Delen Private Bank en Belgique.
- Impact positif de l'évolution de la valeur des avoirs chez Delen Private Bank et JM Finn.

### Répartition plus équilibrée de la contribution des secteurs clés

- 'Real Estate & Senior Care' et 'Energy & Resources' représentent ensemble plus de 26% de la contribution des secteurs clés (2016 : 21%, 2015 : 17%).

### Recentrage sur 2 classes d'actifs et 3 pays chez Leasinvest Real Estate

- Vente du portefeuille retail suisse et du portefeuille logistique belge.
- Recentrage sur le retail et les bureaux et sur le Luxembourg, la Belgique et l'Autriche.

### Redressement de CFE (contracting et real estate) confirmé

- Forte hausse de la contribution au résultat du groupe.
- Niveau élevé du carnet de commandes.



# Rapport annuel 2017

---



**ACKERMANS & VAN HAAREN**  
Partners for sustainable growth





# Le message des présidents

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

L'économie mondiale a été marquée, en 2017, par une série d'événements et d'émotions très divers. Aux Etats-Unis, l'élection de Donald Trump a provoqué d'une part une certaine euphorie sur les marchés boursiers, mais a suscité d'autre part des craintes mondiales quant aux effets protectionnistes de la politique 'America First'. En Europe, il règne d'un côté une incertitude quant au timing et aux conséquences du vote sur le Brexit et de l'autre, l'espérance de profondes réformes économiques grâce, entre autres, à l'élection d'Emmanuel Macron comme président français. Tandis que le FMI revoit ses prévisions de croissance en hausse (Etats-Unis : 2,7%, Europe : 2,2%), le nombre de conflits ou de foyers géopolitiques augmente.

Dans ce contexte 'volatil', les principales participations du groupe AvH ont réalisé des résultats solides en 2017. Le résultat net consolidé (part AvH) s'élève à 302,5 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 35% par rapport à 2016 (224,2 millions d'euros). C'est à peu de choses près le résultat record de 2006, année où le résultat net consolidé avait atteint 307,6 millions d'euros, mais – il faut le préciser – grâce à une plus-value exceptionnelle de 150 millions d'euros sur la vente de Quick Restaurants.

En 2017, ce résultat du groupe provient à 91,5% (277 millions d'euros) de la contribution récurrente des 4 secteurs clés. Ce chiffre représente en soi une croissance de 7% par rapport à 2016 (259 millions d'euros). Cette belle progression est le résultat d'une contribution solide de tous ces secteurs clés, la plus forte croissance (+15,6%) et la plus forte contribution (41%, soit 113,9 millions d'euros) provenant de notre segment 'Private Banking' avec Delen Private Bank et Banque J.Van Breda & C°.

Alors qu'en 2015, les segments 'Marine Engineering' et 'Private Banking' représentaient encore 83% de ce résultat de groupe 'récurrent', ce pourcentage est descendu à 74% en 2017, et cela malgré les bons résultats de ces segments. Cette évolution s'explique principalement par la contribution accrue des bénéfices provenant de 'Real Estate & Senior Care' sur 2017, soit 54,3 millions d'euros, et par une plus forte contribution - en partie grâce à l'augmentation de notre pourcentage de participation - de SIPEF (15,9 millions d'euros).

Les résultats de 2017 sont donc non seulement très bons en termes absolus, mais sont sans doute aussi, qualitativement, les meilleurs jamais réalisés grâce au caractère récurrent du bénéfice et à une répartition équilibrée parmi tous les secteurs clés.

Le résultat net consolidé a aussi été influencé par deux éléments exceptionnels. D'une part, il y a eu un solde net de plus-values et de réductions

de valeur de 17,6 millions d'euros provenant des plus-values issues de la vente de nos participations dans Groupe Ogeda (13,9 millions d'euros) et SNTC (21,2 millions d'euros). Celles-ci ont été en partie compensées (à hauteur de 18 millions d'euros) par des réductions de valeur exceptionnelles. La partie d'AvH dans la plus-value de revalorisation que SIPEF a dû comptabiliser suite à l'acquisition du contrôle exclusif de PT Agro Muko a généré une plus-value de revalorisation de 19,8 millions d'euros.

Les résultats exceptionnels sont le reflet des priorités stratégiques qu'AvH s'est fixées. AvH veut se recentrer plus nettement encore sur un nombre limité de participations stratégiques avec un potentiel de croissance récurrent à long terme. C'est dans ce contexte que s'inscrit le soutien stratégique et financier accordé par AvH à SIPEF dans le cadre des acquisitions d'Agro Muko et Dendymarker, financées à hauteur de 97,1 millions USD par une augmentation de capital. AvH a investi environ 40 millions d'euros supplémentaire dans SIPEF et a relevé son pourcentage de participation à 30,25%.

C'est également dans ce contexte que s'inscrit la vente de A.A. Van Laere à CFE et la vente de la SNTC à la société portuaire d'Anvers (Havenbedrijf Antwerpen). En outre, un accord a également été conclu en décembre sur la vente de BDM-Asco au groupe d'assurance américain The Navigators Group. Cette transaction ne contribuera au résultat qu'en 2018. En 2017 également, notre participation (3%) dans Ogeda a été vendue – avec celles de tous les autres actionnaires – au groupe japonais Astellas, un accord de principe sur la vente de Transpalux a été conclu et OQM est désormais détenue 'destiné à la vente'. Par l'élimination de ces lignes, AvH simplifie grandement sa structure de groupe.

La trésorerie nette d'AvH s'élève à 80,2 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de relever le dividende de 8%, un pourcentage conforme à l'augmentation du résultat récurrent, pour le porter à 2,20 euros par action, ce qui représente un montant total de 73.693.188 euros.

**DEME** a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 2.365,7 millions d'euros, en hausse de 20% (2016 : 1.978,2 millions d'euros), avec un EBITDA stable de 456,2 millions d'euros (2016 : 450,1 millions d'euros)

et un résultat net stable de 155,1 millions d'euros (2016 : 155,3 millions d'euros). Malgré un programme d'investissements portant sur 8 nouveaux navires (capex de 614 millions d'euros en 2017), l'endettement net s'est maintenu à un niveau très correct de 296,2 millions d'euros.

Cette évolution favorable est le résultat de la décision stratégique prise il y a 15 ans de croire et d'investir dans le potentiel de l'éolien offshore pour l'activité d'ingénierie maritime. GeoSea a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros. DEME souhaite consolider sa position de leader sur ce marché en continuant à investir dans de nouveaux navires (le ponton-grue Apollo, le câblier LivingStone, le navire d'installation de nouvelle génération Orion avec une capacité de levage de 5.000 tonnes) et par le biais de l'acquisition de A2SEA, le spécialiste dans le domaine de l'installation d'éoliennes offshore.

Par ailleurs, DEME croit fermement dans le potentiel de l'ingénierie maritime et a acquis dans ce cadre 72,5% de G-tec, un spécialiste de la recherche géotechnique et géologique.

Si on inclut les commandes qui n'ont pas encore été définitivement confirmées, le carnet de commandes atteint un niveau historique de 5.264 millions d'euros, caractérisé par une grande diversité de travaux de dragage, de travaux maritimes offshore et de génie civil hydraulique.

**CFE** a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 710,5 millions d'euros et un bénéfice net de 23,9 millions d'euros. Ce bénéfice net a été influencé positivement par la livraison du projet Kons à Luxembourg et la vente à notre partenaire de la participation de 50% dans le projet Oosteroever à Ostende.

Toutes les divisions de CFE ont apporté une contribution positive à ce résultat et ont pu enregistrer une augmentation de leur carnet de commandes. Ce faisant, CFE confirme la réussite du redressement de son organisation et de ses activités.

Cela a incité CFE à envisager l'acquisition de A.A. Van Laere. Van Laere a connu, il est vrai, une année 2017 décevante avec 4 grands chantiers déficitaires, mais avec une nouvelle direction et un carnet de commandes bien fourni, A.A. Van Laere pourra prendre un nouveau départ sous l'égide de CFE.

**Rent-A-Port** n'avait que peu de terrains en réserve disponible et a dès lors connu un ralentissement en 2017. Les investissements planifiés en nouvelles infrastructures d'endiguement vont lui permettre de proposer une nouvelle zone à de nouveaux clients.

Delen Private Bank et la Banque J.Van Breda & C° ont connu une année record, à la fois au niveau de l'afflux de nouveaux actifs et du résultat. Les avoirs confiés s'élèvent globalement à 47.796 millions d'euros, dont 43.230 millions d'euros de placements hors bilan et 4.566 millions d'euros de dépôts.

**Delen Private Bank** gère, fin 2017, un capital de 29.410 millions d'euros. La croissance réalisée se répartit assez équitablement entre les sièges d'Anvers, Bruxelles et les sièges régionaux de Rumbeke, Gand, Hasselt et Liège. Le succès de cette présence régionale a incité Delen Private Bank à ouvrir également des agences à Louvain, Namur, Knokke et Geel-Westervelde. L'accent mis sur la gestion de fortune discrétionnaire se traduit par une proportion de 81% en termes d'actifs sous gestion (AuM) et de 92% en termes de nombre de comptes.

JM Finn gère au Royaume-Uni 9.294 millions de livres d'avoirs privés qui, aujourd'hui déjà, sont gérés à 74% de manière discrétionnaire. Oyens & Van Eeghen se concentre désormais pleinement sur sa clientèle de particuliers qui lui a confié 660 millions d'euros.

Delen Private Bank a réalisé en 2017 un bénéfice net consolidé de 105,8 millions d'euros. Avec des fonds propres de 678,8 millions d'euros et un ratio de capital Core Tier1 de 29,3%, la banque est très solidement capitalisée.

La **Banque J.Van Breda & C°** a connu, elle aussi, une bonne année commerciale. Le total investi par les clients a augmenté de 10% pour s'établir à 13.743 millions d'euros (2016 : 12.449 millions d'euros), avec une hausse de 8% pour les dépôts de clients et de 12% pour les placements hors bilan. Ce total inclut 5,5 milliards d'euros confiés à Delen Private Bank sous forme de gestion de fortune.

La Banque J.Van Breda & C° continue également à soutenir ses clients groupe-cible avec l'octroi de crédits adaptés (+7%). Bien que l'environnement de taux bas ait un impact négatif sur les revenus d'intérêts, la Banque J.Van Breda & C° a réussi à augmenter ses produits totaux (141,4 millions d'euros, contre 134 millions d'euros en 2016) et son bénéfice net (39,1 millions d'euros, contre 37,7 millions d'euros en 2016).

Avec des fonds propres de 538,7 millions d'euros et un ratio de capital Core Tier1 de 14,2%, la Banque J.Van Breda & C° est elle aussi solidement capitalisée. En outre, la Banque J.Van Breda & C° utilise son bilan uniquement au profit de sa clientèle et son activité de crédit est entièrement locale et entièrement financée avec des dépôts locaux. Avec un ratio de levier de 8,9%, la Banque J.Van Breda & C° présente aussi un bilan très sain.

Le secteur 'Real Estate & Senior Care' a lui aussi réalisé, une fois encore, une contribution au résultat du groupe AvH en augmentation (54,3 millions d'euros, contre 46,2 millions d'euros en 2016).

**Leasinvest Real Estate** se concentre désormais sur 2 classes d'actifs (retail et bureaux) et sur 3 pays (Luxembourg, Belgique, Autriche) avec une stratégie de gestion active et des acquisitions ciblée. Grâce à quelques plus-values et à l'intégration d'un nouvel investissement au Luxembourg (Lux Airport), la contribution a augmenté, s'établissant à 14,9 millions d'euros.

**Extensa** a égalé son résultat de 2016 avec une contribution de 29,9 millions d'euros grâce à la livraison de l'immeuble Herman Teirlinck pour l'Administration flamande à Tour & Taxis et au bon déroulement des travaux de construction sur le site Cloche d'Or. Extensa espère à présent obtenir rapidement les permis de bâtir pour la suite du développement de la Gare Maritime et de la zone résidentielle à Tour & Taxis. La commercialisation de la Gare Maritime s'annonce très prometteuse.

Dans le secteur des soins aux personnes âgées, **Anima Care** exploite aujourd'hui 2.010 lits en maison de repos répartis entre 20 résidences, et **Residalya** 2.597 lits répartis entre 34 résidences dans toute la France. Grâce au dévouement quotidien de 1.365 collaborateurs en Belgique et 1.605 collaborateurs en France, les deux groupes réalisent déjà, actuellement, un cash-flow opérationnel global (avant charges locatives, EBITDAR) de 41,5 millions d'euros et un résultat net de 11,9 millions d'euros (part AvH : 9,5 millions d'euros). Depuis le lancement de cette activité en 2009, AvH a déjà, à ce jour, investi environ 100 millions d'euros dans ce secteur et contracté pour 278,5 millions d'euros de dettes bancaires dans le financement de l'immobilier et de l'équipement.

Tant Anima Care que Residalya ont pour stratégie de donner la priorité, en tant qu'exploitants, de conserver la propriété de l'immobilier de leurs résidences. Ceci implique aussi, bien entendu, une importante plus-value latente.

C'est sans doute au niveau de **SIPEF** que s'est produit l'événement le plus important de 2017. SIPEF a investi près de 200 millions USD dans le relèvement de sa participation dans Agro Muko et l'acquisition de la plantation Dendymarker. Ces transactions ont été financées à hauteur de 97,1 millions USD via une augmentation de capital et par des emprunts supplémentaires pour le solde. La participation d'AvH dans SIPEF s'élève désormais à 30,25%.

Avec ces acquisitions, la superficie est passé de 55.125 ha à 71.865 ha, et si les nouvelles plantations parviennent à la fructification complète, il y aura 84.326 ha en exploitation.

Grâce à des chiffres de production solides (+11,2%) et à un prix assez stable pour l'huile de palme, SIPEF a réalisé un chiffre d'affaires de 321,6 millions USD et un cash-flow disponible substantiel, ce qui lui a permis de limiter l'endettement net à environ 83,7 millions USD (contre 45,1 millions USD en 2016).

La **SNTC** a connu une année conforme aux attentes. Nous nous réjouissons d'avoir trouvé dans la société portuaire d'Anvers (Havenbedrijf Antwerpen) un partenaire stratégique pour la SNTC qui pourra donner une nouvelle dynamique à l'entreprise.

Dans le segment '**AvH & Growth Capital**', les contributions des participations ont généré globalement une petite perte (-1,3 million d'euros).

Les évolutions positives chez Mediahuis, Telemond et Turbo's Hoet Groep ont été contrebalancées par les difficultés de Distriplus, qui ont conduit à des réductions de valeur, et par les problèmes de démarrage de la mine Somin au Mexique, chez Manuchar. Il convient cependant de souligner la transformation chez Corelio/Mediahuis qui, grâce à l'acquisition de Telegraaf Media Groep, s'est constituée un deuxième marché intérieur aux Pays-Bas, outre le rôle de leader qu'elle conserve sur le marché belge.

La rationalisation du portefeuille 'Growth Capital' offre la possibilité à AvH de s'intéresser à de nouvelles opportunités d'investissement en se positionnant en tant que 'Partners for sustainable growth' pour les groupes familiaux.

Nous estimons que les participations clés sont bien positionnées pour l'année 2018.

Nous tenons à remercier tous les collaborateurs du groupe, que ce soit au Beginnenvest ou dans les sociétés du groupe, pour leur engagement et leur contribution à la croissance d'AvH.

19 mars 2018

Luc Bertrand  
*Président du conseil d'administration*

Jan Suykens  
*Président du comité exécutif*

# Rapport annuel du conseil d'administration

Cher actionnaire,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation notre rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice écoulé ainsi que les comptes statutaires et consolidés clôturés au 31 décembre 2017. Les rapports annuels portant sur les comptes annuels statutaires et consolidés ont été réunis, conformément à l'article 119 C. Soc.

## I Comptes annuels statutaires

### 1. Capital et actionnariat

Au cours de l'exercice écoulé, aucune modification n'est intervenue dans le capital de la société. Le capital souscrit est de 2.295.278 euros et est représenté par 33.496.904 actions sans mention de valeur nominale. Toutes les actions ont été entièrement libérées. Dans le cadre du plan d'options sur actions, 46.000 options ont été attribuées en 2017. L'ensemble des options attribuées et non encore exercées au 31 décembre 2017 donnent droit à l'acquisition de 311.000 actions Ackermans & van Haaren (0,93%). La société a reçu, le 31 octobre 2008, une communication en matière de transparence dans le cadre du régime transitoire de la loi du 2 mai 2007, Scaldis Invest SA ayant - conjointement avec Stichting Administratiekantoor 'Het Torrentje' - communiqué son pourcentage de participation. Les données pertinentes de cette communication en matière de transparence peuvent être consultées sur le site Internet de la société ([www.avh.be](http://www.avh.be)).

### 2. Activités

Pour un aperçu des principales activités du groupe au cours de l'exercice 2017, nous renvoyons au Message des présidents (p.15) et aux Faits marquants (p.10).

### 3. Commentaires sur les comptes annuels statutaires

#### 3.1 Situation financière au 31 décembre 2017

Les comptes annuels statutaires ont été établis conformément à la législation comptable belge. Le total du bilan s'élève, fin 2017, à 2.735 millions d'euros, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année précédente (2016 : 2.537 millions d'euros). L'actif comprend 10 millions d'euros d'immobilisations corporelles (principalement l'immeuble de bureaux situé dans la Begijnenvest et la Schermersstraat à Anvers), 49 millions d'euros de placements de trésorerie et 2.618 millions d'euros d'immobilisations financières. Du côté du passif du bilan, la comptabilisation du dividende de 74 millions d'euros et du bénéfice de l'exercice de 263 millions d'euros se solde par des fonds propres de 1.869 millions d'euros (2016 : 1.680 millions d'euros). Dans ce montant, il n'est pas

tenu compte des plus-values latentes présentes dans le portefeuille d'Ackermans & van Haaren et des sociétés du groupe. En 2017, les dettes financières à court terme se composaient pour l'essentiel de dettes financières contractées à l'égard d'AvH Coordination Center, une société qui fait partie intégrante du groupe et qui joue le rôle de banquier interne du groupe. Les autres dettes incluent déjà la répartition bénéficiaire proposée à l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 2017. Au cours de l'année 2017, Ackermans & van Haaren a acheté 191.338 actions propres et en a vendu 183.359. Ces mouvements s'inscrivaient à la fois dans le cadre de l'exécution du plan d'options sur actions et du contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux qui est entré en vigueur le 1er juillet 2013.

#### 3.2 Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose d'affecter comme suit le résultat (en euros) :

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1.484.102.972
Bénéfice de l'exercice	263.484.342
Total à affecter	1.747.587.313
Dotation à la réserve légale	0
Dotation aux réserves indisponibles	18.456.244
Dotation aux réserves disponibles	0
Rémunération du capital	73.693.189
Tantièmes	590.000
<b>Bénéfice à reporter</b>	<b>1.654.847.881</b>

Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende brut de 2,20 euros par action. Après retenue du précompte mobilier (30%), le dividende net s'élève à 1,54 euro par action. Si l'assemblée générale ordinaire approuve cette proposition, le dividende sera mis en paiement à partir du 1er juin 2018. Après cette répartition, les fonds propres s'élèvent à 1.868.914,660 euros et se composent comme suit :

Capital	
Souscrit	2.295.278
Primes d'émission	111.612.041
Réserves	
Réserve légale	248.081
Réserves indisponibles	36.996.517
Réserves immunisées	0
Réserves disponibles	62.914.863
Bénéfice reporté	1.654.847.881
<b>Total</b>	<b>1.868.914.660</b>

### 3.3 Perspectives

Comme les années antérieures, les résultats de l'exercice en cours dépendront dans une large mesure des dividendes qui seront distribués par les sociétés du groupe et de la réalisation de plus-values et/ou moins-values éventuelles.

### 4. Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice 2017, il ne s'est produit aucun fait marquant de nature à influencer de manière significative le développement de la société, excepté ceux qui sont mentionnés au point II.3 ci-après.

### 5. Recherche et développement

La société n'a entrepris aucune activité en matière de recherche et développement.

### 6. Instruments financiers

Au sein du groupe, des instruments financiers pour la gestion des risques peuvent être utilisés. Il s'agit notamment d'instruments financiers visant à maîtriser les risques liés à des taux d'intérêts ou des taux de change fluctuants. Les contreparties de ces instruments financiers sont exclusivement des banques de premier plan. Fin 2017, ni Ackermans & van Haaren, ni aucune autre participation consolidée intégralement dans le segment 'AvH & Growth Capital', n'avaient de tels instruments en cours.

### 7. Communications

#### 7.1 Application de l'article 523 du Code des Sociétés

Les règles en matière de conflit d'intérêts de l'article 523 C. Soc. n'ont pas dû être appliquées en 2017.

### 7.2 Rémunération complémentaire du commissaire

Nous vous informons, conformément à l'article 134, §§ 2 et 4 C. Soc., que nous avons payé une rémunération complémentaire de 5.100 euros (hors TVA) à Ernst & Young Tax Consultants au titre de conseils fiscaux.

### 7.3 Rachat ou cession d'actions propres

Le 13 novembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren à racheter des actions propres dans une fourchette de prix déterminée, et ceci durant une période maximale de 5 ans. Durant l'exercice 2017, Ackermans & van Haaren a racheté 191.338 actions propres en vue de couvrir ses engagements à la fois dans le cadre du plan d'options sur actions (71.000 actions) et dans le cadre de son contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux. Vous trouverez des informations plus détaillées à ce sujet dans les états financiers (p. 181-182).

Compte tenu de la vente de 183.359 actions, la situation au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

Nombre d'actions propres	362.257 (1,08%)
Pair comptable par action	0,07
Prix moyen par action	102,03
Valeur totale d'investissement	36.961.764

### 7.4 Communication en vertu de la loi sur les offres publiques d'acquisition

Dans un courrier du 18 février 2008, Scaldis Invest a envoyé à la société une communication rédigée conformément à l'article 74, §7 de la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition. Il ressort de cette communication que Scaldis Invest détient 33% des titres avec droit de vote d'Ackermans & van Haaren et que Stichting Administratiekantoor 'Het Torrentje' détient le contrôle final sur Scaldis Invest.

### 7.5 Mécanismes de protection

Le 13 novembre 2017, l'assemblée générale extraordinaire a renouvelé l'autorisation accordée au conseil d'administration de procéder, dans le cas d'une offre publique d'achat sur les titres d'Ackermans & van Haaren, à une augmentation de capital selon les conditions et dans les limites de l'article 607 C. Soc.

Le conseil d'administration peut faire usage de cette autorisation pour autant que la notification de l'Autorité des Services et Marchés Financiers ('FSMA') informant la société qu'une offre publique d'achat lui a été notifiée, intervienne au plus tard trois ans après la date de l'assemblée générale extraordinaire pré-citée (soit le 13 novembre 2020).

Le conseil d'administration est également autorisé, pendant une période de trois ans à compter de la publication dans les Annexes du Moniteur belge (c.-à-d. jusqu'au 13 décembre 2020), à acquérir ou à céder des actions de la société dès lors qu'une telle acquisition ou cession est nécessaire pour éviter à la société de subir un préjudice grave et menaçant.

## II Comptes annuels consolidés

### 1. Risques et incertitudes

Dans ce chapitre sont décrits, en termes généraux, d'une part les risques aux-quals Ackermans & van Haaren est confrontée en tant que société d'investissement internationale, et d'autre part les risques financiers et opérationnels liés aux différents segments dans lesquels elle est active (soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire de ses participations).

Le comité exécutif d'Ackermans & van Haaren est responsable de l'élaboration d'un cadre de contrôle interne et de gestion des risques qui est soumis pour approbation au conseil d'administration. Le conseil d'administration est chargé d'évaluer la mise en application de ce cadre, en tenant compte des recommandations du comité d'audit. Au moins une fois par an, le comité d'audit évalue les systèmes de contrôle interne élaborés par le comité exécutif afin de s'assurer que les principaux risques ont été correctement identifiés, signalés et gérés. Les filiales d'Ackermans & van Haaren sont responsables de la gestion de leurs propres risques opérationnels et financiers. Ces risques, qui varient d'un secteur à l'autre, ne sont pas gérés de manière centrale au niveau d'Ackermans & van Haaren. Les équipes de direction des différentes filiales rendent compte de leur gestion des risques à leur conseil d'administration ou à leur comité d'audit.

#### Risques au niveau d'Ackermans & van Haaren

##### Risques stratégiques

L'objectif d'Ackermans & van Haaren est de créer de la valeur pour l'actionnaire en investissant à long terme dans un nombre limité de participations stratégiques. La présence d'opportunités d'investissement et de désinvestissement dépend toutefois des circonstances macroéconomiques, politiques et sociales. La réalisation de l'objectif peut être influencée négativement par des difficultés rencontrées lors de l'identification ou du financement de transactions ou lors de la reprise, de l'intégration ou de la vente de participations.

La définition et la mise en œuvre de la stratégie des participations dépendent également de ces circonstances macroéconomiques, politiques et sociales. En agissant comme un actionnaire proactif centré sur la création de valeur à long terme et le maintien d'une discipline opérationnelle et financière, Ackermans & van Haaren s'efforce de limiter ces risques autant que possible.

Dans le cadre de diverses participations, Ackermans & van Haaren travaille en collaboration avec des partenaires. Dans Delen Private Bank, par exemple, le contrôle est partagé avec la famille Jacques Delen. Les décisions stratégiques requièrent l'accord préalable des deux partenaires. Dans certaines participations, Ackermans & van Haaren détient un intérêt minoritaire. Le contrôle plus limité qui peut en résulter pourrait engendrer des risques relativement plus importants, mais ceci est compensé autant que possible par une collaboration étroite et une représentation active au sein du conseil d'administration des participations concernées.

##### Risques liés à la cotation en bourse

En raison de sa cotation sur Euronext Brussels, Ackermans & van Haaren est soumise à des dispositions relatives, entre autres, aux obligations en matière d'information, aux notifications de transparence, aux offres publiques d'acquisition, à la gouvernance d'entreprise et au délit d'initié. Ackermans & van Haaren accorde l'attention requise au suivi et au respect de cette législation et de cette réglementation qui font régulièrement l'objet de modifications.

La volatilité sur les marchés financiers a une influence sur la valeur de l'action d'Ackermans & van Haaren et de certaines de ses participations cotées. Comme indiqué plus haut, Ackermans & van Haaren vise une création systé-

matique de valeur pour l'actionnaire sur le long terme. Les variations de cours à court terme et la spéculation y afférente peuvent engendrer temporairement un profil de risque divergent pour l'actionnaire.

##### Risque de liquidité

Ackermans & van Haaren a des moyens suffisants à sa disposition pour mettre sa stratégie en application et vise une position sans dettes financières nettes. Les filiales sont responsables de leur propre financement de dettes, étant entendu qu'Ackermans & van Haaren, en principe, ne fournit pas de lignes de crédit ou de sûretés au profit de ses participations. Les dettes financières externes de 'AvH & subholdings' correspondent principalement aux certificats de trésorerie émis par Ackermans & van Haaren (programme 'commercial paper').

Ackermans & van Haaren dispose de lignes de crédit confirmées auprès de différentes banques avec lesquelles elle entretient une collaboration à long terme, lesquelles dépassent largement les obligations en cours en matière de 'commercial paper'. Le conseil d'administration estime que le risque de liquidité est assez limité.

#### Risques au niveau des participations

##### Marine Engineering & Contracting

Les risques opérationnels dans ce segment sont principalement liés à l'exécution de travaux d'entreprise souvent complexes, sur terre et sur l'eau, et portent notamment sur les éléments suivants : la conception technique des projets et l'intégration de nouvelles technologies ; la fixation du prix lors d'une adjudication avec, en cas de divergence, la possibilité ou l'impossibilité de se couvrir contre les surcoûts et les augmentations de prix ; les obligations liées aux prestations (coût, conformité, qualité, délai d'exécution) avec les conséquences directes et indirectes qui en résultent ; l'intervalle entre l'offre et l'exécution effective ; l'évolution du cadre réglementaire ; les relations avec les sous-traitants, fournisseurs et partenaires. Dans les nouveaux marchés, comme le développement de concessions pour des parcs éoliens, les entreprises sont confrontées à un cadre réglementaire qui n'est pas encore stabilisé, aux évolutions technologiques et à la capacité de financer ces projets de grande ampleur. Pour pouvoir faire face à ces risques, les différentes participations travaillent avec des collaborateurs qualifiés et expérimentés. En participant aux comités de risque et d'audit chez DEME, CFE et A.A. Van Laere, Ackermans & van Haaren suit les risques opérationnels liés aux principaux projets depuis la phase de soumission.

Le secteur de la construction et du dragage est particulièrement sensible aux fluctuations conjoncturelles. Le marché des grands travaux traditionnels de dragage et d'infrastructure peut subir de fortes variations cycliques, que ce soit au niveau national ou international. Ceci influence en effet la politique d'investissement, tant des clients privés (p.ex. compagnies pétrolières ou groupes miniers) que des autorités locales et nationales. DEME, CFE et Rent-A-Port étant actives dans des pays comme Oman, le Qatar, le Vietnam, le Tchad et le Nigeria, sont exposées à des risques politiques. Les principaux facteurs de gestion des risques sont ici, en premier lieu, l'assurance crédit, les relations personnelles et un solide réseau local.

DEME est active dans une large mesure en dehors de la zone euro et est dès lors exposée à un risque de change. DEME se couvre en principe contre les fluctuations des taux de change ou procède à la vente à terme de devises étrangères. Certains matériaux ou matières premières, comme les carburants, sont également couverts. Chez CFE, la plupart des activités se déroulent à l'intérieur de la zone euro, mais on s'efforce néanmoins, s'il y a lieu, de limiter l'exposition aux fluctuations de devises étrangères. Bien que Rent-A-Port soit surtout active dans des pays extérieurs à la zone euro, elle est principalement exposée à l'USD, étant donné que la plupart des contrats commerciaux sont conclus dans cette devise.

Vu l'importance des contrats dans ce segment, le risque de crédit est aussi suivi de très près. Tant DEME que CFE ont établi des procédures afin de limiter le risque de leurs créances clients. En outre, une grande partie du chiffre d'affaires consolidé est réalisée avec des services publics ou des clients liés à des administrations publiques. D'autre part, la concentration du risque de contrepartie est limitée en raison du grand nombre de clients. Pour canaliser le risque, les participations concernées surveillent en permanence les créances clients en souffrance et ajustent, le cas échéant, leur position. C'est ainsi que DEME, dans le cadre d'importants contrats à l'étranger, fait régulièrement appel au Credendo Group, pour autant que le pays en question entre en ligne de compte et que le risque puisse être couvert par une assurance crédit. Pour les grands travaux de dragage et d'infrastructure, DEME dépend de la capacité des clients d'obtenir le financement requis et peut, le cas échéant, organiser elle-même le financement du projet. Le risque de crédit, bien qu'il soit limité, ne peut néanmoins jamais être totalement exclu. Le carnet de commandes de CFE a fortement diminué en Afrique. Fin 2017, le groupe CFE avait encore, au Tchad, une créance nette d'environ 60 millions d'euros sur l'Etat. Le recouvrement de cette créance constituera, en 2018 également, un défi majeur. CFE met tout en œuvre, avec les autorités locales, pour trouver un financement qui rende possible le paiement des créances. Rent-A-Port, compte tenu du type d'activités dans lesquelles le groupe est actif, a un nombre limité de clients et de contreparties. Il court, de ce fait, un risque accru en matière de crédit. Le groupe parvient à réduire ce risque en s'assurant une couverture contractuelle adéquate, mais aussi en nouant et en entretenant des relations solides avec ses clients. Les entreprises du segment 'Marine Engineering & Contracting' facturent en général au prorata de l'avancement des travaux.

Le risque de liquidité est limité d'une part en répartissant les lignes de crédit et de garantie entre différentes banques et de préférence à long terme. DEME veille en permanence à sa structure de bilan et s'efforce de maintenir un équilibre entre les fonds propres consolidés d'une part, les dettes nettes consolidées d'autre part. Les investissements de DEME portent principalement sur du matériel qui a une longue durée de vie et qui est amorti sur plusieurs années. DEME veille par conséquent à structurer une partie importante de ses dettes sur le long terme. DEME a mis en place, depuis 2015, une nouvelle structure de financement bancaire basée sur un financement non garanti ('unsecured financing') bilatéral à long terme avec plusieurs banques. Certains contrats de crédit contiennent des ratios (covenants) qui doivent être respectés par DEME. Par ailleurs, pour diversifier ses sources de financement, DEME a émis en janvier 2013 un emprunt obligataire pour 200 millions d'euros. Cet emprunt a été placé auprès d'un groupe diversifié d'investisseurs (principalement privés). Conformément aux modalités de l'émission, DEME ne procédera à aucun remboursement intermédiaire du capital, mais remboursera la totalité à l'échéance en 2019.

## Private Banking

Tant Delen Private Bank que la Banque J.Van Breda & C° sont des acteurs de niche spécialisés dont la culture se caractérise par une approche prudente, ce qui limite l'impact du risque opérationnel sur ces deux banques. Les services opérationnels et les fonctions de contrôle travaillent en étroite collaboration selon un modèle 'three lines of defence' afin de surveiller la qualité des opérations. Ils sont aidés en cela par un système informatique performant qui automatisé les principaux processus tout en y intégrant des contrôles. Afin d'assurer la continuité des activités au cas où une situation d'urgence devait se présenter, les deux organisations disposent de plans de continuité et de redressement élaborés.

Le risque de crédit et le profil de risque du portefeuille de placements sont délibérément maintenus à un niveau très bas depuis de longues années, aussi bien chez Delen Private Bank qu'à la Banque J.Van Breda & C°. Les banques investissent de manière conservatrice. Chez Delen Private Bank, l'octroi de crédits est très limité en termes de volume, dans la mesure où ceci n'est qu'un produit de soutien dans le cadre de la gestion de fortune. Les crédits octroyés concernent le plus souvent des besoins en matière de crédit pont et sont am-

plement couverts par un gage sur un portefeuille de titres. Chez JM Finn, le risque de crédit est très limité. Le portefeuille de crédits de la Banque J.Van Breda & C° est largement réparti parmi la clientèle d'entrepreneurs et titulaires de professions libérales locaux à la Banque J.Van Breda & C°. La banque applique à cet effet des limites de concentration par secteur et des plafonds de crédit par relation.

La Banque J.Van Breda & C° mène une politique prudente en ce qui concerne le risque de taux d'intérêt, largement dans les limites des normes de la BNB. Lorsque les durées des éléments d'actif et de passif ne concordent pas suffisamment, la banque a recours à des instruments financiers (une combinaison de swaps de taux d'intérêt et d'options) pour corriger cet écart. Chez Delen Private Bank, le risque de taux d'intérêt est limité, en raison du fait que la banque se consacre principalement à la gestion de patrimoine.

Delen Private Bank s'efforce de limiter en permanence le risque de change. Les positions en devises sont systématiquement suivies et couvertes. L'exposition nette à la livre britannique est actuellement limitée du fait que l'impact d'une fluctuation du taux de change sur les fonds propres de JM Finn est neutralisé par un impact inverse sur l'engagement de liquidité envers les environ 20% restants dans JM Finn.

Le risque de liquidité et de solvabilité est surveillé en permanence dans le cadre d'une gestion des risques proactive. Les banques veulent s'assurer à tout moment qu'elles répondent aux exigences réglementaires et maintiennent un niveau de capitalisation amplement suffisant pour faire face au niveau de l'activité et aux risques pris. En outre, les deux groupes disposent de liquidités plus que suffisantes pour satisfaire à leurs obligations, même en cas de circonstances imprévues sur le marché, et présentent des ratios de capitaux propres Core Tier1 solides.

Les deux banques disposent d'une protection suffisante contre le risque lié à la volatilité des revenus. Les frais d'exploitation de Delen Private Bank sont plus que suffisamment couverts par la proportion de revenus fixes, tandis qu'à la Banque J.Van Breda & C°, les revenus de la banque de relation sont diversifiés, aussi bien en termes de clients que de produits, et sont complétés par l'activité spécialisée 'vendor' pour concessionnaires automobiles (Van Breda Car Finance).

Le risque de marché peut provenir, d'une part, des placements limités à court terme et en nom propre de Delen Private Bank et de la Banque J.Van Breda & C° et, d'autre part, de positions ouvertes sur les comptes intermédiaires via lesquels des titres sont négociés pour des portefeuilles de clients. Le but est que les positions sur ces comptes intermédiaires soient liquidées, afin que la banque ne soit pas soumise à un risque de marché. La valeur de marché des avoirs qui sont gérés pour des clients est influencée, entre autres, par les développements sur les marchés financiers. Bien que ceci n'ait pas d'effet direct sur la situation patrimoniale des deux banques, le volume total des avoirs sous gestion constitue un facteur déterminant pour leurs produits d'exploitation.

## Real Estate & Senior Care

Un premier élément crucial dans les risques opérationnels dans le secteur immobilier est la qualité de l'offre de bâtiments et de services. Ensuite, des contrats de location à long terme avec des locataires solvables doivent permettre d'assurer un taux d'occupation le plus élevé possible des biens et des services ainsi qu'un flux de revenus récurrents, et doivent limiter le risque de défaut de paiement. Enfin, le risque de rénovation et d'entretien est également suivi en permanence. Chez Anima Care et HPA, la qualité des soins aux résidents constitue un élément essentiel. Une grande attention est dès lors portée aux méthodes de travail, aux systèmes opérationnels et à la politique du personnel afin de pouvoir garantir un cadre de vie agréable, avec des services de qualité.

L'activité de promotion immobilière est exposée à de fortes variations cycliques (risque de conjoncture). Dans le domaine des immeubles de bureaux, les activités de promotion immobilière suivent avant tout le cycle de conjoncture classique, tandis que les activités résidentielles réagissent plutôt de manière directe à la conjoncture, à la confiance et au niveau des taux d'intérêt. Extensa Group se concentre principalement sur la Belgique et le Luxembourg, avec une exposition résiduelle limitée en Turquie, Roumanie et Slovaquie et est donc soumis également à la conjoncture locale. La répartition des activités immobilières entre différents secteurs (notamment résidentiel, logistique, bureaux, retail) a pour effet de limiter ce risque.

Le risque de change est assez limité dans la mesure où la majeure partie des activités se situe dans le Belux, à l'exception des activités réduites d'Extensa en Turquie (risque lié à la livre turque) et en Roumanie (risque lié au RON).

Extensa Group et LRE disposent de suffisamment de facilités de crédit à long terme et de lignes de back-up pour leur programme 'commercial paper' pour couvrir les besoins d'investissement actuels et futurs. Grâce à ces facilités de crédit et lignes de back-up, le risque de financement est couvert.

Le risque de liquidité est limité d'une part en répartissant les financements entre différentes banques, et d'autre part en diversifiant les dates d'échéance des facilités de crédit à long terme. Début 2015, Extensa Group a contracté un crédit pour un montant de 75 millions d'euros, en vue de l'acquisition des 50% restants des actions du groupe T&T. Avec les produits de la vente de l'Entrepôt Royal en 2015 et de l'immeuble Herman Teirlinck en 2017, ce crédit a été, entre-temps, entièrement remboursé. En 2017, Extensa a placé un emprunt obligataire de 75 millions d'euros échéant en 2020 et 2022, ce qui réduit la dépendance à l'égard du financement bancaire. Chez LRE, le recours à des sources de financement diverses s'est concrétisé, en 2013, par le placement réussi d'un emprunt obligataire public et privé pour un montant, respectivement, de 75 millions d'euros et 20 millions d'euros, ceci pour une durée respective de 6 et 7 ans. Chez Anima Care, l'expansion via l'acquisition de résidences existantes et la construction de nouvelles maisons de repos est financée d'une part, par la libération du capital autorisé et d'autre part, par le financement externe. Dans le financement des projets, il est tenu compte du 'cash drain' pendant la phase de démarrage. Les activités immobilières de Patrimoine & Santé sont financées par des emprunts à long terme, de 15 à 25 ans.

La politique de couverture des activités immobilières vise à limiter autant que possible le risque de taux d'intérêt. Pour cela, il est fait usage d'instruments financiers.

## Energy & Resources

Dans ce segment, l'accent est mis sur des entreprises actives dans les marchés émergents comme l'Inde et l'Indonésie. Etant donné que les entreprises en question sont, dans une large mesure, actives en dehors de la zone euro (Sagar Cements et Oriental Quarries & Mines en Inde, SIPEF entre autres en Indonésie et Papouasie-Nouvelle-Guinée), le risque de change (tant au niveau du bilan que du compte de résultats) est plus significatif dans ce segment que dans les autres. Les développements géopolitiques dans ces régions constituent également un point d'attention particulier.

Les volumes produits et, par voie de conséquence, le chiffre d'affaires et les marges réalisés par SIPEF, sont également influencés par les conditions climatiques, notamment les précipitations, l'ensoleillement, la température et le taux d'humidité.

Quant à savoir si le groupe réussira par ailleurs à réaliser l'expansion supplémentaire envisagée, cela dépendra de l'acquisition de nouveaux contrats de concession pour des terres qui soient appropriées sur le plan agronomique et qui cadrent avec la politique de développement durable, à des conditions économiquement fondées.

D'autre part, le groupe est exposé aux variations de prix des matières premières (p.ex. principalement huile de palme, huile de palmiste et caoutchouc pour SIPEF, charbon et électricité pour Sagar Cements).

## Growth Capital

Ackermans & van Haaren fournit du capital à risque à un nombre limité d'entreprises qui présentent un potentiel de croissance internationale. L'horizon d'investissement est plus long, en moyenne, que celui des acteurs typiques sur le marché du private equity. Ces investissements se font en général à des taux d'endettement conservateurs, aucune avance ou sûreté n'étant en principe octroyée aux participations concernées ou à leur profit. Le caractère diversifié de ces investissements contribue en outre à une répartition équilibrée des risques économiques et financiers. En règle générale, Ackermans & van Haaren finance ces investissements avec des capitaux propres.

La situation conjoncturelle a un impact direct sur les résultats des participations, surtout en ce qui concerne les entreprises plus cycliques ou dépendantes des consommateurs. La répartition des activités des participations entre différents secteurs assure une protection partielle contre ce risque.

Chaque participation est exposée à des risques opérationnels spécifiques, comme les fluctuations des prix des services et matières premières, la capacité d'adapter les prix de vente et les risques de concurrence. Les entreprises suivent elles-mêmes ces risques et peuvent tenter de les limiter par une discipline opérationnelle et financière et par une stratégie cohérente. Sur ce plan, le suivi et le contrôle par Ackermans & van Haaren en tant qu'actionnaire proactif jouent également un rôle important.

Différentes participations (comme Manuchar, Telemond et Turbo's Hoet Groep) sont largement actives en dehors de la zone euro. Dans ces cas-là, le risque de change est suivi et contrôlé au niveau de la participation elle-même.

## 2. Commentaires sur les comptes annuels consolidés

Les comptes annuels consolidés ont été établis selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

Le total du bilan consolidé du groupe au 31 décembre 2017 s'élève à 13.469 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 4,6% par rapport à 2016 (12.875 millions d'euros). Ce total du bilan est bien entendu influencé par la manière dont certaines participations sont intégrées dans la consolidation. La consolidation intégrale de la participation dans la Banque J.Van Breda & C°, notamment, a un grand impact sur le bilan consolidé.

Les fonds propres (part du groupe) s'élèvent, fin 2017, à 2.972 millions d'euros, ce qui représente une hausse de 189 millions d'euros par rapport à 2016 (2.783 millions d'euros). En juin 2017, AvH a distribué un dividende brut de 2,04 euros par action, ce qui a entraîné une diminution des fonds propres de 68,3 millions d'euros.

Ackermans & van Haaren a investi en 2017 dans le développement de ses participations clés, dont la contribution au résultat du groupe, en hausse, a atteint 277,0 millions d'euros en 2017 (2016 : 259,1 millions d'euros).

La vente des participations dans SNTC (75%) et Ogeda (3%) a rapporté respectivement 21,2 millions d'euros et 13,9 millions d'euros de plus-value. En contrepartie, une moins-value de 6,7 millions d'euros a été enregistrée sur le retrait du capital de Financière Flo / Groupe Flo, de même que certaines réductions de valeur suite au transfert des participations dans Oriental Quarries and Mines et Transpalux vers le poste 'destiné à la vente' et des réductions de valeur sur le goodwill d'une société du groupe et sur le financement d'une autre. Tout cela se solde par une contribution positive de 17,6 millions d'euros des



DEMÉ - Innovation - Merkur

plus-/moins-values et réductions de valeur en 2017. En 2016, Ackermans & van Haaren avait encore été contrainte d'enregistrer des réductions de valeur substantielles et de constituer des provisions sur ses participations dans Groupe Flo et CKT Offshore, si bien que le solde net des plus-/moins-values et réductions de valeur s'était établi à -26,8 millions d'euros.

Suite à l'acquisition du contrôle exclusif sur la plantation PT Agro Muko à Sumatra, SIPEF a dû revaloriser sa participation historique. La part d'Ackermans & van Haaren dans cette plus-value de revalorisation, qui génère 75,2 millions USD dans les résultats consolidés de SIPEF, s'élève à 19,8 millions d'euros.

Le périmètre de consolidation a subi divers changements en 2017. La participation dans la SNTC a été vendue à la société portuaire d'Anvers (21,2 millions d'euros de plus-value), tandis que la participation dans A.A. Van Laere a été vendue à CFE Contracting (sans plus-/moins-value dans la consolidation). Les participations dans BDM-Asco et Transpalux ont été transférées dans le poste 'destiné à la vente' étant donné que dans les deux cas, un accord a été conclu avec les acheteurs en 2017 sur la vente de ces participations, la réalisation de ces ventes restant toutefois soumise à certaines conditions. La participation de 50% dans Oriental Quarries & Mines a également été transférée dans cette catégorie en fin d'année dans la mesure où elle ne fait plus partie des participations stratégiques du groupe. AvH a encore investi 40,4 millions d'euros dans la consolidation de sa participation dans SIPEF, qui atteignait 30,25% fin 2017. De même, AvH a encore investi dans HPA par l'apport (dans HPA) des actions Patrimoine & Santé supplémentaires issues de l'échange de la dernière tranche d'actions Holding Groupe Duval. Les membres de la direction de Residalya ont également apporté leurs parts dans Patrimoine & Santé, ce qui a entraîné une augmentation du pourcentage de participation du groupe dans HPA (de 70,86% à 71,72%).

Fin 2017, AvH (subholdings inclus) disposait d'une trésorerie nette de 80,2 millions d'euros, contre 68,3 millions d'euros fin 2016. Outre des liquidités et des dépôts à court terme, la trésorerie comprend notamment des placements de trésorerie (actions propres incluses) pour 75,5 millions d'euros et des dettes à court terme.

Une ventilation (économique) des résultats entre les différents pôles d'activités du groupe est fournie dans les 'Chiffres clés' annexés au rapport annuel.

## Marine Engineering & Contracting

**DEMÉ** (AvH 60,4%) a enregistré en 2017 une belle progression de son chiffre d'affaires (économique), lequel s'établit à 2.365,7 millions d'euros contre 1.978,2 millions d'euros en 2016. Sur ce total, GeoSea (DEMÉ 100%) a réalisé, pour la première fois, plus d'un milliard d'euros. Cette évolution favorable est le résultat de la décision stratégique prise il y a de nombreuses années par DEMÉ de s'engager pleinement dans le développement de l'énergie éolienne offshore. Ce choix et les investissements persistants dans le personnel et les équipements sont à la base de la position solide acquise par GeoSea sur ce marché. La diversification du chiffre d'affaires de DEMÉ qui, outre le dragage et l'éolien offshore, est aussi actif dans les activités environnementales, l'extraction de sable et de gravier en mer comme matériaux de construction, le génie civil hydraulique et les concessions, a pu compenser le recul temporaire de l'activité de dragage traditionnelle.

Malgré un mix d'activités modifié, DEMÉ a réalisé un EBITDA de 456,2 millions d'euros. Cette marge d'EBITDA de 19,3% est tout à fait conforme à la moyenne historique de 16-20%. Le résultat net de 155,1 millions d'euros est stable par rapport à 2016.

Outre les grands travaux d'entretien en Belgique, en Allemagne et en Afrique, les plus grands chantiers dans le domaine du dragage se situent à Singapour (extension de l'île de Jurong/JIWE et construction de la première phase du terminal pour conteneurs de Tuas) et dans le port de Port Louis (île Maurice). Par ailleurs, DEMÉ a de nouveau été active sur le canal de Panama, pour l'élargissement et l'approfondissement du canal d'accès côté Atlantique. D'autre part, GeoSea a connu une très forte activité en 2017 avec l'installation de 42 monopiles pour le parc éolien Rentel, de même que dans les parcs éoliens offshore Horns Rev (Danemark), Merkur et Hohe See (tous deux en Allemagne) et Galloper au Royaume-Uni.

Au cours de 2017, DEMÉ a encore engrangé une série de contrats d'envergure :

- la Nouvelle Ecluse de Terneuzen (en joint-venture, dont environ 300 millions d'euros de chiffre d'affaires pour DEMÉ),
- la pose de l'installation de câblage électrique sous-marine pour Modular Offshore Grid, la 'prise électrique en mer' d'Elia (130 millions d'euros),
- la construction de la Rijnlandroute aux Pays-Bas (123 millions d'euros),



CFE - AZ Sint-Maarten - Malines

- le redéveloppement de l'ancien port de Doha au Qatar (en joint-venture, valeur totale 100 millions d'euros),
- travaux de réclamation pour 10 îles aux Maldives pour le développement d'infrastructures touristiques et travaux de dragage en Inde (valeur totale : 100 millions d'euros),
- contrats de dragage d'entretien sur l'Elbe en Allemagne, pour un terminal gazier en Angola, pour le Freeport du Liberia et pour le port d'Abidjan en Côte d'Ivoire,
- phase 2 du projet de réclamation Ayer Merbau à Singapour,
- installation des fondations offshore pour le parc éolien offshore EnBW Albatros en Allemagne par GeoSea.

Fin 2017, le carnet de commandes de DEME s'élevait à 3.520 millions d'euros, contre 3.800 millions d'euros fin 2016. Plusieurs contrats (pour un montant total de 1.744 millions d'euros) n'ont pas encore été repris dans ce carnet de commandes dans l'attente de leur bouclage financier ou de l'obtention des permis définitifs :

- le projet Fehmarnbelt, qui concerne la construction du plus grand tunnel routier et ferroviaire submersé au monde entre le Danemark et l'Allemagne. DEME fait partie du consortium qui sera responsable du tunnel immergé et de son raccordement à l'infrastructure de trafic existante,
- le contrat portant sur la conception, la réalisation, la gestion et la maintenance pendant 20 ans du 'Blankenburgverbinding': la liaison A24 entre la A20 et la A15 aux Pays-Bas, et
- le contrat EPCI pour le développement du parc éolien offshore de Moray East au Royaume-Uni. DEME sera responsable de la conception, du développement, du transport et de l'installation de 100 fondations, ainsi que du transport et de l'installation de 3 plateformes de sous-station électrique, et
- le contrat pour le transport et l'installation de 90 turbines du parc éolien offshore de Triton Knoll au Royaume-Uni.

En janvier 2018, le contrat a été signé pour l'approfondissement et le dragage d'entretien du Canal Martin García en Uruguay et Argentine (en joint-venture, valeur totale 100 millions d'euros).

DEME a investi pour un total de 614,2 millions d'euros en 2017, dont 447 millions d'euros pour l'extension et le renouvellement de sa flotte. La drague porteuse Minerva (capacité de 3.500 m<sup>3</sup>) et la drague Scheldt River (capaci-

té de 8.400 m<sup>3</sup>) ont été baptisées et mises en service en 2017. Il s'agit de deux navires 'dual fuel' capables de fonctionner au GNL. Cela permet de réduire les émissions de soufre, de NOx et de particules fines. Il y a également 6 nouveaux navires en construction qui seront mis en opération sur la période 2018-2020. Les deux derniers navires neufs commandés par DEME début 2017 représentent une valeur totale de 500 millions d'euros : Spartacus, la drague suceuse à désagrégateur la plus puissante et la plus avancée au monde (44.180 kW) et Orion, un bateau-grue offshore (44.180 kW) avec positionnement dynamique et d'une capacité de levage de 5.000 tonnes.

Fin août, GeoSea a finalisé avec succès l'acquisition de A2SEA, un acteur de premier plan dans l'installation d'éoliennes offshore. Avec A2SEA, 160 collaborateurs hautement qualifiés viennent renforcer les rangs de DEME et 2 navires d'installation de haute technologie, Sea Installer et Sea Challenger (années de construction 2012 et 2014) viennent compléter la flotte. Le carnet de commandes de A2SEA s'élevait à 141 millions d'euros au 30 juin 2017. La transaction représente un investissement de 167 millions d'euros.

GeoSea a également acquis, début novembre, 72,5% de G-tec, une entreprise belge spécialisée dans la recherche géotechnique et géologique offshore et les services d'ingénierie dans les grands fonds marins. Fin décembre, enfin, GeoSea a signé un accord de coopération avec CSBC Corporation pour le développement de l'énergie éolienne offshore à Taiwan.

Malgré les importants investissements consentis en 2017 dans le renouvellement et l'extension de la flotte et dans l'acquisition d'A2SEA, l'endettement net est resté limité à 296,2 millions d'euros (2016 : 154,6 millions d'euros).

Pour **CFE** (AvH 60,4%), 2017 a été une bonne année : tant CFE Contracting que le pôle Promotion Immobilière ont réalisé une forte augmentation de leur contribution au résultat du groupe. Le niveau élevé du carnet de commandes prouve également que CFE est sur la bonne voie. Plus que jamais, la nouvelle organisation, qui allie autonomie et synergie, a démontré sa pertinence en 2017. CFE (hors DEME) a réalisé un bénéfice net de 23,9 millions d'euros, contre 13,0 millions d'euros en 2016.

Chez CFE Contracting, le chiffre d'affaires a diminué en 2017 pour s'établir à 717,6 millions d'euros (2016 : 770,5 millions d'euros). Cette baisse attendue

résulté principalement d'un retard au démarrage de plusieurs grands chantiers en Belgique et des conditions socio-économiques difficiles en Tunisie. Sur le plan international, les activités en Pologne ont, en particulier, connu une forte croissance. Le carnet de commandes de CFE Contracting à fin 2017 était en nette progression à 1.229,7 millions d'euros (+44,6% ou +15,1% à périmètre constant). Ceci est lié d'une part à de nouvelles commandes dans le segment Construction à Bruxelles et en Pologne et dans le segment Rail & Utility Networks. D'autre part, l'acquisition de A.A. Van Laere entraîne une augmentation du carnet de commandes de 241,8 millions d'euros. CFE Contracting a réalisé un résultat net de 15,4 millions d'euros, contre 10,4 millions d'euros en 2016.

L'acquisition de A.A. Van Laere permettra aux deux groupes de construction, qui continueront à opérer sous leurs marques existantes, de collaborer de façon optimale en Belgique. La position de CFE Contracting sur le marché s'en trouve renforcée. Les résultats consolidés de A.A. Van Laere seront repris dans les chiffres de CFE à partir du 1er janvier 2018. En décembre, CFE a également acquis José Coghe-Werbrouck, une entreprise spécialisée dans les travaux ferroviaires. Malgré ces acquisitions de A.A. Van Laere (17,1 millions d'euros) et de Coghe (7,7 millions d'euros), la position financière nette de CFE est restée pratiquement stable (-64,2 millions d'euros).

Au sein du pôle Promotion Immobilière, BPI a travaillé entre autres sur les projets Solvay (Ixelles), Erasmus Garden (Anderlecht), Les Hauts Prés (Uccle), Voltaire (Schaerbeek) et Renaissance (Liège) en Belgique, Fussban (Differdange) et Kiem au Luxembourg et Vilda Park (Poznan) en Pologne. Fin décembre 2017, l'encours immobilier s'établit à 133 millions d'euros (2016 : 130 millions d'euros). Le résultat net de cette division est passé de 1,4 million d'euros fin 2016 à 22,3 millions d'euros fin 2017, grâce aux plus-values réalisées sur la vente des participations dans les projets Oosteroever à Ostende et Kons au Luxembourg.

Dans le pôle Holding et Activités non transférées, le projet concernant la station d'épuration à Bruxelles-Midi se déroule comme prévu. Ceci est l'un des derniers projets dans le cadre de la cession de ces activités. En 2016, CFE a réalisé d'importantes plus-values sur la vente de deux sociétés concessionnaires dans ce segment.

La gestion opérationnelle et l'entretien du Grand Hôtel en N'Djamena ont été transférés, en juin 2017, à l'exploitant de l'hôtel désigné par le gouvernement du Tchad. Les créances sur le Tchad sont restées inchangées par rapport à fin décembre 2016.

**Algemene Aannemingen Van Laere** clôture une année 2017 difficile avec une perte nette de 16,8 millions d'euros. A.A. Van Laere a dû faire face à des retards et a enregistré des résultats opérationnels décevants sur 4 grands chantiers. Les activités de parking (Alfa Park et Parkerken Roeselare) ont été vendues avec succès.

Fin décembre 2017, AvH a vendu sa participation de 100% dans A.A. Van Laere à CFE Contracting. Le prix de vente (après un dividende de 7,8 millions d'euros) s'élève à 17,1 millions d'euros, ce qui correspond aux fonds propres corrigés. La direction de A.A. Van Laere est assurée, depuis le 1er août 2017, par Manu Coppens, qui est aussi membre du comité exécutif de CFE Contracting.

Les activités de **Rent-A-Port** (AvH 72,2%) au Vietnam ont été rentables, comme les années précédentes. Cependant, comme il y avait moins de terrains disponibles, il n'a pas été possible d'en vendre autant. D'autre part, le résultat de Rent-A-Port (-6,0 millions d'euros) a aussi été influencé par des pertes de change et par les coûts liés au développement de nouveaux projets en matière d'énergie renouvelable.

Les infrastructures de la zone industrielle de Dinh Vu (Vietnam) sont en grande partie développées. Plus de 60 clients industriels utilisent déjà les équipements d'utilité publique de façon récurrente. Rent-A-Port a acquis des positions importantes pour le développement d'autres zones industrielles à proximité.

Chez **Green Offshore** (AvH 80,2%), les travaux en mer pour Rentel (12,5% directement et indirectement, 309 MW) se sont déroulés comme prévu en 2017. Selon les prévisions, les premières injections d'électricité dans le réseau belge devraient commencer vers mi-2018. En octobre 2017, le gouvernement fédéral a adopté un cadre législatif modifié qui s'appliquera aux parcs éoliens offshore Seastar et Mermaid. Cela devrait permettre de poursuivre le développement de ces parcs (qui représentent ensemble environ 500 MW) à court terme.

## Private Banking

Les actifs confiés à **Delen Private Bank** (AvH 78,75%) atteignaient au niveau consolidé, fin 2017, un niveau record de 40.545 millions d'euros (fin 2016 : 37.770 millions d'euros).

Cette forte croissance (+7,4%) est le résultat de l'impact positif de l'évolution de la valeur des actifs confiés et du plus fort afflux brut jamais atteint du côté des clients particuliers, à la fois nouveaux et existants. Tous les bureaux y ont contribué de manière substantielle. La stratégie d'ouverture systématique de nouvelles agences dans les régions où une certaine présence critique est apparue s'avère payante. Chez le gestionnaire de fortune britannique JM Finn, les actifs confiés ont également augmenté, passant de 8.331 millions £ à 9.294 millions £ grâce à l'impact positif de l'évolution de la valeur des actifs (exprimée en GBP) et d'un afflux net d'actifs. Ce développement favorable a été atténué par l'évolution du taux de change de la livre sterling par rapport à l'euro (-3,5%). La part de gestion discrétionnaire dans les actifs confiés a augmenté, atteignant 81% chez Delen Private Bank (soit 92% des comptes clients) et 74% chez JM Finn.

Les produits d'exploitation bruts consolidés de Delen Private Bank ont augmenté de 17% en 2017 pour atteindre 366,9 millions d'euros. Cette augmentation est principalement attribuable au volume plus élevé d'actifs confiés. Le cost-income ratio a diminué pour s'établir à un niveau très compétitif de 53,7% (seulement 42,5% chez Delen Private Bank, 83,7% chez JM Finn). Ce ratio s'est nettement amélioré par rapport à 2016 (57,8%) en raison du fait que l'augmentation du chiffre d'affaires a entraîné une hausse des coûts proportionnellement moins élevée. Ces dépenses pour le développement continu dans le domaine IT, le recrutement de personnel, l'augmentation des charges salariales au Royaume-Uni et le marketing sont une conséquence directe de la croissance de l'activité.

Le bénéfice net a augmenté en 2017 pour s'établir à 105,8 millions d'euros (contre 87,9 millions d'euros en 2016), un total qui inclut la contribution de 7,1 millions d'euros de JM Finn.

Les fonds propres consolidés de Delen Private Bank s'élevaient à 678,8 millions d'euros au 31 décembre 2017 (contre 621,2 millions d'euros fin 2016). Le ratio de capital Core Tier1 s'établissait à 29,3%, un taux nettement supérieur à la moyenne du secteur.

La **Banque J.Van Breda & C°** (AvH 78,75%) a affiché à nouveau des performances commerciales solides en 2017. Les avoirs investis par les clients ont augmenté de 1,3 milliard d'euros (+10%) pour s'établir à plus de 13,7 milliards d'euros, dont 4,6 milliards d'euros de dépôts de clients (+8%) et 9,2 milliards d'euros (+12%) placements hors bilan. Ce total inclut 5,4 milliards d'euros confiés à Delen Private Bank sous gestion de fortune. Le portefeuille de crédits total a augmenté de 7% pour s'établir à plus de 4,5 milliards d'euros. Les réductions de valeur sur crédits sont restées limitées à 0,04% du portefeuille de crédits moyen, soit 1,7 million d'euros. Les revenus de commissions nets représentent aujourd'hui près de 40% du total des produits d'exploitation, dans un environnement où les produits d'intérêts sont sous pression depuis quelques années en raison d'une courbe de rendement trop plate.

Les charges ont augmenté de 5% et s'établissent à 83,6 millions d'euros, principalement en raison des investissements dans la force commerciale réalisés



Anima Care - Forest (artist impression)



Extensa - Tour &amp; Taxis - Bruxelles Environnement et Herman Teirlinck

dans une perspective d'avenir. Grâce à un haut niveau d'efficience, le cost-income ratio a encore diminué, passant de 59,4% en 2016 à 59,1% en 2017.

Le bénéfice net consolidé s'est établi à 39,1 millions d'euros (+4% par rapport à 2016). Il s'agit d'une bonne performance au vu de la politique d'investissement prudente de la banque et du niveau bas persistant des taux d'intérêt.

Les fonds propres (part du groupe) ont augmenté, passant de 518,3 millions d'euros fin 2016 à 538,7 millions d'euros. Cette augmentation permet de poursuivre la croissance commerciale sans affaiblir le levier financier sain qui constitue la principale protection des déposants. La solvabilité, exprimée comme étant le rapport entre fonds propres et actif ('leverage' ou ratio de levier), s'est élevée à 8,9%, soit un multiple des 3% proposés sous Bâle III. Le ratio de capital Core Tier1 était de 14,2%.

Fin décembre 2017, AvH et SIPEF, chacun actionnaire à 50% de **BDM-Asco**, ont conclu un accord avec l'assureur américain coté sur le Nasdaq The Navigators Group, Inc. sur la vente de BDM-Asco. Le prix d'acquisition pour 100% des actions de BDM-Asco a été fixé à 35 millions d'euros. Lors de la finalisation de la transaction, prévue pour le premier semestre 2018, AvH réalisera pour sa part une plus-value d'environ 6 millions d'euros. L'assainissement opéré dans le portefeuille de BDM-Asco ces dernières années a porté ses fruits en 2017. Le groupe a réalisé un excellent résultat, lequel s'appuie avant tout sur de bons résultats techniques dans toutes les branches.

## Real Estate & Senior Care

**Leasinvest Real Estate** (LRE, AvH 30,0%) a clôturé 2017 en nette amélioration par rapport à l'année précédente avec un résultat net (part du groupe) de 47,5 millions d'euros (2016 : 29,4 millions d'euros), grâce notamment à des plus-values substantielles sur le portefeuille immobilier.

LRE a décidé de se concentrer sur deux classes d'actifs (retail et bureaux) et sur trois pays (Belgique, Luxembourg et Autriche).

Début mai, LRE a acquis pour 35 millions d'euros 100% des parts de la société Mercator Sàrl, propriétaire d'un immeuble de bureaux dans la ville de Luxembourg. Début octobre, le portefeuille retail suisse (trois magasins) a été entièrement vendu pour 41,8 millions d'euros. A la mi-octobre, deux importants centres commerciaux ont été acquis à Vienne (Autriche) pour un montant de 56,2 millions d'euros. Enfin, au second semestre 2017, 4 bâtiments logistiques ont été vendus pour 72 millions d'euros.

La juste valeur ('fair value') du portefeuille immobilier consolidé, y compris les développements, s'est élevée à 903,0 millions d'euros fin 2017 (contre 859,9 millions d'euros fin 2016).

Le taux d'occupation total est resté élevé : 94,80%. Le léger recul par rapport à fin 2016 (96,77%) s'explique principalement par le redéveloppement de l'immeuble de bureaux Montoyer 63 et par la vente, au cours de l'année 2017, des bâtiments logistiques entièrement loués et des propriétés en Suisse. Après des investissements supplémentaires dans des certificats immobiliers Lux Airport, LRE a relevé ici sa participation à plus de deux tiers des certificats en circulation, si bien que les revenus (1,3 million d'euros) qui en découlent ont pu être reconnus comme revenu locatif, de même qu'une plus-value non récurrente de 8,1 millions d'euros exprimée dans les comptes de 2017.

Le rendement locatif a diminué, passant de 6,78% fin 2016 à 6,44% fin 2017. Les revenus locatifs ont légèrement augmenté pour s'établir à 56,9 millions d'euros, contre 56,6 millions d'euros l'année précédente. La perte de revenus locatifs résultant de la vente de différents immeubles en 2017 a été plus que compensée par l'acquisition de deux nouveaux immeubles en Autriche, par l'augmentation du taux d'occupation de plusieurs immeubles en portefeuille (notamment Mercator et Riverside) et par l'inclusion du coupon des certificats Lux Airport comme revenu locatif. Les fonds propres (part du groupe) s'élevaient à 382 millions d'euros à la fin de l'année 2017 (2016 : 356 millions d'euros). Le taux d'endettement est descendu à 57,1% (2016 : 58,0%).

**Extensa Group** (AvH 100%) a reproduit en 2017, avec un bénéfice net de 29,9 millions d'euros, le bon résultat de 2016 (30,4 millions d'euros).

Le plan particulier d'affectation pour l'ensemble du site Tour & Taxis à Bruxelles a été approuvé en juin 2017 et crée un cadre juridique clair pour le développement futur de 270.000 m<sup>2</sup> de surfaces résidentielles, de surfaces commerciales et de bureaux. L'immeuble de bureaux Herman Teirlinck a été officiellement mis en service en septembre en tant que nouveau Centre administratif flamand. En novembre, Extensa a finalisé la vente de la société de projet qui est propriétaire du bâtiment au Groupe Baloise. Avec le produit de cette vente, Extensa a remboursé le solde du crédit-pont de 75 millions d'euros qu'elle avait contracté début 2015 pour relever de 50% sa participation dans Tour & Taxis. Fin 2017, la quasi-totalité des 115 unités d'habitation de la résidence Gloria, le premier immeuble à appartements sur le site Tour & Taxis, était vendue. La rénovation de la structure existante de la 'Gare Maritime' a commencé et s'achèvera au second semestre 2018. La commercialisation des bureaux connaît un déroulement très favorable. Sur le terrain du Quai de Willebroek, Extensa a démarré le projet Riva, comportant 139 appartements avec vue sur le canal et l'Entrepôt Royal, avec un grand succès commercial.

A Luxembourg, la vente d'appartements à la Cloche d'Or dépasse toutes les attentes. Fin 2017, 803 unités d'habitation étaient vendues. Les travaux pour



Extensa - Cloche d'Or

la construction du siège d'Alter Domus (10.500 m<sup>2</sup>) et de Deloitte Luxembourg (30.000 m<sup>2</sup>) suivent leur cours. La réception est prévue au troisième trimestre 2018. En décembre 2017, des négociations exclusives ont débuté avec Ethias et Integrale sur la vente du projet Deloitte.

**Anima Care** (AvH 92,5%) a enregistré en 2017 une forte croissance de ses activités avec une hausse du chiffre d'affaires, celui-ci atteignant 75,2 millions d'euros (56,4 millions d'euros en 2016). Cette progression est principalement attribuable à l'acquisition récente de 6 maisons de repos et de soins : La Rose-rais (72 lits) et Edelweiss (67 lits) à Anderlecht, Arcade (57 lits), Eden (38 lits) et Neerveld (100 lits) à Woluwe-Saint-Lambert et Atrium (47 lits) à Kraainem. L'impact de ces acquisitions a encore été renforcé par la contribution pour une année entière des résidences Le Birmingham et Duneroze, incluses dans les résultats à partir du quatrième trimestre 2016. D'autre part, 22 résidences-services ont été mises en service dans l'extension nouvellement construite à Blegny.

L'EBITDAR a augmenté, s'établissant à 16,1 millions d'euros (2016 : 14,0 millions d'euros). Le bénéfice a atteint 4,8 millions d'euros en 2017 (2016 : 3,9 millions d'euros).

Au 31 décembre 2017, Anima Care comptait 2.010 lits en exploitation : 1.728 lits en maison de repos, 77 lits en centre de convalescence et 205 résidences-services, répartis entre 20 résidences (8 en Flandre, 8 à Bruxelles, 4 en Wallonie).

Début 2018, Anima Care a repris l'exploitation de la MRS Ark van Noé, à Bilzen. Ark van Noé exploite 57 lits qui seront, d'ici la mi-2019, transférés dans un nouveau bâtiment en projet.

Début 2017, les derniers 21,8% qu'AvH détenait encore dans Holding Groupe Duval ont été échangés contre des actions Patrimoine & Santé. En 2017, ces actions ont été apportées dans **HPA**, dont la participation dans Patrimoine & Santé a ainsi été relevée à 100%. HPA (AvH 71,7%) a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 114,1 millions d'euros, en hausse de 8% par rapport à 2016. Cette évolution doit être attribuée à l'intégration des deux résidences acquises en 2017 - Résidence de Pyla sur Mer (Gironde) avec 60 lits et Villa Thalia (Chalon-sur-Saône) avec 95 lits - et à l'intégration de la reprise de la crèche et de la maison de repos de Laval pour l'année entière. L'EBITDAR a augmenté, s'établissant à 25,4 millions d'euros, de même que le résultat net, qui passe à 7,1 millions d'euros (2016 : 2,9 millions d'euros). Le résultat net de 2017 est impacté à hauteur de 4,2 millions d'euros par un effet fiscal positif. Le taux d'occupation a légèrement diminué au cours de l'exercice 2017 et s'établit à 96,6%, ceci en raison de la grippe saisonnière du début de l'année 2017. Fin 2017, le réseau de HPA totalise 2.597 lits, répartis entre 34 résidences.

## Energy & Resources

**SIPEF** (AvH 30,3%) a réalisé de très solides performances en 2017. La production annuelle d'huile de palme a augmenté de pas moins de 11,2% pour atteindre 330.958 tonnes, par rapport à une année 2016 assez faible (297.705 tonnes). Après trois bons trimestres, le dernier trimestre 2017 a été, une fois de plus, la période affichant les volumes de production les plus élevés de l'année. Dans les plantations matures du Nord-Sumatra et de Bengkulu, la tendance générale à la hausse s'est maintenue jusqu'à la fin de l'année, mais au quatrième trimestre 2017, la croissance a été moins prononcée dans les plantations indonésiennes et même en légère baisse en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Les prix du marché de l'huile de palme ont enregistré une hausse au premier semestre, puis sont restés relativement stables au second semestre. Le marché de l'huile de palme a cependant connu en décembre une forte vente-liquidation suite à l'augmentation des stocks, si bien que le prix de l'huile de palme a clôturé l'année à 660 USD la tonne.

L'augmentation des prix de vente réalisés pour l'huile de palme, des coûts unitaires plus bas et l'effet de la consolidation intégrale de PT Agro Muko se sont traduits par une hausse substantielle (+61,7%) du résultat net. Celui-ci a atteint – avant la plus-value de revalorisation sur PT Agro Muko – 64,5 millions USD. L'acquisition du contrôle d'Agro Muko a entraîné une plus-value de revalorisation IFRS unique de 75,2 millions USD, portant le résultat net IFRS pour 2017 à 139,7 millions USD (2016 : 39,9 millions USD).

En 2017, SIPEF a acquis le contrôle exclusif (95% dans les deux cas) de PT Agro Muko, pour un montant de 144,1 millions USD, et de PT Dendymarker Indah Lestari dans le Sud-Sumatra, pour un montant de 52,8 millions USD. Ces transactions ont été financées par une augmentation de capital à hauteur de 97,1 millions USD avec maintien du droit préférentiel pour les actionnaires actuels, combinée à un financement à long terme de 50,0 millions USD et aux flux de trésorerie disponibles. AvH a souscrit 629.268 nouvelles actions ordinaires, ce qui porte désormais sa participation dans SIPEF à 30,25%.

Les acquisitions récentes d'Agro Muko et de Dendymarker et l'expansion de Musi Rawas ont fait croître les superficies plantées (part du groupe) de 16.740 hectares (30,4%) en 2017, pour atteindre un total de 71.865 hectares plantés.

**Sagar Cements** (AvH 17,6%) a vu son chiffre d'affaires augmenter de 27% en 2017, passant de 7.690 millions INR en 2016 à 9.773 millions INR en 2017. Cette augmentation s'explique en partie par l'augmentation de la capacité du site de Mattampally (de 2,75 millions de tonnes à 3,0 millions de tonnes) et de l'installation de broyage à Vizag (de 0,18 million de tonnes à 0,3 million de tonnes), ce qui porte la capacité totale de Sagar à 4,3 millions de tonnes. La croissance du chiffre d'affaires a aussi été favorisée par l'augmentation de l'occupation moyenne de la capacité (de 54% en 2016 à 57% en 2017) et par une



SIPEF - La récolte de fruits de palmier



Agidens - Automatisation des bras de chargement chez Oiltanking Stolthaven Anvers

légère hausse des prix de marché. La marge d'EBITDA en 2017 est légèrement inférieure à celle de 2016 (14,8% contre 15,8%), principalement en raison de la forte hausse du prix du charbon (+25%). Le résultat net s'est établi à 2,5 millions d'euros (2016 : 2,9 millions d'euros).

Pour **Oriental Quarries & Mines** (AvH 50,0%), 2017 a été une année difficile en raison, principalement, d'une série de changements réglementaires en Inde. Les conditions de marché difficiles et la réglementation ont conduit à la fermeture temporaire des sites de Mau et Bilaaua, tandis que la carrière de Bidadi est restée active tout au long de l'année, mais avec des volumes et des prix réduits. En conséquence, OQM a réalisé un chiffre d'affaires de 318 millions INR (4,2 millions d'euros) en 2017, en baisse de 53% par rapport à 2016, et un résultat net négatif de 35 millions INR (0,5 million d'euros). AvH ne considère plus cette participation comme une participation clé et l'a transférée après une réduction de valeur vers le poste 'destiné à la vente' à fin 2017.

Fin décembre 2017, AvH a vendu sa participation (75%) dans la **Société Nationale de Transport par Canalisations** (SNTC) à la société portuaire d'Anvers (Havenbedrijf Antwerpen). De ce fait, la présence dans le port du secteur (pétro)chimique, important économiquement pour la Belgique et la Flandre, s'en trouve renforcée. La vente a rapporté à AvH (dividendes compris) un montant de 45,4 millions d'euros et une plus-value d'environ 21 millions d'euros. Cela représente un rendement cumulé (IRR) de 11,4% depuis l'acquisition de la participation en 1994.

Le résultat de la SNTC sur l'exercice 2017 est conforme aux attentes. Il est supérieur à celui des années précédentes du fait de la vente d'une filiale début janvier 2017 et s'élève à 3,7 millions d'euros (2016 : 2,5 millions d'euros).

## AvH & Growth Capital

Les résultats des participations en 'Growth Capital' sont commentés en détail à partir de la page 106.

Au cours du premier semestre, Ackermans & van Haaren a cédé sa participation dans Ogeda avec une plus-value de 13,9 millions d'euros et s'est entièrement retirée du capital de Financière Flo/Groupe Flo, ce qui s'est traduit par une moins-value de 6,7 millions d'euros. Peu avant la fin de l'année 2017, Ackermans & van Haaren a cédé sa participation de 75% dans la SNTC à la société portuaire d'Anvers, avec une plus-value de 21,2 millions d'euros.

Le solde de ce poste se compose principalement du transfert des participations dans Oriental Quarries & Mines et Transpalux vers 'destiné à la vente' et autres réductions de valeur.

### 3. Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

Début mars 2018, Sofinim (AvH 100%) a conclu un accord concernant la vente de sa participation de 10,53% dans Atenor aux autres actionnaires de référence, constitués de Stéphan Sonneville (CEO), 3D, Luxempart et Alva. La transaction sera réalisée à 45 euros par action et représente un revenu total de 26,7 millions d'euros et une plus-value de 8,7 millions d'euros.

### 4. Recherche et développement

Sur le plan de la recherche et développement au sein des participations intégralement consolidées d'AvH, les équipes de R&D et du Central Competence Center de DEME développent de nouvelles technologies innovantes, tandis que chez CFE et A.A. Van Laere, les services d'études sont impliqués dans les projets en matière de génie civil et de bâtiments. Par le biais d'une participation dans Verdant Biosciences, SIPEF est impliquée dans le développement de palmiers à huile à haut rendement.

### 5. Instruments financiers

Dans le groupe (e.a. la Banque J.Van Breda & C°, Leasinvest Real Estate, DEME, Extensa), on veille à mener une politique prudente en matière de risque de taux d'intérêt en ayant recours aux swaps de taux d'intérêt et aux options. Un grand nombre de participations du groupe (dont DEME, Delen Private Bank, SIPEF, Manuchar, Groupe Telemond, Turbo's Hoet Groep) sont actives en dehors de la zone euro. Dans chaque cas, les risques de taux d'intérêt et de change sont suivis et contrôlés au niveau de la participation elle-même.

### 6. Perspectives pour 2018

Le conseil d'administration est d'avis que les participations clés d'Ackermans & van Haaren sont bien positionnées pour l'année 2018 :

- Le solide carnet de commandes de DEME forme la base d'une nouvelle croissance du chiffre d'affaires ;
- Delen Private Bank et la Banque J.Van Breda & C° ont commencé l'année 2018 avec un niveau record d'actifs confiés ;
- Toutes les sociétés du segment 'Real Estate & Senior Care' sont bien placées pour connaître à nouveau, dans leur domaine respectif, une année 2018 réussie ;
- Les investissements de SIPEF dans l'expansion de ses plantations devraient conduire à une nouvelle augmentation de la production totale d'huile de palme.

### III Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise

#### 1. Généralités

Ackermans & van Haaren utilise comme code de référence le Code belge de gouvernance d'entreprise (le 'Code'), tel que publié le 12 mars 2009. Le Code peut être consulté sur le site web de la Commission Corporate Governance ([www.corporategovernancecommittee.be](http://www.corporategovernancecommittee.be)).

Le 14 avril 2005, le conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren a approuvé la première Charte de Corporate Governance (la 'Charte'). Le conseil d'administration a ensuite adapté cette Charte à plusieurs reprises.

- Le 18 avril 2006, la Charte a été actualisée afin de mettre en conformité avec les différents arrêtés royaux adoptés en exécution des règles européennes relatives à l'abus de marché.
- Le 15 janvier 2008, le conseil d'administration a adapté l'article 3.2.2 (b) de la Charte de manière à clarifier la procédure en matière d'examen des irrégularités.
- Le 12 janvier 2010, la Charte a été adaptée au nouveau Code et aux nouveaux critères d'indépendance de l'article 526ter C. Soc.
- Le 4 octobre 2011, le conseil d'administration a délibéré sur l'adaptation de la Charte à la loi du 6 avril 2010 visant à renforcer la gouvernance d'entre-

prise dans les sociétés cotées et à la loi du 20 décembre 2010 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées. A cette occasion, le conseil d'administration a également durci sa politique en matière de prévention des abus de marché (section 5 de la Charte) par l'introduction d'une interdiction du 'short selling' et de la spéulation en actions.

- Le 10 octobre 2016, la Charte a été adaptée afin d'être mise en conformité avec le règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relatif aux abus de marché et abrogeant la directive 2003/6/CE du Parlement européen et du Conseil et les directives 2003/124/CE, 2003/125/CE et 2004/72/CE de la Commission.
- Enfin, le 24 février 2017, la Charte a été mise en conformité avec la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises.

La Charte peut être consultée en trois langues (néerlandais, français et anglais) sur le site internet de la société ([www.avh.be](http://www.avh.be)).

Ce chapitre (la 'Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise') contient les informations visées aux articles 96, §2 et 119, deuxième alinéa, 7<sup>e</sup> C. Soc. (tous deux tels que modifiés par la loi du 3 septembre 2017). Conformément aux prescriptions du Code, il accorde une attention particulière aux informations factuelles concernant la gouvernance d'entreprise et donne des explications à propos des dérogations à certaines dispositions du Code pendant l'exercice écoulé selon le principe 'comply or explain'.



Conseil d'administration - de gauche à droite : en haut : Julien Pestiaux, Marion Debruyne, Thierry van Baren, Luc Bertrand, Pierre Macharis  
en bas : Frédéric van Haaren, Valérie Jurgens, Jacques Delen, Alexia Bertrand, Pierre Willaert

## 2. Conseil d'administration

### 2.1 Composition

comité d'audit

comité des rémunérations

comité des nominations



**Luc Bertrand** (\*1951, belge)

*Président du conseil d'administration*

*Administrateur non exécutif (depuis 1985)*

*Fin du mandat 2021*



- Diplôme d'ingénieur commercial (KU Leuven - 1974).
- A commencé sa carrière chez Bankers Trust, où il a assumé la fonction de Vice-President et Regional Sales Manager, Northern Europe.
- En fonction chez Ackermans & van Haaren depuis 1986.
- Président du comité exécutif d'Ackermans & van Haaren de 1990 jusqu'au 23 mai 2016.
- Président du conseil d'administration de CFE, DEME et SIPEF et administrateur de Delen Private Bank, Banque J.Van Breda & C° et Atenor.
- Membre du conseil d'administration d'ING Belgium.
- Président de l'Institut de Duve et de Middelheim Promotors. Membre du conseil d'administration d'une série d'autres associations sans but lucratif et d'institutions publiques comme la KU Leuven, Voka, l'Institut de Médecine Tropicale, le Musée Mayer van den Bergh et Europaïa.



**Jacques Delen** (\*1949, belge)

*Administrateur non exécutif (depuis 1992)*

*Fin du mandat 2020*



- Diplôme d'agent de change (1976).
- Président du conseil d'administration de Delen Private Bank depuis le 1er juillet 2014.
- Président du conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren de 2011 à 2016.
- Administrateur du groupe SIPEF, coté en bourse et spécialisé dans les plantations, et de la Banque J.Van Breda & C°.



**Alexia Bertrand** (\*1979, belge)

*Administrateur non exécutif (depuis 2013)*

*Fin du mandat 2021*



- Licenciée en droit (Université Catholique de Louvain - 2002) ; LL.M. (Harvard Law School - 2005) .
- Travaille depuis 2012 comme conseillère au cabinet du Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et a été nommée, le 1er octobre 2015, chef de cabinet politique générale.
- Donne périodiquement des formations en techniques de négociation.
- De 2002 à 2012, active comme avocate spécialisée en droit financier et droit des sociétés (chez Clifford Chance puis chez Linklaters).
- Fut, pendant une partie de cette période, assistante à la faculté de Droit de l'Université Catholique de Louvain et collaboratrice scientifique à la Katholieke Universiteit Leuven.



**Marion Debruyne sprl<sup>(1)</sup>**

*ayant comme représentant permanent Marion Debruyne (\*1972, belge)*

*Administrateur indépendant, non exécutif (depuis 2016)*

*Fin du mandat 2020*



- Ingénieur civil (RU Gent - 1995) ; Ph.D. Sciences économiques appliquées (RU Gent -2002).
- A enseigné à la Wharton School, à la Kellogg Graduate School of Management et à la Goizueta Business School, toutes trois aux Etats-Unis.
- A été nommée en 2015 doyenne de la Vlerick Business School.
- Administrateur chez Kinépolis et Guberna.



**Valérie Jurgens** (\*1973, néerlandaise)

*Administrateur indépendant, non exécutif (depuis 2016)*

*Fin du mandat 2020*



- Ph.D. et assistante de recherche attachée à la School of Oriental and African Studies de l'Université de Londres (2010).
- Siège dans les organes consultatifs de plusieurs institutions qui ont pour but d'améliorer le sort des gens et l'environnement au Royaume-Uni et dans les Caraïbes.

**Pierre Macharis** (°1962, belge)*Administrateur non exécutif (depuis 2004)**Président du comité des rémunérations (depuis 2011)**Fin du mandat 2020*

- Licencié en sciences commerciales et financières (1986) ; Ingénieur industriel en automatisation (1983)
- CEO et président du comité de direction de la société VPK Packaging Group.
- Président de Cobelpa, l'association des fabricants de pâtes, papiers et cartons de Belgique.
- Administrateur de CEPi, la confédération européenne des industries papetières.
- Administrateur chez Sioen Industries.

**Julien Pestiaux** (°1979, belge)*Administrateur indépendant, non exécutif (depuis 2011)**Fin du mandat 2019*

- Ingénieur civil en électromécanique, spécialité énergie (Université Catholique de Louvain - 2003) ; Master en engineering management (Cornell University - Etats-Unis).
- Associé chez Climact, un bureau de conseil sur des thèmes liés à l'énergie et au climat. A collaboré, en 2014, avec le 'Department for Energy and Climate Change' britannique et avec un large consortium international en vue de développer un modèle global pour analyser la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial.
- Actif durant 5 ans comme consultant et chef de projet chez McKinsey & C°.

**Thierry van Baren** (°1967, français/néerlandais)*Administrateur indépendant, non exécutif (depuis 2006)**Fin du mandat 2018*

- Licencié et agrégé en philosophie ; MBA, spécialité marketing (Solvay Business School).
- Consultant indépendant.
- Actif durant 13 ans comme consultant marketing chez e.a. TBWA Belgium, BDDP Belgium, Ammirati Puris Lintas et Ogilvy Brussels.

**Frederic van Haaren** (°1960, belge)*Administrateur non exécutif (depuis 1993)**Fin du mandat 2021*

- Entrepreneur indépendant.
- Echevin de la commune de Kapellen.
- Administrateur de différentes sociétés et associations : mandat d'administrateur chez water-link, président du 'Consultatiebureau voor het Jonge Kind' à Kapellen, de l'école primaire Zonnekind à Kalmthout et de 'Bosgroepen Antwerpen Noord' et membre du conseil de police de la zone de police Nord.

**Pierre Willaert** (°1959, belge)*Administrateur non exécutif (depuis 1998)**Président du comité d'audit (depuis 2004)**Fin du mandat 2020*

- Licencié en sciences commerciales et financières ; diplômé de l'Association Belge des Analystes Financiers (ABAf-BVFA), dont il est toujours membre.
- Pierre Willaert a été associé commandité et membre du comité d'audit de la Banque Puilaetco jusqu'à la reprise par KBL en 2004. Il a occupé longtemps la fonction d'analyste financier à la Banque Puilaetco et suivait à ce titre les principaux secteurs représentés à la bourse belge. Il y a été, par la suite, responsable du département gestion institutionnelle.
- Administrateur de Tein Technology, une entreprise ICT bruxelloise qui est notamment spécialisée dans la vidéosurveillance.

<sup>(1)</sup> Lorsqu'il est fait référence, dans le présent rapport annuel, à Marion Debruyne, il faut entendre Marion Debruyne sprl, ayant comme représentant permanent Marion Debruyne.

Le mandat de Thierry van Baren arrive à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2018. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire de renouveler son mandat pour une période de 4 ans.

## 2.2 Administrateurs indépendants

- Marion Debruyne
- Julien Pestiaux
- Valérie Jurgens
- Thierry van Baren

Marion Debruyne, Valérie Jurgens, Julien Pestiaux et Thierry van Baren (jusqu'à l'assemblée générale de 2018) répondent aux critères d'indépendance de l'article 526ter C. Soc.

## 2.3 Autres administrateurs

- Alexia Bertrand
- Pierre Macharis
- Luc Bertrand
- Frederic van Haaren
- Jacques Delen
- Pierre Willaert

Luc Bertrand, Jacques Delen et Frederic van Haaren sont administrateurs de Scaldis Invest qui, avec une participation de 33%, est le principal actionnaire d'Ackermans & van Haaren. Luc Bertrand et Frederic van Haaren sont également administrateurs de Belfimas qui, avec une participation de 92,25%, contrôle Scaldis Invest. Scaldis Invest et Belfimas sont des holdings qui investissent exclusivement (directement et indirectement) en actions Ackermans & van Haaren.

## 2.4 Rapport d'activités



En 2017, le conseil d'administration a notamment examiné et actualisé à intervalles réguliers le budget pour l'exercice courant, suivi les résultats et les activités des participations du groupe sur la base des rapports remis par le comité exécutif, passé en revue les engagements hors bilan et examiné les recommandations des comités consultatifs.

Différents dossiers d'investissement/désinvestissement ont été examinés au cours de l'année 2017, dont la participation à l'augmentation de capital de SIPEF, l'acquisition de Telegraaf Media Groep par Mediabuus, le financement des activités vietnamiennes de Rent-A-Port et la vente des participations dans BDM-Asco, SNTC, Ogeda, les activités de parking de A.A. Van Laere et A.A. Van Laere elle-même.

Le conseil d'administration a consacré deux réunions au suivi de la politique stratégique du groupe.

Le conseil d'administration a par ailleurs invité en 2017 les équipes dirigeantes de Banque J.Van Breda & C°, DEME, CFE Contracting, Anima Care, Residalya, Distriplus et Manuchar pour une présentation relative à la situation générale de l'entreprise concernée et/ou des explications concernant un investissement concret.

Des procédures d'évaluation sont organisées de façon périodique au sein du conseil d'administration, conformément à l'article 2.7 de la Charte. Elles se déroulent à l'initiative et sous la conduite du président.

L'évaluation annuelle de la relation entre le conseil d'administration et le comité exécutif par les administrateurs non exécutifs a eu lieu le 29 mars 2017. Les administrateurs non exécutifs ont exprimé, à cette occasion, leur satisfaction générale sur la bonne coopération entre les deux organes et ont transmis, à ce propos, quelques suggestions au président du comité exécutif.

Le 28 août 2017 a eu lieu l'évaluation quadriennale du conseil d'administration avec le soutien de Guberna. Le conseil d'administration souhaite, plus encore que par le passé, se concentrer sur la définition des axes stratégiques et le suivi de leur mise en œuvre. Dans ce cadre, il souhaite également accorder une attention soutenue à des thèmes comme l'innovation numérique, l'internationalisation, les nouveaux investissements, la planification successorale et la formation continue.

Valérie Jurgens n'a pas pu participer aux réunions du conseil d'administration du 16 janvier et du 13 juin 2017. Marion Debruyne et Pierre Macharis n'ont pas participé à la réunion du 24 février 2017, étant empêchés. Pierre Willaert n'a pas participé à la réunion du 13 juin 2017, étant empêché.

Pour être complet, il convient de préciser que les membres du comité exécutif assistent aux réunions du conseil d'administration.

## 2.5 Règles de conduite en matière de conflits d'intérêts

Le conseil d'administration a présenté dans la Charte (articles 2.9 et 4.7) sa politique concernant les opérations entre, d'une part, Ackermans & van Haaren ou l'une de ses sociétés liées, et d'autre part, des membres du conseil d'administration ou du comité exécutif (ou leur famille proche), pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts (au sens du Code des sociétés ou autrement). Aucune décision donnant lieu à la mise en application de cette politique n'a dû être prise en 2017.

## 2.6 Règles de conduite en matière de transactions financières

Le conseil d'administration a repris dans la Charte (section 5) sa politique concernant la prévention de l'abus de marché. Lors de la réunion du 10 octobre 2016, la Charte a été adaptée afin d'être mise en conformité avec le règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relatif aux abus de marché et abrogeant la directive 2003/6/CE du Parlement européen et du Conseil et les directives 2003/124/CE, 2003/125/CE et 2004/72/CE de la Commission.

## 3. Comité d'audit

### 3.1 Composition

Président	Pierre Willaert Administrateur non exécutif
	Julien Pestiaux Administrateur indépendant, non exécutif
	Thierry van Baren Administrateur indépendant, non exécutif

Tous les membres du comité d'audit disposent de l'expertise nécessaire dans le domaine de la comptabilité et de l'audit :

- **Pierre Willaert** (1959) est licencié en sciences commerciales et financières et a obtenu le diplôme de l'Association Belge des Analystes Financiers (ABAFA-BVFA), dont il est toujours membre. Il a occupé longtemps la fonction d'analyste financier à la Banque Puilaetco. Il y a été, par la suite, respon-

sable du département gestion institutionnelle. Pierre Willaert a été associé commandité et membre du comité d'audit de la banque Pulaetco jusqu'en 2004. En 1998, Pierre Willaert a été nommé administrateur d'Ackermans & van Haaren et il préside, depuis 2004, le comité d'audit.

- **Julien Pestiaux** (°1979) a obtenu le diplôme d'ingénieur civil en électromécanique (spécialité énergie) en 2003 à l'Université Catholique de Louvain et a aussi obtenu un Master en Engineering Management à la Cornell University (Etats-Unis). Le Master en Engineering Management portait essentiellement sur les analyses financières et économiques. Une grande partie des cours a aussi été donnée à la Johnson Graduate School of Management de Cornell. Julien Pestiaux est associé chez Climact, un bureau de conseil sur des thèmes liés à l'énergie et au climat avec de nombreux clients dans le monde des entreprises. Auparavant, il a été actif durant 5 ans comme consultant et chef de projet chez McKinsey & C° où il s'est familiarisé avec les différents aspects de la comptabilité. Julien Pestiaux a été nommé administrateur d'Ackermans & van Haaren en 2011.
- **Thierry van Baren** (°1967) est licencié et agrégé en philosophie et est titulaire d'un MBA obtenu à la Solvay Business School. Dans le cadre de cette formation, il s'est spécialisé, entre autres, dans les branches 'Finance', 'Financial Accounting' et 'Managerial Accounting'. Thierry van Baren est actuellement consultant indépendant et à ce titre, il est familiarisé avec différents aspects de la comptabilité. Thierry van Baren a été nommé administrateur d'Ackermans & van Haaren en 2006.

Compte tenu du fait que le caractère indépendant du mandat d'administrateur de Thierry van Baren expirera à l'assemblée générale du 28 mai 2018, le conseil d'administration procédera, après l'assemblée générale, à une évaluation et une adaptation de la composition du comité d'audit à la lumière de la réglementation applicable.

## 3.2 Rapport d'activités



Le 22 février et le 24 août 2017, le comité d'audit s'est principalement penché, en présence de la direction financière et du commissaire, sur le processus d'élaboration des rapports financiers annuels et semestriels, respectivement, ainsi que sur l'analyse de ces rapports. Les membres du comité d'audit avaient reçu au préalable les rapports disponibles des comités d'audit des filiales opérationnelles d'Ackermans & van Haaren.

Le comité d'audit du 15 mars 2017 a été consacré aux rapports financiers, tels qu'ils figurent dans le rapport annuel sur l'exercice 2016, et au contrôle de la règle 'un pour un' en ce qui concerne les services hors audit fournis par Ernst & Young, ainsi qu'à une analyse des engagements hors bilan.

Le 27 novembre 2017, le comité d'audit a délibéré sur l'audit interne et le contrôle portant sur les ressources humaines et l'ICT, les engagements hors bilan, l'IFRS 9 et 15, le BEPS ('base erosion and profit shifting') et les rapports de plusieurs filiales opérationnelles.

Le comité d'audit a rendu compte, de façon systématique et détaillée, de l'exercice de ses tâches au conseil d'administration.

## 4. Comité des rémunérations

### 4.1 Composition

Président	Pierre Macharis Administrateur non exécutif
	Thierry van Baren Indépendant, administrateur non exécutif
	Julien Pestiaux Indépendant, administrateur non exécutif

Compte tenu du fait que Thierry van Baren ne pourra plus être considéré comme administrateur indépendant, le conseil d'administration procédera, après l'assemblée générale du 28 mai 2018, à une évaluation et une adaptation de la composition du comité des rémunérations à la lumière de la réglementation applicable.

### 4.2 Rapport d'activités



Le comité des rémunérations, lors de sa réunion du 29 mars 2017, a examiné le projet de rapport de rémunération qui, conformément à l'article 96, §3 C. Soc., constitue une section spécifique de la Déclaration de gouvernance d'entreprise, et s'est assuré que le projet de rapport contenait toutes les informations légales. Le comité a ensuite vérifié si le paiement de la rémunération variable aux membres du comité exécutif respectait les recommandations qu'il avait formulées à ce sujet lors de sa réunion du 18 novembre 2016.

Lors de la réunion du 20 novembre 2017, le comité a examiné les points suivants et a adressé des recommandations à ce sujet au conseil d'administration : la rémunération fixe et variable des membres du comité exécutif pour 2018, la rémunération des administrateurs et le nombre d'options sur actions à attribuer aux membres du comité exécutif. Le comité a notamment recommandé de maintenir le jeton de présence des administrateurs pour la participation aux réunions du conseil d'entreprise, du comité d'audit et du comité des rémunérations à 2.500 euros pour l'exercice 2017.

## 5. Comité des nominations

Le conseil d'administration, siégeant en tant que comité des nominations, a délibéré le 29 mars 2017 sur la composition future du conseil d'administration et a décidé, conformément à la procédure de l'article 2.2.2 de la Charte, de proposer à l'assemblée générale du 22 mai 2017 de renouveler les mandats d'Alexia Bertrand, Luc Bertrand et Frederic van Haaren pour une durée de 4 ans.

## 6. Comité exécutif

### 6.1 Composition

Le président du conseil d'administration assiste aux réunions du comité exécutif en tant qu'observateur.



**Jan Suykens** (°1960, belge)

*Président du comité exécutif*

- Licencié en sciences économiques appliquées (UFSIA - 1982) ;  
MBA (Columbia University - 1984).
- Il a travaillé plusieurs années à la Générale de Banque dans le Corporate & Investment Banking.

*Entré chez Ackermans & van Haaren en 1990*



**Tom Bamelis** (°1966, belge)

*CFO et membre du comité exécutif*

- Ingénieur commercial (KU Leuven - 1988) ;  
Master in Financial Management (VLEKHO - 1991).
- Il a travaillé chez Touche Ross (désormais Deloitte) et Group Bruxelles Lambert.

*Entré chez Ackermans & van Haaren en 1999*



**John-Eric Bertrand** (°1977, belge)

*Membre du comité exécutif*

- Ingénieur commercial (UCL - 2001) ;  
Master in International Management (CEMS – 2002) ; MBA (Insead - 2006).
- Il a travaillé comme senior auditor chez Deloitte et comme senior consultant chez Roland Berger.

*Entré chez Ackermans & van Haaren en 2008*



**Piet Bevernage** (°1968, belge)

*Secrétaire général et membre du comité exécutif*

- Licencié en droit (KU Leuven - 1991) ; LL.M. (University of Chicago Law School - 1992).
- Il a travaillé comme avocat au sein des départements Corporate et M&A de Loeff Claeys Verbeke.

*Entré chez Ackermans & van Haaren en 1995*



**André-Xavier Cooreman** (°1964, belge)

*Membre du comité exécutif*

- Licencié en droit (KU Leuven - 1987) ; International Relations (Johns Hopkins University, Bologna Campus - 1988) ;  
Tax Management (ULB - 1991).
- Il a travaillé pour l'International Development Law Institute (Course Assistant, Italie), Shell Group (Legal Counsel, Pays-Bas), Fortis Banque (Corporate & Investment Banking), McKinsey & C° (Consultant) et Banque Degroof (Responsable Secteur public).

*Entré chez Ackermans & van Haaren en 1997*



**Piet Dejonghe** (°1966, belge)

Membre du comité exécutif

- Licencié en droit (KU Leuven - 1989) ;  
Post-graduat en gestion (KU Leuven - 1990) ;  
MBA (Insead - 1993).
- Il était auparavant avocat attaché à Loeff Claeys Verbeke et était actif comme consultant auprès du Boston Consulting Group.

*Entré chez Ackermans & van Haaren en 1995*



**Koen Janssen** (°1970, belge)

Membre du comité exécutif

- Ingénieur civil en électromécanique (KU Leuven - 1993) ;  
MBA (IEFSI, France - 1994).
- Il a travaillé pour Recticel, ING Investment Banking et ING Private Equity.

*Entré chez Ackermans & van Haaren en 2001*



Comité exécutif - de gauche à droite : Koen Janssen, Jan Suykens, John-Eric Bertrand, André-Xavier Cooreman, Piet Bevernage, Tom Bamelis, Piet Dejonghe

## 6.2 Rapport d'activités



Le comité exécutif est notamment responsable de la gestion journalière d'Ackermans & van Haaren et prépare les décisions qui doivent être prises par le conseil d'administration.

Au cours du dernier exercice, le comité exécutif a préparé et suivi la participation aux conseils d'administration des filiales, étudié de nouvelles propositions d'investissement (à la fois pour les participations actuelles et en dehors de celles-ci), approuvé des désinvestissements, préparé les rapports financiers trimestriels, semestriels et annuels et étudié l'impact des modifications de loi importantes pour la société.

## 7. Politique de diversité

Ackermans & van Haaren est convaincu de l'incidence positive d'une politique du personnel axée sur la diversité en matière de performances et de capacités d'innovation de ses participations et s'emploie activement à garantir la complémentarité de la composition du conseil d'administration et du comité exécutif (et ce, aussi bien sur le plan du parcours professionnel et des aptitudes que de l'équilibre entre membres hommes et femmes). Au niveau du groupe, l'une des priorités est d'attirer, de former et d'accompagner des collaborateurs talentueux dotés d'une expérience et de connaissances complémentaires.

A l'échelon du conseil d'administration, cette politique se manifeste par la procédure de sélection de nouveaux candidats-administrateurs (telle qu'elle figure dans l'article 2.2.2 de la Charte) : le premier critère de sélection veille à la complémentarité en matière d'aptitudes professionnelles, de connaissances et d'expérience et le quatrième critère stipule l'obligation d'envisager la candidature de candidats de sexes différents tant que et à chaque fois que le conseil d'administration n'est pas composé d'au moins un tiers d'administrateurs de l'autre sexe.

Le conseil actuel comporte trois administrateurs de sexe féminin (30%) et sept administrateurs de sexe masculin (70%), dotés d'un éventail diversifié de formations et d'expérience professionnelle. Au 31 décembre 2017, cinq administrateurs étaient âgés de 50 ans ou moins (50%) et cinq administrateurs étaient âgés de plus de 50 ans (50%).

S'agissant de la composition du comité exécutif (cf. Charte, article 4.2), le conseil d'administration doit veiller à ce que les membres disposent de parcours professionnels diversifiés et de compétences complémentaires. Le conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren aspire à ce que la vision à long terme de la société soit prise à bras-le-corps par des hauts responsables qui diffusent activement les valeurs de l'entreprise et contribuent par là même à la création de valeur ajoutée. Cette politique se traduit, entre autres, par une préférence pour le développement interne des jeunes talents. Jusqu'à présent, tous les membres du comité exécutif étaient désignés au sein de l'équipe interne de Ackermans & van Haaren sur la base de leurs mérites personnels.

Le recrutement constitue le point de départ d'une politique de diversité solide. En 2017, Ackermans & van Haaren a engagé deux nouveaux collaborateurs, un homme et une femme, tous les deux âgés de moins de 35 ans, bénéficiant respectivement d'une formation financière et juridique, afin de renforcer l'équipe multidisciplinaire. Pour plus d'informations sur la politique de diversité, nous vous renvoyons à la déclaration en matière d'informations non financières.

Pour conclure, AvH investit constamment dans la formation, l'accompagnement de carrière et la rétention des collaborateurs. Ce processus se concrétise à la fois par l'élargissement et l'approfondissement des connaissances grâce à des formations, séminaires et ateliers, par une perspective d'épanouissement au sein d'Ackermans & van Haaren et du groupe, ainsi que par l'offre d'une politique de rémunération conforme aux normes du marché.

## 8. Audit interne et externe

### 8.1 Audit externe

Le commissaire de la société est Ernst & Young Bedrijfsrevisoren BCVBA, représenté par Patrick Rottiers et Wim Van Gasse. Le commissaire assure l'audit externe tant sur les chiffres consolidés que sur les chiffres statutaires d'Ackermans & van Haaren et rend compte deux fois par an au conseil d'administration. Le commissaire a été nommé lors de l'assemblée générale ordinaire du lundi 23 mai 2016 pour une période de trois ans qui s'étend jusqu'à l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2019.

En 2017, la rémunération annuelle payée au commissaire pour le contrôle des comptes statutaires et consolidés d'Ackermans & van Haaren s'élève à 56.100 euros (hors TVA). Par ailleurs, un montant supplémentaire de 5.100 euros (hors TVA) a été payé à Ernst & Young Tax Consultants pour des conseils fiscaux. La rémunération totale qu'Ackermans & van Haaren et ses filiales consolidées ont payée à Ernst & Young pour les activités d'audit s'élevait à 1.559.178 euros (en ce compris les 56.100 euros mentionnés ci-dessus).

### 8.2 Audit interne

L'audit interne est effectué par les 'group controllers', qui rendent compte au comité exécutif. Au moins une fois par an, les group controllers rendent compte directement au comité d'audit.

### 8.3 Caractéristiques principales du contrôle interne et des systèmes de gestion en ce qui concerne le processus de reporting financier et l'élaboration des comptes annuels consolidés

Le conseil d'administration d'Ackermans & van Haaren est responsable de l'évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques. Via le système existant, le conseil d'administration vise, au niveau du groupe, à veiller à la réalisation des objectifs du groupe, et au niveau des filiales, à s'assurer de la mise en place de systèmes adéquats tenant compte de la nature de la société en question (taille, type d'activités,...) et de sa relation avec Ackermans & van Haaren (participation de contrôle, convention d'actionnaires,...). Compte tenu, d'une part, du portefeuille diversifié et d'autre part, de la taille limitée de l'effectif au niveau du holding, le choix s'est porté sur un modèle de contrôle interne adapté, qui inclut néanmoins tous les éléments essentiels d'un système classique. Le système de contrôle interne et de gestion des risques se caractérise par une structure transparente et collégiale. Le comité exécutif délibère et décide de manière consensuelle. Dans ce cadre, les risques sont identifiés de façon continue et analysés d'une manière adéquate. Des mesures appropriées sont ensuite proposées en vue de l'acceptation, de la limitation, du transfert ou de la prévention des risques identifiés. Ces évaluations et décisions sont clairement consignées et documentées afin de permettre un suivi rigoureux.

Le conseil d'administration estime par ailleurs que la publication en temps utile d'une information financière complète, fiable et pertinente, dans le respect des normes IFRS et des règles belges en matière d'information financière, à l'attention de toutes les parties internes et externes concernées, constitue un élément essentiel de sa politique de gouvernance d'entreprise. Le contrôle interne et les

systèmes de gestion en matière d'information financière visent à satisfaire au maximum ces exigences.

### 8.3.1 Environnement de contrôle

L'environnement de contrôle constitue le cadre dans lequel sont mis en place les systèmes de contrôle et de gestion des risques. Il comprend les éléments suivants :

#### a. Intégrité et éthique

Les valeurs familiales qui sont à la base de la réussite du groupe se traduisent aujourd'hui par une relation fondée sur le respect entre les différentes parties prenantes, à savoir les actionnaires, la direction, le conseil d'administration et le personnel, mais aussi les partenaires commerciaux. Ces valeurs sont transmises au quotidien par la direction, mais sont aussi reprises de manière explicite dans les 'Directives internes à l'entreprise' afin qu'elles soient claires pour tous.

#### b. Compétences

La collaboration au sein d'une équipe professionnelle constitue une autre pierre angulaire de la politique d'Ackermans & van Haaren. Le groupe veille ainsi tout particulièrement à pourvoir de manière équilibrée aux différentes fonctions dans l'organisation en y plaçant des personnes de qualité. Une attention particulière est en outre accordée aux formations, afin d'affiner sans cesse les connaissances. Des personnes de valeur, avec l'expérience et la mentalité requises, dans la fonction adéquate : telle est la base du système de contrôle interne et de maîtrise des risques du groupe. Ceci s'applique également au niveau du conseil d'administration et du comité d'audit, où l'on fait en sorte que le bagage et l'expérience des membres soient complémentaires.

#### c. Organe de gestion / comité d'audit

Le fonctionnement et les responsabilités du conseil d'administration et, par extension, de ses comités consultatifs, parmi lesquels le comité d'audit, sont décrits clairement dans la Charte. Il est ainsi précisé que le comité d'audit exerce un contrôle sur le reporting financier du groupe, le système de contrôle interne et de gestion des risques, le fonctionnement de l'audit interne et externe.

#### d. Structure organisationnelle, responsabilités et compétences

Comme indiqué précédemment, Ackermans & van Haaren s'appuie sur une structure organisationnelle très transparente dans laquelle les décisions sont prises collégialement par le comité exécutif. La structure organisationnelle et les compétences sont décrites clairement dans les 'Directives internes à l'entreprise'.

### 8.3.2 Processus de gestion des risques

Les risques sur le plan de reporting financier peuvent être résumés comme suit.

Risques au niveau des filiales : ces risques sont très variés par nature et sont pris en charge par la participation des 'investment managers' d'Ackermans & van Haaren aux réunions des conseils d'administration et des comités consultatifs des filiales, des instructions claires en matière de reporting à l'adresse des filiales avec des délais et des formats et règles d'évaluation uniformes, et un audit externe portant sur les chiffres semestriels et annuels et tenant compte des éléments de contrôle interne et de gestion des risques au niveau de la société en question.

Risques sur le plan de la transmission d'informations : ces risques sont contrebalancés par un audit IT périodique, une approche proactive par la mise en œuvre de mises à jour, des dispositifs de sauvegarde et la réalisation en temps voulu de tests de l'infrastructure IT. Des plans de 'business continuity' et 'disaster recovery' ont également été prévus.

Risques sur le plan des réglementations changeantes : ces risques sont contrebalancés par un suivi rigoureux du cadre législatif en matière de reporting financier, ainsi que par un dialogue proactif avec le commissaire.

Il y a enfin le risque pour l'intégrité, qui est pris en charge par une intégration maximale de la comptabilité et du logiciel de reporting, un reporting interne détaillé à différents niveaux et une évaluation proactive des transactions complexes et importantes.

### 8.3.3 Activités de contrôle

Comme indiqué ci-dessus dans la section consacrée aux risques, différents contrôles sont mis en place au niveau du reporting financier afin de pouvoir répondre de manière optimale aux objectifs fixés en matière de reporting.

Premièrement, une série de contrôles de base comme la séparation des fonctions et la délégation de pouvoir sont prévus dans les cycles administratifs au niveau du groupe : achats, payroll et (dés)investissements. Ceci fait en sorte que seules des transactions licites soient traitées. L'intégration de la comptabilité et du logiciel de reporting au niveau du groupe permet de pallier une série de risques pour l'intégrité. D'autre part, une infrastructure IT stable, avec les systèmes de sauvegarde requis, permet d'assurer une transmission appropriée de l'information.

Des instructions claires en matière de reporting avec des délais communiqués en temps voulu, des formats de reporting standardisés et des règles d'évaluation uniformes permettent de se prémunir d'une série de risques quant à la qualité des rapports émanant des filiales.

Il existe par ailleurs un cycle d'audit externe portant à la fois sur le reporting consolidé du groupe et le reporting des filiales. Ce contrôle externe a également comme but de faire une évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de maîtrise des risques au niveau des filiales et de rendre compte de cette évaluation au commissaire d'Ackermans & van Haaren.

Il existe, enfin, un système de vérification interne du reporting financier par les différents niveaux de gestion et de direction. Cette vérification interne est réalisée préalablement au reporting externe.

Les modifications au niveau du cadre législatif concernant le reporting financier sont suivies de près et l'impact sur le reporting du groupe est analysé de manière proactive avec la direction financière et l'auditeur externe.

### 8.3.4 Information et communication

Dans la Charte, il est stipulé que tout collaborateur d'Ackermans & van Haaren peut s'adresser directement au président du conseil d'administration et/ou au président du comité d'audit pour leur faire part d'éventuelles irrégularités en ce qui concerne le reporting financier ou d'autres questions.

### 8.3.5 Pilotage

Le système de contrôle interne et de gestion des risques est testé annuellement par l'un des 'group controllers' qui en vérifie l'efficacité et la bonne application. Ceci fait l'objet d'un rapport à l'adresse du comité d'audit.

## 9. Structure de l'actionnariat

### 9.1 Structure de l'actionnariat

Scaldis Invest possède 11.054.000 actions, ce qui représente une participation de 33% dans le capital d'Ackermans & van Haaren. Scaldis Invest est à son tour contrôlée par Belfimas, qui détient une participation de 92,25% dans le capital de Scaldis Invest. Le contrôle final sur Scaldis Invest est exercé par Stichting Administratiekantoor 'Het Torentje'.

### 9.2 Participations croisées

Ackermans & van Haaren détient, au 31 décembre 2017, 362.257 actions propres. Ces actions ont été principalement acquises en vue de couvrir le plan d'options sur actions.

### 9.3 Présentation schématique

La situation de l'actionnariat, telle qu'on la connaît au 31 décembre 2017, peut être représentée comme suit :



### 9.4 Actionnaire de référence

Belfimas est (indirectement) l'actionnaire de référence d'Ackermans & van Haaren. Le seul objet de Belfimas est d'investir, directement ou indirectement, en actions Ackermans & van Haaren. Tout transfert de titres émis par Belfimas est soumis à un droit d'approbation statutaire du conseil d'administration de Belfimas. Deux administrateurs d'Ackermans & van Haaren, à savoir Luc Bertrand et Frederic van Haaren, sont membres du conseil d'administration de Belfimas. Le conseil d'administration n'a connaissance d'aucune convention entre actionnaires d'Ackermans & van Haaren.

## 10. Comply or explain

La Charte d'Ackermans & van Haaren ne déroge aux recommandations du Code que sur un point :

- Composition du comité des nominations

Conformément à la disposition 5.3.1 de l'Annexe D du Code, le comité des nominations doit être constitué d'une majorité d'administrateurs indépendants non exécutifs. Le comité des nominations d'Ackermans & van Haaren est constitué de tous les membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration estime cependant qu'en tant qu'ensemble, il est mieux à même d'évaluer sa taille, sa composition et la planification de sa succession.

## IV Rapport de rémunération

### 1. Procédure pour l'élaboration d'une politique de rémunération et pour la fixation du niveau de rémunération

En 2017, la société a suivi la procédure suivante pour l'élaboration de sa politique de rémunération et la fixation du niveau de rémunération des administrateurs non exécutifs et des membres du comité exécutif.

#### 1.1 Politique de rémunération

Le comité des rémunérations, lors de sa réunion du 29 mars 2017, a examiné le projet de rapport de rémunération qui, conformément à l'article 96, §3 C. Soc., constitue une section spécifique de la Déclaration de gouvernance d'entreprise, et s'est assuré que le projet de rapport contenait toutes les informations légales.

Le comité a ensuite vérifié si le paiement de la rémunération variable aux membres du comité exécutif respectait les recommandations qu'il avait formulées à ce sujet lors de sa réunion du 18 novembre 2016. Il est rappelé que l'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2011 a autorisé le conseil d'administration, par dérogation à l'article 520ter, deuxième alinéa C. Soc., à lier l'entièreté de la rémunération variable des membres du comité exécutif à des critères de prestation prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'un an.

Enfin, le comité a proposé de maintenir la rémunération fixe des administrateurs (jetons de présence inclus) pour l'exercice 2017 au même niveau qu'en 2016.

#### 1.2 Niveau de rémunération

La rémunération des membres du comité exécutif comprend cinq composantes (infra, 2.1). Ces composantes sont évaluées chaque année, en général lors d'une réunion en novembre, par le comité des rémunérations, lequel vérifie si elles sont conformes au marché. Cette vérification est effectuée à partir de données publiques (p.ex. données de rémunération reprises dans les rapports annuels d'autres sociétés cotées comparables) et/ou d'études salariales. Les modifications proposées par le comité des rémunérations sont ensuite soumises pour approbation au conseil d'administration.

La rémunération des administrateurs non exécutifs se compose uniquement d'une rémunération fixe. Cette rémunération fixe comprend une rémunération de base, une rémunération complémentaire selon que l'administrateur en question est membre d'un comité déterminé et un jeton de présence par participation à une réunion du conseil d'administration, du comité d'audit ou du comité des rémunérations. La rémunération des administrateurs non exécutifs est évaluée périodiquement par le comité des rémunérations.

Les modifications proposées par le comité des rémunérations sont soumises pour approbation à l'assemblée générale.

### 2. Application de la politique de rémunération aux membres du comité exécutif en 2017

#### 2.1 Principes

La rémunération des membres du comité exécutif comprend cinq composantes : (i) une rémunération fixe, (ii) une rémunération variable, à savoir un bonus (en espèces) lié au résultat net consolidé, (iii) des options sur actions, (iv) une assurance de groupe de type 'contribution fixe' (pension complémentaire, capital

en cas de décès, allocation d'invalidité et pension d'orphelin) et une assurance hospitalisation, et enfin (v) une voiture de société et un smartphone.

La société vise un mélange motivant entre une rémunération fixe conforme au marché, d'une part et une combinaison d'incitants à court terme (comme le bonus annuel en espèces) et d'incitants à long terme (options sur actions), d'autre part.

La rémunération fixe des membres du comité exécutif (émoluments, assurance de groupe et hospitalisation, voiture de société) évolue en fonction de leurs responsabilités et de leur expérience, ainsi que des développements sur le marché.

Le bonus accordé aux membres du comité exécutif dépend de critères de prestation prédéterminés et objectivement mesurables, mesurés sur une période d'un exercice, et notamment du résultat net consolidé. Il n'existe pas de plan d'incitation en espèces à long terme. Le bonus est payé en espèces, après approbation par le conseil d'administration du résultat net consolidé de l'exercice précédent.

L'attribution d'options sur actions n'est pas liée à des critères de prestation prédéterminés et objectivement mesurables. Le conseil d'administration statue sur l'attribution d'options sur actions aux membres du comité exécutif, sur recommandation du comité des rémunérations. L'attribution intervient dans le cadre d'un plan d'options sur actions qui a été approuvé en 1999 par le conseil d'administration et qui prévoit également des incitants pour d'autres personnes que les membres du comité exécutif. Conformément à la législation fiscale applicable, les membres du comité exécutif sont chargés de l'attribution des options sur actions. La valeur de cette composante de la rémunération dépend de l'évolution du cours de l'action.

#### 2.2 Importance relative de chaque composante de la rémunération

La part relative de chaque composante dans la rémunération totale des membres du comité exécutif s'établissait comme suit en 2017 :

Rémunération fixe	41,91%
Bonus	41,25%
Options sur actions	8,44%
Assurance de groupe et hospitalisation	7,83%
Voiture de société et smartphone	0,57%

#### 2.3 Caractéristiques des options sur actions

Les options sur actions qui sont attribuées dans le cadre du plan d'options sur actions d'Ackermans & van Haaren ont les caractéristiques suivantes :

- Offre : mi-janvier.
- Prix d'exercice : prix déterminé sur la base de la valeur la plus basse entre (i) le cours de clôture de l'action avant la date de l'offre et (ii) le cours de clôture moyen de l'action au cours des 30 jours précédent l'offre.
- Période d'exercice : les options sont exercables à partir de la fin de la troisième année civile suivant l'année pendant laquelle l'offre a eu lieu et jusqu'à la fin de la huitième année à compter de la date de l'offre.

#### 2.4 Changements dans la politique de rémunération

La politique de rémunération n'a pas subi, en 2017, de changements notables par rapport à 2016.

## 2.5 Politique de rémunération pour les deux prochains exercices (2018-2019)

Le conseil d'administration prévoit de ne pas modifier fondamentalement la politique de rémunération pendant l'exercice en cours et le suivant.

## 2.6 Rémunération du CEO

Le montant brut de la rémunération et autres avantages accordés en 2017, directement ou indirectement, par Ackermans & van Haaren ou ses filiales au CEO, peuvent être ventilés comme suit :

Statut	indépendant
Rémunération fixe	€ 526.320
Rémunération variable	€ 731.410
Options sur actions (base imposable)	€ 107.772
Assurance groupe (type 'contribution fixe') et assurance hospitalisation (primes versées par la société)	€ 103.968
Avantages en nature (voiture de société et smartphone)	€ 5.111

## 2.7 Rémunération des autres membres du comité exécutif

Le montant global brut de la rémunération et autres avantages accordés en 2017, directement ou indirectement, par Ackermans & van Haaren ou ses filiales aux autres membres du comité exécutif, peuvent être ventilés comme suit :

Statut	indépendant
Rémunération fixe	€ 1.981.152
Rémunération variable	€ 1.737.099
Options sur actions (base imposable)	€ 397.409
Assurance groupe (type 'contribution fixe') et assurance hospitalisation (primes versées par la société)	€ 364.581
Avantages en nature (voiture de société et smartphone)	€ 29.269

## 2.8 Options exercées par et options accordées aux membres du comité exécutif en 2017

### (i) Exercées en 2017

En 2017, cinq membres du comité exécutif ont exercé au total 36 000 options.

Nom	Nombre	Prix d'exercice	Année d'attribution
Tom Bamelis	4.000	56,11	2012
Tom Bamelis	4.000	61,71	2013
John-Eric Bertrand	2.000	56,11	2012
John-Eric Bertrand	1.000	61,71	2013
Koen Janssen	2.500	56,11	2012
Jan Suykens	5.500	62,12	2007
Jan Suykens	5.500	60,81	2011
Jan Suykens	5.500	56,11	2012
André-Xavier Cooreman	2.000	61,71	2013
André-Xavier Cooreman	2.000	60,81	2011
André-Xavier Cooreman	2.000	62,12	2007

### (ii) Attribuées en 2017

Echéance	13 janvier 2025
Prix d'exercice	€ 128,30
Jan Suykens	8.000
Piet Dejonghe	5.500
Tom Bamelis	5.000
Piet Bevernage	5.000
André-Xavier Cooreman	5.000
Koen Janssen	5.000
John-Eric Bertrand	4.000
<b>Total</b>	<b>37.500</b>

## 2.9 Principales conditions contractuelles

Les contrats des membres du comité exécutif contiennent les dispositions usuelles en matière de rémunération (fixe et variable), de non concurrence et de confidentialité. Les contrats ont une durée indéterminée. Aucun contrat n'a été conclu après le 1er juillet 2009, à l'exception des contrats conclus respectivement le 17 avril 2012, le 27 juin 2014 et le 3 juillet 2015 avec Koen Janssen, André-Xavier Cooreman et John-Eric Bertrand concernant leur mandat en tant que membre du comité exécutif dont ils font partie depuis, respectivement, le 1er avril 2012, le 1er juillet 2014 et le 1er juillet 2015.

Le président actuel du comité exécutif peut mettre fin à son contrat de manière unilatérale moyennant la notification d'un délai de préavis de 6 mois. La société peut mettre fin de manière unilatérale à ce contrat moyennant la notification d'un délai de préavis de 24 mois.

Les autres membres du comité exécutif peuvent mettre fin à leur contrat de manière unilatérale moyennant la notification d'un délai de préavis de 6 mois. La société peut mettre fin de manière unilatérale au contrat de ces membres moyennant la notification d'un délai de préavis de 18 mois. Ce délai peut être porté à 24 mois maximum en fonction de l'âge du membre concerné du comité exécutif au moment de la résiliation unilatérale du contrat par la société, excepté pour Koen Janssen, André-Xavier Cooreman et John-Eric Bertrand, dont les contrats de prestation de services indépendants sont postérieurs à l'entrée en vigueur de l'article 554, quatrième alinéa C. Soc., (à savoir le 3 mai 2010), qui

a introduit des limitations en ce qui concerne la durée des délais de préavis :

- 18 mois en cas de résiliation avant le 50ème anniversaire,
- 20 mois en cas de résiliation entre le 50ème et le 52ème anniversaire,
- 22 mois en cas de résiliation entre le 52ème et le 54ème anniversaire,
- 24 mois en cas de résiliation après le 54ème anniversaire.

Les contrats entre la société et les membres du comité exécutif contiennent désormais des dispositions concernant les critères d'attribution relatifs à la rémunération variable et prévoient un droit de recouvrement au profit de la société de la rémunération variable accordée sur la base de données financières incorrectes.

### 3. Rémunération des administrateurs exécutifs ou non exécutifs

Sur recommandation du comité des rémunérations, le conseil d'administration a proposé, le 27 mars 2013, d'adapter comme suit la rémunération des administrateurs, qui était restée inchangée durant les exercices 2011 et 2012, dès l'exercice 2013 :

Montant de base pour le président du conseil d'administration	€ 60.000
Montant de base pour les administrateurs	€ 30.000
Montant supplémentaire pour les membres du comité des rémunérations	€ 2.500
Montant supplémentaire pour le président du comité d'audit	€ 10.000
Montant supplémentaire pour les membres du comité d'audit	€ 5.000
Jeton de présence par participation à une réunion du conseil d'administration ou du comité d'audit ou des rémunérations	€ 2.500

Cette proposition a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2013. Au cours de l'assemblée susmentionnée, le président a précisé que le montant de 2.500 euros pour les jetons de présence devait être considéré comme un montant maximal. Le conseil d'administration a décidé de mettre cette augmentation en application de manière graduelle, à savoir 800 euros pour 2013, 1.600 euros pour 2014 et 2.500 euros pour 2015 et les années suivantes.

Compte tenu du fait que Luc Bertrand a été nommé président du conseil d'administration le 23 mai 2016 en remplacement de Jacques Delen et qu'en outre, dans l'intérêt du groupe, il est devenu ou est resté président de CFE, DEME et SIPEF et est resté administrateur de Delen Private Bank, Banque J.Van Breda & C° et Atenor (en ce qui concerne ce dernier, jusqu'à l'assemblée générale de 2018), le comité des rémunérations a proposé de lui accorder une rémunération fixe de 350.000 euros par an à compter du 1er juin 2016 ainsi que la mise à disposition d'une voiture de société. Cette proposition a été communiquée à l'assemblée générale du 23 mai 2016.

Chaque administrateur a reçu un tantième en 2017 (sur l'exercice 2016).

Les montants de la rémunération individuelle et autres avantages accordés aux administrateurs en 2017 par Ackermans & van Haaren s'établissent comme suit :

	Tantièmes	Jetons de présence
Alexia Bertrand	€ 30.000	€ 20.000
Luc Bertrand	€ 60.000	€ 20.000
Marion Debruyne bvba	€ 30.000	€ 17.500
Jacques Delen	€ 30.000	€ 20.000
Valérie Jurgens	€ 30.000	€ 15.000
Pierre Macharis	€ 32.500	€ 22.500
Julien Pestiaux	€ 37.500	€ 35.000
Thierry van Baren	€ 37.500	€ 35.000
Frederic van Haaren	€ 30.000	€ 20.000
Pierre Willaert	€ 40.000	€ 27.500
<b>Total</b>	<b>€ 357.500</b>	<b>€ 232.500</b>

Compte tenu du fait que les montants des rémunérations, tantièmes et jetons de présence ne sont pas en rapport avec l'importance des résultats, ces montants peuvent être assimilés à une rémunération fixe non liée aux prestations.

Pour être complet, il convient de préciser que Luc Bertrand a également reçu en 2017 un tantième de SIPEF pour un montant de 60.000 euros, dont la moitié est reversée à Ackermans & van Haaren. Jacques Delen a reçu en 2017, directement et indirectement, une rémunération d'un montant de 356.000 euros (y compris l'assurance-pension) en tant que président du conseil d'administration de Delen Private Bank et en tant que gérant d'entreprise de Delen Investments et il dispose d'une voiture de société. En tant qu'administrateur de SIPEF, il a également reçu un tantième de 29.000 euros en 2017. Les rémunérations payées par SIPEF à Luc Bertrand et Jacques Delen sont mentionnées dans le rapport financier annuel de SIPEF (Rapport des rémunérations - Rémunération des administrateurs non exécutifs) portant sur l'exercice 2017.

### V Déclaration en matière d'informations non financières

En vertu de l'article 119, §2 C. Soc., tel qu'instauré par la loi du 3 septembre 2017, le rapport annuel doit comporter une déclaration en matière d'informations non financières. Cette déclaration est reprise dans le prochain chapitre de ce rapport annuel, dont il fait intégralement partie.

Au nom du conseil d'administration, le 19 mars 2018

Luc Bertrand  
Président du conseil d'administration

# Déclaration d'informations non financières

La présente déclaration d'informations non financières (la 'Déclaration') a été établie conformément à l'article 119, §2 C.Soc., tel que récemment introduit par la loi du 3 septembre 2017 relative à la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité par certaines grandes sociétés et certains groupes.

Voici, représentés graphiquement, les éléments que la Déclaration vise à décrire plus précisément :

	Politique menée	Résultats de la politique menée	Principaux risques et maîtrise de ces risques	Indicateurs de performance non financiers
Environnement	✓	✓	✓	✓
Questions sociales et de personnel	✓	✓	✓	✓
Respect des droits de l'homme	✓	✓	✓	✓
Lutte contre la corruption	✓	✓	✓	✓

## 1. Champ d'application

Ackermans & van Haaren est légalement tenue d'établir cette Déclaration au niveau consolidé.

Compagnie d'Entreprises CFE (y compris DEME) et SIPEF sont également des organisations d'intérêt public qui comprenaient chacune, sur une base consolidée, une moyenne de 500 salariés ou plus au 31 décembre 2017. Elles sont dès lors soumises à la même obligation légale et ont, comme exigé par l'article 119, §2, 3° C. Soc., établi une déclaration non financière distincte qui peut être consultée via les liens internet suivants :

- CFE : [www.cfe.be](http://www.cfe.be) (consultable à partir du 30 mars 2018)
- SIPEF : [www.sipef.com](http://www.sipef.com) (consultable à partir du 27 avril 2018)

En conséquence, la présente Déclaration contient les informations non financières disponibles d'Ackermans & van Haaren elle-même et des filiales entièrement consolidées suivantes :

- Agidens International SA
- Anima Care SA
- Banque J.Van Breda & C° SA
- Extenza Group SA
- Leasinvest Real Estate SCA
- Rent-A-Port SA

Les éléments qui pourraient manqués concernant l'information non financière (y compris en ce qui concerne l'HPA) seront collectés au cours de l'année 2018 et incorporés dans la Déclaration de l'exercice 2018.

A l'intérieur du groupe Ackermans & van Haaren, Delen Private Bank satisfait également aux critères légaux. Sa déclaration non financière fera partie du rapport annuel consultable à partir du juin 2018 sur [www.delen.be](http://www.delen.be).

## 2. Référentiel reconnu internationalement

La présente Déclaration est inspirée de certaines parties des **GRI Sustainability Reporting Standards 2016** tels qu'établis par le Global Sustainability Standards Board ([www.globalreporting.org/standards](http://www.globalreporting.org/standards)), mais n'a pas été rédigé selon les directives de ce modèle. Il restait trop peu de temps, après la publication de la loi du 3 septembre 2017, pour rédiger cette Déclaration entièrement selon le modèle précité (ou un autre référentiel reconnu internationalement). L'intention est, bien entendu, de réaliser chaque année des progrès substantiels dans ce domaine.

D'autre part, certaines sociétés appliquent des référentiels propres à leur secteur, auxquels il sera fait référence dans les descriptions séparées.

### 3. Ackermans & van Haaren

#### 1. Activité

Ackermans & van Haaren investit dans des entreprises qui offrent un potentiel de croissance durable et international. L'accent est mis sur des entreprises qui proposent des solutions aux défis sociétaux sur le long terme, comme l'accroissement de la population, le vieillissement, la constitution et la protection du patrimoine, le réchauffement climatique et la transition énergétique.

Le lien entre les activités de ces entreprises et les défis sociétaux peut être illustré comme suit :

- DEME maintient les ports et les rivières navigables et facilite ainsi un commerce mondial croissant soutenu par l'accroissement de la population.
- Par la construction et l'entretien de parcs éoliens en mer, DEME contribue à la transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables.
- Avec la production de 331.000 tonnes d'huile de palme entièrement certifiée RSPO, SIPEF contribue à l'alimentation d'une population croissante en Asie du sud-est.
- La Banque J.Van Breda & C° et Delen Private Bank accompagnent leurs clients dans la constitution et la protection de leur patrimoine privé. Cela permet aux clients à la fois d'entreprendre et de se constituer une réserve financière pour la période toujours plus longue d'inactivité professionnelle après le départ à la pension.
- Anima Care et HPA assurent, respectivement en Belgique et en France, l'accueil et la prise en charge d'un total de 4.600 personnes âgées dépendantes et contribuent ainsi à subvenir aux besoins d'une population vieillissante.
- CFE, Extemsa et Leasinvest Real Estate contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique par le développement et la construction de bâtiments à haut rendement énergétique.

Dans le cadre des nouveaux investissements, Ackermans & van Haaren exécute traditionnellement une 'due diligence' ou un contrôle préalable visant à s'assurer que la société cible a respecté la législation et la réglementation, notamment en ce qui concerne l'environnement, les questions relatives au personnel et la corruption.

En tant que 'active owner', Ackermans & van Haaren est représentée dans les conseils d'administration et les comités consultatifs de ses participations et veille notamment à ce que les participations mènent une politique de croissance durable qui prend en compte les exigences légales et les évolutions sociétales en ce qui concerne l'environnement, les questions sociales et de personnel, les droits de l'homme et la lutte contre la corruption.

#### 2. Documents de politique

Les thèmes des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption sont traités dans le nouveau Code d'intégrité adopté par le conseil d'administration le 19 mars 2018 (<http://fr.avh.be/ackermans-van-haaren.aspx>). Ce Code d'intégrité s'appuie sur les valeurs qui sous-tendent l'histoire de l'entreprise familiale Ackermans et van Haaren et est également inspiré des dix principes clés du 'UN Global Compact'.

Les relations avec le personnel au sein d'Ackermans & van Haaren sont régies par les documents de politique suivants : le Règlement de travail (pour les employés) du 1er janvier 2014, les Directives internes à l'entreprise du 1er janvier 2015 et la Charte de Corporate Governance du 24 février 2017.

#### 3. Objectifs de politique

Ackermans & van Haaren souhaite réaliser, d'ici fin 2020, les objectifs suivants, à la fois au niveau d'AvH et au niveau des participations entièrement consolidées mentionnées ci-dessus sur lesquelles elle exerce le contrôle exclusif :

##### (i) Gouvernance d'entreprise

- Comités consultatifs : mise en place d'au minimum un comité d'audit et un comité des rémunérations au sein de chaque participation.

##### (ii) Empreinte écologique

- Réalisation d'une étude en vue de mesurer l'empreinte écologique de chaque participation.
- Elaboration de mesures visant à réduire structurellement l'empreinte mesurée.

##### (iii) Droits de l'homme

- Mise en œuvre d'une analyse des risques sur le respect des droits de l'homme par chaque participation.
- Elaboration de mesures visant à promouvoir le respect des droits de l'homme.

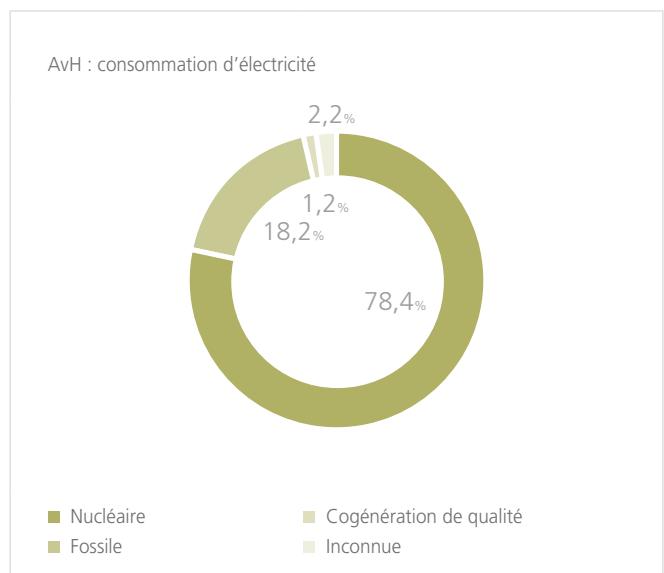
#### 4. Environnement

Ackermans & van Haaren compte 29 collaborateurs qui fournissent presque exclusivement des services intellectuels. L'impact de leurs activités sur l'environnement résulte principalement (i) des déplacements entre le domicile et le lieu de travail, (ii) des autres déplacements professionnels et (iii) des coûts liés aux bureaux (énergie).

En 2017, Ackermans & van Haaren a supporté à cet égard les charges suivantes (TVA comprise dans chaque cas) :

Électricité (197.030 kWh)	€ 26.890
Gaz naturel (495.926 kWh)	€ 14.176
Eau (811 m <sup>3</sup> )	€ 3.775
Déplacements à l'étranger (avion et train)	€ 103.331
Essence (23.756 litres)	€ 31.212
Diesel (33.951 litres)	€ 39.716

La consommation d'électricité a diminué de 17% depuis 2014. L'origine de l'électricité consommée est la suivante :

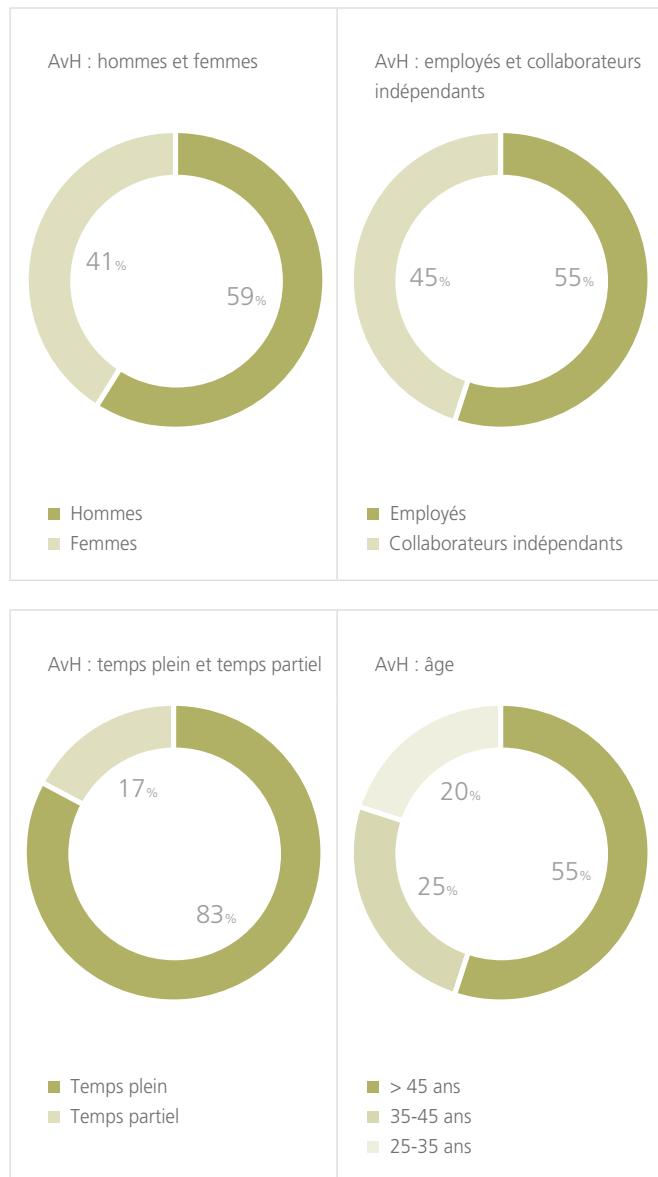


Bien que n'ayant pas encore calculé formellement son empreinte écologique, Ackermans & van Haaren s'efforce de diverses manières d'atténuer son impact sur l'environnement : (i) en 2017, il a été décidé de n'acheter des véhicules d'entreprise équipés de moteurs diesel que si ils sont conformes aux normes Euro les plus strictes ; (ii) les réunions qui nécessitent des déplacements sont, dans la mesure du possible, remplacées par des conférences téléphoniques ou des réunions Skype ; (iii) les documents numériques remplacent de plus en plus les documents imprimés. Les réunions bimensuelles du comité exécutif se tiennent 'sans papier' depuis le 6 décembre 2017.

## 5. Questions relatives au personnel

Ackermans & van Haaren attache une grande importance à la diversité du personnel et au bien-être au travail.

Ackermans & van Haaren compte 29 collaborateurs :



En 2017, Ackermans & van Haaren a engagé deux nouveaux collaborateurs, un homme et une femme. Une collaboratrice est partie travailler dans une des participations.

En 2017, le personnel a participé à différents séminaires et séances d'information (internes et externes) sur des sujets divers comme les techniques d'inter-

view, la nouvelle législation fiscale, sociale et liée au droit des sociétés et des thèmes sectoriels spécifiques.

Le personnel dispose de bureaux individuels permettant de travailler avec concentration. Une salle de fitness et des douches sont mises à disposition. Des fruits frais sont livrés deux fois par semaine et un déjeuner sain est offert deux fois par mois. Aucun des collaborateurs d'Ackermans & van Haaren n'a été en maladie de longue durée en 2017. Le 2 février 2018, l'inspection sociale a effectué un contrôle de routine qui n'a révélé aucune infraction notable.

L'un des plus grands défis pour Ackermans & van Haaren est, non pas le recrutement de collaborateurs de talent, mais bien le problème de mobilité. Il devient de plus en plus difficile de rejoindre Anvers sans encombre à tout moment de la journée. Dans ce contexte, des formules d'horaires flexibles et/ou de travail à domicile sont à l'étude.

## 6. Questions sociales

Pour ce volet de la Déclaration, nous renvoyons au chapitre 'Responsabilité sociétale des entreprises' à la page 54 du rapport annuel.

En 2017, Ackermans & van Haaren a consacré, dans le cadre de sa politique de mécénat, environ 250.000 euros à des projets scientifiques et socioculturels très divers. A travers sa politique de mécénat, AvH s'efforce de contribuer à une société plus digne.

## 7. Droits de l'homme

Ackermans & van Haaren souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs et de ses participations un même engagement.

Elle entend également s'assurer que ses fournisseurs sont en règle sur le plan des droits de l'homme.

## 8. Lutte contre la corruption

L'éthique d'entreprise est l'une des valeurs fondamentales d'Ackermans & van Haaren. Les règles élémentaires à cet égard sont reprises dans le Code d'intégrité (<http://fr.avh.be/ackermans-van-haaren.aspx>). Afin d'éviter toute forme de corruption au niveau d'Ackermans & van Haaren, il est fait en sorte, en ce qui concerne les paiements sortants, que la personne qui exécute le paiement ne soit pas la même que la personne qui a décidé du paiement. L'application de cette règle est vérifiée par le group controller dans le cadre de l'audit interne annuel. Aucune infraction n'a été signalée à cet égard en 2017.

## 4. Agidens

### 1. Activité

Le groupe Agidens fournit des conseils et des services d'automatisation et de maintenance pour cinq marchés cibles : Life Sciences, Tank Terminals, Food & Beverage, Infrastructure et Chimie, au départ de la Belgique, des Pays-Bas, de la France et de la Suisse.

Le groupe Agidens se compose de quatre sociétés. Agidens International SA est une société holding qui regroupe également les services centraux (Finance, IT, Secrétariat, Legal, HR, Achats, Quality) pour l'ensemble du groupe Agidens. Les activités opérationnelles du groupe Agidens sont intégrées dans trois filiales : Agidens Life Sciences SA, Agidens Process Automation SA et Agidens Infra Automation SA. Il est primordial que ces activités soient menées conformément

aux normes éthiques les plus élevées.

Le 'Business Code of Conduct' d'Agidens fixe des directives claires quant à l'application de ces normes. De cette manière, Agidens est en mesure non seulement de garantir son intégrité et de mener ses affaires d'une façon éthique, mais aussi de mettre en avant l'éthique commerciale dans la relation avec les clients et les fournisseurs, de traiter tous les travailleurs avec respect et d'assumer résolument ses responsabilités dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

## 2. Documents de politique

Les thèmes de l'environnement, des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption sont traités de manière spécifique dans le Business Code of Conduct du 25 février 2016, le Supplier Code of Conduct et la Déclaration de la direction sur la sécurité, l'environnement et le bien-être.

Les relations avec le personnel au sein du groupe Agidens sont régies par les documents de politique suivants : le Règlement de travail (pour employés) du 1er juillet 2016, le chapitre Bien-être du Livret d'entreprise d'Agidens de novembre 2016, la Déclaration de la direction sur la sécurité, l'environnement et le bien-être.

## 3. Objectifs de politique

La direction d'Agidens fixe chaque année des objectifs 'RPQHS' visant à accroître l'efficacité du système de gestion de la qualité et à assurer le lien avec les initiatives stratégiques et le contexte commercial actuel, où R signifie 'Result', PQH 'Process, Quality and Human Resources' et S<sup>2</sup> 'Safety & Sustainability'.

Pour 2018 sont repris des objectifs visant à ramener le taux d'attrition naturelle sous les 8% et, dans le domaine 'Safety & Sustainability', d'atteindre au moins le niveau 5 sur l'Echelle de performance CO<sub>2</sub> et un taux de fréquence de 9 au maximum, mais aussi d'organiser au moins un événement par trimestre pour promouvoir et soutenir la durabilité.

Agidens dispose également d'une certification SMETA (SEDEX Members Ethical Trade Audit). SMETA est une norme qui garantit un comportement éthique. Agidens a reçu le certificat (valable trois ans) le 16 juin 2014 au terme d'un audit détaillé. En décembre 2017, un nouvel audit SMETA a été mené, portant sur les normes de travail, la santé et la sécurité, l'environnement et l'éthique commerciale. Il est attendu que le certificat soit prolongé.

Agidens s'attachera à suivre les recommandations contenues dans le rapport d'audit et entend réaliser les objectifs à cet égard d'ici le prochain audit en 2021.

### (i) Environnement/Energie - Empreinte écologique

- Obtention de la certification sur l'Echelle de performance CO<sub>2</sub> sur la base de l'empreinte carbone.
- Elaboration d'objectifs et de mesures de réduction des émissions afin de réduire structurellement l'empreinte mesurée.

### (ii) Droits de l'homme

- Identifier les parties prenantes et mettre en avant les questions importantes en matière de droits de l'homme.
- Estimer et mesurer l'impact direct, indirect et potentiel sur les parties prenantes.

### (iii) Lutte contre la corruption

- Instaurer un système transparent de 'lanceur d'alerte' pour signaler les comportements indésirables, en mettant l'accent sur les cas de fraude (corruption).

- Former le personnel dont la fonction comporte un plus grand risque de fraude (corruption) comme la vente, les achats, les services logistiques.

## 4. Environnement

Agidens promeut la responsabilité sociétale dans toutes ses activités sur le plan de la politique environnementale.

Dans ce cadre, Agidens met l'accent sur :

- la prise en compte de l'impact environnemental dans les décisions en matière d'investissements et d'achats ;
- la limitation de l'impact écologique des déplacements du personnel ;
- la réduction et le tri des déchets ;
- la limitation de la consommation d'énergie dans les bâtiments de l'entreprise ;
- la limitation de l'impact environnemental dans les activités chez le client ;
- les conseils environnementaux proactifs au client en ce qui concerne ses activités.

La législation environnementale en vigueur est prise ici comme point de départ. A ce jour, aucune infraction à la législation environnementale en vigueur n'a été constatée.

En 2016, Agidens a enregistré à cet égard les consommations suivantes :

- électricité : 1.507.630 kWh
- gaz naturel : 101.325 kWh
- eau : 2.081 m<sup>3</sup>

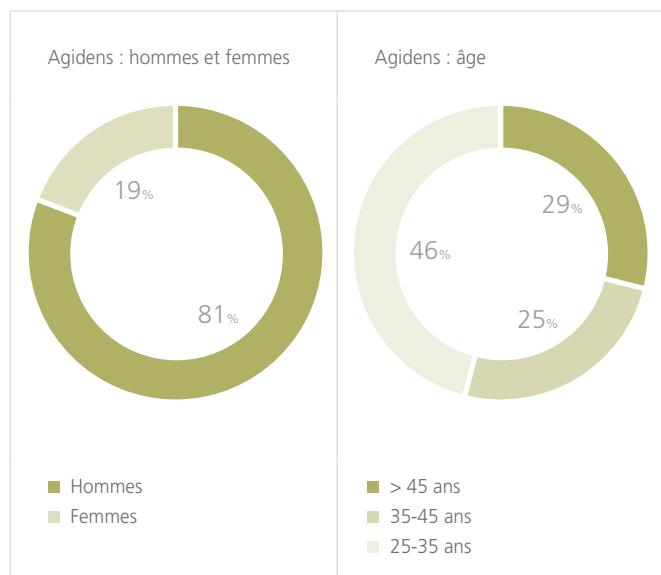
Les chiffres pour 2017 feront partie de la certification sur l'Echelle de performance CO<sub>2</sub>.

Agidens encourage par ailleurs la mobilité durable : utilisation du vélo pour se rendre au travail (bike-to-work), transports en commun, flotte de véhicules plus écologiques et covoiturage.

## 5. Questions relatives au personnel

Agidens attache une grande importance à la diversité du personnel et au bien-être au travail. La sécurité et la santé de chaque membre du personnel sont vitales pour la réussite de la politique d'Agidens.

Au 30 septembre 2017, le groupe Agidens compte au total 475 collaborateurs :



Agidens dispose :

- d'un Service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPPT) chargé de contrôler tous les aspects en lien avec la sécurité, la santé, l'hygiène, l'ergonomie et le bien-être psychique et social de tous les membres du personnel et de les améliorer ;
- d'un Service externe pour la prévention et la protection au travail qui assure entre autres les contrôles médicaux périodiques et la vaccination annuelle contre la grippe et qui conseille le SIPPT pour diverses questions médicales ;
- un Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) qui a pour mission de contribuer activement – et de définir et proposer tous les moyens à cet effet – à ce que tout soit entrepris pour promouvoir le bien-être au travail des membres du personnel ;
- des points de contact 'stress' où les membres du personnel qui subissent, de façon temporaire ou prolongée, un stress négatif au travail peuvent en faire part à une personne de confiance ;
- des personnes de confiance pour le harcèlement au travail.

L'un des grands défis, depuis le début des travaux à la liaison Oosterweel, est le problème de la mobilité. Il devient de plus en plus difficile d'atteindre Zwijndrecht sans encombre. C'est pourquoi l'entreprise a opté pour un bureau satellite à Brasschaat (ouverture en mars 2018) afin de répondre aux besoins des collaborateurs qui habitent dans le nord d'Anvers. Elle encourage aussi les horaires flottants et le travail à domicile.

A partir d'avril 2018, un outil sera également mis en place au sein d'Agidens, permettant d'aborder une série de questions de manière interactive dans l'organisation (via l'app Intuo). Le but de cette app est de créer un baromètre au niveau de l'équipe afin de déceler à temps les besoins au sein d'une équipe. Le but ultime est d'identifier de façon plus proactive les problèmes au sein de l'organisation.

## 6. Questions sociales

Agidens s'efforce d'établir un dialogue ouvert, constructif avec les autorités locales, les partenaires sociaux et tous les autres groupes qui sont concernés par les activités. Agidens soutient autant que possible des initiatives locales dans le domaine social, culturel et économique.

Les initiatives suivantes ont ainsi été soutenues durant l'année écoulée :

- Bednet asbl
- Welzijnsschakel Tochtgenoten asbl
- Het Ventiel asbl
- Heartsaver asbl
- Ava & Trix asbl

## 7. Droits de l'homme

Agidens souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs un même engagement.

Elle entend également s'assurer que ses fournisseurs sont en règle sur le plan des droits de l'homme.

## 8. Lutte contre la corruption

L'éthique d'entreprise est l'une des valeurs fondamentales d'Agidens. Les règles élémentaires dans ce domaine ont été reprises dans le Business Code of Conduct et dans le Supplier Code of Conduct.

Aucune infraction n'a été signalée à cet égard en 2017.

## 5. Anima Care

### 1. Activité

Anima Care se concentre sur le secteur des soins et de la santé en Belgique et vise plus particulièrement l'hébergement et les soins pour personnes âgées. Au 31 décembre 2017, Anima Care exploitait 1.728 lits en maison de repos, 77 lits en centre de convalescence et 205 résidences-services, répartis entre 20 résidences (8 en Flandre, 8 à Bruxelles et 4 en Wallonie).

Anima Care opte résolument pour la qualité et place le résident au centre de ses préoccupations. L'entreprise allie un cadre de vie agréable et un service de grande qualité. Anima Care accorde une grande attention aux mesures de la qualité, à l'amélioration constante de ses méthodes de travail et des systèmes opérationnels, de même qu'à la sélection, à l'accompagnement et au développement de ses collaborateurs, lesquels mettent en pratique, jour après jour, la conception de la qualité et les valeurs d'Anima Care.

### 2. Documents de politique

Les valeurs fondamentales d'Anima Care sont traduites dans le contrat de séjour qui est signé avec chaque résident, ainsi que dans le règlement d'ordre intérieur qui s'applique dans chaque résidence. Ces valeurs de base sont également consignées dans un projet de vie.

Chaque collaborateur est mis au courant du règlement de travail qui régit les relations avec le personnel.

### 3. Objectifs de politique

En tant que participation de AvH, Anima Care adhère pleinement à la volonté de réaliser les objectifs précités en matière de bonne gouvernance, d'empreinte écologique et de droits de l'homme pour fin 2020.

### 4. Environnement

L'impact des activités d'Anima Care sur l'environnement sont principalement la conséquence (i) de l'exploitation de ses maisons de repos et de soins et (ii) des déplacements domicile-travail et autres déplacements professionnels de son personnel. L'entreprise s'efforce de limiter autant que possible cet impact sur l'environnement.

Anima Care porte ainsi, dans ses projets de construction neuve et de rénovation de résidences existantes, une grande attention à la consommation d'énergie et à l'écologie. Les bâtiments nouvellement construits ou rénovés présentent des valeurs d'isolation élevées et certains disposent d'une installation utilisant une forme d'énergie alternative (panneaux solaires, cogénération, ...). Les nouveaux bâtiments sont également équipés d'un système de gestion des bâtiments permettant un contrôle optimal des fonctions telles que le chauffage, le refroidissement et la protection solaire. Par rapport aux bâtiments existants de taille comparable au sein du parc immobilier d'Anima Care, les nouveaux bâtiments affichent une consommation d'énergie jusque deux fois moins élevée. Pour les installations sanitaires, on utilise autant que possible l'eau de pluie. De même, pour les installations techniques des résidences, l'entreprise utilise systématiquement les technologies les plus efficaces et les moins énergivores. Dans toutes les résidences, les déchets sont soigneusement triés et enlevés par une entreprise spécialisée.

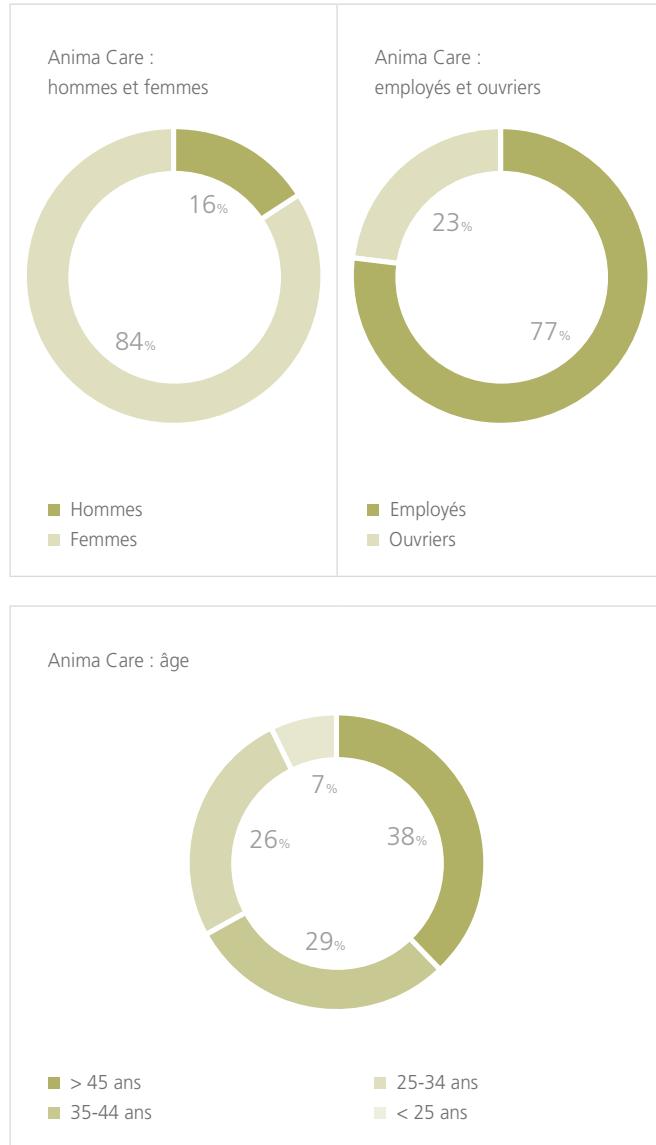
Anima Care tente par ailleurs d'atténuer son impact sur l'environnement de plusieurs autres manières : (i) les réunions qui nécessitent des déplacements sont souvent remplacées par des conférences téléphoniques, (ii) les documents ne sont plus conservés, en principe, que sous forme numérique, sauf s'il faut

garder un exemplaire original et (iii) lors de l'achat de nouvelles voitures, il est tenu compte de l'impact sur l'environnement (en optant par exemple pour des voitures à faible émission de CO<sub>2</sub>).

## 5. Questions relatives au personnel

Anima Care attache une grande importance à la diversité du personnel et au bien-être au travail.

Au 31 décembre 2017, Anima Care comptait 1.315 collaborateurs :



Le personnel soignant est coaché en permanence et suit régulièrement des recyclages. Il dispose aussi d'équipements de travail de qualité de manière à réduire autant que possible la charge physique lors de l'exécution de ses tâches.

Chez Anima Care, les indicateurs de bien-être du personnel sont suivis de près par les responsables opérationnels.

## 6. Questions sociales

Anima Care se fait un honneur de faire de ses maisons de repos et de soins un foyer agréable et confortable pour les résidents ainsi qu'un lieu de rencontre avec leur famille et leurs amis. Les maisons de repos et de soins disposent cha-

cune d'une cafétéria spacieuse qui permet aux résidents d'entretenir aisément leurs liens sociaux. Les visiteurs sont également les bienvenus. Il règne dans chaque résidence une véritable culture de maison ouverte.

Sur certains sites, Anima Care offre également des services de soins infirmiers à domicile permettant aux gens de vivre plus longtemps chez eux en autonomie. Dans sa maison de repos et de soins d'Alost, Anima Care exploite aussi un centre local de services où les habitants du quartier peuvent se rencontrer tout en ayant une série de services à disposition (comme repas chauds, coiffeur, pédicure).

## 7. Droits de l'homme

Anima Care souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs un même engagement.

Anima Care veut opérer en tant qu'entreprise responsable dans le secteur des soins, où le respect d'autrui est essentiel.

## 8. Lutte contre la corruption

L'éthique d'entreprise est l'une des valeurs fondamentales d'Anima Care. Dans toutes les décisions et paiements, le principe des 'quatre yeux' est appliqué de façon systématique. Depuis la création d'Anima Care, il n'y a eu aucun cas de corruption.

## 6. Banque J.Van Breda & C°

### 1. Activité et politique générale

#### Facilitateur de tissu économique et social

Les entrepreneurs sont le moteur de notre économie. Les professions libérales assurent soins de santé, sécurité juridique et transparence financière. Ensemble, ils jouent un rôle essentiel pour notre bien-être personnel et économique.

La Banque J.Van Breda & C° se positionne comme la banque de référence pour les entrepreneurs familiaux et les professions libérales, sur le plan privé comme professionnel, tout au long de leur vie. Elle accompagne ses clients dans la constitution planifiée, la gestion et la protection de leur patrimoine, ceci sur la base d'une approche globale dont le point de départ est l'activité professionnelle, moteur de la constitution du patrimoine privé, et dans l'optique de la constitution d'un matelas financier pour la période – toujours plus longue – d'inactivité professionnelle qui suit le départ à la pension.

#### Octroi de crédit durable

La Banque J.Van Breda & C° applique une politique prudente en matière d'octroi de crédit et met en avant un octroi de crédit sain dans l'intérêt du client, sur la base d'une évaluation critique de chaque demande de crédit, suivie d'une analyse des formes de crédit sûres et réalistes pour le client. La capacité de remboursement du client, sa compétence professionnelle et la possibilité de se constituer lui-même des avoirs jouent ici un rôle central.

La focalisation sur les clients des groupes cibles et la réglementation belge en la matière permettent d'exclure les 'situations à risques' suivantes :

- violations des droits de l'homme et des droits du travail,
- production de combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz ou de ressources pétrolières et gazières non conventionnelles, comme les sables bitumineux et le gaz de schiste,
- atteinte à la santé publique et à l'environnement, comme la contamination des eaux souterraines ou les activités industrielles dans les zones naturelles protégées.

La banque n'octroie pas de crédits à des entreprises actives dans la production d'armes ou l'énergie nucléaire. Les PME actives en Belgique dans le financement de machines de jeux à sous sont également exclues de manière explicite.

#### **Fonds d'actions et gestion de patrimoine avec des investissements responsables**

La Banque J.Van Breda & C° n'a pas de fonds de placement propres. L'entreprise sœur Delen Private Bank est spécialisée dans la gestion de patrimoine et assure aussi la composition de fonds de placement qui sont commercialisés par la Banque J.Van Breda & C°. A cet effet, elle collabore avec le gestionnaire de fonds Capfi Delen Asset Management (Cadelam), une filiale de Delen Private Bank. Dans ce cadre, l'investissement responsable est toujours mis en avant et prend en compte les principes de l'investissement responsable soutenus par les Nations Unies et les listes d'exclusion produites par des organisations qui sont une référence en matière d'investissement socialement responsable, comme les fonds étatiques norvégiens.

## 2. Documents de politique

Les relations avec le personnel de la Banque J.Van Breda & C° et ses divisions sont régies par le règlement de travail. Des codes de conduite spécifiques ont été établis par les départements Analyse crédit, Paiements et ALM (Assets & Liability Management).

## 3. Environnement

En matière d'environnement, outre les politiques susmentionnées concernant l'octroi de crédit et les fonds d'investissement, la volonté de réduire l'empreinte écologique dans les relations avec les clients et au niveau de l'entreprise est partagée par tous. Un groupe de travail 'Eco' joue ici le rôle de locomotive. Voici quelques-unes des initiatives récentes dans ce domaine :

- La banque mise sur le numérique et elle est un pionnier de la 'banque sans papier'. Le papier résiduel est trié et collecté.
- Les clients peuvent signer les documents en ligne, ce qui permet d'éviter de nombreux déplacements inutiles.
- La banque encourage le vélo pour se rendre au travail avec une indemnité vélo, des douches et des vestiaires, un parking couvert pour vélos et des vélos d'entreprise.
- La banque a l'ambition de rendre la flotte de voitures plus verte et d'encourager l'usage de véhicules électriques et hybrides. La prédominance des voitures diesel est réduite au profit de voitures à essence pour ceux qui parcourent moins de 25.000 km par an.
- Lors des constructions et rénovations d'agences, il est étudié comment réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO<sub>2</sub>.

## 4. Questions relatives au personnel

#### **Une culture d'entreprise guidée par des valeurs**

La Banque J.Van Breda & C° a la conviction que la déontologie et les valeurs éthiques du personnel sont déterminantes quant à la manière dont la banque entre en contact avec ses clients et fournisseurs. Une enquête sur la culture et les valeurs a mis en avant trois valeurs essentielles : intégrité, sens des responsabilités et enthousiasme. Cette culture d'entreprise est à la base de la réussite de la Banque J.Van Breda & C° et elle y est dès lors très attachée.

La banque rejette toute forme de discrimination basée sur les convictions, le genre, l'orientation sexuelle ou l'origine. Elle est ouverte à toute personne de talent affichant une attitude positive.

#### **Great place to work**

Les personnes heureuses dégagent une force positive, y compris dans leur travail, et en particulier dans les contacts avec le client. C'est pourquoi, en tant qu'employeur, la banque encourage les gens à travailler dans leur zone de talent et offre un cadre qui favorise le développement et l'épanouissement.

Pour le vérifier, la banque participe tous les deux ans à l'enquête interne internationale organisée par 'Great place to work' en collaboration avec la Vlerick Management School. Cette enquête constitue un miroir qui aide à corriger les points faibles dans la politique du personnel et à renforcer les points forts.

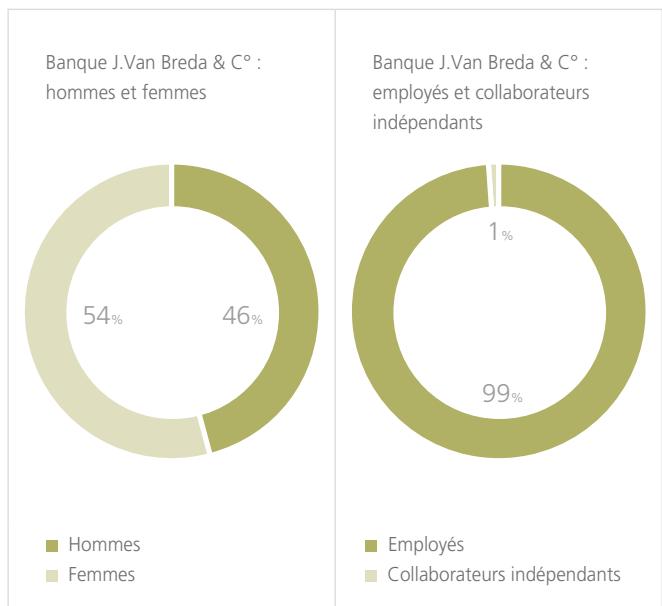
La Banque J.Van Breda & C° a été nominée en tant que 'Meilleur employeur' en 2006, 2010 et 2012. En 2018, elle a reçu la certification 'Great place to work'. A la proposition 'Dans l'ensemble, je peux dire que ceci est une très bonne organisation pour y travailler', 94% des travailleurs ont répondu positivement en 2017.

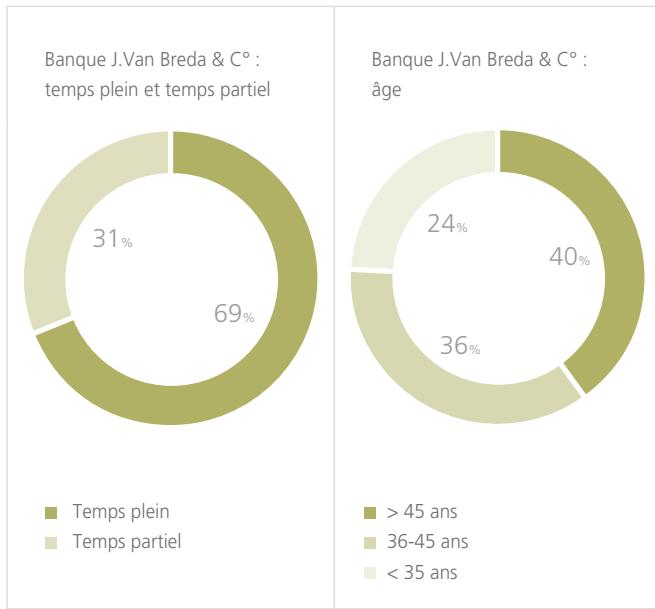
#### **Diversité des genres**

Un conseil d'administration composé dans le respect de la diversité est attentif aux différences en termes de milieu, de genre et d'aptitudes professionnelles qui sont pertinentes pour la Banque J.Van Breda & C°.

Le comité des rémunérations et des nominations évalue dès lors les candidats sur leurs mérites et applique à cet égard des critères objectifs. Sur la base du nombre actuel d'administrateurs, la banque vise une représentation du sexe sous-représenté de 2 personnes au sein du conseil d'administration (9 hommes et 2 femmes au 1/1/2018) et de 1 personne au sein du comité de direction (3 hommes et 1 femme au 1/1/2018).

Si le nombre d'administrateurs du sexe sous-représenté devait être inférieur à cet objectif, le conseil d'administration s'efforcerait d'atteindre à nouveau l'objectif dans un délai de trois ans.





### Attention pour la santé

Les gens ne sont pas faits pour être assis toute la journée dans un bureau. C'est pourquoi la banque encourage l'exercice physique et un mode de vie sain.

- Au siège, tout le monde peut accéder gratuitement à la salle de fitness de l'entreprise. Ceux qui travaillent en agence bénéficient d'une aide financière pour pratiquer un sport dans un club local.
- Des fruits sont disponibles gratuitement dans toutes les agences. Au siège, de la soupe fraîche est servie le midi (les surplus vont à l'association 'Moeders voor moeders - Mères pour mères'). Les sodas ont été exclus ; de l'eau du robinet filtrée, plate et gazeuse, est disponible.
- Un groupe interne ('Happy team') prend, en 'cocréation', diverses initiatives et organise notamment des balades, des joggings, des randonnées à vélo, des initiations au yoga et des conférences sur l'importance du repos et du sommeil.
- Des efforts sont fournis pour éviter le stress et le burn-out. La banque veille à un bon équilibre entre travail et vie privée. Diverses formes de travail à domicile et de télétravail sont possibles. Les horaires flottants et les formules de travail à temps partiel, les congés sans solde et les congés sabbatiques sont envisageables.

### 5. Questions sociales

#### Bon voisinage, monument classé

En 2006, le siège de la Banque J.Van Breda & C° a emménagé dans l'ancienne gare de marchandises d'Anvers-sud, sur le Ledeganckkaai le long de l'Escaut. Ce site était autrefois la plaque tournante du port d'Anvers, mais a été abandonné par les chemins de fer belges en 1998. Le bâtiment, avec sa salle des guichets monumentale, a été classé comme monument en 1996 mais s'est malgré tout délabré.

Grâce à sa nouvelle destination, ce patrimoine maritime historique a été sauvé pour les générations futures. Avec le soutien de la Région flamande, de la ville et de la province d'Anvers, tous les éléments historiques ont été restaurés dans leur état d'origine. Depuis, la banque y a reçu des milliers de clients et de personnes intéressées. Les guides de la ville peuvent accéder librement à l'ancienne salle des guichets et au jardin. La banque participe régulièrement à la Journée des Monuments ou à la Journée de l'Architecture. Cela offre la possibilité de faire quelque chose pour la communauté qui a aidé la banque à réaliser ce projet.

#### Initiation financière

Pour pouvoir faire les bons choix, les clients doivent avoir une vue claire des possibilités qui se présentent à eux. Mais tous ne possèdent pas les connaissances financières de base nécessaires, même s'ils disposent d'un diplôme universitaire. C'est pourquoi des exposés visant à initier, entre autres, les médecins et pharmaciens en formation au monde financier sont régulièrement organisés.

#### Aide structurelle à deux bonnes œuvres en tant que mécène

La banque côtoie chaque jour des entrepreneurs et titulaires de professions libérales qui connaissent le succès, mais elle n'ignore pas que cette réussite est loin d'être une évidence. C'est pourquoi elle soutient deux initiatives auxquelles les clients sont très attachés. Ces organisations sont assez peu connues du grand public et ont parfois du mal à collecter des fonds :

- 'Entrepreneurs sans Frontières' est une organisation qui, par le reboisement, lutte contre l'avancée du désert et améliore le bien-être dans la ceinture du Sahel. La banque est sponsor structurel depuis 2015.
- 'Médecins sans Vacances' soutient chaque année quelque 400 médecins et infirmiers(ères) qui, pendant deux à trois semaines de leurs vacances, vont traiter des patients dans des hôpitaux africains et former des prestataires de soins locaux. La banque sponsorise MSV depuis 2009.

Au-delà de ce sponsoring structurel, la banque soutient des initiatives spontanées dans lesquelles s'engagent des membres du personnel (p.ex. 'Warm Noord', 'Kom op tegen kanker').

### 6. Droits de l'homme

La Banque J.Van Breda & C° souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs et de ses divisions un même engagement.

### 7. Lutte contre la corruption

L'éthique d'entreprise est l'une des valeurs fondamentales de la Banque J.Van Breda & C°. L'importance accordée par la banque à la prévention des conflits d'intérêts est décrite dans les codes déontologiques pour les membres du personnel, du comité de direction et du conseil d'administration.

Outre ce qui figure dans le règlement de travail, il existe des codes de conduite spécifiques pour la prévention des conflits d'intérêts pour les départements Analyse crédit, Paiements et ALM (Assets & Liability Management). La politique d'intégrité vise en priorité les domaines suivants : prévention du blanchiment de capitaux, prévention des mécanismes particuliers en matière fiscale, opérations en instruments financiers, délits d'initiés, manipulation des cours, protection de la vie privée, devoir de discrétion, codes de déontologie, etc.

Pour assurer la qualité du service tout en évitant la corruption, la banque applique couramment une série de mesures de contrôle interne. La séparation fonctionnelle des pouvoirs, notamment entre les ordres de paiement et les paiements, en est un exemple. Le principe des 'quatre yeux' est lui aussi intégré autant que possible dans les processus automatiques.

Chaque année, une déclaration des personnes ayant des responsabilités en matière d'achats est établie. L'application de cette règle est vérifiée dans le cadre de l'audit interne annuel. Aucune infraction n'a été signalée à cet égard en 2017.

L'application des mesures de contrôle est soutenue par une structure de contrôle basée sur la collaboration entre trois lignes de défense (3LoD - 'Three lines of defense').

1. La responsabilité de la gestion des risques (dont le risque de corruption) est clairement attribuée en premier lieu aux départements opérationnels.

2. La deuxième ligne (risk management et compliance) émet des avis et surveille la mise en œuvre de cette responsabilité.
3. Une troisième ligne indépendante (audit interne) examine objectivement s'il y a encore des possibilités d'amélioration des processus.

## 7. Extensa Group

### 1. Activité

Extensa est un promoteur immobilier actif principalement en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg et centré sur les projets d'extension urbaine, comme Tour & Taxis à Bruxelles et Cloche d'Or à Luxembourg. Ses projets sont donc souvent 'mixtes', offrant un mélange équilibré entre logement, travail et divertissement. Extensa met l'accent sur la croissance durable et a pour ambition d'être un modèle sur les questions environnementales, sociales et liées au personnel.

### 2. Environnement

Consciente de l'impact que ses projets peuvent avoir sur l'environnement, Extensa est extrêmement attentive à la nécessité de gérer les ressources naturelles de manière responsable et de rechercher constamment un équilibre entre les besoins de l'homme et la résilience de la nature.

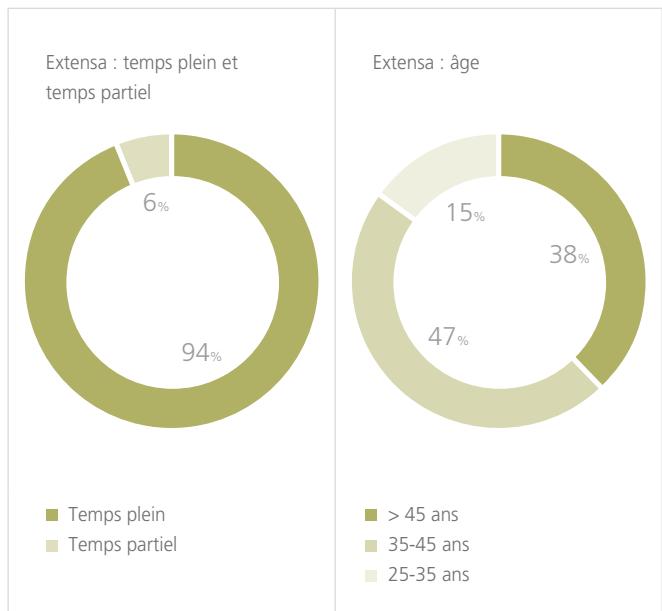
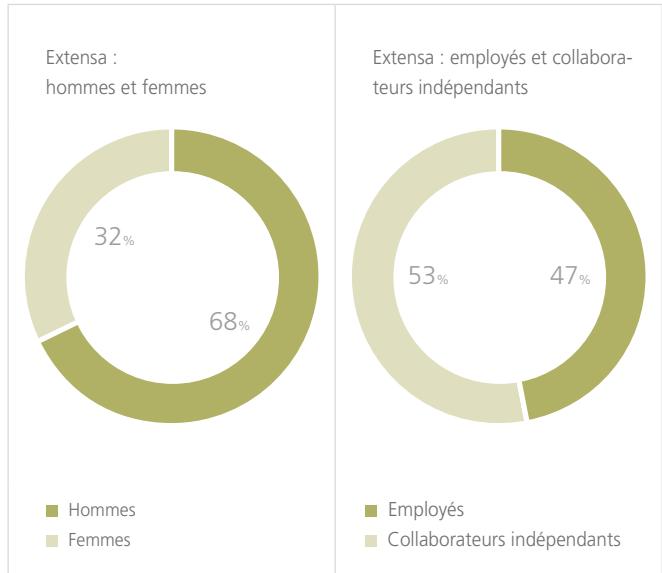
Cet engagement se traduit entre autres par le développement de projets économiques en énergie en ayant recours aux technologies les plus modernes, par une préférence pour les matériaux fabriqués localement, acheminés et évacués autant que possible par les voies navigables, et par un investissement dans la production locale d'énergie renouvelable (géothermie, énergie éolienne, énergie solaire).

Sur les anciens terrains ferroviaires de Tour & Taxis à Bruxelles, Extensa a aménagé un nouveau parc évolutif de 9 ha, dont une partie fait office de bassin d'orage. Extensa soutient également les initiatives de tiers. Le collectif Parkfarm organise des activités pour les riverains, comme l'élevage de poules, la cuisson du pain et la culture de fruits et légumes. Les ruches de BeeOdiversity et les prés de fleurs sauvages aménagés par Extensa contribuent à la restauration de la biodiversité en centre-ville. Dans les caves de l'Entrepôt public, Permafungi cultive des pleurotes dans du marc de café collecté quotidiennement dans les cafés environnants avec un vélo-cargo, ainsi que des chicons par hydroculture.

En tant que gestionnaire du site Tour & Taxis, Extensa collabore activement à la politique de mobilité de plus de cinquante entreprises. Elle prend de nombreuses initiatives pour faire adopter une plus grande variété de modes de transport (navette vers les transports en commun, facilités pour les cyclistes, politique de stationnement, covoiturage, travail à domicile).

### 3. Questions relatives au personnel

La conception et la mise en œuvre des projets demandent de la créativité et de l'originalité. Extensa est convaincue que la diversité de son personnel (âge, sexe, langue, culture, milieu) favorise ces ambitions. Extensa compte actuellement 34 collaborateurs :



En 2017, Extensa a engagé 10 nouveaux collaborateurs : 7 femmes et 3 hommes.

Extensa veille aussi au bien-être de ses collaborateurs. Quelques fois par semaine, des fruits frais sont livrés. Les collaborateurs peuvent aussi participer gratuitement à des événements culturels sur le site de Tour & Taxis. En 2017, aucun collaborateur n'a été en maladie de longue durée par suite d'une surcharge de travail. Un des défis pour Extensa est de permettre aux collaborateurs de rejoindre les bureaux par des moyens écologiques, comme les transports en commun et le vélo.

Les relations avec le personnel sont régies par le Règlement de travail (pour employés) et les Directives internes à l'entreprise. Ces deux documents sont actuellement en cours de révision.

## 4. Questions sociales

Forte d'une longue expérience dans le développement de quartiers, Extensa sait qu'un grand projet immobilier ne peut réussir que s'il est pertinent socialement et s'il s'intègre dans le tissu urbain élargi.

Extensa soutient diverses organisations à finalité sociale, de façon ponctuelle ou permanente, généralement en mettant des locaux à disposition. Citons par exemple L'Ecole du Cirque de Bruxelles, Human Rights Watch, Special Olympics Belgium, l'asbl Joséphine et l'asbl Talented Youth Network. Extensa organise des collectes de sang avec la Croix-Rouge et a choisi délibérément l'entreprise de nettoyage Manus asbl, qui aide les travailleurs à passer de l'économie sociale à un emploi en dehors de l'économie sociale.

Extensa est l'une des forces motrices de Bright Future, qui permet à des dirigeants d'entreprise de coacher des étudiants issus d'un milieu défavorisé. Kris Verhellen a fondé Bright Future en 2006. La plateforme Be.Face en assure la gestion. Cette initiative est soutenue par quelques grandes entreprises belges, dont AvH.

## 5. Droits de l'homme

Extensa souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs un même engagement. Elle entend également s'assurer que ses fournisseurs sont en règle sur ce plan. Elle reprendra ce point dans ses objectifs stratégiques pour les années à venir. Dans le choix d'un fournisseur ou d'un prestataire de services, que ce soit pour des petites fournitures ou pour des projets, elle entend exécuter une 'due diligence' dans le but de vérifier, entre autres, le respect des droits de l'homme.

## 6. Lutte contre la corruption

L'éthique d'entreprise est l'une des valeurs fondamentales d'Extensa. L'entreprise adhère au Code d'intégrité d'AvH<sup>(1)</sup>. Afin d'éviter toute forme de corruption, il est toujours fait en sorte que la personne qui exécute un paiement sortant ne soit pas la même que la personne qui a décidé du paiement. Chaque paiement requiert en outre la collaboration du chef comptable et d'un responsable auquel un mandat financier a été accordé pour l'exécution du paiement.

<sup>(1)</sup> Dans la mesure où il concerne l'activité et l'objet d'Extensa.

## 8. Leasinvest Real Estate

### 1. Activité

Leasinvest Real Estate (LRE) est une société immobilière réglementée publique qui se concentre sur le retail et les immeubles de bureaux au Grand-Duché de Luxembourg, en Belgique et en Autriche.

### 2. Environnement

Leasinvest Real Estate a conscience qu'elle peut réduire son empreinte écologique en optant pour plus de durabilité et pour une gestion plus raisonnée de l'énergie, de l'eau, de l'électricité et des déchets.

L'entreprise s'efforce en permanence d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments en portefeuille en mettant en avant l'aspect durabilité lors des rénovations en profondeur. De cette manière, elle répond aussi à la demande des locataires (potentiels) désireux de disposer de bâtiments durables.

Dans le monde de l'immobilier, la certification BREEAM est le critère le plus souvent utilisé pour déterminer le degré d'efficacité environnementale d'un bâtiment.

#### Belgique

- Immeuble de bureaux The Crescent à Anderlecht : le score BREEAM In-Use a été amélioré, passant de 'Very Good' à 'Excellent' (2015). En 2018, des panneaux solaires seront également installés sur le toit.
- Immeuble de bureaux Motstraat à Malines : exécution BREEAM In-Use (2013), score 'Good'.
- Un plan a été mis en œuvre pour installer en 2018, sur les parkings de Motstraat à Malines et The Crescent à Anderlecht, des bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Redéveloppement de l'immeuble de bureaux Treesquare : l'objectif est un BREEAM 'Excellent' (2018)
- Redéveloppement de l'immeuble de bureaux Montoyer 63 : l'objectif est un BREEAM 'Excellent' (2018). Entre-temps, un BREEAM intermédiaire 'design stage' a été obtenu avec un score 'Excellent' (2017).
- Sur le bâtiment Entrepôt Royal à Tour & Taxis, une installation de panneaux solaires est active.

#### Luxembourg

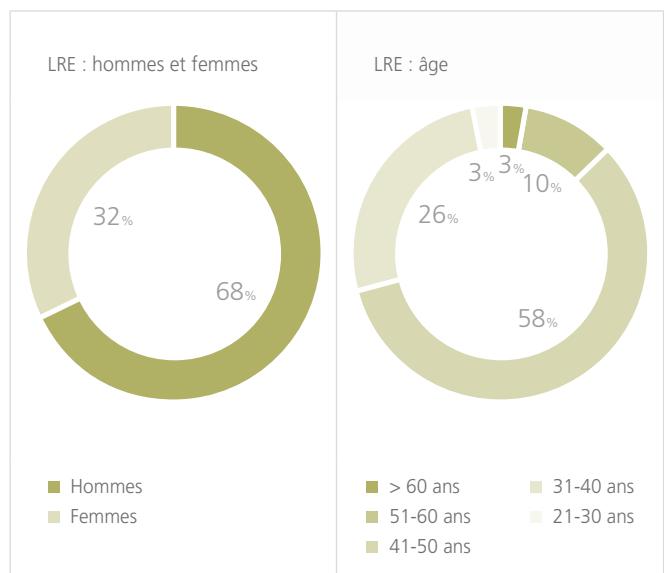
- Immeuble de bureaux Monnet : Le score 'BREEAM Refurbishment Excellent' est attendu sur la base du dossier introduit en février 2016.

#### Autriche

- Le toit du centre commercial Frun® à Asten, acquis en 2016, a été équipé de panneaux solaires dans le but d'optimiser la durabilité du centre. Plus de 0,500 GWh d'électricité verte sont ainsi produits chaque année sur le site, entraînant une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 400 tonnes. Des bornes de recharge pour véhicules électriques seront également placées sur le parking en 2018.
- Juste avant la reprise du bâtiment Hornbach Stadlau en octobre 2017, toute la structure de toit a été rénovée, ce qui a permis de réduire considérablement l'empreinte écologique de ce bâtiment.

## 3. Questions relatives au personnel

Leasinvest Real Estate attache une grande importance à la diversité du personnel et au bien-être au travail. L'effectif du groupe LRE (y compris le payroll de LREM, le gestionnaire statutaire qui, en réalité, sort du périmètre de consolidation de LRE) compte au total 31 personnes au 31 décembre 2017.



L'âge moyen des travailleurs est de 46 ans.

Au cours de l'année 2017, 5 personnes ont quitté le groupe LRE : 3 hommes et 2 femmes. D'un autre côté, 5 nouveaux collaborateurs ont été engagés, de manière fortuite tous des hommes. Depuis le 1er mars 2018, une femme a été engagée.

L'entreprise accordant une grande importance aux formations et à l'apprentissage tout au long de la vie, les collaborateurs participent régulièrement à des formations et à des cours variés. Ceux-ci sont souvent liés à l'immobilier, mais ils peuvent aussi porter sur des questions de fiscalité, de comptabilité ou de gestion du personnel.

Des réunions sont organisées sur une base trimestrielle pour l'ensemble du personnel, y compris les personnes qui travaillent pour LRE à l'étranger. Ceci est souvent organisé hors de l'entreprise afin que les membres du personnel apprennent aussi à mieux se connaître en dehors de l'environnement de travail.

#### 4. Questions sociales

Leasinvest Real Estate prend également diverses initiatives en matière de responsabilité sociale. LRE a ainsi conclu un partenariat de sponsoring à long terme avec la Stichting Conservatorium Antwerpen, le musée de sculpture en plein air Middelheim/Middelheim Promotors asbl et le Musée Royal des Beaux-Arts d'Anvers. Chaque année, de nouvelles opportunités sont évaluées et de nouvelles initiatives sont lancées. En 2017, ce fut 'Les Echos du Quartier'.

#### 5. Droits de l'homme

Leasinvest Real Estate souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs, en Belgique comme à l'étranger, un même engagement.

#### 6. Lutte contre la corruption

Leasinvest Real Estate prend les mesures nécessaires pour éviter tout acte de corruption de la part de collaborateurs du groupe. Bien que LRE soit une petite organisation, le principe des 'quatre yeux' est appliqué au maximum, même s'il en résulte parfois une perte d'efficacité. En outre, LRE est aussi tenue légalement de désigner un compliance officer. L'une de ses responsabilités est de s'assurer que la législation en vigueur est effectivement respectée par les personnes et organisations concernées.

Un deuxième contrôle est effectué par l'auditeur interne, que LRE est tenue légalement de désigner en vertu de son statut de SIR. Vu la taille limitée de l'organisation de LRE, il a été fait appel à un auditeur interne 'externe', à savoir BDO Réviseurs d'entreprises. En accord avec le comité d'audit de LRE et le CFO, un plan triennal est élaboré et mis en œuvre afin que tous les processus opérationnels critiques soient soumis en temps voulu, sur une base tournante, à un audit interne 'externe'. L'auditeur interne 'externe' rend compte de ses conclusions directement au comité d'audit afin de garantir un reporting indépendant et de qualité. En 2017, aucune infraction n'a été rapportée par les différentes instances.

### 9. Rent-A-Port

#### 1. Activité

Dans cette partie sont reprises les informations non financières des sociétés suivantes : Rent-A-Port SA, International Port Engineering & Management (IPEM) SA, Infra Asia Consultancy & Project Management SA, Consortium Antwerp Port SA, Consortium Antwerp Port Industrial Port Land SA et Rent-A-Port Green Energy SA.

Rent-A-Port développe, avec des partenaires, des projets 'greenfield' pour l'aménagement de ports et de zones industrielles connexes. Dans ce contexte, Rent-A-Port assure également la gestion des services collectifs qui s'y rattachent.

Rent-A-Port investit dans des entreprises qui offrent un potentiel de croissance durable et international.

- Rent-A-Port Green Energy se concentre sur le développement de la production et du stockage de l'énergie (verte) et contribue à la transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables.
- Les autres entreprises (appartenant au groupe Rent-A-Port) investissent dans des ports et des parcs industriels, favorisant ainsi un commerce mondial croissant soutenu par l'accroissement de la population.

Dans le cadre des nouveaux investissements et des projets, Rent-A-Port exécute traditionnellement une 'due diligence' ou un contrôle préalable visant à s'assurer que la société cible a respecté la législation et la réglementation, notamment en ce qui concerne l'environnement, les questions relatives au personnel et la corruption.

#### 2. Documents de politique

Les thèmes de l'environnement, des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption sont pris en compte dans des 'awareness programs' ainsi que dans les contrats de travail individuels des membres du personnel des participations (étrangères).

Les relations avec le personnel au sein de Rent-A-Port sont régies par le documents de politique Règlement de travail (pour employés). Il est prévu par ailleurs d'élaborer une Charte de Corporate Governance au cours de l'année 2018.

#### 3. Objectifs de politique

En tant que participation de AvH, Rent-A-Port adhère pleinement à la volonté de réaliser les objectifs précités en matière de bonne gouvernance, d'empreinte écologique et de droits de l'homme pour fin 2020.

#### 4. Environnement

Rent-A-Port compte, au 31 décembre 2017, 14 collaborateurs qui fournissent presque exclusivement des services intellectuels. L'impact de leurs activités sur l'environnement résulte principalement (i) des déplacements entre le domicile et le lieu de travail, (ii) des autres déplacements professionnels et (iii) des coûts liés aux bureaux (énergie).

En 2017, Rent-A-Port a supporté à cet égard les charges suivantes (TVA comprise dans chaque cas) :

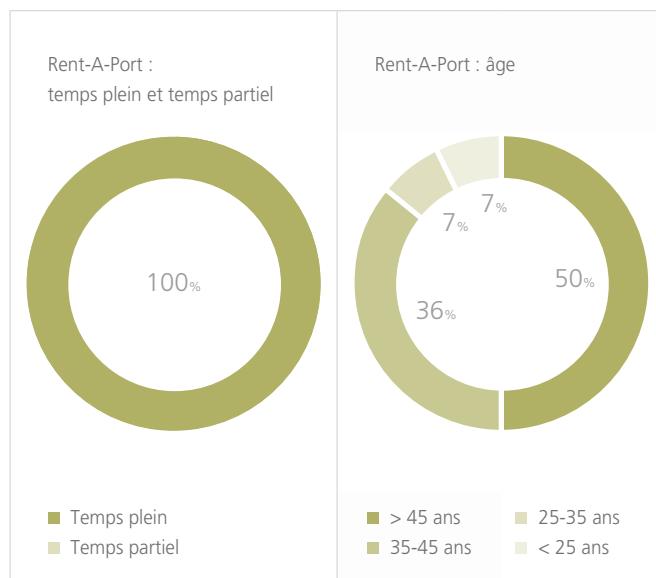
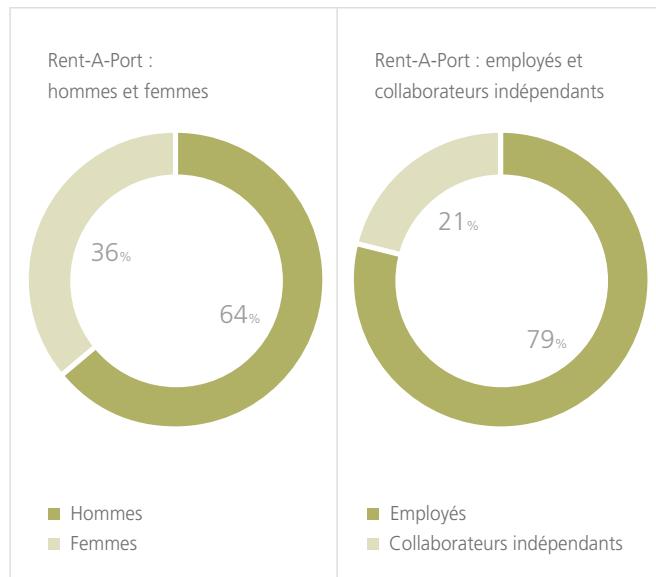
Électricité (à partir du 1/4/2017, env. 8.950 kWh)	€ 2.804
Déplacements à l'étranger (avion et train)	€ 342.363
Essence et diesel	€ 1.690

Bien que n'ayant pas encore calculé formellement son empreinte écologique, Rent-A-Port s'efforce de diverses manières d'atténuer son impact sur l'environnement : (i) les réunions qui nécessitent des déplacements sont, dans la mesure du possible, remplacées par des conférences téléphoniques ou des réunions Skype ; (ii) les documents numériques remplacent de plus en plus les documents imprimés.

## 5. Questions relatives au personnel

Rent-A-Port attache une grande importance à la diversité du personnel et au bien-être au travail.

Le 31 décembre 2017, Rent-A-Port compte 14 collaborateurs :



En 2017, le personnel a participé à différents séminaires et séances d'information sur des sujets divers comme la nouvelle législation fiscale, financière et liée au droit des sociétés.

Le personnel dispose de bureaux individuels permettant de travailler avec concentration. Une fois par semaine, des fruits frais sont livrés. Aucun des collaborateurs de Rent-A-Port n'a été en maladie de longue durée en 2017.

En 2017, l'inspection sociale a effectué un contrôle de routine qui n'a révélé aucune infraction notable.

L'un des plus grands défis pour Rent-A-Port est, non pas le recrutement de collaborateurs de talent, mais bien le problème de mobilité. Il devient de plus en plus difficile de rejoindre Anvers sans encombre à tout moment de la journée. Dans ce contexte, des formules d'horaires flexibles et/ou de travail à domicile sont à l'étude.

## 6. Questions sociales

En 2017, Rent-A-Port a consacré, dans le cadre de sa politique de mécénat, environ 12.000 euros à des projets scientifiques et socioculturels très divers (p. ex. Filharmonie van Vlaanderen, Les Plus Beaux Villages de Wallonie, Belgian-Vietnamese Alliance). A travers sa politique de mécénat, Rent-A-Port s'efforce de contribuer à une société plus digne.

Diverses initiatives sont également supportées par les participations de Rent-A-Port :

### Vietnam:

- Aide apportée à des orphelinats
- Aide apportée à des écoles
- Aide apportée à des communautés défavorisées

### Oman:

- Partenariat avec ESO – Environment Society of Oman – pour la protection des baleines
- Mazirah Bay Prevention
- Oil spill response capacity

## 7. Droits de l'homme

Rent-A-Port souscrit à la Déclaration universelle des droits de l'homme et attend de la part de ses collaborateurs et de ses participations un même engagement.

Elle entend également s'assurer que ses fournisseurs sont en règle sur le plan des droits de l'homme. Cela s'applique également aux participations étrangères.

## 8. Lutte contre la corruption

L'éthique d'entreprise est l'une des valeurs fondamentales de Rent-A-Port. Afin d'éviter toute forme de corruption au niveau de Rent-A-Port, il est fait en sorte, en ce qui concerne les paiements sortants, que la personne qui exécute le paiement ne soit pas la même que la personne qui a décidé du paiement.

Les Règlements de travail et les contrats de travail récents des participations contiennent des clauses anti-corruption spécifiques. En outre, des programmes de sensibilisation sont mis en place au niveau des participations.

# Responsabilité sociétale des entreprises

La baseline 'Partners for sustainable growth' d'Ackermans & van Haaren confirme l'ambition de l'entreprise de développer et faire croître les activités au sein du groupe d'une manière durable, dans le respect des personnes et de la société.

Ce chapitre décrit la position d'AvH et de ses principales participations en matière de durabilité et la façon dont elles l'intègrent dans le cadre de leurs activités. Les exemples cités représentent uniquement quelques-unes des mesures importantes. Pour une vue d'ensemble approfondie et davantage de détails, il convient de consulter les rapports annuels des différentes entreprises concernées. Ces documents présentent en outre des informations détaillées relatives (i) à l'environnement, (ii) aux questions sociales et de personnel, (iii) aux droits de l'homme, (iv) ainsi qu'à la lutte contre la corruption dans le chapitre 'Déclaration d'informations non financières'.

## Partners for sustainable growth

En 2016, AvH a opté pour la **baseline 'Partners for sustainable growth'**. Cette baseline vise à assurer un développement et une croissance des activités d'une manière durable, dans le respect des personnes et de la société. Cette mentalité durable est non seulement imposée par AvH à ses participations, mais est aussi fortement stimulée par les participations. Cette interaction induit une attention permanente et une sensibilisation croissante s'agissant de cette problématique.

En tant que société d'investissement, AvH tient compte des défis à relever par la société. Lorsque des **investissements** sont envisagés, l'on examine leur caractère durable : apportent-ils une amélioration pour l'homme ou l'environnement et sont-ils acceptables sur le plan éthique ? Le politique d'investissement d'AvH tient également compte des tendances à l'échelle mondiale, comme le réchauffement climatique et le vieillissement de la population.

Dès qu'AvH investit dans une entreprise, il est attendu qu'elle investisse dans l'**innovation** et dans l'expansion de ses activités, tout en garantissant le respect des personnes et de la société. AvH croit fermement à une relation à long terme avec ses participations, ce qui leur donne le temps d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie à long terme. En effet, durabilité et stratégie à court terme ne vont pas de pair. Et pour cause, l'innovation, tant au niveau technologique qu'au niveau des services et produits proposés, exige du temps et ne peut pas être mise en œuvre du jour au lendemain. L'avenir révèlera l'importance du rôle social d'AvH.

A ce titre, citons un bel exemple : l'**énergie renouvelable**, qui a pris, ces dernières années, une place toujours plus importante dans la stratégie du groupe. Un grand nombre de participations ont opéré des investissements et



DEMÉ - Le 'collecteur de nodules' Patania



DEMÉ - Construction d'un brise-lame en guise de protection contre la hausse du niveau de la mer au Bénin



DEME - Le Minerva est la première drague au monde pouvant fonctionner au GNL

des extensions en matière d'énergie renouvelable, d'économies d'énergie ou de cogénération. Par ailleurs, la majeure partie des participations intègre des initiatives respectueuses de l'environnement dans leurs activités existantes et leur fonctionnement quotidien. Exemple : l'installation photovoltaïque de 1,25 MW et le système de récupération de chaleur de 6 MW mis en service par Sagar Cements sur le site de Mattampally. En outre, Sagar a lancé la construction de sa propre centrale électrique thermique de 18 MW, dont la mise en service est attendue début 2019.

## DEME

DEME se consacre à la mise en œuvre de solutions durables pour les défis mondiaux qui nous concernent tous. Citons notamment la hausse du niveau de la mer, la pollution des sols et des eaux, la croissance de la population en hausse, la raréfaction des matières minérales et l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub>.

Un grand nombre de valeurs et d'objectifs de développement durable de DEME sont mis au diapason des 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies. En se fondant sur cette source d'inspiration, DEME s'est engagée en octobre 2016 à respecter les Objectifs de développement durable de la Charte belge.

DEME offre des **solutions durables et spécialisées dans les secteurs du dragage, de la construction hydraulique et de l'environnement à l'échelle mondiale**. DEME joue un rôle de leader dans le domaine de la création d'énergies renouvelables abordables et fiables pour tous, grâce à de nombreuses initiatives dans les secteurs de l'énergie verte et de l'énergie bleue.

Le groupe aborde la raréfaction des minéraux en analysant le potentiel de **l'exploitation durable des minéraux des fonds marins**. Global Sea Mineral Resources a réalisé en 2017 la première expédition maritime à l'aide du robot de test de haute technologie 'Patania'. Le 'Tracked Soil Testing Device' (dispositif d'étude des sols chenillé) a été testé à une profondeur de 4.500 m dans l'océan Pacifique, ce qui a permis de collecter des mesures de base et des échantillons

dans les fonds marins. Cette expédition s'est étalée sur 45 jours. L'initiative concorde parfaitement avec l'objectif de développement durable des Nations Unies visant à la sécurisation des océans et à l'examen de l'exploitation à long terme des sources marines. DEME collabore avec 'International Seabed Authority' dans le cadre d'un partenariat innovant centré sur cette thématique.

Des entreprises spécialisées dans le secteur de l'environnement mènent des **projets d'assainissement des sols** complexes, au cours desquels elles procèdent au nettoyage de zones polluées de longue date afin de les rendre à nouveau exploitables pour un usage résidentiel, récréatif ou des activités d'entreprise. D'autres projets se consacrent à l'édition d'infrastructures côtières innovantes pour faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes toujours plus fréquents et pour protéger les communautés côtières, qui ne cessent de croître partout dans le monde.

Ces objectifs de développement durable sont non seulement diversifiés, mais aussi profondément ancrés dans la culture de DEME. Ils constituent une source d'inspiration au sein de l'entreprise, ainsi que pour des projets dans le monde entier. Ainsi, DEME s'est lancé dans un ambitieux programme d'investissements pour sa flotte, dont tous les nouveaux navires sont équipés des équipements les plus modernes, non seulement sur le plan technique, mais aussi de l'environnement. Ils sont équipés de panneaux solaires, d'un système de récupération de chaleur et de **moteurs 'dual fuel'** qui peuvent fonctionner à la fois au diesel et au gaz naturel. Ce mode de fonctionnement réduit les émissions de soufre, de NOx et de particules atmosphériques. La drague porteuse Minerva (capacité de 3.500 m<sup>3</sup>) et la drague Scheldt River (capacité de 8.400 m<sup>3</sup>) ont été baptisées et mises en service en 2017. Ces dragues sont les premières au monde à pouvoir fonctionner entièrement au GNL.

Sur les **sites des projets**, DEME met également en œuvre des techniques innovantes pour s'assurer du caractère durable de ces développements. Ces efforts ont récemment été mis une nouvelle fois en évidence au Qatar lorsque la filiale de DEME, la Middle East Dredging Company (MEDCO), a exécuté des travaux de dragage et de mise en valeur des terres pour le port de Hamad. Dans le cadre d'un projet de protection de l'environnement, des plantes aquatiques,



CFE - La maison mère d'AXA a remporté un score BREEAM Excellent et la certification de durabilité Passif 2015

Extensa - Le parc du site de Tour &amp; Taxis

des palétuviers et des coraux ont été précautionneusement déplacés afin de les protéger des conséquences du projet de développement du port.

DEME participe également à un projet pilote visant à vérifier si des **récifs écologiques** peuvent protéger la côte contre l'érosion et les fortes tempêtes. En 2017, les premières zones tampons ont été installées près de La Panne. L'une des zones tampons se compose d'algues marines plantées sur de grands tapis textiles fixés sur le fond marin. Une autre est formée d'un récif de moules, tandis qu'une troisième fait usage de vers tubicoles.

Grâce à la fondation **DEME4Life**, l'entreprise contribue activement à la concrétisation des Objectifs de développement durable. Elle favorise des partenariats solides avec des associations caritatives et des ONG, axées sur l'amélioration des conditions de vie dans les communautés au sein desquelles l'entreprise DEME est implantée et active.

## CFE

Le groupe CFE mène depuis de nombreuses années une politique de développement durable. Ses exigences en la matière sont de plus en plus strictes, aussi bien sur le plan de la construction que des activités connexes. Les compétences acquises dans le domaine de la **construction durable** permettent non seulement à CFE de répondre aux attentes actuelles en matière énergétique et environnementale, mais aussi d'anticiper les attentes et les réglementations futures.

Les principaux éléments pour un avenir durable sont **l'utilisation de matériaux naturels et les bâtiments à faible consommation énergétique**. Cette année, de nombreux projets témoignent une nouvelle fois de ce savoir-faire. A titre d'exemple, citons le nouveau siège social d'AXA à Bruxelles (certification de durabilité Passif 2015, quasi neutre en énergie, certification BREEAM Excellent), le projet Ernest 11 à Liège (le premier projet à faible consommation énergétique dans la région liégeoise) et Erasmus Gardens à Bruxelles (qui a remporté le prix 'Best Sustainable Real Estate Project' en Belgique). En outre, BPI a lancé un projet de logements pour étudiants durable, le Woodskot, dont la structure est réalisée en bois.

Dans le domaine des **technologies spécialisées**, l'on constate également le grand intérêt porté à la durabilité, notamment pour les systèmes de climatisation et de chauffage dont les bâtiments sont équipés, aussi bien pour la construction que pour la rénovation. Par ailleurs, l'entreprise be.maintenance s'implique toujours plus dans le secteur des bâtiments passifs. Elle limite la consommation énergétique grâce à l'optimisation des paramètres des systèmes de régulation. En outre, les clients sont sensibilisés aux meilleures pratiques et

aux avantages offerts par les progrès technologiques relatifs à la réduction de la consommation énergétique.

Par ailleurs, certaines activités du groupe sont **de nature intrinsèquement écologiques**. C'est notamment le cas des activités d'entretien et travaux d'aménagement au sein de Rail Infra & Utility Networks, qui contribuent à une politique de mobilité moins polluante ou des activités dans le domaine de l'épuration des eaux et de la production d'électricité dans les parcs éoliens.

L'attention portée à la protection de l'environnement se manifeste également dans le quotidien **au bureau et sur les chantiers**, et ce, de diverses manières : tri et gestion des déchets, réduction de la consommation énergétique, augmentation de la numérisation pour une réduction de la consommation de papier et rationalisation des trajets. Enfin, les possibilités de travail depuis un site externe et le télétravail sont envisagées. Certaines filiales ont d'ailleurs déjà mis ces modes de fonctionnement en pratique.

D'autres initiatives englobent le développement de conteneurs de bureau à consommation énergétique réduite sur les chantiers, ainsi qu'un guide sur les bonnes pratiques environnementales associées à la mise en œuvre d'indicateurs de performances. Pour sa part, BENELMAT a installé dans son site de Gembloux un système extrêmement efficace d'isolation, de chauffage et de ventilation avec récupération de chaleur et de lumière, ce qui lui a valu l'administration et les louages du Service conseil Energie de la Région Wallonne.

## Extensa Group

Le **développement durable d'une 'communauté viable' sur le site de Tour & Taxis** à Bruxelles est l'une des fiertés d'Extensa. Des efforts sont non seulement consentis en vue de redévelopper les bâtiments historiques et de réduire la charge environnementale de chaque bâtiment du domaine. Une attention toute particulière est par ailleurs attachée à l'aménagement d'un poumon vert et au développement d'espaces publics afin de les mettre à disposition d'une communauté.

Qu'il s'agisse de nouvelles constructions ou de la rénovation de bâtiments historiques, Extensa aspire à faire figure de précurseur dans le domaine de l'énergie. C'est pourquoi les grands toits sont recouverts de panneaux qui produisent de l'énergie électrique. Les deux immeubles de bureaux passifs (Herman Teirlinck et Bruxelles Environnement) en sont de beaux exemples.

Le **bâtiment Herman Teirlinck** abrite depuis juillet 2017 le Centre administratif flamand. Le bâtiment répond à la fois au score de durabilité le plus élevé du gouvernement flamand et à la norme passive de la Région bruxelloise. C'est



Leasinvest Real Estate - Panneaux solaires sur le toit du Frun® retailpark - Asten - Autriche

principalement dû à la forme alliant volume et compacité du bâtiment, qui lui offre de la profondeur et le rend naturellement très lumineux. En outre, les jardins intérieurs font office de poumons verts et assurent la transition entre le caractère changeant du climat extérieur et la stabilité du climat intérieur. Cette approche a une incidence positive sur les charges d'exploitation, les coûts énergétiques et apporte un degré élevé de confort climatique. De plus, l'impact positif sur l'environnement a prévalu dans le cadre des choix architecturaux, notamment le haut degré d'isolation et d'étanchéité, la limitation de la surface vitrée, les façades en briques et les matériaux recyclés. Enfin, les installations techniques les plus durables et avancées sont mises en œuvre pour la gestion de l'énergie et du climat, comme la production de chaleur via la géothermie, le refroidissement du noyau de béton, la récupération des eaux de pluie et la production d'électricité à l'aide de panneaux solaires.

Le bâtiment de bureaux écologique et particulièrement économique en énergie de l'administration de l'environnement et de l'énergie (**Bruxelles Environnement**) en Région de Bruxelles-Capitale a déjà été mis en service fin 2014. Avec une superficie de 16.750 m<sup>2</sup>, il s'agit de l'un des plus grands immeubles de bureaux en Europe répondant aux normes passives. Ainsi, grâce à l'isolation d'une grande efficacité et à une excellente étanchéité à l'air, il est possible de consommer jusqu'à 96% de gaz en moins par rapport à l'ancien bâtiment. Les panneaux photovoltaïques couvrant une surface de 700 m<sup>2</sup> produisent près de 88.000 kWh d'électricité verte. Quant aux eaux usées épurées et l'eau de pluie récupérée, elles sont utilisées pour répondre aux besoins d'eau non potable. En outre, des éléments architecturaux tels qu'un système de protection solaire automatique, un système géothermique, une pompe à chaleur et un système de ventilation à double flux associé à un échangeur de chaleur ont été mis en place. Enfin, le choix s'est porté sur des matériaux d'origine locale dotés d'un label environnemental et sur du mobilier recyclé. Ce bâtiment héberge également un centre d'informations et d'expositions relatif à l'ensemble des thèmes écologiques possibles et constitue un point de ralliement pour toutes les personnes intéressées par la problématique environnementale.

Extensa a également construit un **parc évolutif** de 9 ha sur le site de Tour & Taxis et planté 232 arbres durables et 2.479 arbres à croissance rapide. Ainsi, les habitants ont la possibilité de profiter d'un espace de détente, de loisirs et de rencontre. A titre d'exemple, citons Parckfarm, un projet communautaire géré par des bénévoles locaux. Ils organisent des ateliers et des brunchs végétariens pendant le week-end et assurent la gestion d'une petite ferme pour animaux et d'un jardin potager urbain. Ces initiatives en ont fait un véritable lieu de rencontre pour le quartier. Il s'agit par ailleurs d'un beau projet écologique et social.

Ce parc fait partie intégrante du **développement global de la zone du canal**. A terme, un réseau de parcs reliera Belgica à la place Bockstael jusqu'au

canal et la place Saintelette via Tour & Taxis. Il s'agira du plus grand parc urbain aménagé dans le centre de Bruxelles depuis Léopold II.

## Leasinvest Real Estate

La responsabilité sociétale des entreprises fait intégralement partie de la gestion quotidienne de Leasinvest Real Estate et entre dans le cadre de ses efforts constants pour assurer la qualité. L'entreprise LRE est parfaitement consciente de sa capacité à réduire son empreinte écologique si elle opte pour un **mode de vie plus durable et une gestion plus responsable de l'énergie, de l'eau, de l'électricité et des déchets**.

En 2010, un **audit de durabilité global** commandité par LRE a été mené afin de définir dans quels domaines l'entreprise pouvait fonctionner de façon plus durable. Il ressort de façon manifeste de cette approche globale que pour avoir un impact maximal sur l'environnement, Leasinvest Real Estate doit agir de manière ciblée sur son portefeuille de bâtiments.

LRE a aujourd'hui opté pour une **approche inclusive et axée sur la solution** qui a pris la forme d'un **plan par étapes** clairement défini.

- Analyse du portefeuille de bâtiments et détection du potentiel d'amélioration.
- Développement d'un plan d'action spécifique au bâtiment.
- Détermination de la méthode de mesure adéquate ou de la technologie recommandée pour la définition d'un point 0 qui servira de base pour la mesure des améliorations. LRE a opté pour le système de certification BREEAM In-Use.
- Exécution concrète d'un plan d'action d'amélioration.
- Mesure des résultats et information (entreprise, locataires, parties prenantes).

La spécificité d'une telle approche est qu'elle repose sur une collaboration étroite avec les clients (locataires) et les fournisseurs, et ne se limite donc pas aux seules initiatives émanant de l'entreprise. Pour chaque bâtiment, on recherche les mesures spécifiques qui auront le plus d'impact, plutôt que de prendre des mesures d'ordre général (approche axée sur la solution). Ces procédures sont opérationnelles depuis 2012.

Une série d'actions concrètes sont présentées ci-dessous.

C'est ainsi que le toit du parc retail Frun® à Asten, acquis en 2016, a été équipé de **panneaux solaires** dans le but d'optimiser la durabilité du centre. Plus de 0,500 GWh d'électricité verte sont ainsi produits chaque année sur le site, entraînant une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 400 tonnes. Une installation



SIPEF - Des fibres de rafles de fruits sont mélangées à des eaux usées dans un silo à compost aéré (Bukit Maradja)

de panneaux solaires est également installée sur le toit de l'Entrepôt Royal de Tour & Taxis. En 2018, le toit de The Crescent Anderlecht sera à son tour équipé de panneaux solaires. Par ailleurs, un projet a été lancé sur les parkings de Motstraat Mechelen et de The Crescent Anderlecht en vue de l'installation de **bornes de recharge pour véhicules électriques** en 2018.

Des **compteurs d'électricité intelligents** ont été installés dans les bâtiments du portefeuille immobilier belge suivants : Riverside Business Park et The Crescent, tous les deux situés à Anderlecht. L'avantage de ce type de compteurs réside dans la possibilité d'effectuer des relevés à distance et de traiter les résultats, exploités pour la répartition de l'électricité entre les locataires. Le propriétaire et le locataire disposent ainsi d'une vue en temps réel de la consommation électrique et peuvent en tirer les conclusions qui s'imposent. Les pics de consommation peuvent ainsi être détectés et servir de base à des mesures correctives entraînant des économies d'énergie.

Plusieurs immeubles de bureaux ont d'ailleurs remporté une **certification BREEAM** :

- The Crescent Anderlecht : BREEAM In-Use, score 'Excellent' (2015)
- Motstraat Mechelen (Malines) : certification en cours BREEAM In-Use (2013), score 'Good'
- Rédéveloppement Treesquare : l'objectif visé est le score BREEAM 'Excellent' (2018)
- Rédéveloppement Montoyer 63 : l'objectif visé est le score BREEAM 'Excellent' (2018). Entre-temps, le projet a déjà reçu la certification BREEAM interim 'design stage' avec un score 'Excellent' (2017).
- Monnet (Luxembourg) : Le score 'BREEAM Refurbishment Excellent' est attendu sur la base du dossier introduit en février 2016.

## SIPEF

SIPEF exploite ses **plantations à long terme et sur une base durable**. Dans ce contexte, l'entreprise doit collaborer avec l'ensemble des parties prenantes. SIPEF considère que l'entreprise doit être dirigée de façon durable sur le plan écologique, social et économique. Ce travail doit être effectué en étroite collaboration avec les clients, les organisations de la société civile et non gouvernementales (ONG) dans le domaine de la protection de l'environnement, les producteurs, les chercheurs et autres parties intéressées. L'objectif est de favoriser l'application de normes responsables et durables dans l'industrie.

Dans le secteur de l'huile de palme, **'Roundtable on Sustainable Palm Oil'** (RSPO) est l'exemple le plus pertinent de parties prenantes qui définissent ensemble une norme mondiale. C'est pourquoi SIPEF se consacre pleinement à la mise en pratique des principes du RSPO et cherche à aller au-delà. Le thé et les bananes sont certifiés sur la base de la réglementation de la **Rainforest Alliance**. Malgré l'inexistence d'un système de certification pour le caoutchouc, SIPEF a demandé à la Rainforest Alliance de procéder au contrôle de ses activités sur la base de ses critères en se conformant intégralement aux normes du **Sustainable Agriculture Network**.

La **'SIPEF Responsible Plantation Policy'** a été élaborée dans le but de dépasser les normes de certification. Cette politique s'applique à l'ensemble des différentes activités de plantation et est adaptée annuellement. Elle est considérée comme la colonne vertébrale de la politique actuelle de l'entreprise.

En 2017, SIPEF a vendu 99% de son huile de palme, de son huile de graine de palmiste et de ses graines de palmiste à des **chaînes d'approvisionnement physiques certifiées par les organisations RSPO et ISCC** (International Sustainability and Carbon Certification) destinées à être utilisées dans le secteur alimentaire ou pour la production d'énergie verte. SIPEF continuera à œuvrer pour une traçabilité totale au sein des chaînes de livraison physiques certifiées pour l'ensemble de ses produits.

La **production d'électricité à partir de gaz méthane extrait des déchets d'huile de palme** représente un bel exemple de réussite d'une innovation durable dans le domaine des processus de production. En 2017, le traitement des 1.424.531 tonnes de grappes de fruits frais dans les 9 usines d'huile de palme en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée a produit selon une évaluation 1.160.235 m<sup>3</sup> d'effluents des usines d'huile de palme ou 'Palm Oil Mill Effluent' (POME) et 313.398 tonnes de rafles de fruits (EFB). De tout temps, ils ont été considérés comme des déchets, dont la valeur est faible, voire nulle. Afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre, SIPEF a fortement investi dans



SIPEF - Détail d'un réacteur anaérobique et d'un épurateur de gaz chez Agro Muko



L'exposition Ecce Homo s'est également tenue dans les bureaux d'AvH

les installations de captation de méthane (mécanisme pour un développement propre) dans 5 de ses usines d'huile de palme. Ces installations permettent de brûler le méthane dans un générateur de biogaz, une chaudière à vapeur ou à l'aide d'une torchère. Ainsi, l'usine d'huile de palme Muko Muko produit de l'électricité à partir de biogaz contenant du méthane (CH<sub>4</sub>), qui constitue une fraction de gaz importante issue des POME. C'est en 2017 que SIPEF a vendu ce type d'électricité pour la première fois à Perusahaan Listrik Negara (PLN) dans la province de Bengkulu, qui fournit l'électricité aux pouvoirs publics en Indonésie. Au 31 décembre 2017, l'installation de biogaz de Muko Muko avait livré 1.307.220 kWh d'électricité à PLN.

Des investissements ont aussi été réalisés dans l'**installation de compost** de l'usine d'huile de palme de Bukit Maradja. Elle a été mise en service en 2016 et le premier lot de compost a été livré en janvier 2017 à l'usine. Dans les plantations, du compost est utilisé en tant qu'améliorant pour réduire l'utilisation d'engrais inorganiques. L'installation du silo à compost est conçue pour tirer parti de 100% des EFB et des POME pour la production d'un engrangement organique riche en nutriments. Selon les prévisions, le compost remplacera jusqu'à 60% des engrains inorganiques utilisés sur la plantation de Bukit Maradja.

## Mécénat

L'art, la recherche et l'entrepreneuriat sont intimement liés à Anvers depuis l'époque de Rubens, Stevin et Plantin. Rien d'étonnant à cela, compte tenu des nombreux liens qui les unissent. Les entreprises et les entrepreneurs, ainsi que les galeries, les musées, les artistes et les scientifiques apportent une grande valeur ajoutée à la société.

C'est pourquoi Ackermans & van Haaren soutient depuis plusieurs décennies certains projets de nature scientifique et socioculturelle qui entretiennent autant que possible un lien avec la région anversoise. Dans la mesure où c'est pertinent et possible, AvH envisage la création d'une relation durable avec ses partenaires. Et pour cause, la durabilité et la collaboration sont profondément ancrées dans l'ADN du groupe !

En 2017, c'est principalement la collaboration avec Galerie Geukens & De Vil, la ville d'Anvers et la Banque J.Van Breda & C° concernant le projet artistique **ECCE HOMO** qui a frappé les esprits. 'Ecce Homo. Zie de mens' (Voir l'homme), une exposition ambitieuse et réussie qui a réuni 63 artistes belges ou travaillant en Belgique autour du thème universel de l'homme. Leurs travaux ont été présentés dans neuf sites différents dans le centre-ville d'Anvers. Chez Ackermans & van Haaren, des portraits (Babylon babies) de Marie-Jo Lafontaine ont été exposés.

Au total, Ackermans & van Haaren a consacré en 2017 environ 250.000 euros à des aides en faveur de différentes institutions, organisations et projets, notamment :

### Culturel

- Projet d'art Ecce Homo ([www.eccehomoantwerpen.com](http://www.eccehomoantwerpen.com))
- Musée Royal des Beaux-Arts d'Anvers ([www.kmska.be](http://www.kmska.be))
- Musée en plein air de Middelheim ([www.middelheimmuseum.be](http://www.middelheimmuseum.be))
- Europalia Arts Festival Indonesia ([www.europalia.eu](http://www.europalia.eu))
- Le Concert Olympique ([www.leconcertolympique.eu](http://www.leconcertolympique.eu))
- Fondation Boghossian ([www.villaempain.com](http://www.villaempain.com))

### Social

- Human Rights Watch ([www.hrw.org](http://www.hrw.org))
- Lucia ([www.luciaweb.be](http://www.luciaweb.be))
- Stop Cancer Colon (Stop Darmkanker) ([www.stopdarmkanker.be](http://www.stopdarmkanker.be))
- Sant'Egidio ([www.santegidio.be](http://www.santegidio.be))
- SOS Villages d'Enfants ([www.sos-villages-enfants.be](http://www.sos-villages-enfants.be))
- Teach for Belgium (via la Fondation Roi Baudouin) ([www.teachforbelgium.org](http://www.teachforbelgium.org))

### Scientifique

- Institut de Duve ([www.deduveinstitute.be](http://www.deduveinstitute.be))
- Institut de Médecine Tropicale ([www.itg.be](http://www.itg.be))
- Itinera ([www.itinerainstiute.org](http://www.itinerainstiute.org))



ACKERMANS & VAN HAAREN  
Partners for sustainable growth

# Gestion journalière et contrôle

## Comité exécutif

Président	Jan Suykens
Membres	Tom Bamelis John-Eric Bertrand Piet Bevernage André-Xavier Cooreman Piet Dejonghe Koen Janssen

## Gestion participations

(à coté des membres du comité exécutif)

Marc De Pauw  
 Matthias De Raeymaeker  
 An Herremans  
 Philip Heylen  
 Jens Van Nieuwenborgh

## Services de groupe

### Affaires juridiques et administratives

Piet Bevernage	Secrétaire général
Nele Govaert	Legal counsel (depuis 1 décembre 2017)
Sofie Beernaert	Legal counsel (jusqu'au 30 octobre 2017)

### Administration

Patricia Bielen	Management assistant
Chantal Dille	Management assistant
Sarah Franssens	Management assistant
Michaëla Goelen	Office manager
Sonja Goossens	Administration du personnel
Lydie Makiadi	Management assistant
Robin Muller	Réception
Filip Portael	IT
Brigitte Stockman	Management assistant
Garry Suy	Concierge
Petra Van de Velde	Management assistant

## Services de groupe

### Finances

Tom Bamelis	Directeur financier
Hilde Delabie	Group controller
Bart De Leeuw	Group controller
Gilles Huyghebaert	Group controller (depuis 1 décembre 2017)
Marc De Groote	Accountant
Bart Bressinck	Accountant
Jean-Claude Janssens	Treasurer
Katia Waegemans	Communication & information manager

## Commissaire

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprise SCCRL,  
représenté par Patrick Rottiers & Wim Van Gasse



ACKERMANS & VAN HAAREN  
Partners for sustainable growth



Merci à la Red Star Line à Anvers pour l'exposition passionnante.

# Rapport d'activités 2017

---



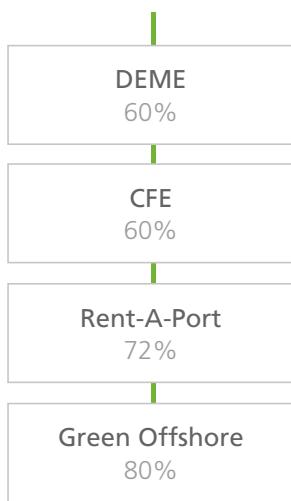
**ACKERMANS & VAN HAAREN**

Partners for sustainable growth

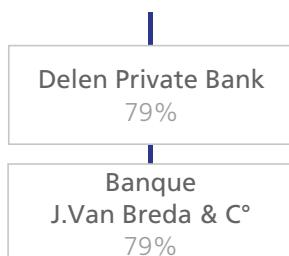


# Ackermans & van Haaren

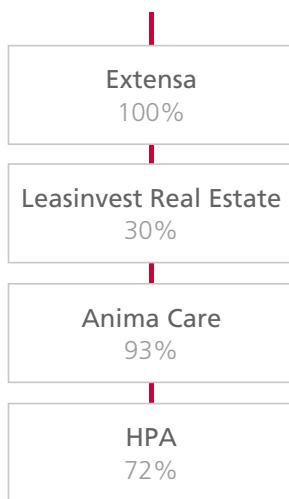
## Marine Engineering & Contracting



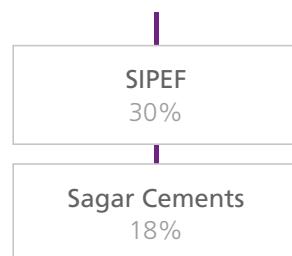
## Private Banking



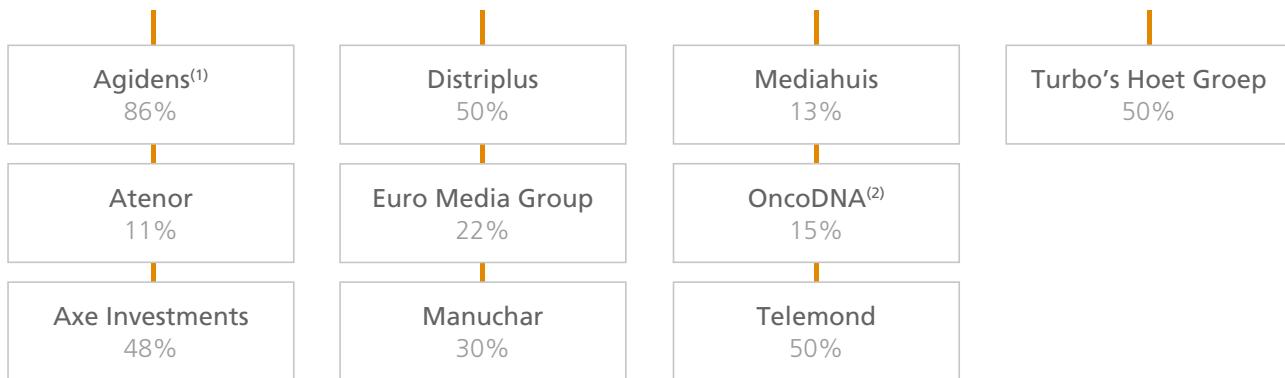
## Real Estate & Senior Care



## Energy & Resources



## AvH & Growth Capital



<sup>(1)</sup> Y compris la participation via Axe Investments

<sup>(2)</sup> Non consolidé

# Marine Engineering & Contracting

## Contribution au résultat net consolidé d'AvH

(€ millions)	2017	2016	2015
DEME	<b>94,5</b>	93,9	121,6
CFE	<b>17,4</b>	7,2	-13,4
A.A. Van Laere	<b>-16,8</b>	-2,5	2,1
Rent-A-Port	<b>-4,3</b>	6,9	1,0
Green Offshore	<b>-0,2</b>	-0,3	-2,0
Total	<b>90,6</b>	105,2	109,2



DEME égale son bon résultat de 2016 et CFE confirme avec une belle croissance du bénéfice. Les résultats décevants chez A.A. Van Laere et une moins bonne année chez Rent-A-Port expliquent le recul de la contribution de 'Marine Engineering & Contracting' par rapport à l'année précédente.

## DEME

60%

La société de dragage et d'environnement DEME est une des entreprises de dragage et de travaux maritimes les plus importantes et les plus diversifiées au monde.

## CFE

60%

CFE est un groupe industriel de construction belge coté, actif en Belgique, au Luxembourg et en Pologne.

## A.A. Van Laere

100%  
contribution au résultat

60%  
bilan au 31.12.2017

A.A. Van Laere est un entrepreneur général de grands projets de construction en Belgique.

## Rent-A-Port

72%

Rent-A-Port développe des projets portuaires sur la base de son know-how et de son expérience portuaire et logistique.

## Green Offshore

80%

Green Offshore détient des participations minoritaires dans des parcs éoliens offshore.

# DEME



Pourcentage de participation AvH : 60%

DEME est l'une des plus grandes entreprises de travaux hydrauliques au monde. A partir de ses activités de base, à savoir les travaux de dragage et de génie civil hydraulique, le groupe a développé des activités complémentaires 'offshore' dans le domaine de l'énergie renouvelable, du pétrole et du gaz, ainsi qu'en matière d'assainissement des sols et des boues et d'extraction d'agrégats et de minéraux.

## Aperçu financier de l'année 2017

DEME a enregistré en 2017 une belle progression de son chiffre d'affaires (économique), lequel s'établit à 2.365,7 millions d'euros contre 1.978,2 millions d'euros en 2016. Sur ce total, pour la première fois, plus d'un milliard d'euros a été réalisé en éolien offshore renouvelable. Cette évolution favorable est le résultat de la décision stratégique prise il y a de nombreuses années par DEME de s'engager pleinement dans le développement de l'énergie éolienne offshore. Ce choix et les investissements continus dans le personnel et les équipements sont à la base de la position solide acquise par GeoSea (DEME 100%) sur ce marché. La diversification du chiffre d'affaires de DEME qui, outre le dragage et l'éolien offshore, est aussi actif dans les activités environnementales, l'extraction de sable et de gravier en mer comme matériaux de construction, le génie civil hydraulique et les concessions, a pu compenser le recul temporaire de l'activité de dragage traditionnelle.

Malgré un mix d'activités modifié, DEME a réalisé un EBITDA de 456,2 millions d'euros. Cette marge d'EBITDA de 19,3% est tout à fait conforme à la moyenne historique de 16-20%. Le résultat net de 155,1 millions d'euros est pratiquement équivalent à celui de 2016.

## Programme d'investissements dans la flotte

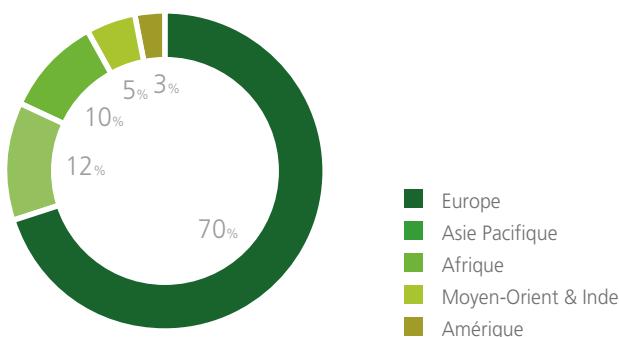
Le programme d'investissements dans la flotte de DEME vise en premier lieu à accroître l'efficience à la fois sur le plan de la productivité et des per-

ces environnementales. C'est ainsi que le 'Minerva' et le 'Scheldt River' sont venus agrandir la flotte durant l'année écoulée. Ces deux dragues suceuses porteuses ont marqué une première mondiale : ce sont les deux premiers navires de leur catégorie équipés de moteurs 'dual fuel' et capables de fonctionner au GNL. Cela permet de réduire les émissions de soufre, de NOx et de particules fines.

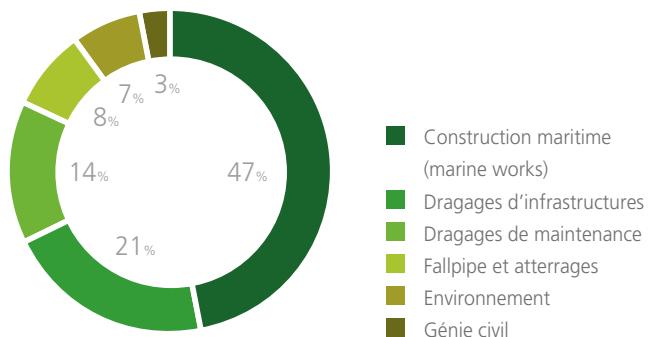
Il y a également 6 nouveaux navires en construction qui doivent être mis en service sur la période 2018-2020. Avec le 'Bonny River' (15.016 m<sup>3</sup>), DEME investit dans une nouvelle génération de dragues suceuses porteuses. La drague multifonctionnelle 'Living Stone', spécialisée entre autres dans la pose de câbles sous-marins, et le navire auto-élévateur 'Apollo' rejoindront également la flotte en 2018. Chez Scaldis, le bateau-grue autopropulsé 'Gulliver' (4.000 tonnes) sera également mis en service en 2018.

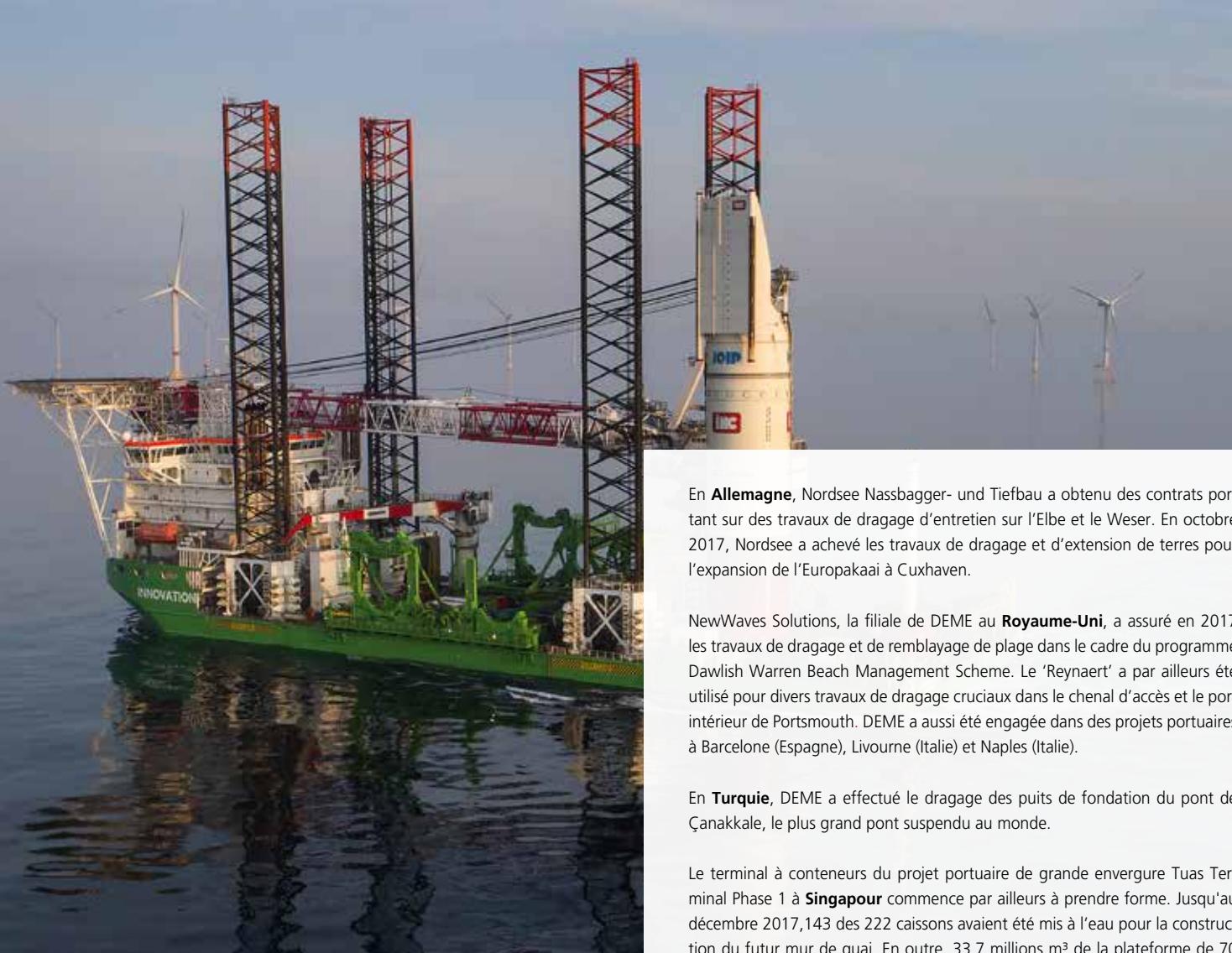
En septembre 2017 a eu lieu la première cérémonie de découpage d'acier pour le 'Spartacus' (44.180 kW), marquant le lancement officiel de la construction de cette méga-drague suceuse à désagrégateur. Le navire 'Orion', un autre mastodonte dans lequel DEME investit actuellement, desservira principalement le marché de l'éolien offshore. Ce navire d'installation offshore de 216,5 m de long est équipé d'une grue d'une capacité de levage exceptionnelle de 5.000 tonnes.

Répartition géographique du chiffre d'affaires économique



Répartition par activité du chiffre d'affaires économique





Innovation - Merkur

## Aperçu opérationnel de l'année 2017

### Dragage et extension de terres

En **Belgique**, DEME a poursuivi l'exécution de plusieurs contrats de dragage d'entretien à long terme sur les grandes voies d'eau nationales et en mer du Nord. Au début de l'année 2017, un nouveau contrat de quatre ans a été attribué pour le dragage d'entretien et le traitement de sédiments contaminés sur le canal Gand-Terneuzen. Plus tard dans l'année, DEME a assuré le remblayage de sable à Bredene et le relèvement de la plage à Nieuport. Enfin, DEME a également effectué des travaux de dragage, d'excavation de tranchées et de remblayage pour les câbles du parc éolien offshore Rentel (309 MW) en mer du Nord belge.

Aux **Pays-Bas**, de Vries & van de Wiel a assuré, avec DEME Infra Marine Contractors (DIMCO), la rénovation des barrages sur le Nederrijn et le Lek. Un programme de dragage d'entretien sur les rivières dans l'ouest des Pays-Bas a été complété par l'approfondissement et l'élargissement de la Meuse et le développement de Kooyhaven dans le port de Den Helder.

En **France**, Société de Dragage International (SDI) a décroché un contrat pour le dragage d'entretien dans les ports de Boulogne-sur-Mer et Calais, dans la Gironde et dans le chenal d'accès au port de Gravelines. SDI a également assuré l'approfondissement de la Seine à hauteur de Courval-Duclair et a participé à la construction d'un terminal adapté aux charges lourdes dans le port de Brest.

**“Pour la première fois, plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires a été réalisé en éolien offshore renouvelable.”**

En **Allemagne**, Nordsee Nassbagger- und Tiefbau a obtenu des contrats portant sur des travaux de dragage d'entretien sur l'Elbe et le Weser. En octobre 2017, Nordsee a achevé les travaux de dragage et d'extension de terres pour l'expansion de l'Europakai à Cuxhaven.

New Waves Solutions, la filiale de DEME au **Royaume-Uni**, a assuré en 2017 les travaux de dragage et de remblayage de plage dans le cadre du programme Dawlish Warren Beach Management Scheme. Le 'Reynaert' a par ailleurs été utilisé pour divers travaux de dragage cruciaux dans le chenal d'accès et le port intérieur de Portsmouth. DEME a aussi été engagée dans des projets portuaires à Barcelone (Espagne), Livourne (Italie) et Naples (Italie).

En **Turquie**, DEME a effectué le dragage des puits de fondation du pont de Çanakkale, le plus grand pont suspendu au monde.

Le terminal à conteneurs du projet portuaire de grande envergure Tuas Terminal Phase 1 à **Singapour** commence par ailleurs à prendre forme. Jusqu'au décembre 2017, 143 des 222 caissons avaient été mis à l'eau pour la construction du futur mur de quai. En outre, 33,7 millions m<sup>3</sup> de la plateforme de 70 millions m<sup>3</sup> ont déjà été remplis. En août 2017, DIAP a décroché un important contrat 'Design & Build' portant sur une extension de terres de 35 ha à l'île de Jurong. Les travaux dans le cadre du projet Jurong Island Westward Extension sont en bonne voie et devraient être achevés en 2018. L'année 2017 a aussi été marquée par le vingtième anniversaire du projet Lower Ok Tedi en **Papouasie-Nouvelle-Guinée**. Ce projet porte sur l'enlèvement de sédiments potentiellement contaminés dans la rivière.

En septembre 2017, le port de Hamad au **Qatar** a été inauguré officiellement. Middle East Dredging Company (MEDCO), la filiale de DEME, a mené des travaux de dragage et d'extension de terres sur ce projet pendant près de trois ans. MEDCO a par ailleurs remporté le contrat pour le réaménagement du vieux port de Doha en août 2017.

Au **Nigeria**, DEME a poursuivi les travaux de dragage d'entretien dans le canal du terminal GNL à Bonny et dans les ports d'Onne et Harcourt. La troisième phase des travaux d'extension de terres pour Eko Atlantic s'est achevée avec succès et DEME est prête pour la quatrième phase.

En avril 2017, les principaux travaux de dragage à la Lagos Deep Offshore Base ont également été achevés. Les travaux de dragage et d'extension de terres pour l'île d'Elegushi dans la lagune de Lagos ont commencé et seront achevés en 2018. Des travaux de dragage d'entretien ont également été effectués dans le port de Conakry et dans la partie conteneurs de Kamsar pour le compte de la Guinea Alumina Corporation. Début 2017, les travaux de dragage dans le port de Kamsar pour l'élargissement du quai minéralier de la Compagnie des Bauxites de Guinée ont par ailleurs été achevés.

En 2017, DEME a également été active à Dubaï (La Mer Jumeirah Open Beach), au Panama (canal d'accès côté Atlantique), au Brésil (port de Santos, baie de Sepetiba), en Sierra Leone (terminal portuaire à Freetown), au Ghana (élar-

gisement du port de Tema, centrale électrique de Kpone), au Congo (sur le fleuve Congo), au Bénin (littoral de Cotonou), au Libéria (port franc de Monrovia), en Inde (port maritime de Kakinada, port commercial de Kamarajar, port civil de Karwar, port de Dhamra), à La Réunion (Nouvelle Route du Littoral), aux Maldives (lagune d'Emboodhoo, Rah Falhu Huraa et Hulhumalé) et à l'île Maurice (Port Louis). Enfin, de nouveaux contrats ont été attribués pour les ports d'Able Seaton, Harwich et Felixstowe (Royaume-Uni), Soyo (Angola) et Yuzhny (Ukraine).

## Solutions marines et offshore

En août 2017, **GeoSea** a finalisé l'acquisition de A2SEA, le leader du marché dans le secteur du transport et de l'installation d'éoliennes en mer. Le solide carnet de commandes et l'expérience dans l'installation et la maintenance des éoliennes offrent une belle complémentarité avec les activités de GeoSea, spécialisée avant tout dans les fondations et les contrats EPCI. GeoSea est également devenu l'actionnaire majoritaire (72,5%) de G-tec, un contractant basé en Belgique spécialisé dans la recherche géotechnique et géologique offshore et les services d'ingénierie dans les grands fonds marins. G-tec possède un navire de prospection géotechnique offshore unique : 'Omalius'.

GeoSea a achevé avec succès, en 2017, l'installation des fondations pour les parcs éoliens offshore Race Bank et Galloper au Royaume-Uni. Une série de grands projets ont démarré en 2017 pour des parcs éoliens offshore : Hornsea Project One (R.U., 174 fondations), Merkur (Allemagne, 396 MW), Rentel (mer du Nord belge, 309 MW) et Horns Rev 3 (Danemark, 406,7 MW). GeoSea a en



Tideway - Flintstone - Installation des câbles pour Rentel

outré décroché plusieurs autres contrats, dont Triton Knoll (860 MW, 90 aérogénérateurs), Moray East (environ 100 fondations d'éoliennes, 3 plateformes offshore et fondations de sous-stations), Hohe See (497 MW, 71 fondations d'éoliennes) et Albatros (112 MW). Dans l'attente du 'financial close', Triton Knoll et Moray East n'ont pas encore été repris dans le carnet de commandes. Hohe See et Albatros ont déjà démarré en 2017.

**DEME** et COSCO Shipping ont uni leurs forces au sein d'une joint-venture pour développer l'énergie éolienne offshore en Chine. En décembre 2017, la première éolienne a été installée dans le parc éolien offshore Binhai H2 pour le compte de CDNE. Le projet comprend l'installation de 60 éoliennes d'une capacité totale de 400 MW. GeoSea a également conclu un accord de collaboration pour le marché taïwanais de l'éolien offshore avec CSBC Corporation, le plus grand chantier naval de Taïwan. Dans une phase ultérieure, GeoSea et CSBC créeront une joint-venture pour le transport et l'installation des fondations et des éoliennes pour ces parcs. Sous réserve de l'approbation par les instances de contrôle, la joint-venture sera créée à la mi-2018 à Tapei.

**Eversea** a remporté un contrat pour le démantèlement de 7 plateformes satellites en mer du Nord.

**Tideway** a obtenu, dans le cadre d'une joint-venture, tous les travaux de pré-excavation et de remblayage pour les installations gazières offshore d'Aramco Hasbah en Arabie saoudite. Des contrats ont été conclus pour le projet Moheshkali au Bangladesh (terminal GNL flottant), pour le projet Leviathan en Israël et pour le Modular Offshore Grid d'Elia en mer du Nord (y compris la fourniture, l'installation et la maintenance de ces câbles électriques sous-marins). Tideway s'est également vu attribuer tous les travaux de câblage d'interconnexion pour le parc éolien offshore Merkur, en plus de l'installation des câbles, du remblayage et de l'enrochement pour Hornsea One, le plus grand parc éolien offshore au monde. En 2017, Tideway a installé tous les câbles d'interconnexion et le câble d'exportation pour le parc éolien offshore Rentel et a achevé les travaux à la centrale électrique de Burullus en Egypte. Les travaux d'enrochement pour la protection des câbles de l'interconnexion Caithness-Moray en Ecosse ont également démarré.

**DEME Blue Energy** (DBE) est le leader du marché dans le développement de l'énergie bleue et se concentre sur les projets énergétiques qui utilisent les vagues et les marées. DEME Concessions a acquis une participation minoritaire dans Tidal Power Scotland Limited (TPSL), un promoteur écossais qui, avec le

DEME SA						
(€ 1.000)	2017			2016		2015
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Chiffre d'affaires	2.356.014	2.365.678	1.978.250	1.978.194	2.286.124	2.351.020
EBITDA	455.522	456.209	447.389	450.145	489.215	558.389
EBIT	230.506	222.623	226.956	217.584	269.211	318.364
Résultat net (part groupe)	155.055	155.055	155.334	155.334	199.196	199.196
Fonds propres (part groupe)	1.321.842	1.321.842	1.220.638	1.220.638	1.132.860	1.132.860
Trésorerie nette	-285.657	-296.203	-151.215	-154.639	-269.465	-266.747
Total du bilan	3.521.237	3.572.399	3.288.676	3.312.389	3.149.769	3.233.452
Carnet de commandes (€ mio)		3.520		3.800		3.185
Capex (€ mio)		614		195		373
Personnel		4.488		4.284		4.186

(1) Suite à l'introduction des normes comptables modifiées IFRS10/IFRS11, les participations sur lesquelles DEME exerce un contrôle conjoint sont reprises, à partir du 1/1/2014, par la méthode de mise en équivalence.  
 (2) Dans cette présentation, les participations sur lesquelles DEME exerce un contrôle conjoint sont encore intégrées proportionnellement. Ceci n'est donc pas conforme aux nouvelles normes comptables IFRS10 et IFRS11, mais cela donne une image plus complète des opérations et de l'actif/passif de ces entreprises. Dans la mise en équivalence telle qu'elle est appliquée sous (1), la contribution des entreprises est regroupée sur une seule ligne dans le bilan et dans le compte de résultats.

projet MeyGen, contrôle la première centrale marémotrice au monde à être raccordée au réseau électrique. Les quatre fondations gravitaires de la Phase 1A (1,5 MW par fondation) ont été installées fin 2016 et sont aujourd'hui pleinement opérationnelles. Le gouvernement britannique n'ayant pas donné son feu vert à un mécanisme d'aide séparé pour les projets d'énergie houlemotrice et marémotrice, la phase 1B de MeyGen a été reportée. Outre la participation minoritaire dans TPSL, DBE participe également au West Islay Tidal Energy Park (30 MW) en Ecosse et à Fair Head Tidal Energy Park en Irlande du Nord (100 MW).

**Combined Marine Terminal Operations Worldwide** (CTOW) a obtenu une prolongation de contrat pour le terminal GNL de Bonny Island, portant sur le déploiement de deux nouveaux remorqueurs ASD (60 tonnes) pour NLNG (NLNG). Après l'attribution d'un deuxième contrat par NLNG, le CTOW Eli, un bateau pilote Stan Tender 1905, a rejoint la flotte en novembre 2017. A Onne (Nigeria), CTOW a poursuivi ses activités de remorquage vers le terminal à conteneurs dans le port. Deux remorqueurs flambant neufs viendront encore renforcer la flotte à Bonny en 2018.

Dans le marché du pétrole et du gaz, **Scaldis** a installé la plateforme gazière sans équipage L13-Fl pour NAM et a assuré la mise hors service de la plateforme Horne & Wren et de trois plateformes gazières Perenco. Dans le segment des énergies renouvelables offshore, Scaldis a décroché un contrat pour le transport et l'installation de la sous-station Rampion pour EON. Enfin, WPD a fait appel à Scaldis pour l'installation de la première sous-station boulonnée pour le parc éolien offshore Nordergrunde.

## Solutions en matière d'infrastructures maritimes

**DIMCO** a remporté un contrat pour la Rijnlandroute. COMOL5, la joint-venture dont DIMCO fait partie, est chargée de la reconstruction de la jonction autoroutière à Leiden-West, en plus de la construction de la N434 de 4 km de long, y compris un tunnel foré de 2,2 km.

La Commission de l'Escaut Flandre/Pays-Bas a attribué le contrat pour la conception, la construction et l'entretien de la Nouvelle Ecluse de Terneuzen à Sasvaart, une autre joint-venture dont DIMCO fait partie.

Rijkswaterstaat a attribué le projet A24 'Blankenburgverbinding' d'une valeur d'un milliard d'euros à BAAK Blankenburg-Verbinding, une joint-venture qui inclut DEME. Ce projet porte sur la conception, la construction, le financement et la maintenance des infrastructures existantes et nouvelles (y compris un tunnel immergé) sur une période de vingt ans.

DIMCO a également achevé avec succès les travaux au 'Offshore Terminal' de Rotterdam et a poursuivi la rénovation de l'écluse et des déversoirs sur le Lek.

## Ressources fluviales et marines

2017 a été une année chargée pour **DEME Building Materials** (DBM). L'installation d'agrégats a rouvert ses portes à Amsterdam et DBM a ajouté un troisième navire à sa flotte. Le 'Mellina', qui était à l'origine une drague porteuse, a été converti en une drague à gravier d'une capacité de 5.000 tonnes. Entre-temps, un important contrat pour la fourniture de gravier pour la nouvelle écluse IJmuiden à Amsterdam a été attribué.

**Global Sea Mineral Resources** (GSR) est en bonne voie pour achever le développement du premier collecteur de nodules à chenilles au monde. Le robot d'essai au sol 'Patania' a, dans un premier temps, été testé sur terre afin de s'assurer qu'il était prêt pour sa première expédition offshore en mai. Cette expédition a duré 45 jours et s'est déroulée au milieu du Pacifique Sud. Dans le même temps, un successeur au collecteur de nodules, le 'Patania 2', est déjà en cours de développement.

## Solutions environnementales

**DEME Environmental Contractors** (DEC) a participé à plusieurs grands projets en Belgique en 2017. En collaboration avec un partenaire de joint-venture, DEC a assaini neuf anciens sites Eandis en Flandre. DEC a également assuré la réaffectation et le réaménagement dans le cadre de Blue Gate Antwerp, un projet visant à convertir un site de 63 ha en un haut-lieu de l'innovation écologique. A Gand, DEC a achevé la réaffectation des terrains d'une ancienne usine à gaz, où un cluster chimique sera prochainement établi sous le nom de 'Dockland'. Toujours à Gand, la première phase de la réaffectation du prestigieux projet 'Nieuwe Dokken' a été clôturée avec succès. A l'étranger, DEC a assuré la réaffectation d'une ancienne raffinerie à Vallø près de Tønsberg (Norvège) et d'un site de cokéfaction de 100 ha près de Chesterfield (Royaume-Uni). La société néerlandaise de Vries & van de Wiel a exécuté des projets de réaffectation à Amsterdam, Haarlem, Den Helder et dans les environs.

Les centres de recyclage de terres et de sédiments d'**Ecoterres** ont affiché de bonnes performances l'an dernier. Plus de 250.000 tonnes de sols et sédiments contaminés ont été traitées dans les installations belges et 150.000 tonnes en France.

**Purazur**, pour sa part, a construit une nouvelle installation d'épuration d'eau pour Indaver. Le projet comprenait la conception, la construction et la mise en service de la nouvelle installation. Par ailleurs, Purazur construit actuellement une nouvelle installation de traitement des eaux pour le géant chimique Borealis.

## Activités de concession

DEME Concessions détient une participation de 12,5% dans Merkur, un parc éolien offshore de 396 MW en Allemagne. Un consortium de cinq partenaires, dont DEME Concessions, a apporté un capital d'environ 500 millions d'euros au total. Le projet Rentel sera le cinquième projet éolien offshore en mer du Nord belge. L'investissement total s'élève à 1,1 milliard d'euros. Conjointement avec les autres actionnaires d'Otary, DEME détient aussi une participation dans les concessions pour les parcs éoliens offshore belges Seastar (246 MW) et Mermaid (266 MW). Le régulateur français de l'énergie a présélectionné DEME Concessions, parmi d'autres, pour le développement d'un parc éolien offshore d'une capacité de 750 MW près de Dunkerque. L'appel d'offres sera vraisemblablement émis au cours du premier semestre 2018.

DEME Concessions participe également, en tant qu'investisseur, au projet 'Blankenburgverbinding' (voir plus haut).

## Perspectives pour 2018

Sur la base d'un carnet de commandes bien rempli, DEME prévoit de réaliser en 2018 un chiffre d'affaires de plus de 2,5 milliards d'euros, sur lequel une marge EBITDA située dans la fourchette historique de 16-20% est attendue.



A l'avant de gauche à droite : Steven Poppe, Eric Tancre, Philip Hermans, Els Verbraecken, Tom Lenaerts, Alain Bernard, Christel Goetschalckx, Pierre Potvliege, Martin Ockier<sup>(1)</sup>, Theo Van De Kerckhove  
Au fond de gauche à droite : Bernard Paquot, Pierre Catteau, Wim Biesemans, Hans Casier, Dirk Poppe, Hugo Bouvy, Lucas Bols, Bart Verboomen, Luc Vandenbulcke

# CFE



Pourcentage de participation AvH : 60%

CFE est un groupe industriel belge coté sur Euronext Bruxelles, avec trois grands domaines d'activité : 'Dragage, Environnement, Activités Offshore et Infrastructures', 'Contracting', qui comprend les activités construction, multitechniques et rail, et enfin 'Promotion Immobilière'

## Aperçu financier de l'année 2017

Pour CFE, 2017 a été une bonne année : tant CFE Contracting que le pôle Promotion Immobilière ont réalisé une forte augmentation de leur contribution au résultat du groupe. Le niveau élevé du carnet de commandes (y inclus 241,8 millions d'euros de l'acquisition de A.A. Van Laere) prouve également que CFE est sur la bonne voie. CFE (hors DEME) a réalisé un bénéfice net de 23,9 millions d'euros, contre 13,0 millions d'euros en 2016.

## Aperçu opérationnel de l'année 2017

Plus que jamais, la nouvelle organisation, qui allie autonomie et synergie, a démontré sa pertinence en 2017. Le rapport d'activités du pôle 'Dragage, Environnement, Activités Offshore et Infrastructures' est repris aux pages 66 à 69 du présent rapport annuel.

## Contracting

Chez CFE Contracting, le chiffre d'affaires a diminué en 2017 pour s'établir à 717,6 millions d'euros. Cette baisse attendue résulte principalement d'un retard au démarrage de plusieurs grands chantiers en Belgique et des conditions socio-économiques difficiles en Tunisie. Sur le plan international, les activités en Pologne ont, en particulier, connu une forte croissance. Le carnet de commandes de CFE Contracting à fin 2017 était en nette progression à 1.229,7 millions d'euros (+44,6% ou +15,1% à périmètre constant). Ceci est lié d'une part à de nouvelles commandes dans le segment Construction à Bruxelles et en Pologne et dans le segment Rail & Utility Networks. En outre, le pôle a été encore renforcé fin 2017 par l'acquisition de A.A. Van Laere. Cette acquisition permettra aux deux groupes de construction, qui continueront à opérer sous leurs marques existantes, de collaborer de façon optimale en Belgique. Le rapport d'activités de **A.A. Van Laere**

**"La nouvelle organisation, qui allie autonomie et synergie, a démontré sa pertinence en 2017."**

CFE SA (y inclus DEME)

(€ 1.000)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	3.066.525	2.797.085	3.239.406
EBITDA	500.734	465.863	504.925
EBIT	267.157	227.570	228.905
Résultat net (part groupe)	180.442	168.411	174.961
Fonds propres (part groupe)	1.641.904	1.521.559	1.423.277
Trésorerie nette	-351.909	-213.051	-322.719
Total du bilan	4.646.893	4.328.219	4.302.159
Carnet de commandes (€ mio)	4.851	4.757	4.160
Personnel	8.689	7.752	8.160





Amart - Twice - Bruxelles



Pall Life Sciences - Hoegaarden

pour 2017 est repris à la page 73 du présent rapport annuel. A partir de 2018, les résultats de A.A. Van Laere seront repris dans les chiffres de CFE.

En mai 2017, le rapprochement entre MBG et Atro Bouw a été finalisé. Les activités se poursuivent sous le nom **MBG**. Toutes les écoles du programme

'Scholen van Morgen' (Ecoles de demain) ont été livrées. Le chantier de l'hôpital AZ Sint-Maarten (Malines) a bien avancé, tout comme celui de l'Antwerp Management School (Anvers). Les perspectives pour 2018 sont excellentes, avec plusieurs nouveaux projets à Gierle, Bruxelles et Bruges. **BPC**, l'entité issue de la fusion de CFE Brabant et BPC Brabant, a entre autres livré l'hôpital CHIREC à Delta et achevé le siège d'AXA Belgium. BPC a poursuivi les travaux sur les projets en cours et a entamé une dizaine de nouveaux chantiers. BPC confirme ainsi son leadership dans la construction de bâtiments à Bruxelles. En 2017, les entités Leloup Entreprise Générale et Amart ont fusionné sous la marque **Amart**, qui a mené à bien différents chantiers. Le carnet de commandes devrait faire croître l'activité de 50% en 2018. **BPC Wallonie** a cependant vu son activité diminuer temporairement après que plusieurs projets aient été reportés à 2018.

Au Grand-Duché de Luxembourg, **CLE** maintient son niveau d'activité élevé de 2016, avec la livraison de plusieurs grands projets de construction tels que la Galerie Kons et l'école Aloyse Kayser. L'entreprise a aussi entamé deux nouveaux projets de génie civil. En Pologne, **CFE Polska** voit son chiffre d'affaires et ses marges remonter, avec une belle croissance des commandes pour des clients internationaux. En Tunisie, **CTE** a conclu deux contrats avec Siemens et le Ministère de l'équipement. La conjoncture dans le pays incite toutefois à la prudence quant aux perspectives.

**Groep Terryn** a enregistré une belle croissance dans le domaine des produits en bois lamellé-collé. Avec un carnet de commandes en hausse pour toutes ses activités, l'entreprise aborde 2018 avec confiance.

En 2017, un cluster '**Electro VMA**' a été constitué avec VMA, VMA West, Vanderhoydoncks, Nizet et différentes entités internationales. Ce cluster a réalisé une grande partie de son chiffre d'affaires avec des installations dans le domaine de la santé et des bureaux en Belgique et au Grand-Duché de

#### CFE (y exclus DEME) : Répartition par pôle

(€ millions)	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Construction	499,8	548,5			978,8 <sup>(2)</sup>	648,7
Multitechnique	155,3	159,2			152,6	143,4
Rail Infra	62,5	62,8			98,3	58,4
Contracting	717,6	770,5	15,4	10,4	1.229,7	850,5
Promotion Immobilière	10,9	12,1	22,3	1,4	133 <sup>(3)</sup>	130 <sup>(2)</sup>
Holding, activités non transférées et éliminations	-18,1	36,3	-13,7	1,2		
<b>Total</b>	<b>710,5</b>	<b>818,9</b>	<b>23,9</b>	<b>13,0</b>		

<sup>(1)</sup> Contributions de Rent-A-Port (45%) et Green Offshore (50%) incluses

<sup>(2)</sup> Y compris carnet de commandes d'A.A. Van Laere (241,8 millions d'euros)

<sup>(3)</sup> L'encours immobilier se définit comme la somme des fonds propres et de l'endettement financier net du pôle immobilier

AXA - Bruxelles



Remacom - Haacht



CFE - Oosteroever - Ostende

Luxembourg. Le département '**Automotive**' a réalisé d'importants projets d'automatisation entre autres pour Audi à Forest et Volvo à Gand et Charlton (Etats-Unis). Globalement, 2017 a été une bonne année. Les perspectives pour 2018 sont bonnes également. Dans l'activité HVAC, le premier semestre a été difficile pour **Druart**. Début 2018, le beau projet Rive Gauche à Charleroi a été livré. 2018 devrait être une année plus fructueuse, vu le grand nombre de commandes. Sur le marché de la maintenance et des services techniques, **be.Maintenance** a encore consolidé sa position en Belgique en élargissant son portefeuille 'maintenance' pour le programme 'Scholen van Morgen'.

En ce qui concerne l'activité 'signalisation', **ENGEMA** et **Louis Stevens & Co** ont réalisé différents projets et les travaux préparatoires pour le projet ETCS niveau 2 sur le réseau ferroviaire belge ont démarré. L'activité 'caténaire' a connu une bonne année, avec différents projets pour Infrabel et Tuc Rail. L'acquisition de **Coghe** en fin d'année renforce sensiblement l'activité 'track'. En combinant le parc d'équipements de **Remacom** et celui de Coghe, CFE est désormais en mesure d'offrir à ses clients des solutions intégrées. En 2017, **ETEC** et **ENGEMA Lignes** se sont regroupées en une seule et même entreprise afin de centraliser les activités 'utilities'. Dans cette activité, l'année a été bien remplie avec, entre autres, l'extension de la ligne à haute tension qui relie les parcs éoliens belges au réseau à Dudzele et l'installation de l'éclairage définitif du Beffroi de Mons, classé par l'UNESCO.



De gauche à droite : Raymund Trost, Frédéric Claes, Piet Dejonghe, Renaud Bentégeat, Gabriel Marijse, Fabien De Jonge, Jacques Lefèvre, Yves Weyts

## Promotion Immobilière

**BPI** regroupe les activités immobilières du groupe en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg et en Pologne. Vu le net développement de ses commandes ces dernières années, elle a remanié son organisation et renouvelé son identité visuelle afin de mieux répondre aux défis d'un marché hautement concurrentiel.

En Belgique, BPI a notamment poursuivi ou achevé la commercialisation des projets Solvay à Ixelles, Erasmus Garden à Anderlecht et Les Hauts Prés à Uccle. La vente de la participation dans le projet Oosteroever à Ostende a renforcé les résultats immobiliers du groupe.

Au Grand-Duché, **BPI Luxembourg** a notamment livré le projet Kons, commercialisé les dernières unités du projet Bettembourg, achevé la commercialisation du projet Kiem sur le plateau du Kirchberg et assuré la gestion et la commercialisation du projet Glesener à Luxembourg-ville.

En Pologne, **BPI Polska** a clôturé avec un beau succès commercial la dernière phase du projet Four Oceans à Gdansk et poursuit la construction des projets Bulwary Ksiazce à Wroclaw et Wola Libre à Varsovie. BPI Polska détient également une participation de 90% dans deux nouveaux projets à Poznan et Varsovie.

## Activités non transférées

La gestion opérationnelle et l'entretien du Grand Hôtel en N'Djamena ont été transférés, en juin 2017, à l'exploitant de l'hôtel désigné par le gouvernement du Tchad. Les créances sur le Tchad sont restées inchangées par rapport à fin décembre 2016.

## Perspectives pour 2018

Le groupe CFE verra son chiffre d'affaires augmenter sensiblement en 2018, au vu des carnets de commandes bien remplis tant chez DEME que chez Contracting.

# A.A. Van Laere



Pourcentage de participation AvH :  
100% (contribution au résultat)  
60% (bilan au 31.12.2017)

A.A. Van Laere opère en tant qu'entrepreneur des projets durables et innovants d'envergure, à la fois dans le génie civil, la construction industrielle, les bureaux, le secteur de la santé, la construction d'écoles et les projets résidentiels.

A.A. Van Laere a connu une année 2017 difficile avec un chiffre d'affaires consolidé de 137 millions d'euros, en baisse de 30%. Quelques chantiers sont apparus lourdement déficitaires, notamment en raison de la courbe d'apprentissage qui s'est accompagnée de nouvelles formes de contrats. La croissance du chiffre d'affaires les années précédentes avait en outre mis l'organisation fortement sous pression. C'est pourquoi il a été décidé, en 2017, de réduire le niveau d'activité tout en se focalisant sur l'excellence opérationnelle, ceci sous la direction du CEO arrivé au milieu de l'année 2017. Le processus d'intégration avec le groupe CFE demandait en outre beaucoup d'attention. Les activités de parking ont été vendues avec succès, libérant ainsi du temps pour le core business.

Chez **Algemene Aannemingen Van Laere**, le bâtiment Herman Teirlinck à Bruxelles était le chantier le plus important en matière de construction de bureaux. 2.600 fonctionnaires flamands ont pu emménager en 2017 dans ce vaste immeuble passif de 66.500 m<sup>2</sup>. Le projet 'Design & Build' Imaalso pour le gouvernement flamand et le projet Passeport pour Codic ont également été livrés. L'entreprise a poursuivi les projets de bureaux Square de Meeus et Montoyer pour Leasinvest Real Estate. Dans le secteur des soins, il y a eu les maisons de repos et de soins pour Cofinimmo et Anima Care.

De grands projets d'appartements ont été livrés pour Extensa et Bouygues Immobilier. Le segment des parkings reste important, avec la construction d'un parking souterrain à Malines et sous les 'Gedempte Zuiderdokken' à Anvers. Pour le secteur de la distribution, un centre de distribution a été livré à Marche et un autre a été entamé à Turnhout pour Aldi.

Un consortium comprenant A.A. Van Laere, DEME et le groupe BAM s'est vu attribuer la commande pour le complexe d'écluses à Terneuzen. Un autre appel d'offres pour la première phase du projet 'Oosterweelverbinding Anvers' s'est avéré infructueux, alors que les frais de soumission étaient conséquents. Au cours du dernier trimestre, quatre projets résidentiels ont été attribués à A.A. Van Laere par des clients, nouveaux comme existants.

**Groupe Thiran** a réalisé, dans un marché concurrentiel, un chiffre d'affaires en recul de 4% par rapport à 2016. Chez Thiran également, un chantier déficitaire s'est traduit par un résultat faible. Thiran reste une valeur sûre dans le secteur hospitalier et est apprécié pour la qualité de son exécution.

En tant qu'entrepreneur spécialisé dans les travaux de restauration, **Arthur Vandendorpe** est fortement tributaire des travaux publics, dans un marché concurrentiel. La croissance attendue du chiffre d'affaires ne s'est pas réalisée, avec comme conséquence une perte plus importante que prévu. En 2018, l'entreprise pourra récolter les premiers fruits du renforcement de l'effectif.

Fin décembre 2017, AvH a vendu sa participation de 100% dans A.A. Van Laere à CFE Contracting. Le prix de vente (après un dividende de 7,8 millions d'euros) s'élève à 17,1 millions d'euros, ce qui correspond aux fonds propres corrigés. En outre, l'acquisition de A.A. Van Laere entraîne une augmentation du carnet de commandes de CFE Contracting de 241,8 millions d'euros. L'intégration dans le groupe de construction CFE offrira de nombreuses possibilités de collaboration, tant sur le plan commercial qu'en termes de techniques et procédés de construction.

## A.A. Van Laere SA

(€ 1.000)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	136.637	194.986	170.491
EBITDA	-21.193	-920	5.893
EBIT	-23.575	-3.399	3.258
Résultat net (part groupe)	-16.756	-2.466	2.084
Fonds propres (part groupe)	8.895	36.199	39.277
Trésorerie nette	6.910	15.378	17.851
Total du bilan	75.254	114.790	104.775
Personnel	440	462	465



De gauche à droite : Natalie Verheyden, Rudi De Winter, Johan Vanhalewijk, Manu Coppens

# Rent-A-Port



Pourcentage de participation AvH : 72%

Rent-A-Port développe, avec des partenaires, des projets 'greenfield' pour l'aménagement de ports et de zones industrielles connexes. Dans ce contexte, Rent-A-Port assure également la gestion des services collectifs (électricité, eau, collecte des déchets et traitement des eaux usées) qui s'y rattachent.

Les activités de Rent-A-Port au Vietnam ont été rentables, comme les années précédentes. Cependant, comme il y avait moins de terrains disponibles, il n'a pas été possible d'en vendre autant. D'autre part, le résultat de Rent-A-Port (-6,0 millions d'euros) a aussi été influencé par des pertes de change et par les coûts liés au développement de nouveaux projets en matière d'énergie renouvelable.

Les infrastructures de la zone industrielle de Dinh Vu (**Vietnam**) sont en grande partie développées. Plus de 60 clients industriels utilisent déjà les équipements d'utilité publique de façon récurrente. Rent-A-Port a acquis des positions importantes pour le développement d'autres zones industrielles à proximité. Rent-A-Port est bien placée pour se voir confier la gestion de plus de 4.000 ha de terrains industriels. Tous ces terrains sont situés à proximité du nouveau port de Lach Huyen, le seul port en eau profonde (-14 m) au Nord-Vietnam. L'achèvement d'une digue à Nam Dinh Vu ('Concession Deep C-II') conduit à une livraison accélérée de nouveaux terrains industriels. Rent-A-Port a acquis, en décembre 2017, l'entièreté de la part détenue par la Société Belge d'Investissement International (SBI).

A Oman et au Qatar, l'infrastructure n'est pas encore suffisamment développée pour pouvoir servir une masse critique de clients. Toutefois, les travaux d'infrastructure au port de Duqm (nord et sud), à **Oman**, avancent bien. L'achèvement du port est attendu pour 2020. A partir de là, le port devrait devenir rentable et il devrait y avoir suffisamment de clients industriels pour étendre les services collectifs.

Au **Qatar**, le contrat portant sur l'installation pour le déchargement de ciment à Messaieed court encore jusqu'au milieu de l'année 2018. En raison du boycott du Qatar par les pays voisins, l'attribution à Rent-A-Port du contrat de 5



Dinh Vu - Vietnam

ans pour l'exploitation du terminal Gabbro à Messaieed a malheureusement été annulée.

Le projet portuaire aux **Pays-Bas** arrivera à son terme en 2018. Les 3 partenaires privés (dont Rent-A-Port) vendront leur part dans ce projet en avril 2018.

**Rent-A-Port Green Energy** a lancé entre-temps une série d'initiatives concrètes à Oman, en Belgique et au Vietnam. Les frais de développement qui en résultent ont déjà été repris dans les chiffres.

Rent-A-Port s'attend à poursuivre sa croissance dans les années à venir grâce aux projets matures et rentables au Vietnam et au développement de projets à Oman, en Belgique et au Qatar qui, pour l'heure, ne sont pas encore rentables.



De gauche à droite : Frank Wouters, Valentijn Maussen, Lieven Durt, Reggy Vermeulen

## Rent-A-Port SA

(€ 1.000)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	4.459	4.309	4.386
EBITDA	-4.234	-2.334	-2.040
EBIT	-4.659	-2.373	-2.073
Résultat net (part groupe)	-5.991	4.423	2.599
Fonds propres (part groupe)	36.508	45.788	41.551
Trésorerie nette	-12.334	-7.620	-9.372
Total du bilan	55.023	61.664	60.045

# Green Offshore

Pourcentage de participation AvH : 80%

Green Offshore est active dans le développement et l'exploitation de parcs éoliens offshore.



Rentel

Green Offshore détient des participations dans plusieurs parcs éoliens offshore en Belgique : Rentel (12,5% directement et indirectement), Otary (12,5%) et les projets éoliens offshore Seastar et Mermaid qui doivent encore être développés.

**Rentel** est une concession éolienne offshore en mer du Nord belge. Le parc éolien se situe à environ 40 km d'Ostende et comptera 42 éoliennes de 7,35

MW. Il fournira une capacité installée totale de 309 MW d'énergie renouvelable à quelque 285.000 ménages. Avec une hauteur de 183 m au point le plus élevé, ces éoliennes seront les plus hautes jamais installées en mer du Nord belge. Elles seront fournies et entretenues par Siemens et seront à entraînement direct. Dans ce cas, le rotor est directement relié au générateur (sans train d'engrenages).

Rentel a réalisé le 'financial close' au quatrième trimestre 2016. Les activités offshore se sont déroulées comme prévu en 2017. Selon les prévisions, l'injection d'électricité dans le réseau belge devrait commencer vers mi-2018. Fin 2018, le parc éolien devrait être pleinement opérationnel. Le projet Rentel contribuera alors au rôle de leader de la Belgique dans l'énergie éolienne offshore et à la réalisation des objectifs climatiques belges à l'horizon 2020.

En septembre 2017, AvH et CFE ont, chacun pour leur part de 50%, souscrit à une augmentation de capital de Green Offshore pour 11,5 millions d'euros.

En octobre 2017, le gouvernement fédéral a adopté un cadre législatif modifié qui s'appliquera aux parcs éoliens offshore **Seastar** et **Mermaid**. Cela devrait permettre de poursuivre le développement de ces parcs (qui représentent ensemble environ 500 MW) à court terme.

Green Offshore SA			
(€.000)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	0	0	37
EBITDA	-13	-182	-321
EBIT	-13	-184	-354
Résultat net (part groupe)	127	-342	-375
Fonds propres (part groupe)	16.627	5.001	4.342
Trésorerie nette	-18.430	-27.103	0
Total du bilan	35.607	32.694	7.197

# Private Banking



## Contribution au résultat net consolidé d'AvH

(€ millions)	2017	2016	2015
Finaxis	-0,9	-1,0	-0,8
Delen Private Bank	<b>83,3</b>	69,2	72,8
Banque J.Van Breda & C°	<b>30,8</b>	29,7	31,9
BDM-Asco	<b>0,7</b>	0,6	0,1
Total	<b>113,9</b>	98,5	104,0



'Private Banking' réalise une année record. Tant en termes d'actifs confiés que de bénéfice net, Delen Private Bank a atteint de nouveaux records. La Banque J.Van Breda & C° a également réussi à améliorer légèrement ses bénéfices dans un environnement de marché difficile.

### Delen Private Bank

79%

Delen Private Bank est axée sur la gestion de fortune et le conseil patrimonial pour une large clientèle de particuliers.

### Banque J.Van Breda & C°

79%

La Banque J.Van Breda & C° est une banque conseil spécialisée qui s'adresse exclusivement aux entrepreneurs et aux professions libérales.

### BDM-Asco

Destiné à la vente

50%

Le groupe d'assurances BDM-Asco se concentre, via des courtiers, sur les assurances maritimes et industrielles.

# Delen Private Bank

**DELEN**  
PRIVATE BANK

Pourcentage de participation AvH : 79%



Delen Private Bank se concentre sur la gestion de fortune et le conseil patrimonial pour une large clientèle de particuliers. Le groupe est aujourd’hui une valeur sûre, tant en Belgique (Delen Private Bank) qu’aux Pays-Bas (Oyens & Van Eeghen) et au Royaume-Uni (JM Finn). Le groupe gérait, fin 2017, un total de 40.545 millions d’euros.

## Aperçu financier de l’année 2017

Les actifs confiés au groupe Delen Private Bank atteignaient au niveau consolidé, fin 2017, un niveau record de 40.545 millions d’euros (fin 2016 : 37.770 millions d’euros).

La forte croissance chez Delen Private Bank, où les actifs confiés sont passés de 27.383 millions d’euros (2016) à 29.410 millions d’euros (2017), est le résultat de l’impact positif de l’évolution de la valeur des actifs confiés et de la croissance nette organique record provenant des clients particuliers, à la fois nouveaux et existants. Toutes les succursales belges contribuent à cet afflux net constant d’actifs. Cela témoigne de la confiance de la clientèle à l’égard de Delen Private Bank et cela confirme sa position d’acteur de premier plan dans la gestion de fortune discrétionnaire en Belgique. L’afflux de capitaux a été soutenu tout au long de l’année 2017 et a concerné presque exclusivement la gestion d’actifs discrétionnaire. En conséquence, la part des avoirs en gestion discrétionnaire chez Delen Private Bank est passée de 76% (fin 2016) à 81% (fin 2017). La stra-

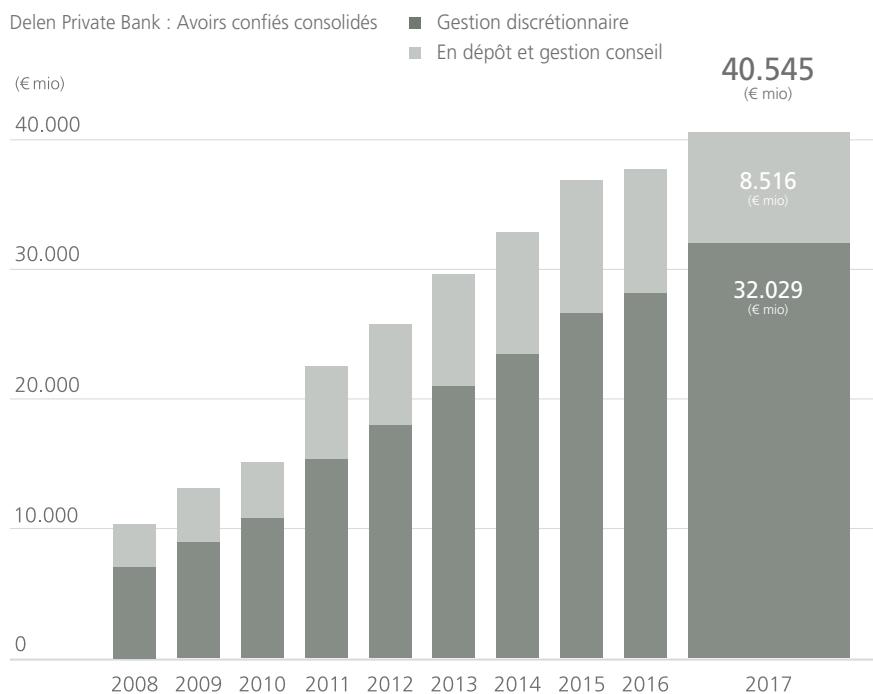
tégie d’investissement prudente continue à démontrer sa valeur ajoutée. Delen Private Bank a réalisé en 2017, pour ses clients, de meilleurs rendements que la moyenne du secteur (avec un profil de risque similaire).

Chez le gestionnaire de fortune britannique JM Finn (Delen Private Bank 81,0%), les actifs confiés ont augmenté, passant de 9.730 millions d’euros (8.331 millions £) fin 2016 à 10.475 millions d’euros (9.294 millions £) fin 2017. Cette augmentation s’explique par l’impact positif de l’évolution de la valeur des actifs (exprimée en GBP) et par un afflux net d’actifs. Ce développement favorable a été atténué par l’évolution du taux de change de la livre sterling par rapport à l’euro (-3,5%).

Au 31 décembre 2017, les actifs sous gestion pour des particuliers et des fondations s’élevaient, chez Oyens & Van Eeghen, à 660 millions d’euros (fin 2016 : 657 millions d’euros).



Delen Private Bank - Liège





Delen Private Bank - Bruxelles

Les revenus bruts d'exploitation du groupe Delen Private Bank ont augmenté de 17,2% en 2017 pour s'établir à 366,9 millions d'euros, la part de JM Finn et Oyens & Van Eeghen s'élevant à 82,7 millions d'euros. Cette augmentation est principalement attribuable au volume plus élevé d'actifs confiés. Les charges d'exploitation ont augmenté de 7,7% (11,4% hors JM Finn et Oyens & Van Eeghen). L'augmentation, chez Delen Private Bank, des charges liées au développement continu dans le domaine IT et au recrutement de personnel commercial est une conséquence directe de l'activité croissante. Chez JM Finn, l'augmentation des charges, en monnaie locale, résulte d'une hausse des frais de personnel et des dépenses en marketing et IT. Le cost-income ratio a diminué pour s'établir à un niveau très compétitif de 53,7% (seulement 42,5% chez Delen Private Bank, 83,7% chez JM Finn). Ce ratio s'est nettement amélioré par rapport à 2016 (57,8%) en raison du fait que l'augmentation du chiffre d'affaires a entraîné une hausse des coûts proportionnellement moins élevée. Fin 2017, le groupe employait 676 personnes (ETP), dont 360 chez Delen Private Bank, 298 chez JM Finn et 18 chez Oyens & Van Eeghen.

Le bénéfice net a augmenté en 2017 pour s'établir à 105,8 millions d'euros (contre 87,9 millions d'euros en 2016). La contribution de JM Finn au résultat net du groupe était de 7,1 millions d'euros (après charges d'amortissement de la clientèle et 19% d'intérêts minoritaires, ensemble 2,7 millions d'euros ; en 2016 : 5,6 millions d'euros). La contribution d'Oyens & Van Eeghen au résultat net du groupe était légèrement négative en raison des coûts de restructuration et de la réduction des prestations de service aux investisseurs institutionnels.

Les fonds propres consolidés du groupe Delen Private Bank s'élevaient à 678,8 millions d'euros au 31 décembre 2017, contre 621,2 millions d'euros au 31 décembre 2016. Ce montant tient déjà compte de l'option de vente qui donne la possibilité à la direction de JM Finn, après avoir passé un certain délai, de vendre les actions restantes (valorisées à 27,5 millions d'euros) au groupe Delen Private Bank. Les fonds propres stricto sensu du groupe (compte tenu des immobilisations incorporelles de 238,3 millions d'euros, dont 49,8 millions d'euros pour la clientèle de JM Finn et 7,1 millions d'euros pour la clientèle d'Oyens & Van Eeghen) s'élevaient à 368,4 millions d'euros à la fin de l'année (contre 377,3 millions d'euros fin 2016). Le groupe Delen Private Bank est largement capitalisé et satisfait amplement aux exigences de Bâle III en matière de fonds propres. Le ratio de capital Core Tier1, qui s'établit à 29,3%, est nettement supérieur à la moyenne du secteur et tient compte de l'engagement, pris sur le long terme, d'offrir aux actionnaires minoritaires de JM Finn la possibilité de vendre leur participation. Delen Private Bank présente un bilan solide et transparent. Les liquidités sont toujours investies de manière prudente auprès de la Banque Nationale de Belgique, dans des titres publics de qualité (pas d'exposition aux pays PIIGS), auprès de banques de qualité ou dans des certificats de qualité à court terme d'entreprises blue-chip. La réglementation Bâle III a très peu d'impact pour Delen Private Bank dans la mesure où le groupe présente un capital composé exclusivement de capital Core Tier1, un portefeuille d'investissements conservateur et des ratios qui dépassent déjà largement les exigences actuelles et futures. Le rendement des fonds propres (moyens) s'élevait à 16,3%, un chiffre très satisfaisant.

## Aperçu opérationnel de l'année 2017

### Delen Private Bank (B, Lux, CH)

Delen Private Bank a appliqué en 2017 ses principes d'investissement traditionnels pour faire profiter les avoirs de ses clients en fonction de leur profil de risque et des opportunités sur les marchés. Dans un contexte de bonne conjoncture économique, avec des bourses affichant de bonnes performances partout dans le monde, une faible inflation dans les pays développés et une monnaie européenne forte, Delen Private Bank a enregistré des résultats très convenables tandis que les risques sont toujours restés limités.

**"Delen Private Bank a réalisé en 2017, pour ses clients, de meilleurs rendements que la moyenne du secteur (avec un profil de risque similaire)."**

En 2017, Delen Private Bank a poursuivi sa stratégie visant à optimiser la qualité et l'efficacité de la gestion de fortune en s'efforçant constamment d'augmenter la proportion de mandats de gestion. Fin 2017, 81% (23.704 millions d'euros) des actifs confiés étaient gérés soit directement de manière discrétionnaire, soit via des sicav patrimoniales propres. La part des comptes de gestion dans l'ensemble des comptes atteint 92%. Cela représente aujourd'hui plus de 24.600 mandats de gestion. Delen Private Bank a investi pour ses clients dans des portefeuilles d'actions très diversifiés, en mettant l'accent sur l'Eu-

rope. Du côté des obligations, la durée est restée courte (moins d'un an) afin de se prémunir contre le risque de hausses des taux. Sur le plan des devises, la diversification en dehors de la zone euro s'est traduite par une contribution négative. La part d'obligations dans les portefeuilles est restée principalement investie en placements à court terme dans des pays et entreprises solides, avec une contribution plus dynamique grâce à des investissements en obligations perpétuelles. Cette politique a porté ses fruits en 2017 et toutes les classes d'actifs ont contribué au résultat.

Delen Private Bank continue de gagner des parts de marché dans le secteur des banques privées en Belgique, grâce notamment à l'accroissement important des actifs confiés par la clientèle privée. Le développement de l'ancrage local de la banque porte ses fruits. Plus de trois quarts de l'afflux net de capitaux proviennent d'autres agences que du siège d'Anvers. Ceci incite Delen Private Bank à continuer d'investir dans le personnel et les infrastructures. En 2017, des agences ont été ouvertes à Namur, à Louvain et en Campine et les agences de Flandre-Occidentale ont été agrandies. Les collaborateurs d'Anvers ont emménagé dans des locaux temporaires, si bien que les travaux d'extension et de

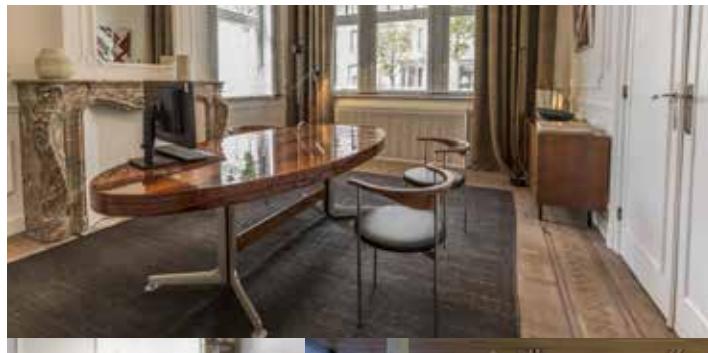
rénovation du siège central peuvent commencer. D'autres investissements sont prévus à Louvain. Delen Private Bank va ouvrir une nouvelle agence à Knokke tandis que des extensions sont prévues à Bruxelles et à Gand.

La Banque J.Van Breda & C° a une fois encore apporté, via ses agences, une importante contribution au résultat de Delen Private Bank. Au 31 décembre 2017, Delen Private Bank gérait 5.474 millions d'euros pour le compte de clients apportés par le réseau de la Banque J.Van Breda & C°. Delen Private Bank se charge par ailleurs de l'administration des titres de la Banque J.Van Breda & C° (1.023 millions d'euros). Cette dernière représente ainsi environ 22% du total des actifs confiés de Delen Private Bank.

### JM Finn (RU)

Chez JM Finn, les portefeuilles des clients, avec en moyenne un poids plus élevé en actions, ont évolué très positivement. Après une période volatile à l'approche du vote sur le Brexit en 2016, le marché d'actions londonien a ré-

Delen Private Bank - Hasselt



Delen Private Bank - Bruxelles



Delen Private Bank - Anvers



Delen Private Bank - Gand

#### Delen Private Bank<sup>(1)</sup>

(€ 1.000)	2017	2016	2015
Revenus bruts d'exploitation	366.912	313.071	314.094
Résultat net (part groupe)	105.836	87.877	92.417
Fonds propres (part groupe)	678.792	621.204	582.554
Actifs sous gestion	40.544.926	37.769.779	36.884.917
Coefficient d'exploitation (cost-income ratio)	53,7%	57,8%	54,9%
Rendement sur fonds propres moyens	16,3%	14,6%	16,8%
Ratio de capital Core Tier1 <sup>(2)</sup>	29,3%	30,9%	26,0%
Personnel (ETP)	676	657	641

<sup>(1)</sup> En 2017, toutes les activités opérationnelles qui relevaient encore directement de Delen Investments SCA ont été transférées dans Delen Private Bank, si bien que le périmètre d'activité de Delen Investments SCA et celui de Delen Private Bank, sa seule participation, sont identiques. Les données financières utilisées sont les données financières pour Delen Investments SCA qui correspondent à ce périmètre, tant en 2017 qu'historiquement.

<sup>(2)</sup> Core Tier1 = ratio de solvabilité

solument opté pour une tendance à la hausse qui s'est maintenue en 2017. L'affaiblissement de la livre sterling a aussi engendré une contribution additionnelle des actions étrangères. Grâce au talent de ses gestionnaires de fortune et à la solidité des marchés au Royaume-Uni, JM Finn a été en mesure, en 2017, de réaliser de bons résultats pour ses clients.

L'acquisition de 73,49% du gestionnaire de fortune londonien JM Finn en 2011 a marqué une étape importante pour le groupe Delen Private Bank. En 2016 et 2017, Delen Private Bank a racheté 7,5% des actions minoritaires, portant ainsi sa participation directe à 81,0%. Fin 2017, JM Finn disposait de 10.475 millions d'euros (9.294 millions £) d'actifs confiés, dont 74% en gestion discrétionnaire. La croissance des actifs confiés et de la part de gestion discrétionnaire confirme que JM Finn est une entreprise saine avec un potentiel de croissance. La position de JM Finn sur le marché de la gestion de fortune on-shore au Royaume-Uni, combinée au dynamisme et à l'expérience de Delen Private Bank, devrait permettre à JM Finn de continuer à croître et à évoluer pour devenir à terme un acteur de premier plan sur le marché britannique de la gestion de fortune.

Sur le plan opérationnel, 2017 a été, une fois de plus, une année chargée pour JM Finn, marquée par une forte interaction avec les clients en agence ou lors d'événements, d'importantes initiatives pour satisfaire aux règles MiFID II renforcées en matière de compliance, le renforcement de l'efficacité de l'organisation et un nouvel approfondissement de la collaboration avec Delen Private Bank. L'accent est mis sur l'intensification de l'activité commerciale, notamment par la poursuite du déploiement de la nouvelle activité de planification patrimoniale et la mise en service du nouveau logiciel CRM. Le comité de direction de JM Finn continue à faire en sorte que les initiatives et priorités stratégiques soient progressivement mises en œuvre avec succès afin que la réussite de la stratégie de croissance s'accompagne d'une nécessaire amélioration du bénéfice.

## Oyens & Van Eeghen (NL)

Delen Private Bank a acquis en 2015 toutes les parts d'Oyens & Van Eeghen, l'une des plus anciennes institutions financières indépendantes aux Pays-Bas, fondée en 1797. Ce faisant, Delen Private Bank a renforcé sa présence dans le Benelux. Fin 2017, Oyens & Van Eeghen gérait 660 millions d'euros d'avoirs confiés pour des clients particuliers, dont 87% en gestion discrétionnaire. Ces dernières années, Oyens & Van Eeghen s'est concentré, avec succès, vers le segment de la gestion de fortune spécialisée et du conseil fiduciaire pour particuliers et fondations. Oyens & Van Eeghen propose une plateforme de choix pour étendre le modèle Delen sur le marché néerlandais de la gestion de fortune on-shore.

Oyens & Van Eeghen a aussi pu bénéficier de la croissance économique et de la politique monétaire stimulante sur les marchés d'actions. La stratégie consistant à acheter des actions dans des secteurs cycliques qui, après une période difficile, sont relativement sous-évalués, a aussi contribué positivement au résultat des investissements. Dans le volet obligataire des portefeuilles, les durées sont courtes, comme chez Delen Private Bank. Alliées à une sélection efficace du risque de crédit, les durées courtes ont fourni une belle contribution pour les portefeuilles obligataires. Grâce à la concertation avec l'équipe de gestion de Delen Private Bank et au transfert de la responsabilité globale en matière d'investissements en obligations aux collaborateurs d'Oyens & Van Eeghen, les stratégies d'investissement aux Pays-Bas et en Belgique convergent de plus en plus.

Sur le plan opérationnel, l'année 2017 a été marquée par des développements importants pour Oyens & Van Eeghen. La nouvelle direction a repris le flambeau au cours de l'année 2017 et à la fin de l'année, le service dédié aux grands clients institutionnels a été réduit. L'équipe qui était responsable de cette activité est partie poursuivre cette activité ailleurs. L'expertise, en particulier dans le domaine des sicav, et les systèmes informatiques développés par

Delen Private Bank en Belgique, apportent une contribution majeure à l'amélioration du service et de l'efficacité aux Pays-Bas. Oyens & Van Eeghen est ainsi en mesure de servir un public plus large de clients particuliers au départ de ses bureaux d'Amsterdam et Den Bosch. Oyens & Van Eeghen continue par ailleurs à rechercher des collaborateurs commerciaux talentueux pour accompagner et accélérer sa croissance.

## Perspectives pour 2018

Delen Private Bank s'en tient à sa philosophie d'investissement prudente et est convaincue que cette approche continuera à faire la différence sur le long terme. Delen Private Bank (Belgique, Luxembourg et Suisse), JM Finn (Royaume-Uni) et Oyens & Van Eeghen (Pays-Bas) poursuivront leurs efforts en vue d'attirer de nouveaux capitaux, en se concentrant sur les régions où leur notoriété est en progression. Delen Private Bank entame l'année 2018 avec une bonne dose d'optimisme prudent compte tenu des perspectives conjoncturelles favorables. Les niveaux de valorisation élevés des actions appellent toutefois à une certaine prudence, car les marchés sont sensibles à une hausse des taux d'intérêt et aux tensions géopolitiques. Delen Private Bank s'efforcera de profiter au mieux des nouvelles conditions de marché et de suivre de près les évolutions afin de protéger et de faire fructifier les avoirs de ses clients à long terme.

Delen Private Bank -  
de gauche à droite :  
Paul De Winter,  
Alexandre Delen,  
Eric Lechien,  
Arnaud van Doosselaere,  
René Havaux

[www.delen.be](http://www.delen.be)



JM Finn - de gauche à droite : en haut :  
Simon Temple-Pedersen,  
Gregory Swools,  
Hugo Bedford,  
Eric Lechien  
en bas : Charles Beck,  
Sarah Soar,  
Steven Sussman,  
Paul Dyas



Oyens & Van Eeghen -  
de gauche à droite :  
Frederik Kalff,  
Vanessa Geudens,  
Frederik Baert



# Banque J.Van Breda & C°



Pourcentage de participation AvH : 79%



La Banque J.Van Breda & C° est une banque conseil spécialisée qui s'adresse exclusivement aux entrepreneurs et aux professions libérales. ABK bank se positionne en tant que gestionnaire de fortune pour particuliers. Van Breda Car Finance propose des financements automobiles et du leasing financier automobile via les concessionnaires.

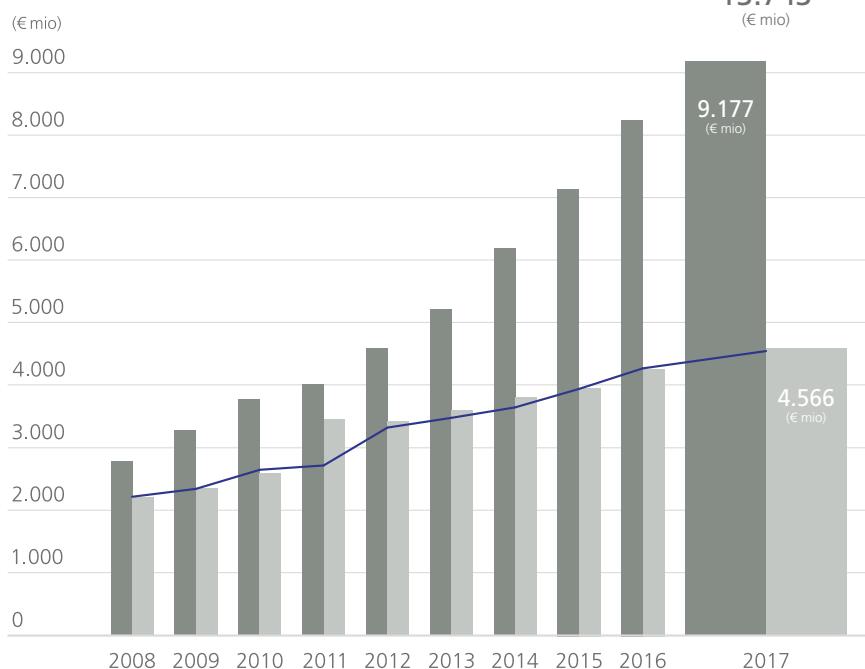
## Aperçu financier de l'année 2017

La Banque J.Van Breda & C° a une nouvelle fois affiché des résultats commerciaux solides en 2017. Les volumes commerciaux (total investi par les clients + octroi de crédits aux clients) ont augmenté de 10%, passant de 16,7 milliards d'euros fin 2016 à 18,3 milliards d'euros fin 2017.

Les fonds propres de la banque ont augmenté pour s'établir à 539 millions d'euros, avec un rendement sur fonds propres (ROE) de 7,4%. Le bénéfice net consolidé s'est établi à 39,1 millions d'euros (+4% par rapport à 2016). Il s'agit d'une bonne performance au vu de la politique d'investissement prudente de la banque et du niveau bas persistant des taux d'intérêt.

Banque J.Van Breda & C° : Investi par les clients<sup>(1)</sup>

■ Placements hors bilan ■ Dépôts de clients ■ Portefeuille de crédits



<sup>(1)</sup> Y compris ABK bank (depuis 2011) et Van Breda Car Finance

## Croissance des placements hors bilan et du produit bancaire

Le produit bancaire consolidé a augmenté de 6% pour s'établir à 141 millions d'euros. Les plus-values réalisées, les revenus de dividendes et les résultats provenant des instruments de couverture représentent moins de 3% du total du produit bancaire, lequel est donc presque entièrement soutenu par les activités commerciales.

Le résultat d'intérêts a diminué de 2% malgré la croissance des dépôts (+8%) et des crédits (+7%). Ceci résulte d'une courbe des taux plate, de la pression sur la marge d'intérêt et de la stratégie de la banque visant à faire passer la sécurité avant le rendement dans son portefeuille d'investissements. Les revenus de commissions nets ont augmenté de 16%, grâce à la croissance de 12% des placements hors bilan des clients.

Le processus d'investissement de ces dernières années s'est poursuivi sans discontinuer. Avec sa propre plateforme IT entièrement intégrée, la Banque J.Van Breda & C° est idéalement placée pour tirer parti des opportunités de la numérisation. La banque continue également à investir dans de nouvelles agences et dans la force commerciale.

Les charges ont augmenté de 5% et s'établissent à 83,6 millions d'euros, principalement en raison des investissements dans la force commerciale réalisés dans une perspective d'avenir. Grâce à un haut niveau d'efficience, le cost-income ratio a encore diminué, passant de 59,4% en 2016 à 59,1% en 2017.

## Augmentation des actifs investis et de l'octroi de crédits

Le total investi par les clients a augmenté de 1,3 milliard d'euros pour atteindre plus de 13,7 milliards d'euros, soit une hausse de 10%. Ceci confirme la confiance des clients à l'égard de leur banque. Le portefeuille de



Banque J.Van Breda & C° - Hasselt

crédits total a augmenté de 7% pour s'établir à plus de 4,5 milliards d'euros.

Les réductions de valeur sur crédits sont restées limitées à 0,04% du portefeuille de crédits moyen, soit 1,7 million d'euros. Cette politique prudente, toutefois, n'a aucunement freiné la production de crédits, le portefeuille de crédits consolidé ayant augmenté de 7%.

### Liquidité et solvabilité solides

L'approche prudente de la Banque J.Van Breda & C° lui assure en permanence une position de liquidités amplement suffisante. Le 'Liquidity Coverage Ratio' (LCR) et le 'Net Stable Funding Ratio' (NSFR) se sont établis respectivement à 143% et 121%. Ceci est largement supérieur au seuil exigé de 100%. Le ratio de capital Core Tier1 s'est établi à 14,2%. Le portefeuille de crédits est entièrement financé avec les dépôts de clients, si bien que la banque n'est pas dépendante d'un financement externe sur les marchés internationaux.

Les fonds propres (part du groupe) ont augmenté, passant de 518 millions d'euros à 539 millions d'euros. Cette augmentation des fonds propres permet de poursuivre la croissance commerciale sans affaiblir le levier financier sain qui constitue la principale protection des déposants. La solvabilité, exprimée comme étant le rapport entre fonds propres et actif ('leverage' ou ratio de levier), s'est élevée à 8,9%. Ceci représente un multiple des 3% que l'autorité de surveillance entend instaurer au plus tôt en 2018, sous Bâle III.



### Aperçu opérationnel de l'année 2017 par activité

#### Banque J.Van Breda & C°

En 2017, la banque a poursuivi sa croissance commerciale constante. Grâce à un accroissement total de 1,3 milliard d'euros (+11%), le total investi par les entrepreneurs et titulaires de profession libérale a atteint 13,4 milliards d'euros.

Malgré un contexte d'intérêts faibles, les dépôts de clients ont augmenté de 325 millions d'euros (+8%) pour atteindre un volume total de 4,3 milliards d'euros. La croissance doit être attribuée presque entièrement aux comptes courants. Grâce à sa stratégie d'accompagnement patrimonial, la Banque J.Van Breda & C° présente aussi un important volume de comptes à terme de longue durée. Malgré les faibles taux d'intérêt, le flux sortant est resté limité à ce niveau.

Les placements hors bilan se sont accru de 1 milliard d'euros (+12%) pour s'établir à 9,1 milliards d'euros. Ce total inclut 5,4 milliards d'euros confiés à Delen Private Bank sous forme de gestion de fortune.

Grâce notamment à l'embellie conjoncturelle et en dépit d'une forte concurrence, le volume de crédits aux entrepreneurs et aux professions libérales a augmenté de 274 millions d'euros (+7%) pour s'établir à 4,1 milliards d'euros.

#### ABK bank

Suite à une fusion intervenue avec la Banque J.Van Breda & C° le 17/11/2017, ABK bank est désormais une division de la Banque J.Van Breda & C°. Depuis le rachat en 2011, ABK bank s'est repositionnée sur le segment de l'accompagnement patrimonial pour particuliers. ABK bank encourage et aide ses clients à adopter une vision à long terme dans la constitution, la gestion et la protection de leur patrimoine. A cet effet, ABK bank reste fidèle à sa tradition de produits simples et transparents.

**"En 2017, la Banque J.Van Breda & C° a poursuivi son mouvement de croissance commerciale constante."**

ABK bank a affiché de bons résultats commerciaux, attirant de nouveaux clients avec des avoirs à investir. Le positionnement externe de la banque a été renforcé par la sponsorisation des Belgian Bullets, l'équipe belge performante de bobsleigh féminine. Le contrat court jusqu'aux Jeux Olympiques d'hiver de 2018.

Fin 2017, les avoirs confiés par les clients atteignaient 358 millions d'euros (+4%). Parmi les dépôts de clients, on relève encore un flux sortant de clients hors groupe cible, mais qui a été plus que compensé par l'augmentation des produits hors bilan des clients du groupe cible. Cette augmentation se situe à la fois dans la gestion de fortune et des fonds de Delen Private Bank et dans les assurances-placements. Le portefeuille de crédits a diminué de 16,6 millions d'euros, s'établissant à 108 millions d'euros. Cette diminution est presque en-



Equipe féminine de bobsleigh Belgian Bullets, sponsorisé par ABK bank

Banque J.Van Breda &amp; C° - Anvers

## Banque J.Van Breda &amp; C° SA

(€ 1.000)	2017	2016	2015
Produit bancaire	141.380	133.964	133.872
Résultat net (part groupe)	39.081	37.736	40.479
Fonds propres (part groupe)	538.718	518.257	501.633
Total du bilan	5.424.639	4.992.240	4.717.833
Investi par les clients	13.742.754	12.448.468	11.134.393
Portefeuille de crédits	4.528.679	4.223.318	3.932.237
Réductions de valeur sur credits	0,04%	0,01%	0,01%
Coefficient d'exploitation (cost-income ratio)	59,1%	59,4%	55,6%
Rendement sur fonds propres moyens	7,4%	7,4%	8,3%
Ratio de capital Core Tier1	14,2%	14,8%	14,5%
Ratio de solvabilité (RAR)	14,9%	15,8%	15,9%
Personnel	471	471	465

tièrement liée à la baisse des crédits dans le segment professionnel qui, depuis la reprise, ne sont plus la priorité stratégique.

Malgré tous les investissements et le développement de la force commerciale, les charges ont baissé de 6%.

lions d'euros. L'augmentation continue de la part du leasing financier dans le volume de production total a fait croître la marge d'intérêts. Les réductions de valeur sur crédits ont augmenté mais restent à un faible niveau. Elles n'ont pas dépassé 0,14% du portefeuille de crédits moyen. Il résulte de tout cela que Van Breda Car Finance a affiché, à nouveau, un bon résultat en 2017.

## Van Breda Car Finance

Dans un marché automobile en légère croissance (+1,3% en nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves), Van Breda Car Finance a réalisé de bons résultats commerciaux. Le nouveau volume de production a progressé de 20% en 2017. Le portefeuille a augmenté de 15% pour s'établir à 367 mil-

## Perspectives pour 2018

Les bons résultats financiers de 2017 ont été soutenus par le bon climat boursier et par un regain d'optimisme parmi les consommateurs et les entrepreneurs européens. L'économie européenne bénéficie actuellement d'une dynamique positive généralisée, si bien qu'à l'instar de la Réserve fédérale (banque centrale américaine), la Banque centrale européenne (BCE) va commencer à son tour à resserrer sa politique. Ce revirement pourrait toutefois s'accompagner d'une certaine nervosité. En outre, il ne faut pas oublier que l'actuel cycle de redressement est à ce jour, à une exception près, le plus long de l'ère économique moderne.

La pression persistante sur les marges d'intérêts, les taxes bancaires élevées et les investissements indispensables pour l'avenir pèsent sur la croissance des bénéfices. Néanmoins, la Banque J.Van Breda & C° reste bien armée pour l'avenir dans chacun des trois domaines d'activité.

Le fonds de commerce, la réputation, le positionnement, les investissements permanents et la structure financière saine de la banque forment une base solide pour une croissance financière performante sur le long terme.



De gauche à droite : Véronique Léonard, Dirk Wouters, Vic Pourbaix, Marc Wijnants

# BDM-Asco



Destiné à la vente

Pourcentage de participation AvH : 50%

Le groupe d'assurances BDM-Asco se concentre principalement, via des courtiers, sur les assurances maritimes et industrielles. BDM est une agence de souscription proposant des solutions de couverture de risques dans des niches spécifiques pour le compte de l'assureur Asco et de quelques grandes compagnies d'assurances internationales.

Les mesures persistantes d'assainissement de ces dernières années (principalement en 'Marine' et 'Auto') ont conduit à d'excellents résultats techniques dans toutes les branches d'assurance du portefeuille de BDM-Asco. En 2017, le portefeuille a en outre renoué avec la croissance.

Les revenus de primes en 'Cargo' et 'Hull' ont ainsi augmenté de 4% par rapport à 2016, en dépit d'un marché toujours très concurrentiel. Le portefeuille 'Property & Casualty' a progressé de 2% en 2017. La forte croissance enregistrée des activités de niche, comme 'Engineering' et 'BOAR Commerce & Particuliers' a été quelque peu contrebalancée par une réduction volontaire de la part des activités plus volatiles. Le volume global de primes a augmenté, passant de 53 millions d'euros fin 2016 à 54 millions d'euros fin 2017.

Les primes brutes d'Asco ont augmenté de 1% en 'Property & Casualty', mais ont diminué de 22% en 'Marine' suite à la limitation de la proportion de primes souscrites par Asco elle-même. Cette approche a porté ses fruits sur le plan des résultats techniques, si bien qu'Asco a pu présenter, fin 2017, un résultat technique encore meilleur que fin 2016.

Ceci, ajouté à des frais généraux bien maîtrisés et malgré des résultats d'investissements en léger recul (comparables aux performances des marchés fi-

nanciers), s'est traduit par un résultat consolidé après impôts de 3,6 millions d'euros fin 2017, contre 1,1 million d'euros fin 2016.

En 2017, Asco a racheté 100% du réassureur luxembourgeois Canal Re (autrefois une filiale de la Société Nationale de Transport par Canalisations). Canal Re a été intégré dans la structure de réassurance d'Asco à partir de 2017.

Le 18 décembre 2017, AvH et SIPEF, tous deux actionnaires à 50% du groupe d'assurance BDM-Asco, ont annoncé la vente de 100% des actions de BDM-Asco à The Navigators Group, Inc. Cette transaction est encore soumise à l'approbation des autorités de surveillance concernées. The Navigators Group est un holding international d'assurance spécialisé dans des assurances de niche, actif aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Europe continentale et en Asie. Après l'acquisition, BDM-Asco jouera un rôle central dans le développement de la croissance de The Navigators Group en Europe.



BDM-Asco

## BDM SA - Assurances Continentales SA (Asco SA)

(€ 1.000)	2017	2016	2015
<b>ASCO</b>			
Primes brutes	26.714	27.794	32.175
Résultat net (part groupe)	3.634	1.145	248
Fonds propres (part groupe)	15.350	11.782	10.614
<b>BDM</b>			
Primes perçues	53.949	52.685	53.631
Produits d'exploitation	5.930	5.989	6.155
Résultat net (part groupe)	-538	47	72
Fonds propres (part groupe)	4.728	5.266	5.177
Personnel (BDM-Asco)	61	50	55



De gauche à droite : Bart Dewulf, Michel de Lophem, Wilfried Van Gompel, Hugo De Cupere, Sofie Lins, Luc De Backer, Jos Gielen

# Real Estate & Senior Care



## Contribution au résultat net consolidé d'AvH

(€ millions)	2017	2016	2015
Extensa Group	<b>29,9</b>	30,4	31,0
Leasinvest Real Estate	<b>14,9</b>	10,1	9,9
Anima Care	<b>4,4</b>	3,6	1,1
HPA	<b>5,1</b>	2,1	1,6
Holding Groupe Duval	-	-	-8,0
<b>Total</b>	<b>54,3</b>	<b>46,2</b>	<b>35,6</b>



Toutes les participations actives dans 'Real Estate & Senior Care' égalent ou améliorent leur résultat en 2017. Avec une contribution globale de 54,3 millions d'euros au résultat du groupe, elles dépassent leur bonne performance de 2016.

## Extensa Group

100%

Extensa est un promoteur immobilier centré sur les projets résidentiels et mixtes en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

## Leasinvest Real Estate

30%

LRE est une société immobilière réglementée publique qui se concentre sur le retail et les bureaux au Grand-Duché de Luxembourg, en Belgique et en Autriche.

## Anima Care

93%

Anima Care vise le segment supérieur de l'hébergement et des soins aux personnes âgées en Belgique.

## HPA

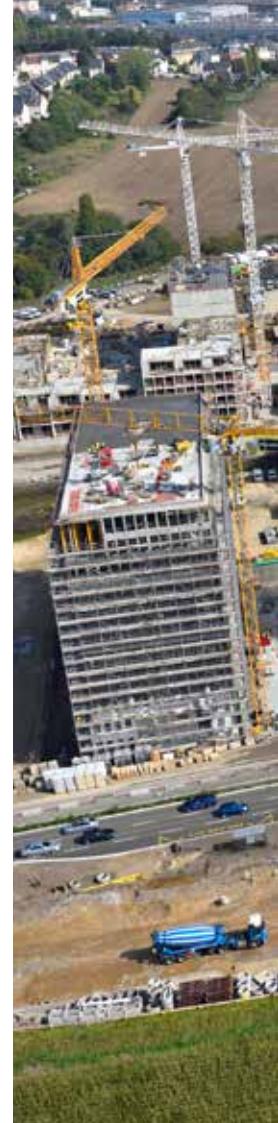
72%

HPA est active dans l'hébergement des personnes âgées en France et recouvre les activités de Residalya (exploitation) et Patrimoine & Santé (immobilier).

# Extensa Group



Pourcentage de participation AvH : 100%



Extensa est un promoteur immobilier centré sur les projets urbains d'envergure en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

## Aperçu financier de l'année 2017

Extensa Group a reproduit en 2017, avec un bénéfice net de 29,9 millions d'euros, le bon résultat de 2016 (30,4 millions d'euros).

La contribution brute de Tour & Taxis a atteint 16,8 millions d'euros. Ce résultat provient de la mise en location et de la gestion de propriétés (entre autres Sheds, Hôtel de la Poste, parkings, événements), de la vente d'appartements à la résidence Gloria et de la contribution du projet VAC De Meander (immeuble Herman Teirlinck), qui a été livré au locataire à long terme (le gouvernement flamand) et vendu à Baloise Group.

Au Luxembourg, Cloche d'Or a généré une contribution brute de 27,2 millions d'euros provenant de deux projets de bureaux en construction et de la vente d'appartements.

Le total du bilan a diminué, passant de 653 millions d'euros fin 2016 à 412 millions d'euros fin 2017, principalement en raison de la vente des parts dans VAC De Meander. Les fonds propres, en baisse, sont passés de 242 millions d'euros fin 2016 à 164 millions d'euros. Extensa a vendu, en 2017, sa participation de 29,3% dans Leasinvest Real Estate à AvH et a ensuite distribué un dividende de 156,8 millions d'euros, ce qui explique la diminution significative des fonds propres d'Extensa.

Tour & Taxis - Bruxelles Environnement et Herman Teirlinck - Bruxelles



## Aperçu opérationnel de l'année 2017

### Projets de développement urbain

Le plan particulier d'affectation pour l'ensemble du site **Tour & Taxis** à Bruxelles a été approuvé en juin 2017 et crée un cadre juridique clair pour le développement futur.

L'immeuble de bureaux Herman Teirlinck (brut 48.096 m<sup>2</sup>) a été livré au gouvernement flamand en août 2017. Ce bâtiment à haute efficacité énergétique est pleinement opérationnel en tant que nouveau Centre administratif flamand à Bruxelles. En novembre 2017, Extensa a finalisé la vente de la société de projet à Baloise Group. La contribution brute est comptabilisée en fonction du taux d'achèvement du bâtiment (2015-2017) et a atteint 10,9 millions d'euros en 2017. Avec le produit de cette vente, Extensa a remboursé le solde du crédit-pont de 75 millions d'euros qu'elle avait contracté début 2015 pour relever de 50% sa participation dans Tour & Taxis.

Les 115 appartements de la résidence Gloria, le premier immeuble à appartements sur le site de Tour & Taxis, ont été livrés au cours du premier trimestre 2017. Fin 2017, toutes les unités d'habitation sauf une (un appartement témoin) avaient été vendues.

Le permis de construire pour le reste du quartier résidentiel et pour la 'Gare Maritime' est toujours en cours de traitement et est attendu en 2018.

La rénovation de la structure existante de la 'Gare Maritime' a commencé et s'achèvera au second semestre 2018. Cette ancienne gare de marchandises (40.000 m<sup>2</sup>) sera le nouveau point central du site Tour & Taxis et combinerà des ateliers, des magasins à thème et un 'food court'. Plusieurs des bâtiments aux alentours (le Quai, Les produits dangereux) ont également été rénovés et sont utilisés principalement pour des événements. Fin 2017, environ 40% des espaces de bureaux de la 'Gare Maritime' faisaient l'objet de lettres d'intention signées par de futurs locataires.

Sur le terrain du Quai de Willebroek, Extensa a démarré le projet Riva comportant 139 appartements avec vue sur le canal et l'Entrepôt Royal. Fin 2017, les réservations étaient suffisantes pour commencer les travaux. La construction du nouveau pont Picard par Beliris commencera au deuxième trimestre 2018.



Cloche d'Or - Luxembourg



Cloche d'Or - Immeuble de bureaux Deloitte - Luxembourg (artist impression)

Dans le cadre du projet **Cloche d'Or**, Grossfeld PAP (Extensa 50%) dispose d'options d'achat sur des terrains très bien situés dans le sud de la ville de Luxembourg. La construction des deux nouveaux boulevards par la ville de Luxembourg et l'état luxembourgeois avance comme prévu. Certaines portions des nouvelles routes sont déjà ouvertes au public.

La vente sur plan des appartements a commencé en octobre 2014. Fin 2017, 803 unités d'habitation avaient été vendues, un chiffre supérieur aux attentes.

Les travaux de construction se poursuivent et les marges sont prises en compte en fonction de leur avancement.

Les travaux pour la construction du siège d'Alter Domus (10.500 m<sup>2</sup>) et de Deloitte Luxembourg (30.000 m<sup>2</sup>) évoluent également selon les plans. La réception est toujours prévue au troisième trimestre 2018. En décembre 2017, des négociations exclusives ont débuté avec Ethias et Integrale sur la vente du projet Deloitte.

## Lotissements et projets résidentiels en Belgique

Pour différents projets de construction, les procédures administratives en vue de l'obtention de permis exécutables sont en cours. En Flandre, le portefeuille comprend des projets à Edegem, Schilde, Wuustwezel, Kapellen, Brasschaat, Zoutleeuw, Roulers et Louvain.

Le projet 'Groeningen' à Kontich (650 maisons et appartements) a été approuvé par la commune mais fait l'objet de recours par des tiers. En Wallonie, les procédures de planification pour les projets à Wavre, La Hulpe et Tubize suivent leur cours.

Tous les appartements du projet de centre-ville 'De Munt' à Roulers (Extensa 50%) ont été livrés, mais ils n'ont pas encore été vendus entièrement.

## Slovaquie, Roumanie, Turquie

A Trnava, en Slovaquie, Top Development (Extensa 50%) continue à gérer son centre commercial (7.730 m<sup>2</sup>) et envisage la vente de son réseau énergétique en 2018. D'autres ventes ou développements de terrains disponibles sont à l'étude.

En décembre 2017, après des années de contentieux, Extensa est devenue propriétaire à part entière des terrains en Roumanie (détenus auparavant dans une joint-venture à 50%), si bien que le développement peut avancer.

En ce qui concerne le terrain près de Topkapi (Zeytinburnu) à Istanbul, des négociations sont en cours avec les autorités pour le projet de développement (environ 250 appartements). Un permis de bâtir est attendu en 2018.

**"Extensa Group a reproduit en 2017, avec un bénéfice net de 29,9 millions d'euros, le bon résultat de 2016."**

## Investissements immobiliers

Fin 2017, outre les bâtiments historiques sur le site de Tour & Taxis, il restait en portefeuille quatre autres bâtiments, d'une valeur comptable totale de 11 millions d'euros. L'un de ces autres bâtiments sera vendu au premier trimestre 2018. Les autres sont toujours entièrement loués.

## Perspectives pour 2018

Les projets en cours à Tour & Taxis et Cloche d'Or continueront à soutenir les résultats en 2018 et les années suivantes.



Tour & Taxis - Riva & Pont Picard - Bruxelles (artist impression)



Tour & Taxis - Gare Maritime - Picard - Bruxelles (artist impression)

### Extensa Group SA : Bilan

(€ millions)	2017	2016	2015
Participation dans Leasinvest Real Estate (LRE)	0,0	104,3 <sup>(1)</sup>	106,1 <sup>(1)</sup>
Tour & Taxis	215,4	359,8	240,0
Cloche d'Or	77,4	80,3	91,1
Autres positions	48,5	58,3	58,2
Trésorerie & équivalent	28,4	32,9	38,3
Autres actifs	42,3	18,2	25,4
<b>Total d'actif</b>	<b>412,0</b>	<b>653,8</b>	<b>559,1</b>
 Fonds propres (part groupe)	 163,6	 242,4	 205,2
Intérêts minoritaires	20,1	5,7	8,4
Dette financière <sup>(2)</sup>	129,8	293,0	266,1
Autres passifs	98,5	112,7	79,4
<b>Total du passif</b>	<b>412,0</b>	<b>653,8</b>	<b>559,1</b>

<sup>(1)</sup>Nombre d'actions : 1.444.754 (29,3%); actions via AvH : 37.211

<sup>(2)</sup>Dette financière nette : € 100,3 millions (2017), € 260,1 millions (2016), € 227,9 millions (2015)



De gauche à droite : Filip Dumalin, Laurent Jacquemart, Kris Verhellen, Peter De Durpel, Ward Van Gorp

# Leasinvest Real Estate



Pourcentage de participation AvH : 30%

Leasinvest Real Estate (LRE) est une société immobilière réglementée publique qui se concentre sur le retail et les bureaux dans trois pays (Grand-Duché de Luxembourg, Belgique et Autriche).

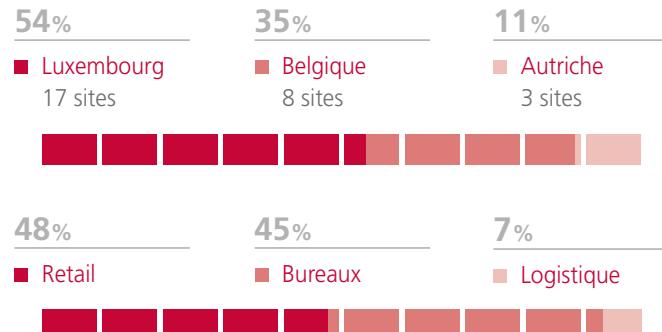


Mercator - Luxembourg

L'amélioration de la conjoncture économique au Grand-Duché de Luxembourg, en Belgique et en Autriche s'est poursuivie en 2017. En se diversifiant vers le Luxembourg (depuis 2006) et l'Autriche (fin 2016), LRE s'étend, en dehors de la Belgique, dans des pays qui présentent un rating AAA, une économie saine avec peu de chômage, un PIB par habitant élevé et une croissance constante.

Au Grand-Duché de Luxembourg, LRE est l'un des plus importants investisseurs immobiliers étrangers. Dans ce marché, les locations de bureaux réalisées en 2017 sont pratiquement équivalentes à celles de 2016, soit 213.000 m<sup>2</sup>. Le taux d'inoccupation reste faible et s'établit à 4,4%. Les locations de surfaces commerciales sont comparables à celles de 2016. En Belgique, le marché des bureaux a enregistré une amélioration des volumes de location, lesquels s'établissent à 785.000 m<sup>2</sup>, soit une hausse de 8% par rapport à 2016. Les loyers 'prime rent' ont augmenté et le taux d'inoccupation a diminué, s'établissant à 8,2%. Le volume de location dans le marché du retail a par contre reculé et s'établit à 345.000 m<sup>2</sup>, soit une baisse de 9,5%. En Autriche, le marché du retail traverse actuellement une phase de transformation, si bien que la modernisation des grands centres/clusters commerciaux a le vent en poupe. Avec l'accroissement de la population à Vienne et aux alentours, la location de surfaces commerciales connaît une croissance constante.

LRE : Portefeuille immobilier (% sur la base de la juste valeur)



La stratégie de Leasinvest Real Estate a subi un changement majeur en 2017. Vu le manque de nouveaux investissements intéressants en Suisse, il a été décidé de réaffecter en Autriche les moyens dégagés par la vente du portefeuille suisse. Il a en outre été décidé de ne plus opérer que dans deux classes d'actifs et de vendre la majeure partie du portefeuille logistique. Cette réorientation permettra d'améliorer l'efficacité de l'organisation, la structure de coûts et la qualité du portefeuille existant.

Leasinvest Real Estate a décidé de se concentrer sur deux classes d'actifs (retail et bureaux) et sur trois pays (Luxembourg, Belgique et Autriche).

## Aperçu financier de l'année 2017

La juste valeur ('fair value') du portefeuille immobilier consolidé, y compris les développements, s'élevait à 903,0 millions d'euros fin 2017 (contre 859,9 millions d'euros fin 2016).

Le taux d'occupation total est resté élevé : 94,80%. Le léger recul par rapport à fin 2016 (96,77%) s'explique principalement par le redéveloppement de l'immeuble de bureaux Montoyer 63 et par la vente, au cours de l'année 2017, des bâtiments logistiques entièrement loués et des propriétés en Suisse. Après des investissements supplémentaires dans des certificats immobiliers Lux Airport, LRE a relevé ici sa participation à plus de deux tiers des certificats en circulation, si bien que les revenus (1,3 million d'euros) qui en découlent ont pu être reconnus comme revenu locatif, de même qu'une plus-value non récurrente de 8,1 millions d'euros exprimée dans les comptes de 2017.

Montoyer 63 - Bruxelles  
(artist impression)



Hornbach - Autriche



Stadlau - Autriche

Le rendement locatif a diminué, passant de 6,78% fin 2016 à 6,44% fin 2017. Les revenus locatifs ont légèrement augmenté pour s'établir à 56,9 millions d'euros, contre 56,6 millions d'euros l'année précédente. La perte de revenus locatifs résultant de la vente de différents immeubles en 2017 a été plus que compensée par l'acquisition de deux nouveaux immeubles en Autriche, par l'augmentation du taux d'occupation de plusieurs immeubles en portefeuille (notamment Mercator et Riverside) et par l'inclusion du coupon des certificats Lux Airport comme revenu locatif.

Les fonds propres (part du groupe) s'élevaient à 382 millions d'euros à la fin de l'année 2017 (2016 : 356 millions d'euros). L'actif net revalorisé s'élevait à 77,4 euros par action sur la base de la juste valeur des actifs immobiliers (72,2 euros fin 2016) et 81,1 euros sur la base de la valeur d'investissement (75,6 euros fin 2016). Les dettes financières sont restées stables à 540 millions d'euros. Le taux d'endettement (calculé selon l'A.R. du 13/07/2014) a diminué, s'établissant à 57,1% (58,0% fin 2016). Le total du bilan s'élevait à 999 millions d'euros à la fin de l'exercice (2016 : 988 millions d'euros).

#### Leasinvest Real Estate SCA

(€ 1.000)	2017	2016	2015
Résultat net (part groupe)	47.545	29.436	30.618
Fonds propres (part groupe)	382.206	356.407	362.405
Portefeuille immobilier (juste valeur)	902.994	859.931	869.361
Rendement locatif (%)	6,44	6,78	6,88
Taux d'occupation (%)	94,80	96,77	95,80
Par action (en €) :			
Valeur de l'actif net	77,40	72,20	73,40
Cours de clôture	96,00	105,50	93,09
Dividende brut	5,00	4,90	4,70



Lux Airport - Luxembourg

LRE a clôturé son exercice 2017 avec un résultat net (part du groupe) de 47,5 millions d'euros, en nette progression par rapport à l'année précédente (29,4 millions d'euros fin 2016), soit 9,63 euros par action (5,96 euros fin 2016). Cette hausse est principalement attribuable à d'importantes plus-values sur le portefeuille immobilier.

Le cours de l'action LRE a oscillé, en 2017, entre 93,99 euros et 107,95 euros. Le cours de clôture à la fin de l'année s'établissait à 96,00 euros. Le dividende brut par action sur l'exercice 2017 sera de 5,00 euros, ce qui représente un rendement en dividende brut (sur la base du cours de clôture) de 5,2% (exercice 2016 : 4,6%).

### Aperçu opérationnel de l'année 2017

Début janvier, les travaux de démolition et de construction ont démarré pour l'immeuble de bureaux Montoyer 63, situé rue Montoyer à Bruxelles. La réception provisoire est prévue pour fin 2018.

Début mai, Leasinvest Real Estate a acquis l'immeuble de bureaux Mercator situé Route d'Arlon à Luxembourg-ville. Au moment de la reprise, il n'était occupé qu'à 42%, mais fin 2017, il était loué à 100%.

Fin juin, le bâtiment semi-industriel Vierwinden à Nossegem a été vendu pour 2 millions d'euros.

Fin septembre, les travaux de rénovation de la première phase du Boomerang Retail Park de Strassen (Luxembourg) ont été achevés avec succès. Les locataires occupants avaient prolongé leurs contrats de bail. Pour la deuxième phase, le permis de construire a été obtenu fin 2017. Les travaux débuteront en 2018.

Fin septembre et début octobre, les bâtiments logistiques du site SKF à Tongres, Canal Logistics Phase 1 à Bruxelles et un troisième bâtiment situé à Wommelgem ont été vendus pour 60 millions d'euros à un investisseur institutionnel étranger via une emphytéose de 99 ans.

Début octobre, les deux centres commerciaux situés à Stadlau (Vienne) ont été acquis pour un montant total de 56,2 millions d'euros.

Début octobre également, les trois immeubles commerciaux en Suisse ont été vendus pour un montant de 48 millions de francs suisses.

Fin décembre, le seuil de 66,66% dans le certificat immobilier coté Lux Airport a été dépassé, cette participation s'élevant à 66,72%. Conformément à l'IAS 40, l'immobilisation financière a été transférée vers les immeubles de placement.

Fin décembre également, 25% de l'immeuble de bureaux en construction Treesquare à Bruxelles (dont la réception provisoire est prévue à la fin du 1er trimestre 2018) étaient pré-loués et le reste de l'immeuble Mercator était entièrement loué.

Pendant l'année 2017, diverses mises en location ont été réalisées au Luxembourg, en Belgique et en Autriche.

### Perspectives pour 2018

Jean-Louis Appelmans prendra sa retraite à la fin du mois de mai 2018, après avoir été pendant près de 19 ans CEO de Leasinvest Real Estate. Il sera remplacé par Michel Van Geyte, actuel CIO et co-CEO.

Pour 2018, Leasinvest Real Estate prévoit des revenus locatifs comparables à ceux de 2017. Les frais de financement vont diminuer, suite à une restructuration du portefeuille d'instruments dérivés. Sauf circonstances extraordinaires et imprévues, ceci devrait permettre de maintenir le dividende à au moins le même niveau.



De gauche à droite :  
Jean-Louis Appelmans,  
Michel Van Geyte

# Anima Care



Pourcentage de participation AvH : 93%



Anima Care se concentre sur le secteur des soins et de la santé en Belgique et vise le segment supérieur des soins résidentiels pour personnes âgées. Anima Care investit à la fois dans l'exploitation et l'immobilier.

Au 31 décembre 2017, Anima Care exploite 2.010 lits : 1.728 lits en maison de repos, 77 lits en centre de convalescence et 205 résidences-services, répartis entre 20 résidences (8 en Flandre, 8 à Bruxelles, 4 en Wallonie).

## Aperçu financier de l'année 2017

Anima Care a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 75,2 millions d'euros. L'augmentation de 18,8 millions d'euros du chiffre d'affaires par rapport à 2016 est principalement liée aux récentes acquisitions. L'impact des 6 acquisitions réalisées en 2017 a encore été renforcé par la contribution pour une année entière des résidences Le Birmingham et Duneroze. Ces 2 résidences, qui totalisent 260 lits, sont incluses dans les résultats depuis le quatrième trimestre 2016.

L'EBITDAR a augmenté, s'établissant à 16,1 millions d'euros (2016 : 14,0 millions d'euros). Le bénéfice net a atteint 4,8 millions d'euros en 2017 (2016 : 3,9 millions d'euros).

Les fonds propres du groupe sont en hausse, passant de 46,6 millions d'euros fin 2016 à 54,3 millions d'euros fin 2017. En 2017, le capital a été libéré à raison de 2,0 millions d'euros supplémentaires. Fin 2017, il reste 4,7 millions d'euros de capital à libérer.



1. Duneroze - Wenduine
2. Kruyenberg - Berlare
3. De Toekomst - Alost
4. Home Scheut - Anderlecht
5. Au Privilège - Haut-Ittre
6. Le Birmingham - Molenbeek-Saint-Jean
7. Zonnesteen - Zemst
8. Parc des Princes - Auderghem
9. Résidence St. James - La Hulpe
10. Aquamarijn - Kasterlee
11. Zevenbronnen - Walshoutem
12. Philemon & Baucis - Zoutleeuw
13. Château d'Awans - Awans
14. Les Comtes de Méan - Blegny
15. Eden - Woluwe-Saint-Lambert
16. Arcade - Woluwe-Saint-Lambert
17. La Roseraie - Anderlecht
18. Neerveld - Woluwe-Saint-Lambert
19. Edelweiss - Anderlecht
20. Atrium - Kraainem

## Anima Care SA

(€ 1.000)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	75.182	56.438	46.981
EBITDA	14.281	13.094	8.890
EBIT	6.232	8.392	4.539
Résultat net (part groupe)	4.799	3.939	1.075
Fonds propres (part groupe)	54.295	46.645	40.039
Trésorerie nette	-85.247	-72.705	-69.242
Total du bilan	172.929	151.902	140.180
Personnel	1.365	1.119	824



Eden - Forest (artist impression)

Les dettes financières nettes ont augmenté, passant de 72,7 millions d'euros fin 2016 à 85,2 millions d'euros fin 2017. L'augmentation de l'endettement net s'explique principalement par le financement des 6 maisons de repos et de soins acquises en 2017 et des différents projets de construction entamés en 2017. Les récentes acquisitions et les investissements dans les projets de construction se traduisent par une augmentation du total du bilan, lequel passe de 151,9 millions d'euros fin 2016 à 172,9 millions d'euros fin 2017.

## Aperçu opérationnel de l'année 2017

Anima Care a enregistré une forte croissance de ses activités en 2017. Grâce aux acquisitions, le nombre de résidences est passé de 14 à 20 et le nombre de lits en maison de repos en exploitation est passé de 1.347 fin 2016 à 1.728.

- Fin mars, 3 maisons de repos bruxelloises de Valmont Santé Belgium, exploitant au total 167 lits en maison de repos, ont été acquises. La Rose-raie à Anderlecht compte 72 lits. Les maisons de repos Arcade et Eden à Woluwe-Saint-Lambert ont respectivement 57 et 38 lits en exploitation. Au cours de l'année 2019, Eden emménagera dans un nouveau bâtiment d'une capacité de 120 lits en maison de repos à Forest.
- En juin, Atrium a été acquis à Kraainem, avec 47 lits en exploitation.
- Les acquisitions d'Edelweiss, qui exploite 67 lits à Anderlecht, et de Neerveld, avec 100 lits à Woluwe-Saint-Lambert, ont été finalisées en décembre.

Les 22 résidences-services dans l'extension nouvellement construite à Blegny ont été mises en service en juillet.

En outre, plusieurs projets de construction ont été lancés au cours de l'année 2017.

- Le nouveau bâtiment sur le site Erasmus Gardens à Anderlecht aura une capacité de 159 lits en maison de repos et de 34 résidences-services. Le bâtiment sera mis en service au printemps 2019.
- A Zoutleeuw, Anima Care construit une maison de repos et de soins avec 43 lits en maison de repos, 30 lits en centre de convalescence et 20 résidences-services. La réception du nouveau bâtiment est prévue pour le printemps 2019.
- La nouvelle maison de repos à Forest disposera de 120 lits en maison de repos. Ce nouveau bâtiment sera réalisé en collaboration avec Care Property Invest et ouvrira lui aussi ses portes au printemps 2019.
- La nouvelle extension avec 30 lits en centre de convalescence à Alost sera prête pour l'été 2018.
- Dans la maison de repos et de soins Kruyenberg à Berlare, d'importants travaux de rénovation ont été entamés. Les travaux se déroulent en plusieurs phases et seront achevés pour la fin de l'année 2018.

## Perspectives pour 2018

En janvier 2018, Anima Care a fait l'acquisition de la maison de repos et de soins Ark van Noé à Grote-Spouwen (Bilzen), avec 57 lits en maison de repos en exploitation. Anima Care reprend également le projet de construction d'une capacité de 99 unités de logement dans le centre de Grote-Spouwen. Le déménagement d'Ark van Noé dans le nouveau bâtiment est prévu pour la mi-2019.

En 2018, Anima Care se concentrera sur l'intégration et l'amélioration des processus opérationnels des acquisitions récentes et sur le suivi des différents projets de construction. Divers projets sont en préparation, dont des travaux de rénovation à Awans et une construction neuve sur le site de Tour & Taxis.

L'ambition d'Anima Care est de poursuivre sa croissance par des acquisitions, de nouveaux projets de construction et l'élargissement de sa gamme de services. L'agrandissement d'échelle est en effet la clé pour continuer à améliorer la rentabilité dans le futur. Anima Care mise résolument sur la qualité. Par le développement et l'intégration de systèmes et de processus performants, Anima Care améliore constamment son fonctionnement opérationnel. Anima Care combine un service optimal et des investissements dans de l'immobilier de haute qualité et est, avec son ancrage 100% belge, un prestataire de soins unique sur le marché belge.



De gauche à droite :  
en haut : Peter Rasschaert,  
Jeroen Versnick,  
Luc Devolder  
en bas : Johan Crijns,  
Ingrid Van de Maele

# HPA

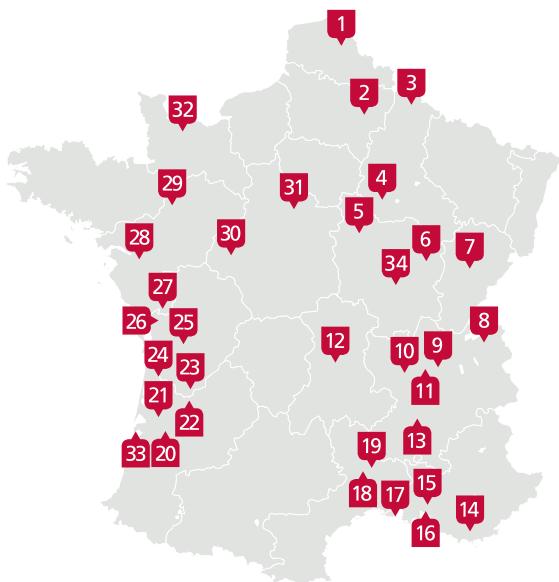


Pourcentage de participation AvH : 72%

HPA gère, à travers ses filiales Residalya (exploitation) et Patrimoine & Santé (immobilier), un réseau de 34 maisons de repos en France, avec une capacité de 2.597 lits et une crèche de 50 places.

Residalya développe depuis plus de 10 ans une offre de très haute qualité fondée sur une bonne collaboration entre ses employés, ses résidents et les autorités qui définissent la politique en matière de soins résidentiels aux personnes âgées. Patrimoine & Santé est propriétaire d'une part importante de l'immobilier exploité par Residalya.

2017 a été marquée par l'achèvement de la restructuration de l'actionnariat de HPA. Conformément aux accords avec Eric Duval, au début de l'année 2017, les 21,8% qu'AvH détenait encore dans Holding Groupe Duval ont été échangés contre des parts de Patrimoine & Santé. Celles-ci ont ensuite été apportées dans HPA. HPA détient ainsi, à la fin de l'exercice 2017, 100% des parts de Residalya et de Patrimoine & Santé.



- |                               |                          |                               |
|-------------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| 1. Les Terrasses de la Scarpe | 13. Le Clos Rousset      | 25. Les Jardins de Saintonge  |
| 2. Les Portes de Champagne    | 14. Le Grand Jardin      | 26. Le Littoral               |
| 3. Résidence Ducale           | 15. Les Séolanes         | 27. Les Portes du Jardin      |
| 4. Les Jardins de Creney      | 16. Les Maisons de Marie | 28. La Lande Saint-Martin     |
| 5. Résidence d'Automne        | 17. La Carrairade        | 29. CIGMA de Laval            |
| 6. Résidence Valmy            | 18. Les Portes de Nîmes  | 30. Le Clos Saint-Vincent     |
| 7. Résidence Granvelle        | 19. Les Cinq Sens        | 31. Résidence Valois          |
| 8. Villa Charlotte            | 20. Le Clos Caychac      | 32. La Demeure du Bois Ardent |
| 9. Résidence Marguerite       | 21. Résidence Aloha      | 33. Le Pyla sur Mer           |
| 10. Résidence Le Rivage       | 22. Le Mont des Landes   |                               |
| 11. Résidence Ambroise Paré   | 23. La Chenaie           |                               |
| 12. Les Rives d'Allier        | 24. Le Jardin des Loges  |                               |



## HPA SA

(€ 1.000)	2017 <sup>(1)</sup>	2016 <sup>(1)</sup>	2015 <sup>(2)</sup>
Chiffre d'affaires	114.114	105.578	91.576
EBITDA	21.471	20.169	6.369
EBIT	9.047	3.703	2.868
Résultat net (part groupe)	7.051	2.936	1.875
Fonds propres (part groupe)	80.076	61.062	25.604
Trésorerie nette	-193.314	-182.297	-22.238
Total du bilan	352.658	337.224	96.267
Personnel	1.608	1.547	1.445

<sup>(1)</sup> Y compris Patrimoine & Santé

<sup>(2)</sup> Non compris Patrimoine & Santé



Résidence Valois

## Aperçu financier de l'année 2017

Par rapport à 2016, le taux d'occupation a légèrement diminué en 2017 pour s'établir à 96,6%. La principale cause de cette baisse est la grippe hivernale qui, au début de l'année 2017, a durement touché non seulement les résidents de HPA, mais aussi la population âgée dans son ensemble. Ceci a entraîné un ralentissement sensible de l'afflux de nouveaux résidents.

Residalya a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 114,1 millions d'euros, en hausse de 8,1% par rapport à 2016. Cette évolution s'explique par l'élargissement du périmètre à deux nouvelles résidences et par la poursuite de l'intégration de la crèche et de la maison de repos de Laval, qui sont à présent reprises pour l'année entière après l'augmentation de la participation à la mi-2016. La progression du chiffre d'affaires est aussi le résultat des efforts commerciaux constants qui sont fournis, malgré une situation de marché moins favorable et un environnement très concurrentiel.

L'EBITDAR s'élevait à 25,4 millions d'euros, ce qui représente une hausse de 9,0% par rapport à 2016. L'EBITDA s'est établi à 21,5 millions d'euros. HPA est propriétaire de près de 80% de ses actifs immobiliers. Le résultat net de 2017 est impacté à hauteur de 4,2 millions d'euros par un effet fiscal positif.

La dette nette, constituée principalement de dettes immobilières, augmente de 11,0 millions d'euros du fait des acquisitions et des travaux d'extension intervenus au cours de l'exercice.



## Aperçu opérationnel de l'année 2017

Le réseau a été élargi en 2017 avec l'acquisition de deux nouvelles résidences (bâtiments et exploitation). La résidence Pyla sur Mer (Gironde) a une capacité de 60 lits qui sera portée à 83 lits au cours des deux prochaines années. Cela permettra de moderniser le bâtiment actuel et de valoriser le vaste terrain acquis en même temps que la résidence. Villa Thalia (Chalon-sur-Saône) a une capacité de 95 lits et renforce la présence de HPA en Bourgogne-Franche-Comté. Pour cette résidence également, des travaux de rénovation et d'extension sont prévus et devraient être achevés en 2020. Ils doivent permettre de proposer une offre performante en matière de soins et d'hébergement dans une région à forte population de personnes âgées.

Par ailleurs, les extensions et les travaux de construction dans l'immobilier existant se déroulent selon le calendrier prévu. A Besançon, l'exploitation actuelle sera étendue de 14 lits en maison de repos et 25 appartements de logement autonome. La réception est prévue pour le printemps 2018. Le bâtiment existant fera ensuite l'objet d'une remise à neuf partielle.

Residalya et Patrimoine & Santé ont également plusieurs nouveaux projets de construction en chantier, le but étant de transférer les exploitations existantes dans des immeubles plus conformes aux normes de qualité élevées. Au Taillan-Médoc, deux résidences existantes (Clos Cachac et Aloha) seront regroupées dans un seul lieu, lequel aura une capacité de 80 lits en maison de repos et 24 appartements de logement autonome. L'achèvement est prévu pour le printemps 2019. Le transfert de Villa Charlotte - Ain vers Oyonnax et le transfert des résidences Le Rivage et Ambroise Paré vers un autre lieu à Lyon sont également en cours.

## Perspectives pour 2018

Sur le plan opérationnel, l'exercice 2018 sera axé sur l'optimisation du taux d'occupation, ainsi que du prix moyen de la journée, tout en préservant la compétitivité.

L'ouverture d'une Résidence Autonomie (appartements de vie en logement autonome) à Besançon confirmera le positionnement de ce nouveau type d'établissement à proximité immédiate des maisons de repos gérées par Residalya. Les travaux de rénovation à la Demeure du Bois Ardent (Manche), dans les résidences Les Cinq Sens (Gard) et à La Lande Saint-Martin (Loire Atlantique) se sont également poursuivis en 2018. Les travaux de construction à Taillan (Gironde), Oyonnax (Ain) et Tour-de-Salvagny (Rhône) vont être accélérés.

Residalya continue à étudier de nouvelles opportunités d'extension de son réseau, et notamment l'intégration de résidences sociales à but non lucratif par le biais de mandats de gestion et l'acquisition/la construction de biens immobiliers d'exploitation. L'objectif est à la fois de renforcer son image d'opérateur social et de réaliser de nouvelles synergies.



De gauche à droite :  
Frédéric Hoepffner,  
Marie-José Le Roy Raynal,  
Hervé Hardy,  
Christophe Fabre

# Energy & Resources

## Contribution au résultat net consolidé d'AvH

(€ millions)	2017	2016	2015
SIPEF <sup>(1)</sup>	<b>15,9</b>	10,0	4,6
Sagar Cements	0,4	0,4	1,2
Oriental Quarries & Mines	-0,2	-3,1	0,0
Société Nationale de Transport par Canalisations	<b>2,1</b>	1,9	1,6
Total	<b>18,2</b>	9,2	7,4

<sup>(1)</sup> Non compris 19,8 millions d'euros de plus-value de revalorisation non récurrente à propos de l'acquisition de PT Agro Muko.



La contribution au bénéfice du segment 'Energy & Resources' a presque doublé, principalement sous l'impulsion de SIPEF qui, en 2017, réalise des productions en nette hausse. Celles-ci, combinées à un meilleur prix de vente pour l'huile de palme, sont à l'origine d'un résultat opérationnel croissant. L'expansion réussie de ses plantations a également conduit à l'expression d'une plus-value de revalorisation (non récurrente) dont la part d'AvH s'élève à 19,8 millions d'euros.

### SIPEF

30%

SIPEF est un groupe agro-industriel spécialisé dans l'agriculture tropicale, avec une focalisation sur l'huile de palme et le caoutchouc en Extrême-Orient.

### Sagar Cements

18%

La société indienne cotée en bourse Sagar Cements produit un large assortiment de ciment.

### OQM

Destiné à la vente

50%

Oriental Quarries & Mines est active dans l'exploitation et la production d'agrégats en Inde, destinés tant à la construction de routes qu'à la production de béton.

# SIPEF



Pourcentage de participation AvH : 30%

Le groupe agro-industriel SIPEF, coté en bourse, investit directement dans l'agriculture tropicale, principalement dans la production d'huile de palme brute durable en Asie du Sud-Est.

La base des activités du groupe se situe, historiquement, sur l'île de Sumatra (Indonésie) où 55.686 hectares de palmiers à huile et 6.425 hectares d'arbres à caoutchouc au total, répartis entre plusieurs sites, ont été plantés, la production étant soutenue par 6 unités d'extraction d'huile de palme et 3 usines de caoutchouc. Dans les montagnes proches de Bandung, sur l'île de Java, se trouve Cibuni, une plantation de thé de haute qualité de 1.752 hectares dotée d'une usine pour la production de thé noir. Les activités indonésiennes sont de loin les plus importantes pour le groupe et représentent 61,8% du bénéfice d'exploitation brut.

Depuis les années 70, une deuxième activité de plantation de palmiers à huile, plus modeste il est vrai, a été développée en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les plantations de palmiers à huile ont été progressivement agrandies jusqu'à former un site de 13.621 hectares de palmiers à huile avec 3 usines. Suite à la transformation des récoltes des agriculteurs environnants (pour une superficie plus ou moins équivalente), ces activités d'huile de palme représentent 34,3% du bénéfice d'exploitation brut.

L'entreprise est donc pleinement centrée sur l'Asie du Sud-Est. Parmi les intérêts dans des entreprises agricoles africaines, historiquement plus importants, seule a été conservée la production rentable en Côte d'Ivoire de bananes et de fleurs tropicales pour le marché d'exportation européen. Celle-ci représentait, avec une superficie totale de 732 hectares plantés, 3,2% du bénéfice d'exploitation brut en 2017.

Production<sup>(1)</sup> et surfaces plantées

	Production (tonnes) <sup>(1)</sup>	Surface (ha)
	330.958	69.307
	8.179	6.425
	2.402	1.752
	29.772	690

<sup>(1)</sup> Propre + sous-traitée

## Aperçu financier de l'année 2017

SIPEF a connu une très bonne année sur le plan opérationnel. Comparativement à 2016, une année de production relativement faible qui avait subi l'effet différé de la sécheresse de 2015 liée à El Niño, la production d'huile de palme a augmenté de 11,2% dans le groupe SIPEF. A l'exception du quatrième trimestre, SIPEF a enregistré des récoltes record dans la plupart des activités d'huile de palme à Sumatra et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Grâce à la hausse des prix de vente pour l'huile de palme et du caoutchouc au premier trimestre de l'année et à des coûts en légère baisse, le chiffre d'affaires annuel du groupe a augmenté de 20,5% et le bénéfice d'exploitation brut de 63,3%. Le résultat d'exploitation a ainsi atteint 90,3 millions USD, contre 47,5 millions USD l'année précédente.

Etant donné que les investissements à long terme dans le secteur agricole sont principalement financés avec des fonds propres, les charges d'intérêts sont très limitées. Après une charge d'impôts effective de 26,7%, il restait un résultat net (part du groupe) de 64,5 millions USD, soit une augmentation de 61,7% par rapport au résultat de 39,9 millions USD réalisé l'année précédente. Suite à l'acquisition du contrôle de PT Agro Muko, conformément à la norme IFRS 3, une plus-value exceptionnelle de 79,3 millions USD a été comptabilisée par la revalorisation de la participation initiale dans cette entreprise, si bien que le résultat net final, part du groupe, a atteint 139,7 millions USD.

## Aperçu opérationnel de l'année 2017

Les trois premiers trimestres de l'année ont été exceptionnellement productifs, avec une production d'huile de palme en hausse de 16,5% fin septembre par rapport à 2016, année où les productions avaient été affectées par l'effet El Niño. Au quatrième trimestre, la croissance a été un peu moins prononcée dans les plantations indonésiennes et même en légère baisse en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Au final, la production annuelle totale a augmenté de 11,2%. La tendance générale à la hausse a été observée principalement dans les plantations matures du Nord-Sumatra (+13,8%) et dans une moindre mesure dans les plantations relativement jeunes de UMW/TUM (+6,5%). Les plantations d'Agro Muko près de Bengkulu, en cours de replantation, sont restées au niveau de 2016 (+0,5%). Les plants relativement jeunes dans les zones d'expansion de Hargy Oil Palms en Papouasie-Nouvelle-Guinée ont gagné en maturité. Les conditions climatiques favorables ont entraîné une augmentation de la pro-





Les régimes de fruits de palmier fraîchement récoltés sont chargés sur le camion

duction annuelle de 18,6% pour les plantations du groupe et de 14,2% pour les plantations plus anciennes des agriculteurs environnants.

L'augmentation annuelle des rémunérations des travailleurs imposée par les autorités locales a été entièrement compensée par la baisse des prix des engrains et des produits pétroliers. Avec l'augmentation des volumes de production et des monnaies locales stables par rapport à l'USD, les coûts de production uniques exprimés en USD sont dès lors restés sous contrôle.

Au début de l'année, la diminution des stocks a provoqué des tensions sur les marchés de l'huile de palme, portant les prix au premier trimestre, en particulier pour les positions proches, à plus de 800 USD/tonne. Suite à l'annonce de récoltes record de fèves de soja en Amérique du Sud et en Amérique du Nord au second semestre, le marché est redescendu, au cours des trois trimestres suivants, à des prix se stabilisant entre 650 et 700 USD/tonne. Pour 2017, le prix moyen du marché s'est établi à 685 USD/tonne. SIPEF a profité de cette forte demande au premier trimestre pour placer des volumes plus importants sur le marché. En conséquence, le bénéfice d'exploitation brut pour l'huile de palme a progressé de 63,9%.

Les marchés du caoutchouc naturel ont suivi la même tendance au niveau des prix. Ici aussi, les bénéfices d'exploitation bruts ont, dans une large mesure, été établis au premier trimestre pour le reste de l'année, les prix du marché au second semestre n'autorisant plus de marges positives.

Le thé noir produit par SIPEF en Indonésie est comparable en qualité au thé du Kenya. La forte baisse de la production kényane a contribué à de meilleurs prix pour le thé Cibuni tout au long de l'année. Malgré des problèmes de qualité, la contribution des activités bananières en Côte d'Ivoire est restée comparable aux années précédentes grâce à l'expansion progressive de la production.

Les plans d'extension de SIPEF restent entièrement centrés sur le développement de plantations de palmiers à huile supplémentaires au Sud-Sumatra et en Indonésie. Sur les 3 concessions dans la région de Musi Rawas, avec la compensation supplémentaire de 1.928 hectares, le groupe s'était déjà assuré, fin 2017, un total de 13.283 hectares de terres agricoles pour le développement, dont 9.225 hectares ont été plantés ou préparés pour la mise en plantation. Ceci représente une augmentation de 3.125 hectares par rapport à fin 2016. SIPEF souhaite atteindre au moins 18.000 hectares pour l'ensemble du projet, dont 3.000 hectares prévus pour les agriculteurs environnants.

Dans la même région, l'acquisition de 95% des parts de PT Dendymarker a également été finalisée début août, pour un montant de 53,1 millions USD. Dendymarker est propriétaire de 6.562 hectares de palmiers à huile préparés/plantés avec un potentiel d'extension jusqu'à 9.000 hectares, ainsi que de 2.781 hectares exploités par des agriculteurs environnants, et d'une usine d'huile de palme pouvant traiter 25 tonnes/heure. Cette acquisition donne à SIPEF l'envergure nécessaire pour établir à court terme une division opérationnelle complète au Sud-Sumatra, où les plantations d'huile de palme sont encore en plein développement.

Au premier trimestre, SIPEF a aussi clôturé l'acquisition d'une part supplémentaire de 47,71% dans PT Agro Muko à Bengkulu, en Indonésie, par le paiement de 144,1 millions USD. Ceci porte à 95% la participation de SIPEF, qui acquiert ainsi un contrôle exclusif. Ainsi, 9.366 hectares sont également venus s'ajouter à la part en hectares du groupe.

**“Grâce à l'expansion à Musi Rawas et à l'acquisition de PT Agro Muko et de Dendymarker, SIPEF a agrandi la superficie plantée de 30,4% pour atteindre 71.865 hectares.”**

Ces transactions ont été financées au premier semestre par une augmentation de capital réussie de 97,1 millions USD avec maintien du droit préférentiel pour les actionnaires actuels, ceci en combinaison avec un financement bancaire à long terme. Grâce à l'expansion à Musi Rawas et à ces deux acquisitions, SIPEF a agrandi la superficie plantée (part du groupe) de 30,4% en un an, celle-ci passant de 55.125 hectares à 71.865 hectares. La poursuite de l'expansion potentielle dans les concessions acquises permettra à SIPEF d'atteindre environ 85.000 hectares plantés (part du groupe). D'autres possibilités de développement sont à l'étude afin de dépasser, dans les cinq prochaines années, les 100.000 hectares plantés. Lors de chaque extension des activités, les aspects liés à la durabilité dans le cadre de la certification RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) restent la première exigence.



Une vue de la plantation de thé Cibuni, située à Java en Indonésie



Récolteur transportant des régimes de palme fraîchement coupés

## Perspectives pour 2018

La nouvelle année de production a commencé sous de bons auspices pour l'huile de palme indonésienne, avec des volumes en hausse pour la plupart des plantations, tandis que les activités en Papouasie-Nouvelle-Guinée subissent les effets habituels de la saison des pluies. Les attentes générales pour cette année demeurent toutefois positives. Pour l'heure, tout porte à croire qu'une progression de 9% de la production annuelle totale d'huile de palme pour le groupe SIPEF est réalisable.

La bonne tenue récente - mais avec de la volatilité - du marché du pétrole est un facteur favorable à la consommation d'huile de palme et les prix attendus pour le premier semestre sont stables. Ces évolutions récentes sur le marché ont dès lors été mises à profit pour placer sur le marché un certain nombre de volumes qui doivent permettre de s'assurer de bons prix pour le premier

semestre 2018. Pour l'heure, les récoltes record de fèves de soja annoncées en Amérique du Sud et du Nord pour le reste de l'année pèsent sur l'évolution des prix prévus pour le second semestre.

Avec des prix en baisse constante, la contribution attendue du caoutchouc au bénéfice d'exploitation est limitée, tandis que pour le thé et les bananes, on peut s'attendre à une contribution stable. Le résultat récurrent final de SIPEF sera déterminé dans une large mesure par la réalisation de la croissance attendue de la production, le niveau des prix du marché pour le reste de l'année, le maintien des actuelles taxes à l'exportation en Indonésie et l'évolution des coûts. Malgré les augmentations salariales obligatoires pour les ouvriers, les coûts sont toujours influencés favorablement par la faiblesse persistante du cours des monnaies locales en Indonésie et Papouasie-Nouvelle-Guinée par rapport à l'USD, la monnaie de présentation.

### SIPEF SA

(USD 1.000)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	321.641	266.962	225.935
EBITDA	125.909 <sup>(1)</sup>	76.587	49.586
EBIT	90.261 <sup>(1)</sup>	47.479	21.447
Résultat net (part groupe)	139.663 <sup>(2)</sup>	39.874	18.708
Fonds propres (part groupe)	634.636	448.063	415.429
Trésorerie nette	-83.697	-45.061	-50.521
Total du bilan	907.008	615.332	579.032

<sup>(1)</sup> Non compris une plus-value de revalorisation de 75,2 millions USD suite à l'acquisition de PT Agro Muko

<sup>(2)</sup> Y compris une plus-value de revalorisation de 75,2 millions USD suite à l'acquisition de PT Agro Muko



De gauche à droite : Robbert Kessels, Charles De Wulf, François Van Hoydonck, Johan Nelis, Thomas Hildenbrand

# Sagar Cements



Pourcentage de participation AvH : 18%

Sagar Cements est un producteur de ciment coté en bourse basé à Hyderabad (Inde). Les usines dans les états de Telangana et d'Andhra Pradesh, dans le sud de l'Inde, ont une capacité totale de 4,3 millions de tonnes de ciment par an.

Avec une croissance du PIB de près de 7%, l'Inde est restée, en 2017, une des économies affichant la plus forte croissance au monde. Ces dernières années, la croissance dans le secteur de la construction (2-3% par an) est restée inférieure à celle du PIB. Cela s'explique par des retards pris dans de grands projets d'infrastructure et par les défis posés par la démonétisation des billets de banque indiens. Au cours des derniers mois, la croissance dans le secteur de la construction s'est toutefois accélérée et cette tendance devrait se maintenir. Deux grands facteurs soutiennent cette croissance : (i) la population croissante et de plus en plus urbaine de l'Inde, avec 100 millions d'habitants en plus dans les zones urbaines d'ici 2025, et (ii) les fortes dépenses publiques en infrastructures, avec un budget de 50 milliards d'euros pour le développement des infrastructures en 2018 et 10 milliards d'euros alloués aux programmes gouvernementaux 'Smart cities' et 'Housing for all' dans les 5 prochaines années.

La région d'origine de Sagar, le sud de l'Inde, est confrontée à une surcapacité de production de ciment depuis de nombreuses années. C'était le cas également en 2017, mais l'utilisation de la capacité a malgré tout augmenté dans la région, passant de 47% à 49%. Etant donné que l'augmentation de la demande dépassera la croissance de la capacité de production dans les années à venir, l'utilisation de la capacité devrait s'améliorer pour atteindre 61% d'ici 2021.



Sagar Cements

Sagar Cements a vu son chiffre d'affaires augmenter de 27% en 2017, passant de 7.690 millions INR (103,6 millions d'euros) en 2016 à 9.773 millions INR (132,1 millions d'euros) en 2017. Cette augmentation s'explique en partie par l'augmentation de la capacité du site de Mattampally (de 2,75 millions de tonnes à 3,0 millions de tonnes) et de l'installation de broyage à Vizag (de 0,18 million de tonnes à 0,30 million de tonnes), ce qui porte la capacité totale de Sagar à 4,3 millions de tonnes. La croissance du chiffre d'affaires a aussi été favorisée par l'augmentation de l'occupation moyenne de la capacité (de 54% en 2016 à 57% en 2017) et par une légère hausse des prix de marché. La marge d'EBITDA en 2017 est légèrement inférieure à celle de 2016 (14,8% contre 15,8%), principalement en raison de la forte hausse du prix du charbon (+25%).

Sagar Cements continue à investir dans des mesures d'efficacité énergétique afin de réduire davantage sa dépendance à l'égard du charbon et de l'électricité du réseau national. En 2017, Sagar a mis en service sur le site de Mattampally une installation photovoltaïque de 1,25 MW et un système de récupération de chaleur de 6 MW. L'entreprise a aussi entamé la construction de sa propre centrale thermique de 18 MW, dont la mise en service est prévue début 2019.

## Sagar Cements LTD

(€ 1.000)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	132.132	103.613	105.341
EBITDA	19.581	16.377	19.689
EBIT	12.512	10.057	15.849
Résultat net (part groupe)	2.482	2.913	6.415
Fonds propres (part groupe)	105.346	80.510	75.581
Trésorerie nette	-59.412	-64.206	-60.229
Total du bilan	218.002	191.740	176.554
Cours du change INR/€			
P&L	73,96	74,22	71,43
Bilan	73,53	71,55	72,12

# Oriental Quarries & Mines



Destiné à la vente

Pourcentage de participation AvH : 50%

Oriental Quarries & Mines (OQM), une joint-venture en Inde d'AvH et Oriental Structural Engineers, est active dans l'exploitation et la production d'agrégats destinés à la construction de routes, pavés, aérodromes, chemins de fer, circuits automobiles et bâtiments, ainsi qu'à la production de béton prêt à l'emploi.

Fin 2017, OQM exploitait trois carrières : à Mau et Bilaua (dans la région de Gwalior, dans le nord de l'Inde) et à Bidadi (sud de l'Inde). Les agrégats provenant des carrières d'OQM dans le nord de l'Inde sont utilisés pour de grands travaux d'infrastructure comme des autoroutes, des chemins de fer et des circuits automobiles. La carrière de Bidadi se focalise principalement sur le marché du béton prêt à l'emploi et les projets immobiliers. Les produits d'OQM sont commercialisés sous la marque 'Oriental Aggregates'.

2017 a été une année difficile pour OQM, principalement en raison d'une série de changements réglementaires en Inde. La décision du gouvernement d'introduire une taxe nationale sur les biens et les services a immédiatement entraîné un net ralentissement dans le secteur des infrastructures en 2017. Au dernier trimestre, la situation s'est améliorée et l'on s'attend à ce que l'impact soit positif sur le long terme. D'autre part, la démonétisation instaurée en novembre 2016, ajoutée à une révision de la réglementation immobilière, a entraîné le report de nombreux investissements immobiliers dans le secteur privé.

Cela a eu un impact significatif sur la demande d'agrégats dans l'ensemble du pays. Les conditions de marché difficiles et la réglementation ont conduit à la fermeture temporaire des sites d'OQM à Mau et Bilaua, tandis que la carrière de Bidadi est restée active tout au long de l'année, mais avec des volumes et des prix réduits. En conséquence, OQM a réalisé un chiffre d'affaires de 318 millions INR (4,3 millions d'euros) en 2017, en baisse de 53% par rapport à 2016, et un résultat net négatif de 35 millions INR (-0,5 million d'euros).



OQM

AvH ne considère plus cette participation comme une participation clé et l'a transférée, après une réduction de valeur, vers le poste 'destiné à la vente' à fin 2017.



De gauche à droite : Sandeep Aiyappa, Manoj Mishra, Parijat Mondal, Sunil Sharma

## Oriental Quarries & Mines Pvt LTD

(€ 1.000)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	4.305	9.496	6.230
EBITDA	-101	374	500
EBIT	-513	-64	-84
Résultat net (part groupe)	-472	-44	-34
Fonds propres (part groupe)	7.103	7.824	7.770
Trésorerie nette	1.238	2.072	1.705
Total du bilan	8.368	9.335	9.455
Cours du change INR/€			
P&L	73,96	74,22	71,43
Bilan	73,53	71,55	72,12

# SNTC



Vendu en 2017

La Société Nationale de Transport par Canalisations (SNTC), fondée à l'origine par l'Etat belge, est spécialisée dans la réalisation et l'entretien de canalisations pour le transport de gaz industriels et de produits pour l'industrie pétrochimique.



SNTC

Les canalisations constituent, pour le secteur pétrochimique, des conduites d'alimentation stratégiques, fiables, sûres et respectueuses de l'environnement et sont indispensables pour son ancrage en Belgique. En tant que gestionnaire d'un réseau de canalisations de 700 km, la SNTC y apporte sa contribution. Afin de pouvoir assurer une gestion optimale, la SNTC a recours à un vaste système de gestion de la sécurité et à un système d'information géographique. Les actions requises ont été engagées pour mettre le système de gestion de la

sécurité en totale conformité avec la nouvelle législation concernant la sécurité du transport par canalisation des gaz et autres produits, entrée en vigueur en juillet 2017.

Nitrac (joint-venture entre la SNTC et Praxair) a mis en service en 2017 les nouvelles extensions du réseau d'azote existant dans la zone portuaire anversoise ainsi que l'extension du réseau d'oxygène existant dans la zone portuaire anversoise vers la raffinerie Total d'Anvers.

D'autre part, la construction de la nouvelle conduite de propylène entre le site Oiltanking Antwerp Gas Terminal et le site de Nippon Shokubai Europe à Zwijndrecht a été achevée en 2017. Sa mise en service est prévue pour la mi-2018.

Le résultat de l'exercice 2017 est conforme aux attentes. Il est supérieur à celui des années précédentes du fait de la vente d'une filiale début janvier 2017.

Fin décembre 2017, AvH a vendu sa participation (75%) dans la SNTC à la société portuaire d'Anvers (Havenbedrijf Antwerpen). De ce fait, la présence dans le port du secteur (pétro)chimique, important économiquement pour la Belgique et la Flandre, s'en trouve encore renforcée. La vente a rapporté à AvH (y compris le dividende préalablement à la vente) un montant de 45,4 millions d'euros et une plus-value d'environ 21 millions d'euros. Cela représente un rendement cumulé (IRR) de 11,4% depuis l'acquisition de la participation en 1994.

## Société Nationale de Transport par Canalisations SA

(€ 1.000)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	13.156	13.539	13.739
EBITDA	5.490	4.905	5.088
EBIT	3.569	2.994	2.872
Résultat net (part groupe)	3.732	2.545	2.129
Fonds propres (part groupe)	15.504	30.012	28.899
Trésorerie nette	2.637	20.909	19.577
Total du bilan	23.971	42.898	43.328
Personnel	4	4	5

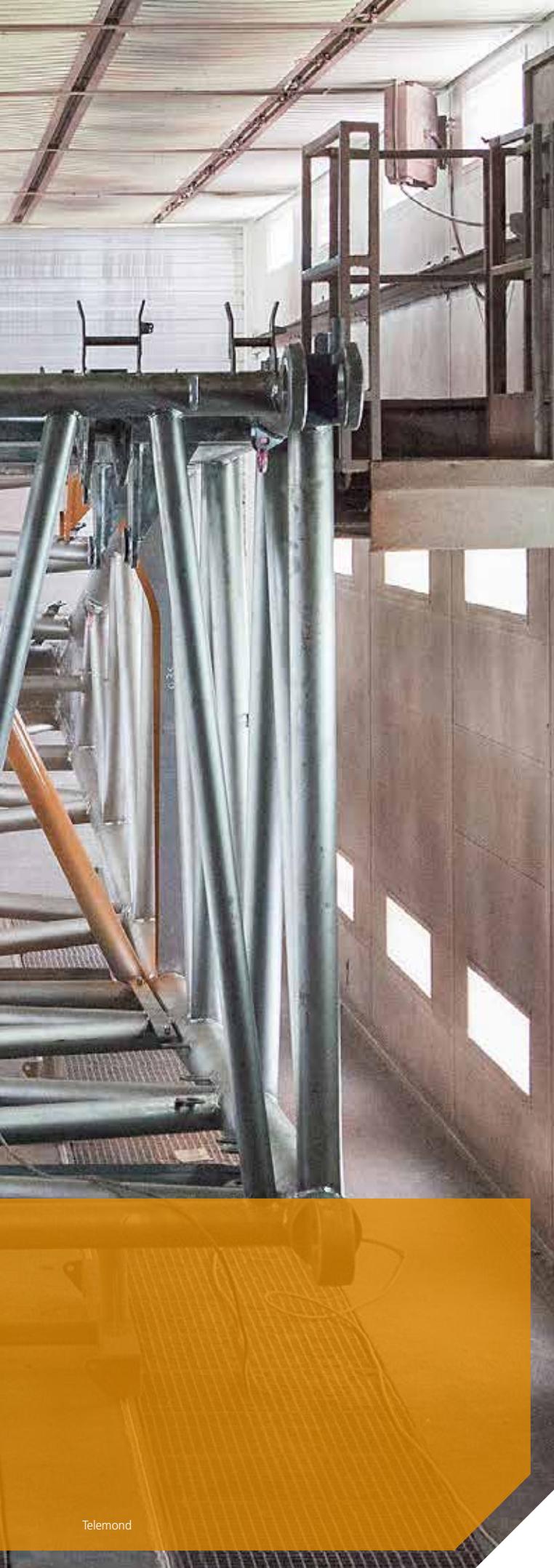
De gauche à droite :  
Gert Van de Weghe,  
Guy De Schrijver



# Growth Capital

## Contribution au résultat net consolidé d'AvH

(€ millions)	2017	2016	2015
Contribution des participations	-1,3	2,7	8,9
AvH & subholdings	-10,6	-10,8	-9,8
Plus(moins)-values nettes et réductions de valeur	17,6	-26,8	5,2
Total	5,7	-34,9	4,3



La contribution du segment 'AvH & Growth Capital' au résultat du groupe est limitée. En 2018, AvH continuera à rechercher activement de nouvelles opportunités d'investissement.

Agidens <sup>(1)</sup>	86%
Atenor	11%
Axe Investments	48%
Distriplus	50%
Euro Media Group	22%
Manuchar	30%
Mediahuis	13%
OncoDNA <sup>(2)</sup>	15%
Telemond	50%
Turbo's Hoet Groep	50%
Transpalux	45%

# AvH & Growth Capital

A quelques exceptions près, toutes les participations ont pu maintenir ou améliorer leurs résultats en 2017 par rapport à 2016. Distriplus est la principale exception, principalement en raison d'une importante réduction de valeur du goodwill dans un contexte économique difficile. Dans une moindre mesure, Agidens et Manuchar, toujours confrontés à des pertes liées au démarrage dans un projet d'investissement, ont aussi enregistré des chiffres en recul. Dans le cadre de la vente de Groupe Flo, la participation restante a été décomptabilisée.

Le marché européen des fusions et acquisitions (M&A) a maintenu en 2017, en termes de volumes et de 'deal flow', le niveau élevé de 2016, mais avec un ralentissement en fin d'année. Les facteurs qui ont joué ici sont, d'une part, les changements éventuels dans la politique de taux d'intérêt des différentes banques centrales avec, en arrière-plan, la question de savoir si les valorisations n'ont pas déjà atteint des niveaux trop élevés. D'autres part, les groupes industriels ont manifesté un intérêt variable pour les acquisitions après les sommets atteints en 2015 et 2016 en matière de M&A. Les marchés européens du 'private equity' ont présenté une image similaire, avec une part croissante de 'secondaries' et 'tertiaries' parmi les entreprises à succès, ainsi qu'un recours plus important au financement par emprunt à des conditions de crédit toujours plus attrayantes. Par ailleurs, l'accroissement des fonds levés par les start-ups aux idées et modèles d'affaires innovants se maintient, soutenu lui aussi par le faible niveau des taux d'intérêt. Ceci concerne principalement des entreprises actives dans l'IT, comme en 'Big Data', 'Artificial Intelligence' (AI) et 'Internet of Things' (IoT). Les fonds alloués au private equity par les investisseurs institutionnels ont continué de croître, si bien que les fonds levés par le private equity commence à se rapprocher du niveau de 2007. Les investisseurs s'y intéressent en raison des rendements attrayants dans cette classe d'actifs et de l'absence d'alternatives de qualité. Il reste donc beaucoup d'argent disponible pour des acquisitions, si bien que les paramètres de valorisation se sont maintenus aux niveaux élevés de 2016. Cela incite AvH à adopter une politique d'investissement prudente.

Sur le plan macroéconomique, on observe une confiance croissante et une disposition à investir, par exemple dans des modèles économiques innovants qui misent sur le numérique, ceci pour autant qu'il n'y ait pas de perturbations politiques ou financières majeures. Les conséquences de la crise financière et les mesures d'économies des pouvoirs publics, en particulier en Belgique, continuent de peser sur le sentiment des consommateurs.

AvH reste focalisé sur une politique sélective d'investissements, lorsque les perspectives de croissance à long terme et les valorisations le justifient. Ceci s'opère en combinaison avec des améliorations opérationnelles constantes au sein des participations, l'extension de leur part de marché ou la découverte de nouveaux marchés. Dans ce cadre, une attention particulière est portée à la structure du bilan, sans recours excessif au levier de la dette. Le groupe se concentre sur un nombre limité de participations en veillant à développer une connaissance approfondie de leurs marchés, en étroite concertation avec la direction de ces entreprises. Par le biais de workshops et de programmes d'amélioration, le groupe examine en profondeur les thèmes de management qui les concernent. AvH peut ainsi, en connaissance de cause, aider à définir la stratégie à suivre et l'organisation qui s'y rattache. L'horizon d'investissement envisagé dans ce cadre est plus long que ce n'est généralement le cas.



Telemond - Liebherr



Euro Media Group



Agidens

OncoDNA

## AvH & Growth Capital

Au cours du premier semestre 2017, AvH a cédé sa participation dans Ogeda avec une plus-value de 13,9 millions d'euros et s'est entièrement retirée du capital de Financière Flo/Groupe Flo, ce qui s'est traduit par une moins-value de 6,7 millions d'euros.

Peu avant la fin de l'année 2017, AvH a cédé sa participation de 75% dans la SNTC à la société portuaire d'Anvers, avec une plus-value de 21,2 millions d'euros.

Le solde de ce poste 'plus(-moins)-values nettes et réductions de valeur' se compose principalement du transfert des participations dans Oriental Quarries & Mines et Transpalux vers 'destiné à la vente' et autres réductions de valeur.

En prenant en compte l'effet de la réduction de valeur du goodwill chez Distriplus, l'amélioration des performances des autres participations en 2017 apparaît plus clairement.

AvH a payé en 2017 une deuxième tranche de 28 millions d'euros dans le cadre de l'acquisition de la participation minoritaire dans Sofinim en 2016. Il ne reste donc que la dernière tranche de 28 millions d'euros à payer en 2018.

**"AvH reste focalisé sur une politique sélective d'investissements, lorsque les perspectives de croissance à long terme et les valorisations le justifient."**

## Contribution des participations

Atenor (grâce à d'importantes ventes immobilières en Europe centrale), Axe Investments (qui a réalisé une plus-value substantielle sur une participation), Corelio et Turbo's Hoet Groep (tous deux grâce aux résultats récurrents) ont tous enregistré de meilleurs résultats qu'en 2016. Il convient aussi de mentionner la croissance de Mediahuis, dont Corelio est l'actionnaire de contrôle, grâce

à l'acquisition de TMG aux Pays-Bas. Telemond et Transpalux ont pu maintenir leurs résultats. Les résultats de Distriplus ont souffert d'un environnement difficile pour le commerce de détail, alors que le groupe continue à investir à la fois dans le commerce électronique et dans le renouvellement de ses concepts de magasins. Euro Media Group a pu limiter la perte au cours d'une année sans événements sportifs majeurs. Le faible résultat de

Manuchar est principalement dû aux pertes initiales d'une nouvelle unité de production.

La plupart des participations ont continué à investir dans l'extension et le renouvellement de leurs canaux de distribution et de leurs installations ou, dans le cas de Mediahuis par exemple, dans des acquisitions ou des initiatives en ligne. Le renirement chez Telemond quant au positionnement sur le marché semble se confirmer, tandis qu'Agidens évolue dans le même sens. C'est encore plus le cas chez OncoDNA, qui continue à donner forme à son modèle économique via de nouvelles applications et de nouveaux modèles de service.

En 2017, les investissements dans les participations Growth Capital sont restés limités à 0,8 million d'euros (2016 : 6,7 millions d'euros).

# Agidens



Pourcentage de participation AvH : 86%

Agidens fournit des conseils et des services d'automatisation et de maintenance pour cinq marchés cibles : Life Sciences, Tank Terminals, Food & Beverage, Infrastructure et Chimie. Le groupe compte aujourd'hui environ 550 collaborateurs répartis entre la Belgique, les Pays-Bas, la France et la Suisse.

Sur le plan financier, Agidens a dû faire face à de sérieux défis en 2017. En raison du retard d'une série de projets et des investissements supplémentaires dans l'achèvement de plusieurs produits innovants, il n'a pas été possible d'atteindre la rentabilité escomptée pour 2017. Le carnet de commandes reste bien rempli et atteignait environ 50 millions d'euros fin 2017.

Le déploiement du plan stratégique quinquennal '20/20 Vision' a suivi son cours et a débouché sur une série de nouvelles opportunités, comme l'ambition d'opérer au niveau mondial en tant que partenaire d'automatisation privilégié pour un certain nombre d'acteurs clés du secteur pétrolier et gazier et le blocage des marchés néerlandais et wallon pour les infrastructures hydrauliques.

En 2017, Agidens a achevé le développement de ses produits Aline et Axcel dans le segment **Tank Terminals** (Oil & Gas). Par le biais d'un processus d'innovation ouvert avec plusieurs partenaires, un 'Terminal Management System' modulaire a été développé. Celui-ci permet d'optimiser le fonctionnement journalier d'un terminal de stockage et permet aux clients à travers le monde d'appliquer une approche et un suivi communs. La division tank terminal a consolidé, en 2017, sa position de premier plan sur le marché dans la région ZARAG (la zone entre Zeebrugge, Amsterdam, Rotterdam, Anvers et Gand). Les premiers pas ont aussi été franchis en direction de quelques autres grands hubs, comme Houston et Singapour.

Le segment **Food** a réussi, grâce à une focalisation stratégique sur certaines niches et à une bonne exécution opérationnelle des projets, à améliorer la rentabilité dans des conditions de marché difficiles. Tant en Belgique qu'aux Pays-Bas, Agidens a pu encore élargir son portefeuille de clients.



Automatisation des bras de chargement chez Oiltanking Stolthaven Anvers

Les activités dans **l'industrie de la chimie (fine)** ont également enregistré une belle croissance rentable.

La division **Life Sciences**, s'appuyant sur les solides fondements de son 'key account management' et sur sa connaissance approfondie de l'industrie, a poursuivi son expansion en Europe. Elle est considérée comme un fournisseur privilégié par une série de grandes multinationales pharmaceutiques. L'extension de la nouvelle implantation en France a été opérée avec succès. Par ailleurs, la division a réussi à se spécialiser davantage dans le segment de la validation thermique et d'y accroître sa part de marché. C'est ainsi qu'un nombre croissant d'hôpitaux en Flandre font appel à Agidens.

La pénétration du marché pour la division **Infra Automation** s'est étendue de la Flandre à la Wallonie et aux Pays-Bas. Outre le lancement réussi du projet d'écluse Beatrix, l'organisation aux Pays-Bas a été renforcée afin de mieux servir le marché des grands et moyens ouvrages d'infrastructures hydrauliques.

Agidens s'attend à renouer avec une croissance rentable à partir de 2018 grâce à un plan stratégique et des objectifs clairs et à une demande croissante pour l'automatisation.



De gauche à droite :  
Steven Peeters,  
Arnoud den Hoedt,  
Geert Stienen, Marc Bocxstaal,  
Pieter Tilkens, Jo Janssens

## Agidens SA

(€ 1.000, IFRS)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	71.255	75.026	61.930
EBITDA	1.938	4.557	62.898
Résultat net (part groupe)	-413	1.588	58.504
Fonds propres (part groupe)	21.480	22.564	88.074
Trésorerie nette	3.969	2.613	71.100 <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Y compris l'impact de la vente de Handling Automation

# Atenor



Pourcentage de participation AvH : 11%

Atenor est une société cotée active dans la promotion immobilière. Le groupe investit dans des projets immobiliers d'envergure répondant à des critères stricts de localisation, d'efficacité économique et de respect de l'environnement.



Bords de Seine (artist impression)



Business Campus - Bucarest

Atenor a clôturé l'exercice 2017 avec un résultat net positif de 22,2 millions d'euros. Pour la cinquième année consécutive, l'entreprise affiche un résultat à la hausse.

Le résultat pour 2017 est principalement dû à la vente de 3 bâtiments dans le cadre du projet Vaci Greens à Budapest. D'autre part, Atenor a pu bénéficier des revenus locatifs de ces bâtiments avant leur vente. Les revenus locatifs des immeubles de bureaux du projet HBC à Bucarest, qui sont aujourd'hui entièrement loués, ont également contribué aux résultats. Près de 75% des résultats de l'exercice écoulé proviennent ainsi de projets en Europe centrale.

Comme au cours de l'exercice précédent, Atenor a poursuivi la construction et la commercialisation de plusieurs projets résidentiels en 2017. Les marges générées sur les entités vendues ont été reprises dans le résultat selon le rythme de construction.

Sur le plan stratégique, Atenor se tourne de plus en plus vers l'étranger. Plusieurs nouveaux projets ont été acquis au Grand-Duché de Luxembourg, à Budapest et à Bucarest. Un premier investissement a été réalisé en région parisienne. Le groupe reste aussi un acteur important sur le marché bruxellois, notamment dans le quartier européen.

Compte tenu des incertitudes inhérentes au développement de l'immobilier, Atenor entame l'année 2018 avec prudence. Le groupe est cependant convaincu que la poursuite de la diversification internationale s'avérera bénéfique.

## Atenor SA

	2017	2016	2015
(€ 1.000, IFRS)			
Chiffre d'affaires	220.430	156.830	116.748
EBITDA	35.648	35.853	34.612
Résultat net (part groupe)	22.179	20.375	19.958
Fonds propres (part groupe)	146.717	136.654	126.799
Trésorerie nette	-328.999	-305.077	-339.342



De gauche à droite : Sidney D. Bens, William Lerinckx, Stéphan Sonneville, Laurent Collier

# Axe Investments

**axe** investments

Pourcentage de participation AvH : 48%

La société d'investissement Axe Investments est une joint-venture d'Anacom (contrôlée par Christian Leysen) et Ackermans & van Haaren.



Immeuble Ahlers



De gauche à droite : Christian Leysen, Veerle Peeters, Saskia Lapere

[www.axe-investments.com](http://www.axe-investments.com)

Axe Investments détient, en tant que société d'investissement, des participations dans l'entreprise IT Xylos et dans Agidens. Axe Investments possède en outre une partie de l'immeuble Ahlers sur la Noorderlaan à Anvers. Au cours de l'année 2017, la participation dans l'entreprise énergétique REstore a été vendue.

Xylos est une entreprise de premier plan dans le paysage IT en Belgique et se concentre sur la transformation numérique de ses clients. Elle propose à cet effet des solutions dans les domaines 'change management', poste de travail numérique, Intelligent Cloud, apps mobiles et plateformes de collaboration. Le groupe Xylos englobe les marques INIA (Unified Communications), Neo (apprentissage numérique) et IntoApps (Mobile Apps). En 2017, Xylos est également devenu actionnaire de BAGAAR, une société active dans 'Internet of Things'. Le groupe Xylos emploie 250 personnes et a des bureaux à Bruxelles, Anvers et Herentals.

Axe Investments a détenu, à partir de 2012, une participation dans REstore, une entreprise européenne de technologies énergétiques spécialisée dans la réponse automatisée à la demande d'électricité. En novembre 2017, REstore a été reprise par la société énergétique britannique Centrica. Dans le cadre de cette transaction, Axe Investments a également vendu sa participation, en réalisant une plus-value de 1,4 million d'euros.

Axe Investments a affiché une bonne occupation de l'immobilier.

La plus-value sur la participation dans REstore, ajoutée aux résultats des participations et aux revenus locatifs de l'immeuble Ahlers, a déterminé le résultat annuel d'Axe Investments.

#### Axe Investments SA<sup>(1)</sup>

(€ 1.000, IFRS)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	697	718	614
EBITDA	183	159	184
Résultat net (part groupe)	1.887	14.898 <sup>(2)</sup>	402
Fonds propres (part groupe)	15.031	13.144	15.582
Trésorerie nette	3.733	2.237	4.920

<sup>(1)</sup> Les chiffres d'Agidens ne sont pas consolidés au niveau d'Axe Investments.

<sup>(2)</sup> Y compris le dividende distribué par Agidens. Dans les comptes consolidés d'AvH, ce dividende est éliminé étant donné qu'Agidens est consolidée intégralement.

# Distriplus

PLANET PARFUM  
De beautyfan



Pourcentage de participation AvH : 50%

Distriplus opère en tant que distributeur dans le secteur 'beauty & care' sous les marques Planet Parfum et Di, avec 200 points de vente en Belgique et au Luxembourg.

2017 a été une année difficile pour le secteur de la distribution. L'impact des achats en ligne s'est traduit par une diminution du nombre de clients dans les chaînes de magasins physiques. Il devient de plus en plus important pour les détaillants d'offrir, dans leurs points de vente, une valeur ajoutée que le client ne trouve pas en ligne, mais qui correspond bien avec la présence en ligne.

2017 a aussi été une année difficile pour Planet Parfum et Di, avec un recul du nombre de client à périmètre constant. Le chiffre d'affaires total a ainsi diminué de 4,8% en 2017. Le nombre de points de vente a diminué, passant de 82 à 81 pour Planet Parfum et de 121 à 119 pour Di, en dépit du fait que Planet Parfum a ouvert des points de vente à Rive Gauche (Charleroi) et à la Gare du Nord à Bruxelles, et Di à Rive Gauche (Charleroi), Sprimont et Saint-Georges-sur-Meuse.

Afin d'améliorer l'expérience client, des investissements significatifs ont été réalisés en 2017. **Planet Parfum** a réalisé de sérieux investissements dans la rénovation de son parc de magasins, plus de la moitié du parc ayant été entièrement rénovée sur une période de 15 mois. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'amélioration du service à la clientèle. D'autre part, l'entreprise a encore intensifié ses efforts pour la formation des équipes avec le recours à des systèmes e-learning. 42 instituts de beauté ont été rénovés et la marque de distributeur Close Brussels a été relancée, avec une gamme de produits élargie.

**Di** se transforme depuis des années déjà en un véritable magasin 'beauty' et se différencie ainsi d'une droguerie classique. L'assortiment devient plus spécialisé en réponse aux toutes dernières tendances en matière de soins de beauté. En



Di

Planet Parfum

2017, Di a lancé son nouveau logo et le nouveau slogan 'All About Beauty'. Ceci s'est accompagné d'un rafraîchissement complet de tous les points de vente, avec une attention particulière pour la différenciation, le service et l'expérience client. L'assortiment a aussi été réétudié, avec un choix encore plus marqué pour la différenciation et une sélection claire des produits de beauté les plus pertinents. Mi-2018, tous les magasins afficheront le nouveau look. Enfin, Di dispose également d'un canal de vente e-commerce avec le lancement de sa boutique en ligne sur [www.di.be](http://www.di.be). Son ambition est de devenir le pôle beauté de la Belgique.

Le résultat net de Distriplus a été largement faussé par une réduction de valeur sur le goodwill de 19,5 millions d'euros. Les investissements conséquents de 2017, visant à améliorer l'expérience client, confirment néanmoins que la chaîne a foi dans le nouveau positionnement sur le marché.



De gauche à droite : Catherine Breweys, Helen Willems, Barbara Sindic, Matthias De Raeymaeker, Veerle Hoebrechs, Tangy De Ripainsel

[www.planetparfum.com](http://www.planetparfum.com)  
[www.di.be](http://www.di.be)

Distriplus SA			
(€ 1.000, IFRS)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	193.878	203.841	203.226
EBITDA	5.725	7.523	8.399
Résultat net (part groupe)	-24.523	-2.394	-13.127
Fonds propres (part groupe)	26.340	50.862	53.256
Trésorerie nette	-41.799	-44.491	-50.556

# Euro Media Group



Pourcentage de participation AvH : 22%

Euro Media Group (EMG) est un acteur de premier plan sur le marché européen des services techniques audiovisuels et est présent dans huit pays : France, Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Luxembourg et Suisse. EMG opère dans ses marchés en tant que prestataire 'full service'.

EMG dispose d'un grand nombre d'installations de production et de studios mobiles mais assure aussi différents services spécialisés, comme des solutions de production externe, des solutions de fréquence radio, le 'slow motion' et d'autres services de caméras spécialisées. EMG propose en outre différents solutions numériques, comme des applications 'second screen', des solutions graphiques et des services OTT.

2017 a été, pour EMG, une année importante et structurante. L'EBITDA de 55,0 millions d'euros est en ligne avec 2016 (55,1 millions d'euros), année durant laquelle le groupe a bénéficié d'une très forte présence à l'Euro 2016 et aux Jeux Olympiques d'été au Brésil. Il est par contre en hausse de 44% par rapport à 2015 (38,1 millions d'euros), la précédente année sans événements sportifs internationaux majeurs.

Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs. En 2017, EMG a cédé ses activités studio en France dans le cadre d'un recentrage sur la réorganisation et la rentabilité des activités françaises. En France, EMG a continué à se focaliser résolument sur les événements sportifs et 'live', tandis que dans les autres pays, le groupe a continué à offrir l'ensemble de ses services. Par ailleurs, EMG a poursuivi sa stratégie de croissance externe en 2017 avec 4 acquisitions. Celles-ci ont été réalisées dans différents pays et segments de marché, avec DB Video en Belgique et au Luxembourg (axée sur les événements institutionnels, commerciaux et 'live'), EBD en Italie et TV Data en Belgique (toutes deux centrées sur les services 'graphics') et OnRewind en France (axée sur les solutions OTT). L'acquisition des entreprises spécialisées dans les services graphiques et OTT renforce et complète l'offre de services numériques d'EMG.

Les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni ont affiché des taux de croissance en 2017, sur des marchés locaux concurrentiels. La Belgique a encore enregistré de bons résultats financiers. En 2017, EMG a fondé une nouvelle structure en Belgique, au départ de laquelle est gérée une partie de la

location de matériel pour ses filiales et ses investissements. EMG vise à élargir encore cette activité centrale afin d'accroître le taux d'occupation de ses équipements, notamment en se focalisant plus résolument sur les événements sportifs au-delà des frontières nationales du groupe, tout en optimisant l'ensemble des besoins en dépenses d'investissement.

La perte nette de 4,4 millions d'euros en 2017 comprend 7,1 millions d'euros de charges d'intérêts sur des obligations convertibles. Si l'on exclut ces charges d'intérêts sur les obligations convertibles, le groupe a réalisé un résultat net positif de 2,8 millions d'euros. Il s'agit du premier résultat net positif depuis 2009 dans une année sans événements sportifs internationaux majeurs, ce qui confirme l'évolution positive d'EMG en 2017.

EMG continue à se focaliser sur les événements sportifs et 'live', le développement d'une offre de services intégrée et l'amélioration de la valeur ajoutée des activités non sportives et non 'live'. En 2017, EMG a aussi accordé une attention particulière à une gestion plus centralisée de ses services spécialisés (caméras RF et spécialisées) et de ses services numériques.

En février 2018, EMG a annoncé sa nouvelle structure de management avec deux CEO : Patrick van den Berg, qui était CEO par intérim et CFO en 2017, devient co-CEO aux côtés de François-Charles Bideaux, qui a travaillé chez Canal+, HBS et TF1 avant de passer chez EMG début 2018.

EMG table sur des résultats solides pour 2018, grâce à une présence significative lors de plusieurs événements sportifs internationaux, dont les Jeux Olympiques d'hiver, la Coupe du Monde de football et les Jeux asiatiques. EMG profitera aussi du fait que les acquisitions de 2017 contribueront au résultat tout au long de l'année 2018. Par ailleurs, EMG poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie en mettant l'accent sur les opportunités de croissance interne comme externe.



De gauche à droite : Patrick van den Berg, François-Charles Bideaux

## Financière EMG

(€ 1.000, IFRS)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	303.501	318.638	294.000
EBITDA	55.006	55.098	38.094
Résultat net (part groupe)	-4.363	-4.431	-18.803
Fonds propres (part groupe) <sup>(1)</sup>	96.663	94.643	96.143
Trésorerie nette (sans obligations convertibles)	-70.957	-61.494	-66.262

<sup>(1)</sup> € 85,8 mio d'obligations convertibles, émises par Financière EMG au profit des actionnaires de Financière EMG, sont inclus dans les fonds propres et non dans la trésorerie nette (2016 : € 78,7 mio, 2015 : € 72,2 mio).

# Manuchar

**Manuchar**

Pourcentage de participation AvH : 30%

Manuchar est active dans l'achat et la vente d'un large éventail de matières premières, tout en se focalisant sur les produits chimiques et l'acier. Manuchar offre en outre une valeur ajoutée dans la logistique (à la fois maritime et terrestre), la distribution, de même que le financement de ces produits. Manuchar se tourne vers les marchés émergents et est active, avec plus de 2.000 collaborateurs, dans plus de 40 pays, principalement en Amérique latine, Afrique et Asie.

Dans le secteur chimique, Manuchar combine ses activités commerciales dans les marchés émergents avec des services logistiques et de distribution. L'entreprise se concentre avant tout sur les produits chimiques pour détergents en poudre, Home & Personal Care, Mining, Oil & Gas, ainsi que les engrains. Le résultat a été, dans une large mesure, influencé négativement par

les pertes initiales de son site de production de sulfate de sodium au Mexique.

Les activités de base historiques, à savoir le trading de l'acier et le trading et la distribution de produits chimiques, ont affiché d'assez bonnes performances malgré un départ difficile en 2017. Pour ces deux activités, une amélioration s'est dessinée vers la fin de l'année, si bien que la rentabilité des deux activités au second semestre était comparable à la rentabilité moyenne réalisée sur l'année 2016. Manuchar a affiné sa stratégie en 2017 et entend se focaliser plus nettement encore sur le développement du trading, de la logistique et de la distribution de produits chimiques secs en vrac (sulfate de sodium, carbonate de soude).

Manuchar poursuit sa stratégie visant à conserver le contrôle et à maîtriser les coûts tout au long de la chaîne de valeur via ses propres entrepôts. En 2017, des investissements ont été réalisés dans des capacités de stockage sup-



Manuchar

plémentaires au Vietnam et au Brésil et une nouvelle filiale a été ouverte au Pakistan. Ces efforts soutiennent la croissance géographique et, en corollaire, la demande croissante pour ces produits.

L'unité de production de sulfate de sodium au Mexique, qui est devenue opérationnelle fin 2016, a vu sa production augmenter en 2017. Manuchar prend à son compte une part importante des exportations chinoises. Manuchar vise à répondre à la demande croissante sur le marché mondial, en particulier pour les ressources sud-américaines. Elle vise également à mieux surveiller la qualité de l'exploitation jusqu'à la livraison au client. En 2017, les procédés de production devaient encore être affinés. Cela a pesé sur le résultat.

Manuchar est bien placée pour approvisionner ses clients de différents continents.

## Manuchar SA

(USD 1.000, BGAAP)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	1.399.848	1.224.059	1.327.884
EBITDA	55.480	61.318	62.347
Résultat net (part groupe)	176	10.697	9.156
Fonds propres (part groupe)	82.510	88.399	83.675
Trésorerie nette	-375.430	-308.254	-341.374



# Mediahuis



Pourcentage de participation AvH : 13%

Mediahuis forme, avec des marques d'information de premier plan telles que De Standaard, Het Nieuwsblad, NRC Handelsblad et De Telegraaf, l'un des principaux groupes multimédia en Belgique et aux Pays-Bas.

2017 a été, pour **Mediahuis**, une année particulière au cours de laquelle le groupe s'est érigé en une entreprise multimédia de premier plan en Belgique et aux Pays-Bas. Avec des marques d'information telles que De Standaard, Het Nieuwsblad/De Gentenaar, GAZET van Antwerpen et Het Belang van Limburg, Mediahuis vend quotidiennement quelque 516.000 journaux en Belgique. Aux Pays-Bas, les marques d'information telles que NRC Handelsblad, nrc.next, De Telegraaf, Noordhollands Dagblad et De Limburger représentent la vente quotidienne de 1.215.000 journaux.

Les parts restantes de Corelio et Concentra dans Media Groep Limburg, les imprimeries de Printing Partners, le groupe de toutes-boîtes Rondom, les chaînes de télévision régionales (ATV, TV Limburg, TV Oost, ROB TV), Vlaanderen Eén (Nostalgie nord) et les participations dans Metro, De Vijver Media, Nostalgie SA (Nostalgie sud) et Flanders Classics ont finalement été apportées dans Mediahuis.

Avec l'acquisition de **Telegraaf Media Groep** (TMG) et l'apport de VP Exploitatie en tant que troisième actionnaire, Mediahuis a franchi une étape importante dans sa stratégie de croissance. Le choix explicite de se concentrer sur les activités de base de TMG s'est traduit par la vente des parts dans Keezing Media Group, avec toutefois le maintien d'une participation minoritaire indirecte de 30%. Le plan d'avenir annoncé par TMG en automne, dont le but est d'atteindre à court terme un niveau d'EBITDA sain, doit déboucher sur une croissance du chiffre d'affaires provenant des offres numériques et une évolution du chiffre d'affaires conforme au marché, tant sur le marché des consommateurs que sur celui de la publicité. Juste avant la fin de l'année, un accord a été conclu sur la vente de la participation de 23% de TMG dans Talpa Radio Holding B.V. à Talpa et, dans le même temps, la vente de la participation de 29,16% de Talpa dans TMG à Mediahuis. En conséquence, Mediahuis détenait, fin 2017, 95,04% des actions de TMG avec, en perspective, une sortie de bourse.

De gauche à droite :  
Bruno de Cartier,  
Paul Verwilt, Kristiaan De  
Beukelaer, Geert Steurbaut,  
Gert Ysebaert



[www.mediahuis.be](http://www.mediahuis.be)

Outre l'attention particulière portée à la poursuite de la transformation numérique, Mediahuis a aussi porté ses efforts sur l'élargissement de son offre. De même que sur le marché du travail, où le groupe a conclu un partenariat stratégique avec Jellow, une plateforme en ligne mettant en relation free-lances et clients. Mediahuis a en outre opéré une injection de capital dans Wayne Parker Kent (WPK), l'une des sociétés de contenu numérique affichant la plus forte croissance aux Pays-Bas, qui propose d'atteindre des groupes cibles très spécifiques. Pour le marché belge, ce partenariat stratégique avec WPK a débouché sur une joint-venture. A la mi-2017, le gouvernement flamand a accordé à SBS une licence pour un nouveau réseau de radio urbaine. La station de radio musicale généraliste sera étendue en 2018, conjointement avec Nostalgie (nord).

En dépit d'une baisse persistante des ventes de journaux au numéro et d'un marché publicitaire national sous pression en raison d'une concurrence numérique internationale croissante, Mediahuis a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires consolidé de 631,4 millions d'euros, un EBITDA de 56,2 millions d'euros et un résultat net de 14,8 millions d'euros (2016 : 18,2 millions d'euros). Ces chiffres incluent 17,1 millions d'euros de charges non récurrentes.

Suite aux acquisitions (TMG) et aux apports (par Corelio et Concentra respectivement) successifs, AvH détient aujourd'hui une participation de 49,9% dans Mediacore, l'actionnaire de contrôle (52,3%) de Corelio. Corelio détient une participation de contrôle de 50,57% dans Mediahuis. Le pourcentage de participation d'AvH dans Mediahuis s'élève ainsi à 13,2%.

En 2018, l'accent sera mis sur des marques fortes, le regroupement des forces et la transformation numérique. Ceci continuera d'être le leitmotiv de la stratégie de Mediahuis.

## Mediahuis SA

(€ 1.000, IFRS)	2017	2016
Chiffre d'affaires	631.439	430.310
EBITDA	56.159	57.366
Résultat net (part groupe)	14.826	18.242
Fonds propres (part groupe)	281.512	53.024
Trésorerie nette	-163.972	-121.789

# OncoDNA



Pourcentage de participation AvH : 15%

OncoDNA aide à la prise de décision en ce qui concerne le traitement des patients atteints d'un cancer avancé (métastatique). Un traitement personnalisé est essentiel, chaque cancer étant différent d'un patient à l'autre. OncoDNA aide l'oncologue à choisir le meilleur traitement médicamenteux, à mieux suivre l'évolution du cancer et à vérifier, en particulier, si la maladie réagit ou non au traitement.



OncoDNA



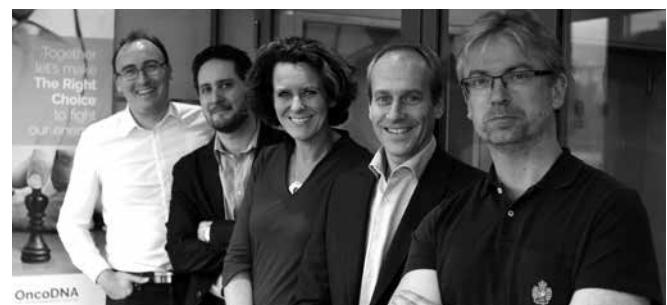
Depuis qu'AvH est devenu actionnaire en 2016, l'équipe OncoDNA est passée d'une vingtaine de collaborateurs à environ 65. OncoDNA collabore avec plus de 3.000 oncologues et une centaine d'institutions dans plus de 50 pays.

En 2017, OncoDNA a lancé officiellement sa solution informatique OncoKDM, un logiciel SaaS (Software as a Service). Des laboratoires dans le monde entier peuvent utiliser KDM (Knowledge Driven Medicine) pour envoyer leurs données à la plateforme OncoKDM en vue d'une interprétation à distance et de l'établissement d'un rapport détaillé pour leurs oncologues. Ce rapport est partagé sur OncoSHARE, une plateforme innovante de communication, d'échange et de réseautage avec plus de 14.000 utilisateurs (oncologues, patients et proches des patients). OncoDNA a lancé, avec le soutien de la Région wallonne, l'ambitieux projet Moncodaneum. 20 grands centres de lutte contre le cancer à travers le monde seront reliés à OncoKDM et auront ainsi accès aux bases de données et à l'expertise d'OncoDNA. Diverses collaborations majeures ont déjà été concrétisées ou le seront sous peu.

En 2017, OncoDNA a également lancé sur le marché deux nouvelles analyses, OncoSTRAT&GO et Oncoselect. La première donne la possibilité de faire l'analyse de tumeurs sur la base d'une biopsie de la tumeur primaire ou d'une métastase, et également à partir du sang. La seconde est une solution d'analyse basée exclusivement sur le sang pour le cancer du poumon, le cancer du sein et le cancer colorectal, et indique si le patient est admissible à certains traitements.

2017 a été marquée avant tout par les premières reconnaissances de la part de divers assureurs au niveau mondial, ce qui permet de commencer le remboursement des analyses d'OncoDNA. Ce début de remboursement est attribuable aux études cliniques en cours (projet ARCHE, avec le soutien de la Région wallonne), mais aussi aux publications et surtout au feed-back des oncologues qui perçoivent l'utilité de cette approche. En 2017, les premières collaborations avec d'importants acteurs pharmaceutiques ont également démarré.

En 2018, l'accent est mis sur la reconnaissance des analyses d'OncoDNA pour leur remboursement par les compagnies d'assurance, les mutuelles ou la sécurité sociale. Une autre grande priorité en matière de développement est le déploiement d'OncoKDM dans les grands centres oncologiques.



De gauche à droite : Jean-Pol Detiffe, Gregori Ghitti, Michelle Meijer, Pierre Flamant, Jean-François Laes

# Groupe Telemond



Pourcentage de participation AvH : 50%

Groupe Telemond est un producteur de constructions métalliques et de modules de haute qualité pour le secteur du levage, l'industrie automobile et le secteur maritime civil. Les quatre sites de production du groupe sont établis en Pologne.

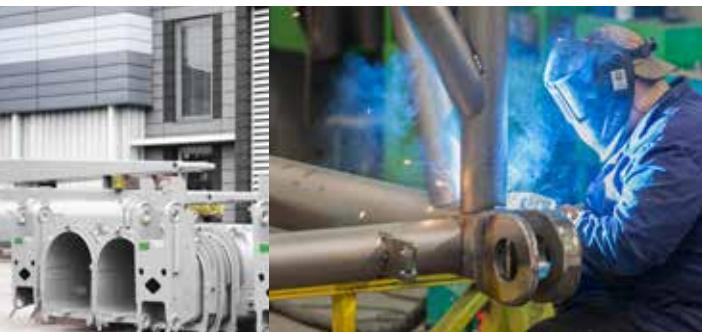
Les fabricants et opérateurs de grues et les équipementiers dans le secteur automobile figurent parmi les grands clients de Telemond. Dans le segment maritime, Telemond travaille pour des entreprises actives dans le dragage, le pétrole et le gaz et les énergies renouvelables.

Après deux années très difficiles, le **secteur du levage** a renoué avec la croissance en 2017. Les dépenses d'investissement sont à la hausse au niveau mondial. L'Union européenne, en particulier, a affiché une forte croissance à partir du deuxième trimestre. Telemond a pu accroître sensiblement sa part de marché auprès de sa clientèle traditionnelle en 2016 et 2017. Le groupe s'attend à des ventes record dans ce segment en 2018 et perçoit des signes clairs indiquant que cette tendance se poursuivra en 2019.

**Henschel Engineering Automotive**, qui produit des plateformes de chargement à ridelles rabattables et des bennes basculantes à trois voies pour uti-

laires légers tels que le Crafter, le T6 et le Sprinter, a connu une phase de démarrage difficile pour une nouvelle gamme de produits pour VW. Le chiffre d'affaires a augmenté de 30% et progressera encore de 20% en 2018, selon les prévisions. Malgré une phase de lancement de produit difficile qui a pesé sur le résultat de l'entité, les perspectives de développement futur sont excellentes. Les bases nécessaires ont été posées en 2017.

Le chiffre d'affaires dans le segment **maritime**, que Telemond a commencé à développer en 2014, a progressé de plus de 20% malgré des conditions de marché difficiles. Les domaines d'activité et la clientèle ont été élargis. Grâce à l'augmentation des investissements dans les infrastructures et au redressement du secteur pétrolier et gazier, les commandes ont été nettement plus nombreuses à partir du troisième trimestre. Une croissance significative est attendue dans le secteur des énergies renouvelables en 2018 et 2019.



De gauche à droite : Tobias Müller, Martin Kirschbaum, Christopher Maas, Dieter Schneider, Alija Ozimek

Telemond, Telehold, Henschel<sup>(1)</sup>

(€ 1.000, IFRS)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	75.814	69.006	69.869
EBITDA	6.846	6.592	1.724
Résultat net (part groupe)	2.474	2.176	-2.623
Fonds propres (part groupe)	52.246	47.405	47.225
Trésorerie nette	-13.752	-13.623	-17.781

<sup>(1)</sup> Consolidation du consortium

# Turbo's Hoet Groep



Pourcentage de participation AvH : 50%

Turbo's Hoet Groep (TH), dont le siège principal est situé à Hooglede (Roulers), est actif dans la vente, l'entretien et le leasing de camions. TH assure en outre la distribution de pièces et turbos pour camions, semi-remorques et voitures. Le groupe possède ses propres établissements en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Russie, en Biélorussie, en Bulgarie, en Roumanie, en Pologne et en Ukraine.

**TH Trucks** (concessionnaires, vente et entretien de camions, utilitaires légers et semi-remorques) compte 37 établissements répartis dans 5 pays - Belgique (12), Russie (11), France (9), Bulgarie (4) et Biélorussie (1) - et est l'un des plus grands revendeurs DAF au monde. Par ailleurs, TH Trucks distribue entre autres les marques Iveco, Nissan, Fiat Professional, Kögel et plusieurs autres marques de semi-remorques. 400 mécaniciens sont chaque jour à la disposition des clients.

**TH Lease** (location à court et long terme de camions, utilitaires légers et semi-remorques) est la plus grande société de leasing indépendante pour les véhicules utilitaires en Belgique. Ce service est offert également aux clients dans les autres pays. La flotte de TH Lease compte plus de 4.100 unités.

**TH Parts** (Belgique, France, Pays-Bas, Russie, Bulgarie, Pologne, Biélorussie, Ukraine) est un opérateur européen important pour les pièces de camions, utilitaires légers et semi-remorques. Plus de 200 spécialistes conseillent les clients dans le bon choix des pièces. Les vastes stocks garantissent une grande disponibilité. Les clients peuvent aussi s'adresser à TH Parts pour des réparations.

**TH Turbos** est, au niveau mondial, l'un des plus grands distributeurs de turbos pour le marché secondaire. Les établissements de l'entreprise, situés dans 8 pays (Belgique, France, Pays-Bas, Russie, Bulgarie, Roumanie, Pologne, Ukraine), disposent d'un stock étendu de turbos pour voitures, camions et applications industrielles. L'assistance technique, les réparations et les excellentes conditions de garantie assurent en outre un service clientèle irréprochable.



Nouvelle garage à Sofia - Bulgarie

Les immatriculations de poids lourds ont augmenté de 0,5% dans l'UE en 2017. TH Groep a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires en hausse de 19% par rapport à 2016. L'EBITDA, en hausse de 7%, s'est établi à 27,8 millions d'euros et le résultat net à 9,7 millions d'euros (+4%). En 2017, un garage nouvellement construit a été mis en service à Sofia (Bulgarie) et de nouveaux points de distribution ont été ouverts en France (Dunkerque et St-Quentin) et en Russie (Chelyabinsk et Saint-Petersbourg).

En 2018, l'ouverture de centres de service nouvellement construits est prévue à Alost (Belgique) et au Havre (France).

Turbo's Hoet Groep SA			
(€ 1.000, BGAAP)	2017	2016	2015
Chiffre d'affaires	467.665	393.046	350.573
EBITDA	27.837	25.863	21.366
Résultat net (part groupe)	9.677	9.279	8.425
Fonds propres (part groupe)	102.599	97.565	86.885
Trésorerie nette	-106.440	-94.413	-85.291

De gauche à droite :  
 Serge Van Hulle,  
 Peter Tytgadt, Filip Matthijs,  
 Bart Dobbels,  
 Kristof Derudder,  
 Piet Wauters



[www.th-group.eu](http://www.th-group.eu)

# Transpalux



Destiné à la vente

Pourcentage de participation AvH : 45%

Transpalux, dont le siège social est établi à Gennevilliers (près de Paris), est le principal fournisseur de services techniques audiovisuels pour la production de films et de fictions en France. Depuis 2015, Transpalux exploite le célèbre complexe de studios de Bry-sur-Marne.

Transpalux qui, depuis sa sortie d'Euro Media Group en 2014, s'est repositionné avec succès en tant que premier fournisseur de services techniques audiovisuels pour la production de film et de fiction en France, a connu une bonne année 2017. Après 9 mois, l'entreprise a enregistré un chiffre d'affaires de 22,7 millions d'euros, sur lequel elle a réalisé un bénéfice net de 0,7 million d'euros.

En décembre 2017, AvH a conclu un accord sur la vente de sa participation dans Transpalux à l'actionnaire majoritaire français. La réalisation de cette

transaction reste soumise à certaines conditions suspensives, qui devraient être réalisées au premier semestre 2018.

Sur cette base, AvH a transféré cette participation dans ses comptes consolidés de fin 2017 vers le poste 'destiné à la vente' et l'a évaluée à la valeur de réalisation estimée.



De gauche à droite : Didier Diaz, Thierry Masurel

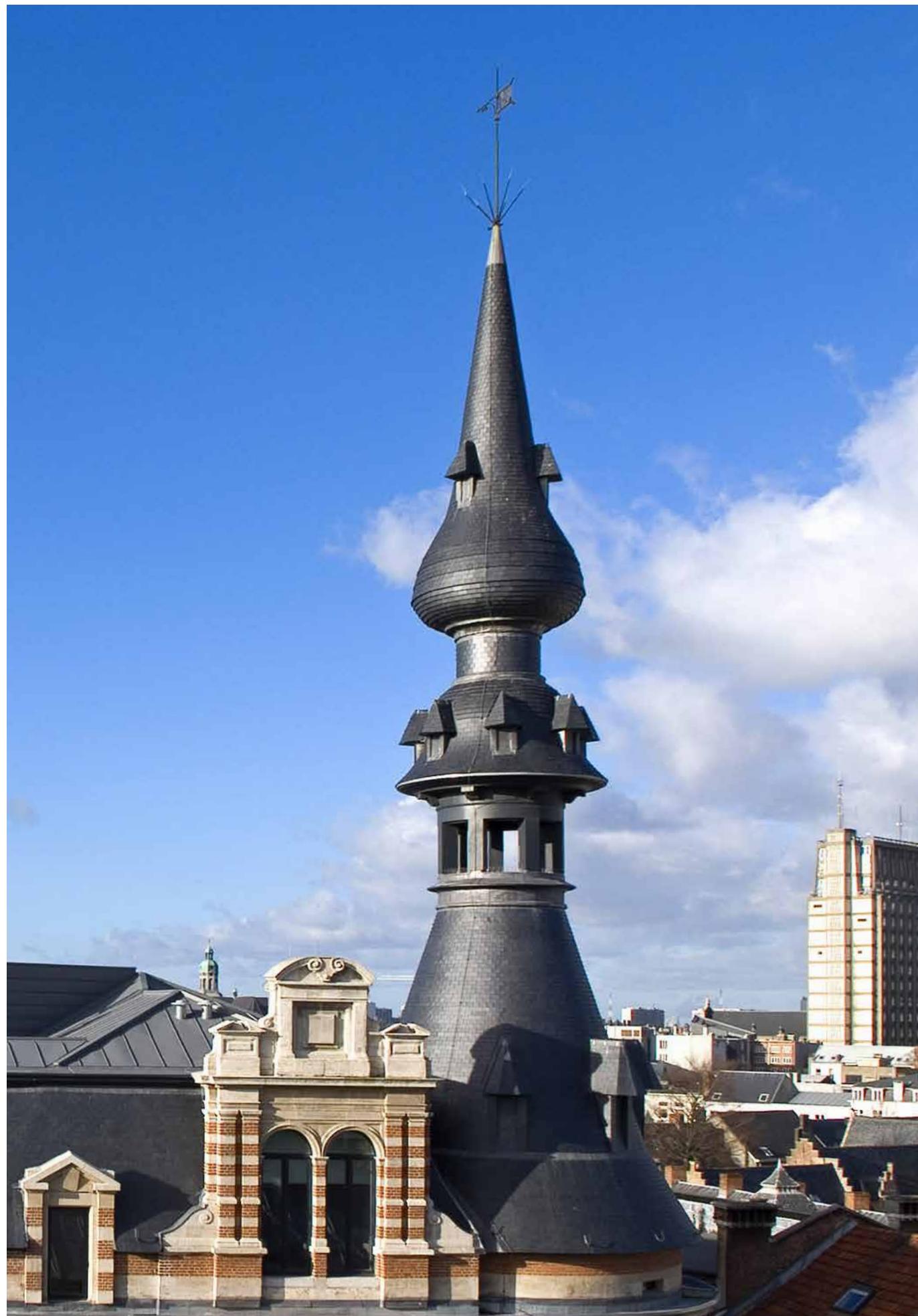
## Transpalux

(€ 1.000, French GAAP)	2017 <sup>(1)</sup>	2016	2015
Chiffre d'affaires	22.650	29.695	24.570
EBITDA	2.485	3.517	2.966
Résultat net (part groupe)	726	1.368	-100
Fonds propres (part groupe)	9.315	8.590	7.104
Trésorerie nette	-4.828	-3.011	-3.554

<sup>(1)</sup> 9 mois

# Lexique

- **Chiffre d'affaires économique de DEME** : Suite à l'introduction des normes comptables modifiées IFRS10/IFRS11, les participations sur lesquelles DEME exerce un contrôle conjoint sont reprises, à partir du 1 janvier 2015, par la méthode de mise en équivalence. Dans le chiffre d'affaires économique, les participations sur lesquelles DEME exerce un contrôle conjoint sont encore intégrées proportionnellement. Ceci n'est donc pas conforme aux nouvelles normes comptables IFRS10 et IFRS11, mais cela donne une image plus complète des opérations et de l'actif/passif de ces entreprises.
- **Cost-income ratio** : Le rapport coût/efficacité relatif (coûts par rapport aux produits) des activités bancaires.
- **EBIT** : Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts.
- **EBITDA** : EBIT plus les amortissements et réductions de valeur sur les immobilisations corporelles.
- **EBITDAR** : EBITDA plus loyers externes.
- **Ratio de capital Core Tier1** : Un ratio portant sur les réserves détenues par les banques pour pouvoir faire face aux pertes éventuelles, considérées sous l'angle de l'autorité de surveillance. Les fonds propres de la banque sont constitués du capital-actions et des bénéfices non distribués antérieurement. Les fonds propres sont nécessaires pour pouvoir compenser les pertes sur les crédits.
- **REBITDA** (Recurring Earnings Before Interest Taxes Depreciation and Amortisation) : Le bénéfice qui est réalisé avec les éléments actifs (récurrents).
- **Rendement locatif sur la base de la juste valeur** : Dans le calcul du rendement locatif, seuls sont pris en compte les immeubles en exploitation, à l'exception des projets et des actifs détenus en vue de la vente.
- **Rentabilité des fonds propres (ROE)** : La rentabilité relative du groupe, plus précisément le rapport entre le résultat net et les ressources propres engagées.
- **Position financière nette** : La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements de trésorerie moins les dettes financières à court et à long terme.



# Etats financiers 2017

---



**ACKERMANS & VAN HAAREN**  
Partners for sustainable growth





# Table des matières

<b>Comptes annuels consolidés .....</b>	126
Compte de résultats .....	126
Etat des résultats réalisés et non-réalisés .....	127
Bilan .....	128
Tableau des flux de trésorerie .....	130
Etat des variations de capitaux propres consolidés .....	131
 <b>Notes relatives aux comptes consolidés .....</b>	132
1. Règles d'évaluation .....	132
2. Filiales et entités contrôlées conjointement .....	137
3. Entreprises associées .....	143
4. Acquisitions et cessions d'entreprises .....	146
5. Information sectorielle .....	147
6. Immobilisations incorporelles .....	159
7. Goodwill .....	160
8. Immobilisations corporelles .....	160
9. Immeubles de placement évalués à leur juste valeur .....	162
10. Participations mises en équivalence .....	163
11. Actifs financiers .....	164
12. Banques - créances sur établissements de crédit et clients .....	170
13. Stocks et contrats de construction en cours .....	171
14. Intérêts minoritaires .....	172
15. Location-financement et location simple .....	174
16. Provisions .....	174
17. Dettes financières .....	175
18. Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres .....	176
19. Instruments financiers .....	178
20. Impôts .....	180
21. Paiement fondé sur des actions .....	181
22. Droits et engagements hors bilan .....	182
23. Emploi .....	183
24. Obligations en matière de pensions .....	183
25. Parties liées .....	185
26. Résultat par action .....	187
27. Dividendes proposés et distribués .....	187
Rapport du commissaire .....	188
 <b>Comptes statutaires .....</b>	193
Commentaires sur les comptes statutaires .....	197

## Compte de résultats

(€ 1.000)	Note	2017	2016
<b>Produits</b>		<b>3.950.575</b>	<b>3.649.117</b>
Prestations de services		206.973	179.897
Produits provenant des leasings		8.974	8.546
Produits immobiliers		227.897	179.314
Produits - intérêts provenant des activités bancaires		97.563	106.615
Honoraires et commissions perçus des activités bancaires		55.637	48.011
Produits provenant des contrats de construction		3.262.584	3.020.241
Autres produits des activités ordinaires		90.948	106.493
<b>Autres produits opérationnels</b>		<b>14.484</b>	<b>9.782</b>
Intérêts sur créances immobilisations financières		7.301	317
Dividendes		6.864	9.292
Subventions de l'état		0	121
Autres produits opérationnels		318	52
<b>Charges opérationnelles (-)</b>		<b>-3.654.866</b>	<b>-3.347.785</b>
Matières premières et consommables utilisées (-)		-2.005.126	-1.769.842
Variation de stocks de produits finis, matières premières et consommables utilisées (-)		22.932	25.780
Charges financières Banque J.Van Breda & C° (-)		-25.869	-32.544
Frais de personnel (-)	23	-765.902	-717.569
Amortissements (-)		-269.315	-262.910
Réductions de valeur (-)		-12.724	-30.230
Autres charges opérationnelles (-)		-587.750	-552.702
Provisions		-11.113	-7.766
<b>Résultat sur les actifs/passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats</b>		<b>31.960</b>	<b>40.587</b>
Actifs financiers détenus à des fins de trading	19	0	0
Immeubles de placement	9	31.960	40.587
<b>Profit (perte) sur cessions d'actifs</b>		<b>83.841</b>	<b>17.635</b>
Plus(moins-)value sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		10.868	3.514
Plus(moins-)value sur réalisation d'immeubles de placement		-2.798	3.584
Plus(moins-)value sur réalisation d'immobilisations financières		73.181	9.350
Plus(moins-)value sur réalisation d'autres actifs		2.591	1.188
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>425.993</b>	<b>369.337</b>
<b>Produits financiers</b>		<b>55.645</b>	<b>31.433</b>
Revenus d'intérêt		10.830	11.423
Autres produits financiers		44.815	20.010
<b>Charges financières (-)</b>		<b>-112.836</b>	<b>-90.491</b>
Charges d'intérêt (-)		-42.237	-49.546
Autres charges financières (-)		-70.599	-40.946
<b>Instruments financiers dérivés à la juste valeur par le biais du compte de résultats</b>	19	<b>633</b>	<b>122</b>
<b>Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</b>	10	<b>140.859</b>	<b>108.660</b>
<b>Autres produits non-opérationnels</b>		<b>2.385</b>	<b>1.785</b>
<b>Autres charges non-opérationnelles (-)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>512.680</b>	<b>420.847</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	20	<b>-57.022</b>	<b>-54.794</b>
Impôts différés		16.082	13.146
Impôts		-73.104	-67.940
<b>Résultat après impôts provenant des activités poursuivies</b>		<b>455.657</b>	<b>366.053</b>
Résultat après impôts des activités abandonnées		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>455.657</b>	<b>366.053</b>
Part des tiers		153.128	141.816
Part du groupe		302.530	224.237
<b>RESULTAT PAR ACTION (€)</b>			
<b>1. Résultat de base par action</b>			
1.1. Provenant des activités poursuivies et abandonnées		9,13	6,77
1.2. Provenant des activités poursuivies		9,13	6,77
<b>2. Résultat dilué par action</b>			
2.1. Provenant des activités poursuivies et abandonnées		9,09	6,74
2.2. Provenant des activités poursuivies		9,09	6,74

<sup>(1)</sup> Nous vous renvoyons à l'information sectorielle (pages 147-158) pour plus d'information sur le résultat consolidé.

## Etat des résultats réalisés et non-réalisés

(€ 1.000)	2017	2016
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>455.657</b>	<b>366.053</b>
Part des tiers	153.128	141.816
<b>Part du groupe</b>	<b>302.530</b>	<b>224.237</b>
<b>Résultats non-réalisés</b>	<b>-30.691</b>	<b>-24.305</b>
<b>Eléments recyclables en compte de résultats dans les périodes futures</b>		
Variation de la réserve de réévaluation : titres disponibles à la vente	-15.984	-3.711
Impôts	1.662	267
	-14.321	-3.444
Variation de la réserve de réévaluation : réserve de couverture	21.561	-5.325
Impôts	-1.962	-1.378
	19.599	-6.702
Variation de la réserve de réévaluation : écarts de conversion	-30.190	-1.622
<b>Eléments non recyclables en compte de résultats dans les périodes futures</b>		
Variation de la réserve de réévaluation : écarts actuariels plans de pensions à prestations définies	-2.835	-19.333
Impôts	-2.944	6.796
	-5.778	-12.536
<b>Total des résultats réalisés et non-réalisés</b>	<b>424.966</b>	<b>341.748</b>
Part des tiers	151.834	127.414
<b>Part du groupe</b>	<b>273.132</b>	<b>214.335</b>

La réserve de réévaluation qui se crée en comptabilisant la réévaluation à la valeur de marché, à la date de clôture, des titres encore en portefeuille mais disponibles à la vente, a diminué de 14,3 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique par plusieurs éléments. A la suite de l'augmentation de sa participation dans Lux Airport, Leasinvest Real Estate intègre désormais cette participation dans son périmètre de consolidation. Les titres Lux Airport ne font donc plus partie des titres disponibles à la vente, de même que la réserve de réévaluation de 7,1 millions d'euros qui s'y rapportait à la fin 2016. Mediahuis, après l'acquisition de Telegraaf Media Group, a par ailleurs reclassé une série d'actifs en établissant son bilan consolidé. En outre, cette réserve varie également suite à la vente des titres pour lesquels la moins-value/plus-value latente est réalisée et suite aux fluctuations de la valeur des titres qui sont en portefeuille à la date de clôture.

Les réserves de couverture résultent de fluctuations dans la valeur de marché d'instruments de couverture souscrits par différentes sociétés du groupe pour se couvrir contre certains risques. Diverses sociétés du groupe se sont ainsi couvertes contre une possible hausse des taux d'intérêt. Dans l'ensemble, l'évolution de la valeur de ces instruments de couverture a été positive en 2017, si bien qu'une partie des ajustements de valeur négatifs comptabilisés précédemment via ce poste a été reprise (notamment chez Leasinvest Real Estate et DEME).

Les écarts de conversion résultent de fluctuations des taux de change de participations qui établissent leurs états financiers dans des monnaies étrangères. En 2017, la valeur de l'euro a augmenté par rapport à la plupart des devises (USD, GBP, INR,...), ce qui se traduit par des écarts de conversion négatifs entre autre chez Sipef, DEME, Rent-A-Port et Manuchar.

Depuis l'introduction en 2013 de la norme comptable IAS 19 modifiée, les gains et pertes actuariels sur certains plans de pension sont directement intégrés via les résultats non-réalisés.

## Actifs

(€ 1.000)	Note	2017	2016
<b>I. Actifs non-courants</b>		<b>9.255.476</b>	<b>8.523.262</b>
Immobilisations incorporelles	6	<b>179.567</b>	<b>166.832</b>
Goodwill	7	<b>349.523</b>	<b>342.539</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8</b>	<b>2.572.877</b>	<b>2.134.639</b>
Terrains et constructions		479.686	475.433
Installations, machines et outillage		1.615.815	1.488.867
Mobilier et matériel roulant		28.822	31.411
Autres immobilisations corporelles		4.713	4.364
Immobilisations en cours et acomptes versés		443.558	134.301
Contrats de location simple - en tant que bailleur (IAS 17)		283	263
<b>Immeubles de placement</b>	<b>9</b>	<b>945.488</b>	<b>1.010.754</b>
<b>Participations mises en équivalence</b>	<b>10</b>	<b>1.240.746</b>	<b>1.153.300</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>11</b>	<b>267.186</b>	<b>289.146</b>
Participations disponibles à la vente		102.335	113.043
Créances et cautionnements		164.851	176.103
<b>Instruments financiers dérivés à plus d'un an</b>	<b>19</b>	<b>5.649</b>	<b>3.576</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>	<b>11</b>	<b>177.109</b>	<b>160.669</b>
Créances commerciales		6.958	4.230
Créances location-financement	15	160.765	129.272
Autres créances		9.386	27.167
<b>Impôts différés</b>	<b>20</b>	<b>109.219</b>	<b>134.236</b>
Banques - créances sur établissements de crédit et clients à plus d'un an	12	<b>3.408.112</b>	<b>3.127.572</b>
<b>II. Actifs courants</b>		<b>4.192.378</b>	<b>4.247.159</b>
Stocks	13	<b>329.400</b>	<b>250.265</b>
<b>Montant dû par les clients pour des contrats de construction</b>	<b>13</b>	<b>74.292</b>	<b>112.074</b>
<b>Placements de trésorerie</b>		<b>467.882</b>	<b>621.408</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	11	467.879	621.405
Actifs financiers détenus à des fins de trading		3	3
<b>Instruments financiers dérivés à un an au plus</b>	<b>19</b>	<b>4.553</b>	<b>3.551</b>
<b>Créances à un an au plus</b>	<b>11</b>	<b>1.321.413</b>	<b>1.405.260</b>
Créances commerciales		1.066.152	1.166.164
Créances location-financement	15	55.139	47.850
Autres créances		200.122	191.245
<b>Impôts sur le résultat à récupérer</b>	<b>20</b>	<b>19.030</b>	<b>24.429</b>
<b>Banques - créances sur établissements de crédit et clients à un an au plus</b>	<b>12</b>	<b>1.304.957</b>	<b>1.041.064</b>
Banques - créances sur les établissements de crédit		88.863	74.156
Banques - prêts et créances (contrats de location-financement exclus)		908.056	931.915
Banques - créances sur des banques centrales		308.038	34.993
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>637.027</b>	<b>754.315</b>
Dépôts à terme à trois mois au plus		35.152	156.773
Valeurs disponibles		601.875	597.542
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>33.824</b>	<b>34.793</b>
<b>III. Actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>9-10</b>	<b>21.159</b>	<b>104.637</b>
<b>Total actifs</b>		<b>13.469.013</b>	<b>12.875.059</b>

La ventilation du bilan consolidé par segment est reprise aux pages 150-151 du présent rapport. Il en ressort que la consolidation intégrale de la Banque J.Van Breda & C° (segment Private Banking) a un impact significatif à la fois sur le total du bilan et sur la structure du bilan d'AvH. La Banque J.Van Breda & C° contribue pour 5.425 millions d'euros au total du bilan, qui s'élève à 13.469 millions d'euros, et bien que

cette banque soit fortement capitalisée avec un ratio Core Tier 1 de 14,2%, ses ratios bilanaires, qui s'expliquent par son activité, diffèrent de ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation. Pour une meilleure lisibilité du bilan consolidé, certains postes provenant du bilan de la Banque J.Van Breda & C° ont été résumés dans le bilan consolidé.

## Capitaux propres et passifs

(€ 1.000)	Note	2017	2016
<b>I. Capitaux propres</b>		<b>4.195.272</b>	<b>3.916.348</b>
Capitaux propres - part du groupe		<b>2.972.208</b>	<b>2.783.083</b>
Capital souscrit		<b>113.907</b>	<b>113.907</b>
Capital		2.295	2.295
Prime d'émission		111.612	111.612
<b>Réserves consolidées</b>		<b>2.905.611</b>	<b>2.682.090</b>
Réserves de réévaluation		<b>-17.482</b>	<b>11.915</b>
Titres disponibles à la vente		23.579	31.145
Réserves de couverture		-10.204	-18.635
Ecart actuaire plans de pensions à prestations définies		-15.083	-11.569
Ecart de conversion		-15.774	10.974
<b>Actions propres (-)</b>	21	<b>-29.828</b>	<b>-24.830</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	14	<b>1.223.064</b>	<b>1.133.265</b>
<b>II. Passifs à long terme</b>		<b>2.477.286</b>	<b>2.675.375</b>
Provisions	16	<b>86.381</b>	<b>105.989</b>
Obligations en matière de pensions	24	<b>58.134</b>	<b>56.021</b>
Impôts différés	20	<b>212.268</b>	<b>256.685</b>
<b>Dettes financières</b>	17	<b>1.388.177</b>	<b>1.413.303</b>
Emprunts bancaires		877.470	892.811
Emprunts obligataires		435.327	434.049
Emprunts subordonnés		5.354	3.344
Contrats de location-financement		66.147	79.446
Autres dettes financières		3.880	3.654
<b>Instruments financiers dérivés non-courants</b>	19	<b>50.397</b>	<b>84.352</b>
<b>Autres dettes</b>		<b>26.761</b>	<b>54.346</b>
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres	18	<b>655.168</b>	<b>704.680</b>
Banques - dépôts des établissements de crédit		0	0
Banques - dépôts des clients		607.368	647.175
Banques - titres de créances, y compris les obligations		0	0
Banques - dettes subordonnées		47.800	57.505
<b>III. Passifs à court terme</b>		<b>6.796.455</b>	<b>6.277.332</b>
Provisions	16	<b>59.166</b>	<b>37.865</b>
Obligations en matière de pensions	24	<b>289</b>	<b>214</b>
<b>Dettes financières</b>	17	<b>499.467</b>	<b>560.632</b>
Emprunts bancaires		163.833	299.610
Emprunts obligataires		99.959	0
Contrats de location-financement		15.230	52.202
Autres dettes financières		220.445	208.819
<b>Instruments financiers dérivés courants</b>	19	<b>8.405</b>	<b>25.147</b>
<b>Montant dû aux clients pour des contrats de construction</b>	13	<b>235.704</b>	<b>222.816</b>
<b>Autres dettes à un an au plus</b>		<b>1.641.461</b>	<b>1.573.372</b>
Dettes commerciales		1.352.745	1.270.310
Avances reçues		2.505	3.814
Dettes salariales et sociales		186.022	183.864
Autres dettes		100.189	115.384
<b>Impôts</b>	20	<b>64.691</b>	<b>51.989</b>
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres	18	<b>4.191.182</b>	<b>3.727.271</b>
Banques - dépôts des établissements de crédit		27.458	24.422
Banques - dépôts des clients		3.898.145	3.532.914
Banques - titres de créances, y compris les obligations		253.114	161.693
Banques - dettes subordonnées		12.465	8.242
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>96.089</b>	<b>78.027</b>
<b>IV. Passifs détenus en vue de la vente</b>		<b>0</b>	<b>6.004</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>13.469.013</b>	<b>12.875.059</b>

## Tableau des flux de trésorerie (méthode indirecte)

(€ 1.000)	2017	2016
<b>I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, bilan d'ouverture</b>	<b>754.315</b>	<b>704.987</b>
Résultat opérationnel	425.993	369.337
Reclassement 'Profit (perte) sur cessions d'actifs' vers flux de trésorerie provenant des désinvestissements	-83.841	-25.102
Dividendes des participations mises en équivalence	62.392	65.608
Autres produits (charges) non-opérationnels	2.385	1.785
Impôts sur le résultat	-47.135	-65.173
<b>Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie</b>		
Amortissements	269.315	262.910
Réductions de valeur	12.881	30.171
Paiements fondés sur des actions	1.915	-1.618
Résultat sur les actifs/passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-31.960	-40.587
Augmentation (diminution) des provisions	11.226	1.342
Augmentation (diminution) des impôts différés	-16.082	-13.146
Autres charges (produits) non cash	4.186	1.391
<b>Cashflow</b>	<b>611.275</b>	<b>586.920</b>
<b>Diminution (augmentation) des fonds de roulement</b>	<b>-62.693</b>	<b>71.291</b>
Diminution (augmentation) des stocks et contrats de construction	-31.726	115.994
Diminution (augmentation) des créances	93.961	-37.227
Diminution (augmentation) des créances sur établissements de crédit et clients (banques)	-553.537	-265.930
Augmentation (diminution) des dettes (dettes financières exclues)	9.621	7.038
Augmentation (diminution) des dettes envers établissements de crédit, clients & titres (banques)	419.257	261.979
Diminution (augmentation) autre	-268	-10.563
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>548.583</b>	<b>658.211</b>
<b>Investissements</b>	<b>-1.165.097</b>	<b>-1.168.089</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-491.841	-217.138
Acquisitions d'immeubles de placement	-126.121	-114.766
Acquisitions d'immobilisations financières	-304.012	-222.562
Nouveaux emprunts accordés	-27.820	-81.695
Acquisitions de placements de trésorerie	-215.302	-531.929
<b>Désinvestissements</b>	<b>724.102</b>	<b>701.601</b>
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	20.459	9.275
Cessions d'immeubles de placement	113.502	66.146
Cessions d'immobilisations financières	214.987	51.563
Remboursements d'emprunts accordés	13.344	35.527
Cessions de placements de trésorerie	361.809	539.090
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-440.994</b>	<b>-466.488</b>
<b>Opérations financières</b>		
Revenus d'intérêt	10.820	11.142
Charges d'intérêt	-47.945	-57.421
Autres produits (charges) financiers	-24.519	-20.366
Diminution (augmentation) des actions propres	-6.993	-801
Augmentation (diminution) des dettes financières	-9.743	53.279
Répartition du bénéfice	-67.638	-64.980
Dividendes distribués aux intérêts minoritaires	-56.548	-64.717
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-202.566</b>	<b>-143.863</b>
<b>II. Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>-94.978</b>	<b>47.859</b>
Variation du périmètre ou méthode de consolidation	-21.890	1.814
Augmentations de capital (part des tiers)	150	275
Effets de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-570	-620
<b>III. Trésorerie et équivalents de trésorerie, bilan de clôture</b>	<b>637.027</b>	<b>754.315</b>

A la page 153 de ce rapport est reprise une ventilation par secteur de ce tableau des flux de trésorerie.

## Etat des variations de capitaux propres consolidés

(€ 1.000)		Réserves de réévaluation									
		Capital & prime d'émission	Réserves consolidées	Titres disponibles à la vente	Réserves de couverture	Ecart actuaire plan de pensions à prestations définies	Ecart de conversion	Actions propres	Capital propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
<b>Solde d'ouverture, 1 janvier 2016</b>	113.907	<b>2.496.006</b>	32.153	-17.821	-3.912	11.397	-24.392	<b>2.607.339</b>	<b>1.208.273</b>	<b>3.815.612</b>	
Résultat de l'exercice		224.237						224.237	141.816	366.053	
Résultats non-réalisés			-1.007	-814	-7.658	-423		-9.902	-14.402	-24.305	
<b>Total des résultats réalisés et non-réalisés</b>	<b>0</b>	<b>224.237</b>	<b>-1.007</b>	<b>-814</b>	<b>-7.658</b>	<b>-423</b>	<b>0</b>	<b>214.335</b>	<b>127.414</b>	<b>341.748</b>	
Distribution de dividende de l'exercice précédent		-64.980						-64.980	-64.717	-129.696	
Opérations actions propres							-438	-438		-438	
Autres (e.a. variations de périmètre conso, % d'intérêt)		26.827						26.827	-137.705	-110.878	
<b>Solde de clôture, 31 décembre 2016</b>	<b>113.907</b>	<b>2.682.090</b>	<b>31.145</b>	<b>-18.635</b>	<b>-11.569</b>	<b>10.974</b>	<b>-24.830</b>	<b>2.783.083</b>	<b>1.133.265</b>	<b>3.916.348</b>	
(€ 1.000)		Réserves de réévaluation									
		Capital & prime d'émission	Réserves consolidées	Titres disponibles à la vente	Réserves de couverture	Ecart actuaire plan de pensions à prestations définies	Ecart de conversion	Actions propres	Capital propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
<b>Solde d'ouverture, 1 janvier 2017</b>	<b>113.907</b>	<b>2.682.090</b>	<b>31.145</b>	<b>-18.635</b>	<b>-11.569</b>	<b>10.974</b>	<b>-24.830</b>	<b>2.783.083</b>	<b>1.133.265</b>	<b>3.916.348</b>	
Résultat de l'exercice		302.530						302.530	153.128	455.657	
Résultats non-réalisés			-7.566	8.431	-3.514	-26.748		-29.397	-1.294	-30.691	
<b>Total des résultats réalisés et non-réalisés</b>	<b>0</b>	<b>302.530</b>	<b>-7.566</b>	<b>8.431</b>	<b>-3.514</b>	<b>-26.748</b>	<b>0</b>	<b>273.132</b>	<b>151.834</b>	<b>424.966</b>	
Distribution de dividende de l'exercice précédent		-67.638						-67.638	-56.548	-124.186	
Opérations actions propres							-4.998	-4.998		-4.998	
Autres (e.a. variations de périmètre conso, % d'intérêt)		-11.371						-11.371	-5.487	-16.858	
<b>Solde de clôture, 31 décembre 2017</b>	<b>113.907</b>	<b>2.905.611</b>	<b>23.579</b>	<b>-10.204</b>	<b>-15.083</b>	<b>-15.774</b>	<b>-29.828</b>	<b>2.972.208</b>	<b>1.223.064</b>	<b>4.195.272</b>	

La note relative aux réserves de réévaluation qui, conformément aux règles IFRS, sont intégrées directement dans les fonds propres, est reprise à la page 127 du présent rapport.

Le 31 mai 2017, AvH a distribué un dividende de 2,04 euros par action.

AvH a racheté, en 2017, 71.000 actions propres en vue de couvrir les obligations en matière d'options sur actions au profit du personnel. Sur cette même période, des options ont été exercées sur 66.000 actions AvH par des bénéficiaires du plan d'options sur actions. Au 31 décembre 2017, AvH a attribué des options sur un total de 311.000 actions AvH. Pour la couverture de ces engagements et des engagements futurs en matière d'options, AvH détient à cette même date 357.000 actions propres.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat conclu par AvH avec Kepler Cheuvreux en vue de soutenir la liquidité de l'action AvH, 120.338 actions AvH ont également été achetées en 2017 et 117.359 ont été vendues. Ces transactions sont gérées en toute autonomie par Kepler Cheuvreux, mais étant donné qu'elles sont réalisées pour le compte d'AvH, l'achat net de 2.979 actions AvH dans ce cadre a un impact sur les fonds propres d'AvH. Cet achat net de 2.979 actions en 2017 porte à 5.257 le nombre total d'actions détenues par AvH dans le cadre de ce contrat de liquidité.

Le poste «Autres» dans le tableau des variations comprend notamment les éliminations des résultats sur les ventes d'actions propres, l'impact du rachat de minoritaires ainsi que l'impact de la valorisation de l'obligation d'achat qui repose sur certaines actions.

## Données générales concernant le capital

### Capital souscrit

Le capital social souscrit s'élève à 2.295.277,90 euros. Le capital est entièrement libéré et est représenté par 33.496.904 actions sans mention de valeur nominale. Nous référons à la page 198 pour plus d'information sur le capital d'AvH.

### Gestion de capital

Fin 2017, AvH (subholdings inclus) disposait d'une trésorerie nette de 80,2 millions d'euros, contre 68,3 millions d'euros fin 2016. Outre des liquidités et des dépôts à court terme, la trésorerie comprend notamment des placements de trésorerie (actions propres incluses) pour 75,5 millions d'euros et des dettes à court terme sous forme de commercial paper pour 45,0 millions d'euros. Nous vous renvoyons à la page 154 pour plus de détails sur la trésorerie nette d'AvH (y compris Sofinim et subholdings).

Outre les programmes de commercial paper, qui donnent la possibilité à AvH d'émettre pour 250 millions d'euros de commercial paper au total, AvH dispose au 31/12/2017 de lignes de crédit confirmées réparties entre différentes banques pour un montant de 280 millions d'euros. AvH a pour règle de ne jamais contracter d'engagements ou fournir de sûretés pour des obligations de participations. Du reste, l'inverse s'applique également. Il ne peut y être dérogé que dans des cas exceptionnels.

## Note 1 : règles d'évaluation IFRS

### Déclaration de conformité

Les comptes annuels consolidés sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) et aux interprétations de l'IFRIC en vigueur au 31 décembre 2017, telles qu'elles ont été approuvées par la Commission européenne.

Les principes appliqués en matière d'information financière sont conformes à ceux de l'exercice précédent, à l'exception des normes IFRS et interprétations IFRIC ci-dessous, nouvelles ou modifiées, qui sont d'application au 1er janvier 2017 :

- Amendements à IAS 7 Etat des flux de trésorerie – Initiative concernant les informations à fournir, applicables à compter du 1er janvier 2017
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé pour des pertes non réalisées, applicables à compter du 1er janvier 2017
- Améliorations annuelles aux IFRS - cycle 2014-2016, applicables à compter du 1er janvier 2017

Hormis l'amendement à IAS 7 Etat des flux de trésorerie, l'application des amendements précités aux autres normes existantes n'a eu aucun impact sur cette période ou la précédente et il est peu probable que ceci aura un impact sur les périodes futures.

L'amendement à IAS 7 exige des informations supplémentaires en ce qui concerne les changements des obligations résultant des activités de financement, ce qui inclut à la fois les changements résultant de flux de trésorerie et hors trésorerie (comme les gains ou pertes de change ou les changements dans le périmètre de consolidation) (nous vous renvoyons à la page 152).

### Normes nouvelles et modifiées et interprétations

Certaines nouvelles normes et certains amendements à des normes existantes ont été publiés par l'IASB mais leur application n'était pas encore obligatoire pour l'exercice prenant cours le 1er janvier 2017, et ils n'ont pas été appliqués anticipativement. AvH a l'intention d'appliquer ces normes et interprétations lorsqu'elles entreront en vigueur.

- Amendements à IFRS 2 Paiement fondé sur des actions - Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions, date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2018
- IFRS 9 Instruments financiers, applicable à compter du 1er janvier 2018
- IFRS 15 Produits tirés de contrats avec des clients, dont amendements à l'IFRS 15 : Date d'entrée en vigueur d'IFRS 15, applicable à compter du 1er janvier 2018
- IFRS 16 Contrats de location, applicable à compter du 1er janvier 2019
- Amendements à IAS 40 Immeubles de placement – Transferts d'immeubles de placement, date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2018
- IFRIC 22 Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée, date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2018
- IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux, date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2019
- Améliorations annuelles aux IFRS - cycle 2014-2016, applicables à compter du 1er janvier 2018

### IFRS 9 Instruments financiers

La version définitive de l'IFRS 9 Instruments financiers remplace l'IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, ainsi que toutes les versions antérieures de l'IFRS 9. IFRS 9 regroupe les trois aspects du projet en ce qui concerne la reconnaissance des instruments financiers : classification et évaluation, réduction de valeur et comptabilité de couverture.

AvH fera usage de la possibilité de ne pas retraitrer les données comparatives. En conséquence, l'impact initial, tant pour la classification et l'évaluation des instruments financiers que pour la détermination des pertes attendues pour risques de crédit, sera appliqué dans les bilans d'ouverture au 1/1/2018, sans adaptation des périodes précédentes.

#### (I) Classification et évaluation :

L'IFRS 9 prévoit, pour la classification des actifs financiers, 3 catégories qui se rapportent à la manière dont les actifs sont évalués : prix de revient amorti, juste valeur reprise dans l'état des résultats réalisés et non réalisés (fair value through other comprehensive income) et juste valeur reprise dans le compte de résultats (fair value through profit & loss). Les catégories 'titres détenus jusqu'à l'échéance', 'prêts et créances' et 'titres disponibles à la vente' de l'IAS 39 cessent d'exister.

La nouvelle classification des actifs et passifs financiers au prix de revient amorti, s'opère en deux étapes :

- Le test 'business model' détermine comment un portefeuille est géré dans son entièreté.
- Le test 'Solely Payment of Principal and Interest (SPPI)' détermine quelles sont les caractéristiques des flux de trésorerie définis contractuellement.

AvH a vérifié les critères ci-dessus et conclut qu'en matière de classification et d'évaluation des passifs financiers et des actifs financiers, il n'y a aucun impact sur le bilan d'ouverture au 1/1/2018. L'organisation, les procédures et la gouvernance seront adaptées afin que les évaluations formelles et la revue en continuité d'exploitation puissent être exécutés.

Hormis à la Banque J.Van Breda & C°, les fluctuations de juste valeur dans le portefeuille 'titres disponibles à la vente' seront, à partir du 1er janvier 2018, reprises dans le compte de résultats. Par conséquent, il sera procédé (à l'intérieur des fonds propres) à un reclassement des plus-values latentes vers les réserves consolidées dans le bilan d'ouverture de 22,0 millions d'euros (part du groupe). Ensuite, pour chaque nouvelle acquisition, la classification (fluctuations de valeur via le compte de résultats ou via le résultat non réalisé) sera établie par instrument.

#### (II) Pertes de crédit attendues (expected loss model):

Avec l'introduction de l'IFRS 9, on passe d'un modèle 'incurred loss' à un modèle 'expected loss' pour ce qui concerne les réductions de valeur. Sous l'IFRS 9, une provision doit être constituée pour les pertes attendues au début du contrat.

La Banque J.Van Breda & C° a développé un modèle pour le calcul des 'expected credit losses'. Le portefeuille de crédits est subdivisé en 3 niveaux (phases):

- Phase 1 : crédits performants, pour lesquels initialement une '1 year expected credit loss' est calculée : pour tous les actifs financiers, une provision pour pertes de crédit attendues est constituée au départ en fonction de la probabilité que des événements donnant lieu à une cessation de paiement se produisent dans les 12 mois.
- Phase 2 : crédits sous-performants pour lesquels une 'lifetime expected credit loss' est calculée : dès qu'une augmentation significative du risque de crédit est constatée, une provision pour pertes de crédit est constituée sur la durée de vie attendue de l'actif financier.
- Phase 3 : pour les crédits non performants, les réductions de valeur sont toujours calculées individuellement.

Les pertes de crédit pour les phases 1 et 2 sont calculées sur la base d'un modèle développé en interne conformément aux dispositions de l'IFRS 9. Vu la qualité du portefeuille de crédits à la Banque J.Van Breda & C°, l'impact sur les fonds propres d'ouverture reste limité à -3,3 millions d'euros (avant minoritaires). Delen Private Bank enregistre un impact minimal de -0,1 million d'euros (avant minoritaires).

Pour les autres participations du groupe AvH, aucun impact significatif n'est à prévoir lors de la première application de l'IFRS 9 - pertes de crédit attendues.

#### (III) Comptabilité de couverture (Hedge accounting):

Les nouveaux principes pour le traitement administratif des transactions de couverture (hedge accounting) n'auront aucun impact.

### IFRS 15 Produits tirés de contrats avec des clients

L'IFRS 15 introduit un modèle en cinq étapes pour la reconnaissance du chiffre d'affaires lié à des contrats avec des clients. Sous l'IFRS 15, les produits au titre du transfert de biens ou de services sont reconnus à hauteur de la rémunération à laquelle l'entreprise s'attend à avoir droit. La nouvelle norme remplace toutes les exigences IFRS existantes pour la reconnaissance des produits.

AvH a introduit la nouvelle norme au 1/1/2018 et a opté pour la méthode rétrospective modifiée, ce qui signifie que le bilan d'ouverture des fonds propres au 1er janvier 2018 est adapté sans adaptation des chiffres comparatifs de l'année précédente. Selon cette approche, l'IFRS 15 est appliquée aux contrats qui, à la date de la première application, n'ont pas encore été finalisés, et ces contrats sont retraités comme si l'IFRS 15 avait toujours été d'application.

Il ressort de l'exercice d'analyse chez DEME que certains contrats (EPCI) contiennent des obligations liées aux prestations distinctes identifiables, à savoir des obligations relatives aux activités d'achat et d'installation. Les contrats de ce type étaient jusqu'ici considérés, dans l'IAS 11, comme un seul et même contrat, mais selon l'IFRS 15, les différentes obligations liées aux prestations donneront lieu chacune séparément à une reconnaissance de chiffre d'affaires. L'impact de ce retraitement fera baisser les

fonds propres d'ouverture au 1er janvier 2018 de 15,6 millions d'euros (avant minoritaires). Dans les autres participations, aucun impact significatif n'a été constaté.

**IFRS 16 Contrats de location:** cette nouvelle norme détermine la comptabilisation, l'évaluation et les informations à fournir en ce qui concerne les contrats de leasing (1/1/2019) et remplace IAS 17. En conséquence, tous les engagements de leasing et de location (comme les contrats de location relatifs à l'immobilier) devront apparaître au bilan. L'impact de ce changement doit encore être évalué.

## Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés comprennent les données financières de la société-mère AvH SA, de ses filiales et entités contrôlées conjointement ainsi que la part du groupe dans les résultats des entreprises associées.

### 1. Filiales

Les filiales sont des entités qui sont contrôlées par le groupe. Il y a contrôle lorsque AvH (a) détient le pouvoir sur la participation ; (b) est exposée ou a des droits sur les rendements variables en raison de son implication dans la participation ; et (c) a la capacité d'utiliser son pouvoir sur la participation pour influer sur le montant des rendements. Les participations dans les filiales sont consolidées intégralement à partir de la date de l'acquisition jusqu'à la fin du contrôle.

Les états financiers des filiales sont établis pour la même période de rapport qu'AvH, des règles d'évaluation IFRS uniformes étant appliquées. Toutes les opérations intra-groupe et les bénéfices et pertes intragroupe non réalisés sur des transactions entre des entreprises du groupe sont éliminés. Les pertes non réalisées sont éliminées à moins qu'il s'agisse d'une perte de valeur.

### 2. Entités contrôlées conjointement et entreprises associées

#### Entités contrôlées conjointement

Les entreprises qui sont contrôlées conjointement (définies comme des entités dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint, notamment via le pourcentage de participation ou une convention avec un ou plusieurs coactionnaires et qui sont considérées comme des coentreprises) sont reprises sur la base de la méthode de mise en équivalence, à partir de la date de l'acquisition jusqu'à la fin du contrôle conjoint.

#### Entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées sur lesquelles le groupe exerce une influence, plus précisément les entreprises dans lesquelles AvH a le pouvoir de participer (sans contrôle) aux décisions politiques financières et opérationnelles, sont reprises selon la méthode de mise en équivalence depuis la date de l'acquisition jusqu'à la fin de l'exercice de l'influence.

#### Méthode de mise en équivalence

Selon la méthode de mise en équivalence, les participations sont initialement actées à leur coût d'acquisition et la valeur comptable est ensuite adaptée pour reprendre la part du groupe dans le bénéfice ou la perte de la participation, et ce, à compter de la date d'acquisition. Les états financiers de ces entreprises sont établis pour la même période de rapport qu'AvH, des règles d'évaluation IFRS uniformes étant utilisées. Les bénéfices et pertes intragroupe non réalisés sur des transactions sont éliminés à concurrence du pourcentage d'intérêt.

## Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité prévue. La durée d'utilité prévue est évaluée sur une base annuelle, ainsi que la valeur résiduelle éventuelle. La valeur résiduelle est supposée nulle.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, valorisées elles aussi au coût d'acquisition, ne sont pas amorties mais subissent un test de dépréciation chaque année lorsque des indications suggèrent une perte de valeur éventuelle.

Les frais pour le lancement de nouvelles activités sont portés au résultat au moment où ils sont supportés.

Les frais de recherche sont imputés au résultat de l'exercice. Les frais de développement qui répondent aux critères rigoureux de l'IAS 38 sont capitalisés et amortis sur la durée de vie utile.

Les règles d'évaluation relatives au traitement des acquisitions de maisons de repos et de soins sont les suivantes :

- Les agréments et permis d'exploitation qui sont acquis au moment de la reprise sont valorisés, lors de la première intégration dans la consolidation, sur la base de leur valeur intrinsèque ou de la juste valeur.
- Les permis de bâtir exécutables qui sont acquis au moment de la reprise sont valorisés, lors de la première intégration dans la consolidation, sur la base de leur valeur intrinsèque ou de la juste valeur. Il est uniquement tenu compte ici de l'extension possible de la capacité nette.
- Ces agréments et permis préalables sont repris sous la rubrique 'immobilisations incorporelles'. Le montant qui est affecté aux permis de bâtir exécutables est amorti sur une période de 33 ans. Si un bail emphytéotique est conclu, la durée d'amortissement est égale à la durée du bail. L'amortissement commence dès la réception provisoire et la mise en exploitation du bâtiment. Les permis d'exploitation ne sont pas amortis étant donné qu'ils ont en principe une durée de vie illimitée.
- Conformément à l'IAS 36, les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilisation illimitée sont soumises chaque année à un test de perte de valeur en comparant leur valeur comptable à leur valeur réalisable. La valeur réalisable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des frais de vente et la valeur intrinsèque.

## Goodwill

Le goodwill est l'excédent du coût d'acquisition par rapport à la part du groupe dans la juste valeur nette des actifs acquis, des passifs repris et des passifs éventuels de la filiale, de la filiale contrôlée conjointement ou de la participation associée au moment de la reprise.

Le goodwill n'est pas amorti mais subit annuellement un test de dépréciation à la clôture de l'exercice ou lorsque des indications suggèrent une perte de valeur éventuelle.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de fabrication, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité prévue. La durée d'utilité prévue est évaluée sur une base annuelle, ainsi que la valeur résiduelle éventuelle. Les frais de réparation des immobilisations corporelles sont imputés au résultat de l'exercice, sauf s'ils entraînent une augmentation de l'utilité économique future des immobilisations corporelles concernées, ce qui justifie leur capitalisation.

Les immobilisations en cours sont amorties à partir de la mise en service. Les subventions de l'état sont présentées au bilan en produits différés et sont reprises en résultat basé sur la durée d'utilité de l'actif auquel elles se rapportent.

#### Réductions de valeur d'immobilisations

A chaque date de clôture, le groupe vérifie la présence d'indications suggérant qu'un actif peut être soumis à une réduction de valeur. Le cas échéant, on procède à une estimation de la valeur recouvrable. Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur recouvrable, une réduction de valeur est actée pour ramener la valeur comptable de l'actif à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est définie comme la valeur maximale de la juste valeur moins les frais de vente (résultant d'une vente non forcée) ou la valeur d'utilité (à l'aide de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés). Les réductions de valeur en résultant sont actées à charge du compte de résultats.

Les réductions de valeur actées antérieurement, sauf en cas du goodwill et des actifs financiers disponibles à la vente, sont reprises par le biais du compte de résultats, lorsque ceux-ci ne sont plus valables.

## Location-financement et droits similaires - immeubles de placement

### 1. La société du groupe est le preneur

#### **Location-financement**

(la société du groupe supporte par essence tous les risques et avantages inhérents à la propriété)

Au début de la période de location-financement, les actifs et passifs sont portés au bilan à la juste valeur de l'actif loué ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux de location, comme définis au moment du début de la location-financement. Le taux d'escompte utilisé pour le calcul de la valeur actualisée des paiements minimaux de location est le taux d'intérêt implicite du contrat de bail, tel que celui-ci peut être déterminé. Dans l'autre cas, le taux d'intérêt marginal du preneur doit être utilisé.

#### **Location simple**

(les avantages et risques restent par essence dans le chef du bailleur)

Les paiements de location sont repris en charges sur une base linéaire sur la période de location à moins qu'une autre base systématique traduise mieux la planification des avantages pour l'utilisateur.

### 2. La société du groupe fait office de bailleur

#### **Location-financement**

Les contrats de location-financement sont repris dans le bilan parmi les créances à court et long terme à la valeur actualisée des paiements futurs de location et de la valeur résiduelle garantie ou non. Les intérêts courus sont repris dans le résultat, calculés au taux d'intérêt implicite.

Les frais d'acquisition liés à un contrat de location-financement, attribuables au contrat, sont repris dans le compte de résultats, répartis sur la durée du contrat. Les frais d'acquisition qui ne sont pas attribuables à un contrat (commissions exceptionnelles, certaines campagnes) sont immédiatement repris dans le résultat.

#### **Location simple**

Les locations simples concernent les locations qui ne sont pas qualifiées comme une location-financement. Une distinction est opérée entre les locations simples qui sont évaluées au prix d'acquisition à l'aide de l'IAS 17 et les locations simples qui sont considérées comme un immeuble de placement et qui sont évaluées à la juste valeur à l'aide de l'IAS 40.33, de telle sorte que les variations de la juste valeur soient reprises dans le compte de résultats.

La distinction entre les deux types dépend du mode de calcul de l'option. Si l'option d'achat tient compte de la juste valeur, le contrat sera qualifié comme un immeuble de placement. Dans tous les autres cas, ces contrats sont considérés comme une location simple conformément à l'IAS 17.

### 3. Immeubles de placement - bâtiments loués et projets de développement

Les immeubles de placement comprennent aussi bien les bâtiments qui sont en état d'être loués (immeubles de placement en exploitation) que les bâtiments en construction ou en développement destinés à être utilisés dans le futur comme immeubles de placement en exploitation (projets de développement).

Les immeubles de placement sont repris dans le bilan à leur juste valeur de telle sorte que les variations de la juste valeur soient reprises dans le compte de résultats. La juste valeur est estimée chaque année sur base des rapports d'évaluation.

## Instruments financiers

### 1. Actifs financiers disponibles à la vente

Les actions et titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont rapportées dans l'état des résultats non-réalisés jusqu'à

la vente ou à une perte de valeur considérée comme durable, la réévaluation cumulée étant portée dans le compte de résultats. Lorsque la juste valeur d'un actif financier ne peut être déterminée fiablement, ce dernier est évalué au prix d'acquisition.

Lorsqu'une baisse de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente est reconnue dans l'état des résultats non-réalisés et que des indications objectives d'une réduction de valeur sont présentes, les réductions cumulatives qui ont précédemment été rapportées directement dans l'état des résultats non-réalisés sont portées au compte de résultats.

### 2. Actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Les variations de la juste valeur des 'actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultats' sont prises en compte dans le compte de résultats.

### 3. Instruments dérivés

Chaque filiale opérationnelle faisant partie du groupe AvH est responsable de la gestion de ses risques, tels que les risques de change, d'intérêt, de crédit, de matières premières, etc. Les risques, qui varient en fonction du secteur dans lequel opère la filiale ne sont donc pas gérés de manière centralisée au niveau du groupe. Les directions concernées doivent toutefois rendre compte de leur couverture de risque à leur conseil d'administration ou comité d'audit.

Au niveau d'AvH et de ses sous-holdings, les risques (principalement d'intérêt) sont par contre gérés de façon centralisée par le Centre de Coordination de AvH. Les instruments dérivés sont valorisés initialement à leur prix d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, ces instruments sont repris dans le bilan à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant actées dans le résultat à moins que ces instruments ne fassent partie des opérations de couverture.

#### **Couvertures de flux de trésorerie**

Les variations de valeur d'un instrument financier dérivé qui satisfait aux strictes conditions de couverture de flux de trésorerie sont reprises dans l'état des résultats non-réalisés pour la partie efficace. La partie inefficace est directement comptabilisée dans le compte de résultats. Les résultats de la couverture sont transférés de l'état des résultats non-réalisés vers le compte de résultats au moment où la transaction couverte a elle-même une influence sur le résultat.

#### **Couvertures de juste valeur**

Les fluctuations de valeur d'un instrument dérivé qui a été formellement affecté à la couverture des variations de la juste valeur d'actifs et de passifs comptabilisés, sont reprises dans le compte de résultats, au même titre que les bénéfices et pertes qui découlent de la réévaluation à la juste valeur de l'élément couvert. Les fluctuations de valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas reconnus comme étant affectés à la couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, sont immédiatement reprises dans le compte de résultats.

### 4. Dettes et créances productives d'intérêts

Les dettes et créances financières sont évaluées au prix de revient amorti à l'aide de la méthode du taux effectif.

### 5. Crédances commerciales et autres créances

Les créances commerciales et autres créances sont évaluées à la valeur nominale, réduite des pertes de valeur éventuelles pour créances irrécouvrables.

### 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, composés de valeurs au comptant et de placements à court terme, sont portés au bilan à leur valeur nominale.

## Stocks / Contrats de constructions

Les stocks sont valorisés à leur prix de revient (coût d'acquisition ou de fabrication) ou à leur valeur nette réalisable lorsque celle-ci est inférieure. Le coût de fabrication comprend tous les frais directs et indirects qui sont nécessaires pour amener les marchandises à leur stade d'achèvement à la date de clôture, ce qui correspond au prix de vente estimé dans des circonstances normales, diminué des frais de finition, de marketing et de distribution (valeur réalisable nette). Les contrats de construction sont valorisés selon la méthode 'Percentage of Completion', le résultat étant pris en compte en fonction de l'avancement des travaux. Les pertes prévues sont par contre immédiatement imputées au résultat.

## Capitaux et réserves

Les frais en rapport avec une transaction de capitaux sont déduits du capital. Les actions propres rachetées sont actées en réduction des fonds propres à leur prix d'acquisition. Une vente ou annulation ultérieure ne donne pas lieu à un impact sur le résultat ; les bénéfices et pertes relatifs aux actions propres sont actés directement dans les fonds propres.

## Ecarts de conversion

### Comptes statutaires

Les transactions en devises étrangères sont actées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts de conversion positifs et négatifs non réalisés résultant de la conversion d'actifs et de passifs monétaires au cours de change à la date de clôture, sont repris dans le résultat au titre, respectivement, de produit ou de charge.

### Comptes consolidés

Les éléments d'actif et de passif des filiales consolidées sont convertis au cours de clôture selon la méthode du cours de clôture, tandis que les éléments du compte de résultats sont convertis au cours moyen, ce qui donne lieu à des écarts de conversion repris immédiatement dans l'état des résultats non-réalisés consolidé.

## Provisions

Si une entreprise du groupe a une obligation (légale ou indirecte) résultant d'un événement passé, s'il est probable que le règlement de cette obligation s'accompagnera d'une dépense et si, par ailleurs, le montant de cette obligation peut être déterminé de manière fiable, une provision est constituée à la date de clôture. Si l'écart entre la valeur nominale et escomptée est matériel, une provision est actée à concurrence de la valeur escomptée des dépenses estimées. L'augmentation de la provision en résultant est actée en charge d'intérêt proportionnellement au temps.

### Restructuration

Les provisions pour restructuration sont actées uniquement lorsque le groupe a approuvé formellement un plan de restructuration détaillé et lorsque la restructuration prévue a déjà pris cours ou que les membres du personnel touchés par la restructuration sont informés. Pour les frais relatifs aux activités normales du groupe, des provisions ne sont pas constituées.

### Garanties

Pour les obligations de garantie sur les produits et services fournis et les travaux réceptionnés, une provision est constituée sur la base des informations statistiques du passé.

## Créances et obligations conditionnelles

Les créances et obligations conditionnelles sont mentionnées dans la note 'Droits et engagements hors bilan' en cas d'impact d'une importance matérielle.

## Impôts

Les impôts comprennent à la fois les impôts exigibles et les impôts différés. Les deux types d'impôts sont actés au compte de résultats sauf s'il s'agit d'éléments qui font partie des fonds propres et leur sont par conséquent attribués. Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilancière, appliquée aux différences temporelles entre la valeur comptable de l'actif et du passif portés au bilan et leur base fiscale. Les

principales différences temporelles résultent des rythmes d'amortissement différents des immobilisations corporelles, des provisions pour pensions et des pertes fiscales récupérables.

Les passifs d'impôt différé sont reconnus pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf lorsque le passif d'impôt différé découle de la reconnaissance initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale du passif et de l'actif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'a pas d'influence sur le bénéfice imposable ;
- sauf en ce qui concerne les investissements dans des filiales, entreprises contrôlées conjointement et associées, dans lesquelles le groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle sera éliminée et que l'on ne prévoit pas d'éliminer la différence temporelle dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôt différé sont actés pour les pertes temporelles déductibles et sur les crédits d'impôts récupérables reportés et pertes fiscales, dans la mesure où il est probable qu'il y aura des bénéfices imposables dans un avenir proche pour pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est contrôlée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour pouvoir imputer la totalité ou une partie des impôts différés. Les actifs et passifs d'impôt différé doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des législations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

## Rémunérations du personnel

Les rémunérations du personnel comprennent des rémunérations du personnel à court terme, des avantages postérieurs à l'emploi, d'autres rémunérations du personnel à long terme, des indemnités de licenciement et des rémunérations fondées sur des actions. Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les plans de pension, assurances vie et assurances pour assistance médicale. Les plans de pension, répartis en régimes à cotisations définies ou à prestations définies, sont fournis par le biais de fonds ou de plans d'assurance distincts. Par ailleurs, il existe également des rémunérations du personnel fondées sur des actions.

### Régimes de pension

#### Régimes à cotisations définies ('Defined Contribution Plans')

Au sein du groupe, différentes filiales ont souscrit des assurances de groupe au profit de leur personnel. Etant donné que pour les plans belges, l'employeur peut être requis d'effectuer des paiements supplémentaires si le rendement moyen sur les contributions patronales et sur les contributions personnelles n'est pas atteint, ces plans doivent, selon l'IAS 19, être considérés comme des plans de pension à prestations définies.

#### Régimes à prestations définies ('Defined Benefit Plans')

Le groupe compte une série de plans de pension à prestations définies pour lesquels les cotisations sont payées à un fonds géré séparément. Le coût des plans de pension à prestations définies est déterminé de manière actuarielle par la méthode 'projected unit credit'.

Les revalorisations, qui proviennent de bénéfices et pertes actuariels, de l'effet du plafond d'actif et du rendement sur les placements en fonds, sont reprises directement au bilan, un montant correspondant au profit ou à charge du bénéfice retenu étant inscrit via les résultats non-réalisés dans la période où elles se produisent. Les revalorisations ne sont pas transférées vers le compte de résultats au cours des périodes suivantes.

Le coût des services passés est repris dans le compte de résultats à la date initiale de la modification ou de la limitation du régime de pension ou, si elle est antérieure, à la date à laquelle le groupe justifie des frais de réorganisation. Le solde d'intérêts est calculé en appliquant le taux d'escompte à l'engagement net ou à l'actif net au titre des plans de pension à prestations définies et est repris dans le compte de résultats consolidé.

### Rémunérations du personnel fondées sur des actions

Il existe au sein du groupe AvH, à différents niveaux, des plans d'options sur actions qui donnent aux employées le droit d'acheter des actions d'AvH ou des actions de

certaines filiales à un prix préalablement fixé. Ce prix est déterminé au moment de l'attribution des options et est basé sur le prix du marché ou la valeur intrinsèque.

Des plans de warrant sont élaborés également au niveau de certaines filiales. Les prestations des bénéficiaires sont (au moment de l'attribution) évaluées à l'aide de la juste valeur des options et warrants attribués et portées en charge au compte de résultats au moment des prestations fournies pendant la période d'acquisition des droits.

## Produits

Les produits sont comptabilisés conformément aux normes IFRS, compte tenu des activités spécifiques de chaque secteur.

## Activités opérationnelles abandonnées

L'actif, le passif et les résultats nets des activités opérationnelles abandonnées sont rapportés séparément dans une rubrique dans le bilan et le compte de résultats consolidé. Les éléments de l'actif et du passif détenus en vue d'être vendus sont rapportés de la même manière (au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente).

## Événements postérieurs à la date de clôture

Des événements peuvent se produire après la date de clôture et donnent des informations complémentaires à propos de la situation financière de l'entreprise à la date de clôture ('adjusting events'). Ces informations permettent d'améliorer les estimations et de donner un meilleur reflet de la situation réelle à la date de clôture. Ces événements exigent une adaptation du bilan et du résultat. D'autres événements après la date de clôture sont mentionnés dans les notes s'ils peuvent avoir un impact important.

## Bénéfice par action

Le groupe calcule à la fois le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action conformément à l'IAS 33. Le bénéfice de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période. Le bénéfice dilué par action est calculé selon le nombre moyen d'actions en circulation pendant la période plus l'effet dilué des warrants et options sur actions pendant la période.

## Information sectorielle

AvH est un groupe diversifié opérant dans les secteurs clés suivants :

1. **Marine Engineering & Contracting** avec DEME, l'une des plus grandes entreprises de dragage au monde, CFE et Algemene Aannemingen Van Laere, deux groupes de construction qui ont leur siège central en Belgique, Rent-A-Port et Green Offshore ;
2. **Private Banking** avec Delen Private Bank, l'un des plus grands gestionnaires indépendants de fonds privés en Belgique, et le gestionnaire de fortune JM Finn au R.-U., et la Banque J.Van Breda & C °, banque orientée vers les entrepreneurs et professions libérales en Belgique ;
3. **Real Estate & Senior Care** avec Leasinvest Real Estate, une société immobilière réglementée cotée ; Extensa Group, acteur important en matière de lotissements et de projets immobiliers ; et Anima Care et HPA (Residalya et Patrimoine & Santé) actives dans le secteur des soins et de la santé ;
4. **Energy & Resources**, Sipef, un groupe agro-industriel spécialisé dans l'agriculture tropicale et Sagar Cements ;
5. **AvH & Growth Capital** avec Sofinim et GIB et leurs participations respectives en Growth Capital.

L'information sectorielle reprise dans les états financiers d'AvH est établie conformément à l'IFRS 8.

## Note 2 : filiales et entités contrôlées conjointement

### 1. Filiales consolidées globalement

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2017	% d'intérêt 2016	% Minoritaires 2017	% Minoritaires 2016
<b>Marine Engineering &amp; Contracting</b>						
<b>CFE</b> <sup>(1)</sup>	<b>0400.464.795</b>	<b>Belgique</b>	<b>60,40%</b>	<b>60,40%</b>	<b>39,60%</b>	<b>39,60%</b>
<b>DEME</b> <sup>(1)</sup>	<b>0400.473.705</b>	<b>Belgique</b>	<b>60,40%</b>	<b>60,40%</b>	<b>39,60%</b>	<b>39,60%</b>
<b>Algemene Aannemingen Van Laere</b> <sup>(2)</sup>	<b>0405.073.285</b>	<b>Belgique</b>	<b>60,40%</b>	<b>100,00%</b>	<b>39,60%</b>	
Anmeco	0458.438.826	Belgique	60,40%	100,00%	39,60%	
Groupe Thiran	0425.342.624	Belgique	60,40%	100,00%	39,60%	
TPH Van Laere	43.434.858.544	France	60,40%	100,00%	39,60%	
Vandendorpe	0417.029.625	Belgique	60,40%	100,00%	39,60%	
Wefima	0424.903.055	Belgique	60,40%	100,00%	39,60%	
Alfa Park <sup>(3)</sup>	0834.392.218	Belgique		100,00%		
Galliliege <sup>(3)</sup>	0550.717.104	Belgique		49,00%		51,00%
<b>Rent-A-Port</b>	<b>0885.565.854</b>	<b>Belgique</b>	<b>72,18%</b>	<b>72,18%</b>	<b>27,82%</b>	<b>27,82%</b>
International Port Engineering and Management (IPEM)	0441.086.318	Belgique	72,18%	72,18%	27,82%	27,82%
Infra Asia Consultancy and Project Management	0891.321.320	Belgique	72,18%	72,18%	27,82%	27,82%
Rent-A-Port Green Energy	0832.273.757	Belgique	72,18%	72,18%	27,82%	27,82%
IPEM Holdings		Cypre	72,18%	72,18%	27,82%	27,82%
Port Management Development		Cypre	72,18%	72,18%	27,82%	27,82%
Infra Asia Consultancy Ltd.		Hong Kong	72,18%	72,18%	27,82%	27,82%
Rent-A-Port Reclamation		Hong Kong	72,18%	72,18%	27,82%	27,82%
OK SPM FTZ Enterprise		Nigéria	72,18%	72,18%	27,82%	27,82%
Société d'Investissement Portuaire de Guinée		Guinée	50,53%	50,53%	49,47%	49,47%
<b>Green Offshore</b>	<b>0832.273.757</b>	<b>Belgique</b>	<b>80,20%</b>	<b>80,20%</b>	<b>19,80%</b>	<b>19,80%</b>
<b>Private Banking</b>						
<b>Banque J.Van Breda &amp; C°</b>	<b>0404.055.577</b>	<b>Belgique</b>	<b>78,75%</b>	<b>78,75%</b>	<b>21,25%</b>	<b>21,25%</b>
ABK bank (fusionnée avec la Banque J.Van Breda & C°)	0404.456.841	Belgique		78,74%		21,26%
Beherman Vehicle Supply	0473.162.535	Belgique	63,00%	63,00%	37,00%	37,00%
<b>Finaxis</b>	<b>0462.955.363</b>	<b>Belgique</b>	<b>78,75%</b>	<b>78,75%</b>	<b>21,25%</b>	<b>21,25%</b>
<b>Real Estate &amp; Senior Care</b>						
<b>Extensa Group</b> <sup>(4)</sup>	<b>0425.459.618</b>	<b>Belgique</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>		
Extensa	0466.333.240	Belgique	100,00%	100,00%		
Extensa Development	0446.953.135	Belgique	100,00%	100,00%		
Extensa Istanbul	566454 / 514036	Turquie	100,00%	100,00%		
Extensa Luxembourg (fusionnée avec Extensa Group) <sup>(4)</sup>	1999.2229.988	Luxembourg		100,00%		
Extensa Participations I (fusionnée avec Extensa Group) <sup>(4)</sup>	2004.2421.120	Luxembourg		100,00%		
Extensa Participations II (fusionnée avec Extensa Group) <sup>(4)</sup>	2004.2421.090	Luxembourg		100,00%		
Extensa Participations III (fusionnée avec Extensa Group) <sup>(4)</sup>	2012.2447.996	Luxembourg		100,00%		
Extensa Romania	J40.24053.2007	Roumanie	100,00%	100,00%		
Extensa Slovakia <sup>(5)</sup>	36.281.441	Slovaquie		100,00%		
Grossfeld Developments <sup>(6)</sup>	2012.2448.267	Luxembourg	100,00%	100,00%		
Grossfeld Immobilière	2001.2234.458	Luxembourg	100,00%	100,00%		
Grossfeld Participations (fusionnée avec Extensa Group) <sup>(4)</sup>	2012.2447.856	Luxembourg		100,00%		
Implant	0434.171.208	Belgique	100,00%	100,00%		
Leasinvest Real Estate Management <sup>(7)</sup>	0466.164.776	Belgique		100,00%		
RFD	0405.767.232	Belgique	100,00%	100,00%		
RFD CEE Venture Capital	801.966.607	Pays-Bas	100,00%	100,00%		
Projet T&T	0476.392.437	Belgique	100,00%	100,00%		
T&T Entrepot Public	0863.093.924	Belgique	100,00%	100,00%		
T&T Parking	0863.091.251	Belgique	100,00%	100,00%		
T&T Tréfonds	0807.286.854	Belgique	100,00%	100,00%		
T&T Services	0628.634.927	Belgique	100,00%	100,00%		
T&T Douanehotel	0406.211.155	Belgique	100,00%	100,00%		
Beekbaarimmo	19.992.223.718	Luxembourg	100,00%	100,00%		
UPO Invest	0473.705.438	Belgique	100,00%	100,00%		
VAC De Meander <sup>(9)</sup>	0628.888.216	Belgique		100,00%		
Vilvolease	0456.964.525	Belgique	100,00%	100,00%		
<b>Leasinvest Real Estate</b> <sup>(7) (8)</sup>	<b>0436.323.915</b>	<b>Belgique</b>	<b>30,01%</b>	<b>30,01%</b>	<b>69,99%</b>	<b>69,99%</b>
<b>Leasinvest Real Estate Management</b> <sup>(7) (8)</sup>	<b>0466.164.776</b>	<b>Belgique</b>	<b>100,00%</b>			

## Note 2 : filiales et entités contrôlées conjointement (suite)

### 1. Filiales consolidées globalement (suite)

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2017	% d'intérêt 2016	% Minoraires 2017	% Minoraires 2016
<b>Real Estate &amp; Senior Care (suite)</b>						
Anima Care <sup>(10)</sup>	<b>0469.969.453</b>	Belgique	<b>92,50%</b>	<b>92,50%</b>	<b>7,50%</b>	<b>7,50%</b>
Gilman	0870.238.171	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Anima Vera	0452.357.718	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Engagement	0462.433.147	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Le Gui	0455.218.624	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Anima Care Wallonie (ex-Au Privilège)	0428.283.308	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Huize Philemon & Baucis	0462.432.652	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Anima Cura	0480.262.143	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Glamar	0430.378.904	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Zorgcentrum Lucia	0818.244.092	Belgique	92,50%	61,67%	7,50%	38,33%
Résidence Parc des Princes	0431.555.572	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Résidence St. James	0428.096.434	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Château d'Awans	0427.620.342	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Home Scheut	0458.643.516	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Le Birmingham	0428.227.284	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Duneroze	0536.809.777	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Zandsteen	0664.573.823	Belgique	92,50%	92,50%	7,50%	7,50%
Les Résidences de l'Eden	0455.832.197	Belgique	92,50%		7,50%	
Résidence Arcade	0835.637.281	Belgique	92,50%		7,50%	
La Roseraie	0466.582.668	Belgique	92,50%		7,50%	
Patrüm	0675.568.178	Belgique	92,50%		7,50%	
Elenchus Invest	0478.953.930	Belgique	92,50%		7,50%	
Résidence Edelweiss	0439.605.582	Belgique	92,50%		7,50%	
Résidence Neerveld	0427.883.628	Belgique	92,50%		7,50%	
<b>HPA <sup>(11)</sup></b>	<b>0818.090.674</b>	<b>Belgique</b>	<b>71,72%</b>	<b>70,86%</b>	<b>28,28%</b>	<b>29,14%</b>
<b>Exploitation / Immobilier résidences <sup>(11)</sup></b>						
Residalya / Patrimoine & Santé	480.081.397	France	71,72%	71,72%	28,28%	28,28%
Residalya Real Estate / P&S Real Estate	480.081.819	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Inova	450.720.883	France	36,01%	35,57%	63,99%	64,43%
La Chenaie / Saint Ciers Invest	343.356.028	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Le Jardin Des Loges / Bonnet Invest	394.806.541	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Le Mont Des Landes / Saint Savest	401.600.481	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Les Alyssés / Troyes Invest	527.799.811	France	71,72%	69,04%	28,28%	30,96%
Les Portes De Champagne	338.568.389	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Les Portes De Nîmes / Poulx Invest	423.582.055	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Les Portes Du Jardin / Tonnay Invest	481.193.027	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya Bézanson / Chazal Invest	509.668.950	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya BL	534.425.574	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya Courchelettes / Courchelettes Invest	531.354.801	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya Dijon / Dijon Invest	522.014.059	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya Garons / Garons Invest	534.425.608	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya Haute Goulaine / Goulaine Invest	492.700.885	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya Le Lavandou / Grand Batailler Invest	534.860.036	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya Le Rove / Marseille Le Rove Invest	490.173.614	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya Les Rives D'Allier / Pont Du Château Invest	491.818.779	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya Orléans / Orléans Invest	534.476.536	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya Résidence Automne / Champs Invest	501.535.371	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya Séolanes / Seolanes Invest	501.479.638	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya St. Marcel / Saint Marcel Invest	531.418.564	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya Villers Semeuse / Villers Semeuse invest	527.736.441	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Residalya Projet 7	815.347.711	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Résidence Du Littoral / Saint Augustininvest	482.162.542	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Résidence Marguerite	950.537.233	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Sogécom	343.296.760	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
SRG / Saint Genis Invest	398.710.921	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%
Villa Charlotte	390.719.193	France	71,72%	70,86%	28,28%	29,14%

## Note 2 : filiales et entités contrôlées conjointement (suite)

### 1. Filiales consolidées globalement (suite)

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2017	% d'intérêt 2016	% Minoritaires 2017	% Minoritaires 2016
<b>Real Estate &amp; Senior Care (suite)</b>						
La Demeure Du Bois Ardent / Turquoise	399.793.173	394.597.488	France	71,72%	71,72%	70,86%
Sérénalto	344.503.545		France	43,03%		42,52%
Ambroise Paré / Paradin	395.190.226	395.190.374	France	40,88%	43,03%	40,39%
Cigma Holding / Cidevim	789.479.185	478 101 025	France	71,72%	71,72%	70,86%
Cigma De Laval / Cigma du Tertre	527.946.131	511 972 721	France	71,72%	71,72%	70,86%
Crèche du Tertre / Cigma du Tertre	528.379.001	511 972 721	France	71,72%	71,72%	70,86%
Villa Thalia / CMSR	348.210.196	322.409.442	France	71,72%	71,72%	
Résidence Le Pyla / Saphir	424.416.212	433.702.467	France	71,72%	71,72%	
Saint Lo Développement		815.376.124	France		71,72%	
Taillan Invest		820.126.902	France		71,72%	28,28%
Salvagny Invest		824.058.184	France		71,72%	28,28%
<b>Energy &amp; Resources</b>						
<b>Société Nationale de Transport par Canalisations</b> <sup>(12)</sup>	<b>0418.190.556</b>	<b>Belgique</b>			<b>75,00%</b>	
Quinten Matsys	0424.256.125	Belgique			75,00%	25,00%
Canal-Re	2008 2214 764	Luxembourg			75,00%	25,00%
<b>AvH Resources India</b>	<b>U74300DL2001</b> <b>PTC111685</b>	<b>Inde</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>		
<b>AvH &amp; Growth Capital</b>						
<b>Sofinim</b>	<b>0434.330.168</b>	<b>Belgique</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>		
Sofinim Luxemburg	2003.2218.661	Luxembourg	100,00%	100,00%		
<b>Agidens International</b>	<b>0468.070.629</b>	<b>Belgique</b>	<b>86,25%</b>	<b>86,25%</b>	<b>13,75%</b>	<b>13,75%</b>
Agidens Life Sciences	0411.592.279	Belgique	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens Infra Automation	0630.982.030	Belgique	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens Proces Automation	0465.624.744	Belgique	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens Proces Automation BV	005469272B01	Pays-Bas	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens Life Sciences BV	850983411B01	Pays-Bas	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens Infra Automation BV	856220024B01	Pays-Bas	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens Inc		USA	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens SAS	10.813.818.424	France	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens GmbH	76301	Allemagne	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Agidens AG	539301	Suisse	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
Baarbeek Immo	651.662.133	Belgique	86,25%	86,25%	13,75%	13,75%
<b>Subholdings AvH</b>						
Anfima	0426.265.213	Belgique	100,00%	100,00%		
AvH Coordination Center	0429.810.463	Belgique	99,99%	99,99%	0,01%	0,01%
Brinvest	0431.697.411	Belgique	99,99%	99,99%	0,01%	0,01%
Profimolux	1992.2213.650	Luxembourg	100,00%	100,00%		

<sup>(1)</sup> Dans le rapport annuel de CFE, société cotée en bourse, figure la liste des filiales. DEME est une filiale à 100% de CFE.

<sup>(2)</sup> Fin 2017, les activités du groupe A.A. Van Laere ont été vendues à CFE Contracting.

<sup>(3)</sup> Dans le cadre d'un repositionnement stratégique, A.A. Van Laere a vendu en avril sa filiale spécialisée dans les parkings Alfa Park à la société française Effia.

<sup>(4)</sup> La structure belgo-luxembourgeoise du groupe Extensa a été simplifiée par le biais d'une fusion transfrontalière, les activités luxembourgeoises étant maintenues par Extensa Group.

<sup>(5)</sup> La holding slovaque Extensa Slovakia a été vendue en juin 2017.

<sup>(6)</sup> En vertu de la convention d'actionnaires, Extensa n'a droit, économiquement, qu'à 50% des résultats de cette société.

<sup>(7)</sup> Le 31 mars 2017, AvH a racheté à Extensa à la fois la participation de 29,3% dans Leasinvest Real Estate et la participation de 100% dans son gérant statutaire Leasinvest Real Estate Management. Etant donné qu'AvH détient 100% d'Extensa, le pourcentage de participation consolidé d'AvH dans Leasinvest Real Estate reste inchangé à 30,01%.

<sup>(8)</sup> La direction de Leasinvest Real Estate SCA est assurée par son gérant statutaire Leasinvest Real Estate Management SA, une filiale à 100% d'Ackermans & van Haaren. Le conseil d'administration de Leasinvest Real Estate Management ne peut, conformément à l'article 12 des statuts, prendre une décision relative à la stratégie de la SIRP (société immobilière réglementée publique) Leasinvest Real Estate qu'avec l'approbation de la majorité des administrateurs nommés sur proposition d'Ackermans & van Haaren ou de ses sociétés liées. Pour un aperçu des participations détenues par Leasinvest Real Estate, société cotée en bourse, nous vous renvoyons au rapport annuel de LRE.

<sup>(9)</sup> En novembre, la société en charge du développement de l'immeuble Herman Teirlinck (VAC De Meander) a été vendue au groupe Baloise.

<sup>(10)</sup> Anima Care a réalisé, sur l'ensemble de l'exercice 2017, l'acquisition de 6 maisons de repos et de soins : La Roseraie (72 lits) et Edelweiss (67 lits) à Anderlecht, Arcade (57 lits), Eden (38 lits) et Neerveld (100 lits) à Woluwe-Saint-Lambert et Atrium (47 lits) à Kraainem.

<sup>(11)</sup> La participation de 21,80% d'AvH dans Holding Groupe Duval, reprise fin 2016 dans l'information financière comme actif détenu en vue de la vente, a été échangée en janvier 2017 contre 23,5% du capital de Patrimoine & Santé, ceci conformément aux accords conclus. Dans le courant de 2017, ces actions Patrimoine & Santé, ajoutées à celles détenues par les membres de la direction de Residalya, ont été apportées à HPA, si bien qu'au 31 décembre 2017, HPA détient 100% du capital de Patrimoine & Santé ainsi que de Residalya. Ces apports se sont traduits par une nouvelle augmentation du pourcentage de participation d'AvH dans HPA, qui s'établit à 71,7%.

<sup>(12)</sup> Fin décembre 2017, AvH a vendu sa participation de 75% dans la Société Nationale de Transport par Canalisations à l'autorité portuaire d'Anvers (Havenbedrijf Antwerpen).

## Note 2 : filiales et entités contrôlées conjointement (suite)

### 2. Entités contrôlées conjointement mises en équivalence - année 2017

(€ 1.000) Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2017	% Minoritaires 2017	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
<b>Marine Engineering &amp; Contracting</b>								
<b>Algemene Aannemingen Van Laere</b>								
Parkeren Roeselare <sup>(1)</sup>	0821.582.377	Belgique						
Parkeren Asse <sup>(1)</sup>	0836.630.641	Belgique						
<b>Rent-A-Port</b>								
Consortium Antwerp Port	0817.114.340	Belgique	43,31%	16,69%	4.217	1.522	1.498	-46
Rent-A-Port Utilities	0846.410.221	Belgique	36,09%	13,91%	2.487	2.594	1.079	175
C.A.P. Industrial Port Land	0556.724.768	Belgique	36,09%	13,91%	1.341	3	0	-10
Infra Asia Investment Fund	0648.714.620	Belgique	36,09%	13,91%	32.076	31.991	-2	14
S Channel Management Limited		Chypre	36,09%	13,91%	0	82	0	-9
Infra Asia Investment - sous-consolidation (Dinh Vu) (USD 1.000) <sup>(2)</sup>		Vietnam	43,32%	16,70%	138.319	51.397	22.306	447
Rent-A-Port Gulf for Operation and Maintenance WLL <sup>(2)</sup>		Qatar	35,37%	13,63%	484	442	249	20
<b>Private Banking</b>								
Asco <sup>(3)</sup>	0404.454.168	Belgique						
BDM <sup>(3)</sup>	0404.458.128	Belgique						
Delen Investments sca <sup>(4)</sup>	0423.804.777	Belgique	78,75%	21,25%	2.601.077	1.922.285	366.912	105.836
<b>Real Estate &amp; Senior Care</b>								
<b>Extensa Group</b>								
CBS Development	0831.191.317	Belgique	50,00%		21.098	19.311	0	-1.048
CBS-Invest	0879.569.868	Belgique	50,00%		18.701	11.624	1.417	-283
Delo 1 <sup>(5)</sup>	2016.2450.523	Luxembourg	50,00%		134.247	100.553	0	23.393
Alto 1 <sup>(5)</sup>	2016.2450.590	Luxembourg	50,00%		40.504	32.874	0	5.339
DPI	0890.090.410	Belgique	50,00%		1.782	951	15	8
Exparom I <sup>(6)</sup>	343.081.70	Pays-Bas						
CR Arcade <sup>(6)</sup>	J02.2231.18236250	Roumanie						
Exparom II <sup>(6)</sup>	343.081.66	Pays-Bas						
SC Axor Europe <sup>(6)</sup>	J40.9671.21765278	Roumanie						
Grossfeld PAP	2005.2205.809	Luxembourg	50,00%		58.445	60.186	5.342	-433
Les Jardins d'Oisquercq	0899.580.572	Belgique	50,00%		2.866	3.758	14	-273
Immobilière Du Cerf	0822.485.467	Belgique	33,33%		508	-88	0	-67
Top Development	35 899 140	Slovaquie	50,00%		6.493	1.961	1.843	-2.277
TMT Energy (filiale de Top Developm.)	47 474 238	Slovaquie	50,00%		1.838	1.817	2.658	152
TMT RWP (filiale de Top Developm.)	47 144 513	Slovaquie	50,00%		6.563	5.388	905	-697
<b>Energy &amp; Resources</b>								
Sipef <sup>(7)</sup> (USD 1.000)	0404.491.285	Belgique	30,25%		907.008	272.372	321.641	139.663
<b>Société Nationale de Transport par Canalisations <sup>(8)</sup></b>								
Napro	0437.272.139	Belgique						
Nitracor	0450.334.376	Belgique						
Oriental Quarries & Mines <sup>(8)</sup>	U10100DL2008PTC181650	Inde						
<b>AvH &amp; Growth Capital</b>								
Amsteldijk Beheer	33.080.456	Pays-Bas	50,00%		3.319	1.385	708	200
Distriplus	0890.091.202	Belgique	50,00%		155.546	129.206	193.878	-24.523
Manuchar (USD 1.000)	0407.045.751	Belgique	30,00%		617.610	535.101	1.399.848	176
Turbo's Hoet Groep	0881.774.936	Belgique	50,00%		302.195	199.595	467.665	9.677
Telemond Consortium <sup>(10)</sup>		Belgique	50,00%		74.944	22.698	75.814	2.474
<b>Subholdings AvH</b>								
GIB sa	0404.869.783	Belgique	50,00%		3.717	55.691	0	-13.676

## Note 2 : filiales et entités contrôlées conjointement (suite)

### 3. Entités contrôlées conjointement mises en équivalence - année 2016

(€ 1.000) Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2016	% Minoritaires 2016	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
<b>Marine Engineering &amp; Contracting</b>								
<b>Algemene Aannemingen Van Laere</b>								
Parkeren Roeselare	0821.582.377	Belgique	50,00%		8.850	8.385	1.810	71
Parkeren Asse	0836.630.641	Belgique	50,00%		159	77	434	76
<b>Rent-A-Port</b>								
Consortium Antwerp Port	0817.114.340	Belgique	43,31%	16,69%	4.010	1.168	1.538	11
Rent-A-Port Utilities	0846.410.221	Belgique	36,09%	13,91%	2.194	2.476	0	-291
C.A.P. Industrial Port Land	0556.724.768	Belgique	36,09%	13,91%	1.351	3	0	-9
Infra Asia Investment Fund	0648.714.620	Belgique	36,09%	13,91%	32.278	32.208	890	9
S Channel Management Limited		Chypre	36,09%	13,91%	0	74	0	-7
Infra Asia Investment -sous-consolidation (Dinh Vu) (USD 1.000)		Vietnam	40,46%	15,60%	158.475	80.986	40.870	9.023
<b>Private Banking</b>								
Asco	0404.454.168	Belgique	50,00%		66.390	54.609	27.794	1.145
BDM	0404.458.128	Belgique	50,00%		20.214	14.947	52.685	47
Delen Investments sca	0423.804.777	Belgique	78,75%	21,25%	2.181.343	1.560.139	313.071	87.877
<b>Real Estate &amp; Senior Care</b>								
<b>Extensa Group</b>								
CBS Development	0831.191.317	Belgique	50,00%		29.134	26.298	355	-540
CBS-Invest	0879.569.868	Belgique	50,00%		20.004	12.644	635	114
Delo 1	2016.2450.523	Luxembourg	50,00%		79.452	69.152	0	10.288
Alto 1	2016.2450.590	Luxembourg	50,00%		22.494	20.204	0	2.278
DPI	0890.090.410	Belgique	50,00%		1.639	817	50	33
Exparom I	343.081.70	Pays-Bas	50,00%		13.076	14.695	0	-465
CR Arcade	J02.2231.18236250	Roumanie	50,00%		11.366	6.417	0	-68
Exparom II	343.081.66	Pays-Bas	50,00%		5.127	5.694	0	-250
SC Axor Europe	J40.9671.21765278	Roumanie	50,00%		8.171	9.778	0	-23
Grossfeld PAP	2005.2205.809	Luxembourg	50,00%		48.288	49.596	1.619	876
Les Jardins d'Oisquercq	0899.580.572	Belgique	50,00%		2.696	3.314	16	-237
Immobilière Du Cerf	0822.485.467	Belgique	33,33%		577	-87	0	-55
Top Development	35 899 140	Slovaquie	50,00%		12.292	2.613	1.529	-168
TMT Energy (filiale de Top Developm.)	47 474 238	Slovaquie	50,00%		1.840	1.972	2.487	244
TMT RWP (filiale de Top Developm.)	47 144 513	Slovaquie	50,00%		12.292	2.613	1.529	-168
<b>Energy &amp; Resources</b>								
Sipef (USD 1.000)	0404.491.285	Belgique	27,83%		615.332	167.269	266.962	39.874
<b>Société Nationale de Transport par Canalisations</b>								
Napro	0437.272.139	Belgique	37,50%	12,50%	590	181	211	134
Nitracor	0450.334.376	Belgique	37,50%	12,50%	31.051	29.200	2.112	229
Oriental Quarries & Mines (INR millions)	U10100DL2008PTC181650	Inde	50,00%		693	136	676	-3
<b>AvH &amp; Growth Capital</b>								
Amsteldijk Beheer	33.080.456	Pays-Bas	50,00%		3.658	1.473	741	746
Distriplus	0890.091.202	Belgique	50,00%		174.653	123.791	203.841	-2.394
Manuchar (USD 1.000)	0407.045.751	Belgique	30,00%		565.900	477.501	1.224.059	10.697
Turbo's Hoet Groep	0881.774.936	Belgique	50,00%		277.040	179.475	393.046	9.279
Telemond Consortium		Belgique	50,00%		71.882	24.477	69.006	2.176
<b>Subholdings AvH</b>								
GIB sa	0404.869.783	Belgique	50,00%		16.800	55.098	0	-62.419

## Note 2 : filiales et entités contrôlées conjointement (suite)

### 3. Entités contrôlées conjointement mises en équivalence (suite)

- (1) Les activités de parking de A.A. Van Laere (Alfa Park et Parkeren Roeselare) ont été vendues en 2017.
- (2) La joint-venture 'Rent-A-Port Gulf for Operation and Maintenance WLL' a été créée dans le but de développer des activités au Qatar. La participation de Rent-A-Port dans Infra Asia Investment a augmenté de 3,96%.
- (3) En décembre 2017, AvH et Sipef ont annoncé la signature d'un accord avec l'assureur américain The Navigators Group, Inc. sur la vente de 100% du capital de BDM-Asco. La réalisation de cette transaction est encore soumise à une série de conditions suspensives, dont l'approbation par la Banque nationale de Belgique. Dans l'intervalle, la participation dans BDM-Asco a été transférée, dans les comptes au 31/12/2017, vers le poste 'actifs détenus en vue de la vente', sur la base de la valeur comptable de la participation à fin 2017.
- (4) AvH détient une participation de 78,75% dans Delen Investments SCA. Conformément aux dispositions de la convention d'actionnaires entre AvH et la famille Delen, chaque partenaire a le droit de désigner un gérant statutaire. Les gérants statutaires de Delen Investments SCA décident à l'unanimité des voix.
- (5) Ces sociétés ont été créées dans le cadre de la construction des immeubles pré loués à long terme à Deloitte Luxembourg (Delo 1) et Alter Domus (Alto 1).
- (6) La déconsolidation de ces sociétés roumaines s'inscrit dans le cadre de la réduction progressive des activités en Roumanie.
- (7) La convention d'actionnaires entre la famille Baron Bracht et AvH débouche sur un contrôle commun de Sipef. Au premier semestre 2017, AvH a relevé son pourcentage de participation dans Sipef à 30,25%, contre 27,83% fin 2016. Cette augmentation a été réalisée par l'achat de 80.000 actions en bourse au 1er trimestre 2017 (relèvement de la participation à 28,72%) et par la souscription à de nouvelles actions Sipef émises dans le cadre de l'émission publique avec maintien du droit préférentiel (relèvement à 30,25%).
- (8) Fin décembre 2017, AvH a vendu sa participation de 75% dans la Société Nationale de Transport par Canalisations à l'autorité portuaire d'Anvers (Havenbedrijf Antwerpen).
- (9) OQM (50%) ne fait plus partie du périmètre de consolidation à fin 2017 suite à la décision d'AvH de s'orienter vers une cession de cette participation. La participation a été transférée vers le poste 'actifs détenus en vue de la vente' après une réduction de valeur.
- (10) Le consortium est constitué des 3 filiales communes Telemond Holding, Telehold & Henschel Engineering.

### 4. Les principales filiales et entités contrôlées conjointement qui ne sont pas reprises dans le périmètre de consolidation

(€ 1.000) Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2017	Raison de la non reprise dans la consolidation	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
<b>Subholdings AvH</b>								
BOS	0422.609.402	Belgique	100,00%	(1)	249	1	0	-5
Pribinvest	2005.2209.421	Luxembourg	78,75%	(1)	4.543	960	0	2.951

(1) Investissement d'importance mineure (valorisé au prix d'achat).

### Note 3 : entreprises associées

#### 1. Entreprises associées mises en équivalence - année 2017

(€ 1.000) Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2017	% Minoritaires 2017	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
<b>Marine Engineering &amp; Contracting</b>								
<b>Algemene Aannemingen Van Laere<sup>(1)</sup></b>								
Lighthouse Parkings	0875.441.034	Belgique						
<b>Rent-A-Port</b>								
Ontwikkelingsmaatschappij Zuiderzeehaven		Pays-Bas	12,03%	4,64%	18	0	0	0
Zuiderzeehaven		Pays-Bas	12,03%	4,64%	11.656	4.411	0	0
Port of Duqm (OMR 1.000)		Oman	21,65%	8,35%	27.259	23.584	18.702	-173
Duqm Industrial Land Company (OMR 1.000)		Oman	25,23%	9,72%	6.037	584	902	438
<b>Private Banking</b>								
<b>Banque J.Van Breda &amp; C°</b>								
Finauto	0464.646.232	Belgique	39,38%	10,63%	1.637	1.375	1.280	1
Antwerpse Financiële Handelsmaatschappij	0418.759.886	Belgique	39,38%	10,63%	1.348	411	1.437	687
Financieringsmaatschappij Definco	0415.155.644	Belgique	39,38%	10,63%	274	0	45	24
Informatica J.Van Breda & C°	0427.908.174	Belgique	31,50%	8,50%	5.871	4.664	11.064	5
<b>Energy &amp; Resources</b>								
<b>Sagar Cements</b> (INR millions) <sup>(2)</sup>	L26942AP-1981PLC002887	Inde	17,57%		16.030	8.284	9.773	184
<b>AvH &amp; Growth Capital</b>								
Atenor	0403.209.303	Belgique	10,53%		593.180	446.464	220.430	22.179
Axe Investments	0419.822.730	Belgique	48,34%		15.124	93	697	1.887
Financière EMG	801.720.343	France	22,24%		311.014	300.164	303.501	-4.363
Mediahuis <sup>(3)</sup>	439.849.666	Belgique	13,24%		927.448	645.936	631.439	14.826
Transpalux <sup>(4)</sup>	582.011.409	France						
<b>Agidens International</b>								
Keersluis Limmel Maintenance BV (MTC)	62058630	Pays-Bas	43,12%		94	94	279	0
SAS van Vreeswijk (MTC van Beatrix)	65067096	Pays-Bas	17,25%		604	604	1.011	0

<sup>(1)</sup> Fin 2017, les activités du groupe Van Laere ont été vendues à CFE Contracting.

<sup>(2)</sup> Le droit d'AvH d'avoir un représentant au Conseil d'Administration de Sagar Cements et un droit de veto en ce qui concerne, entre autres, les modifications de statuts et l'achat/vente d'activités expliquent pourquoi cette participation est reprise dans le périmètre de consolidation d'AvH. La participation d'AvH dans Sagar Cements a diminué, passant de 19,91% à 17,57%, à la suite d'une augmentation de capital à laquelle ont souscrit des investisseurs institutionnels, ceci après que notre pourcentage de participation, fin 2016, a augmenté du fait de la souscription à un autre volet de l'augmentation de capital.

<sup>(3)</sup> Suite aux acquisitions (TMG) et aux apports (par Corelio et Concentra respectivement) successifs, AvH détient aujourd'hui une participation de 49,9% dans Medicacore, l'actionnaire de contrôle (52,3%) de Corelio. Corelio détient une participation de contrôle de 50,57% dans Mediahuis. Le pourcentage de participation d'AvH dans Mediahuis s'élève ainsi à 13,2%.

<sup>(4)</sup> En décembre 2017, AvH a conclu un accord sur la vente de sa participation dans Transpalux à l'actionnaire majoritaire français. La réalisation de cette transaction reste soumise à certaines conditions suspensives, qui devraient être réalisées au premier semestre 2018. Sur cette base, AvH a transféré cette participation dans ses comptes consolidés de fin 2017 vers le poste 'actifs détenus en vue de la vente' et l'a évaluée à la valeur de réalisation estimée.

### Note 3 : entreprises associées (suite)

#### 2. Entreprises associées non reprises selon la méthode de mise en équivalence - année 2017

(€ 1.000) Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2017	Raison de la non reprise dans la consolidation	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
<b>AvH &amp; Growth Capital</b>								
Nivelinvest	0430.636.943	Belgique	25,00%	<sup>(1)</sup>	63.443	55.732	555	-2
OncoDNA (31-12-2016)	0501.631.837	Belgique	15,00%	<sup>(1)</sup>	5.206	2.951	<sup>(2)</sup>	-1.996

<sup>(1)</sup> Investissement d'importance mineure (valorisé au prix d'achat).

<sup>(2)</sup> Non-applicable.

#### 3. Entreprises associées mises en équivalence - année 2016

(€ 1.000) Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2016	% Minoritaires 2016	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
<b>Marine Engineering &amp; Contracting</b>								
<b>Algemene Aannemingen Van Laere</b>								
Lighthouse Parkings	0875.441.034	Belgique	33,33%		871	5	554	-117
<b>Rent-A-Port</b>								
Ontwikkelingsmaatschappij Zuiderzeehaven		Pays-Bas	12,03%	4,64%	11.554	4.310	1.463	1.408
Zuiderzeehaven		Pays-Bas	12,03%	4,64%	18	0	84	0
Port of Duqm (OMR 1.000)		Oman	21,65%	8,35%	34.429	30.070	9.143	-176
Duqm Industrial Land Company (OMR 1.000)		Oman	25,23%	9,72%	7.910	2.186	177	24
<b>Private Banking</b>								
<b>Banque J.Van Breda &amp; C°</b>								
Finauto	0464.646.232	Belgique	39,38%	10,63%	1.711	1.450	1.304	1
Antwerpse Financiële Handelsmaatschappij	0418.759.886	Belgique	39,38%	10,63%	863	252	899	360
Financieringsmaatschappij Definco	0415.155.644	Belgique	39,38%	10,63%	310	3	98	57
Informatica J.Van Breda & C°	0427.908.174	Belgique	31,50%	8,50%	7.604	6.402	9.985	5
<b>Energy &amp; Resources</b>								
<b>Sagar Cements</b> (INR millions)	<b>L26942AP-1981PLC002887</b>	<b>Inde</b>	<b>19,91%</b>		<b>13.719</b>	<b>7.743</b>	<b>7.690</b>	<b>216</b>
<b>AvH &amp; Growth Capital</b>								
Atenor	0403.209.303	Belgique	10,53%		686.090	549.436	156.830	20.375
Axe Investments	0419.822.730	Belgique	48,34%		13.335	191	718	14.898
Corelio	0415.969.454	Belgique	26,13%		424.492	349.890	513.078	13.904
Financière EMG	801.720.343	France	22,24%		289.864	273.948	318.638	-4.431
MediaCore	0428.604.297	Belgique	49,99%		35.557	7.966	0	3.135
Transpalux	582.011.409	France	45,02%		23.464	14.874	29.695	1.368
<b>Agidens International</b>								
Keersluis Limmel Maintenance BV (MTC)	62058630	Pays-Bas	43,12%		168	167	140	0
SAS van Vreeswijk (MTC van Beatrix)	65067096	Pays-Bas	17,25%		479	479	463	0

### Note 3 : entreprises associées (suite)

#### 4. Entreprises associées non reprises selon la méthode de mise en équivalence - année 2016

(€ 1.000) Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Siège social	% d'intérêt 2016	Raison de la non reprise dans la consolidation	Total actifs	Total passifs	Chiffre d'affaires	Résultat net
<b>AvH &amp; Growth Capital</b>								
Nivelinvest	0430.636.943	Belgique	25,00%	(1)	62.305	54.591	626	-690
OncoDNA (31-12-2015)	0501.631.837	Belgique	15,00%	(1)	2.532	1.959	(2)	-420

(1) Investissement d'importance mineure.

(2) Non-applicable.

## Note 4 : acquisitions et cessions d'entreprises

### 1. Acquisitions d'entreprises

(€ 1.000)	A2SEA	GTEC & Coghe	Senior Care	Total
Actifs non-courants	166.073	25.202	33.522	224.797
Actifs courants	51.958	11.999	8.277	72.234
<b>Total actifs</b>	<b>218.031</b>	<b>37.201</b>	<b>41.798</b>	<b>297.030</b>
Capitaux propres - part du groupe	204.698	3.500	30.959	239.157
Parts des tiers		-699	0	-699
Passifs à long terme		15.660	2.465	18.125
Passifs à court terme	13.333	18.740	8.374	40.448
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>	<b>218.031</b>	<b>37.201</b>	<b>41.798</b>	<b>297.030</b>
Total actifs	218.031	37.201	41.798	297.030
Total passifs	-13.333	-34.400	-10.839	-58.572
<b>Actif net (100%)</b>	<b>204.698</b>	<b>2.801</b>	<b>30.959</b>	<b>238.458</b>
Intérêts minoritaires non-repris	0	699	0	699
<b>Actif net (part du groupe)</b>	<b>204.698</b>	<b>3.500</b>	<b>30.959</b>	<b>239.157</b>
Goodwill (après allocation)		9.760	4.510	14.270
<b>Prix d'achat</b>	<b>204.698</b>	<b>13.260</b>	<b>35.469</b>	<b>253.427</b>
Trésorerie des entreprises acquises	-37.891	-3.639	-2.678	-44.209
<b>Tableau des flux de trésorerie</b>	<b>166.807</b>	<b>9.621</b>	<b>32.791</b>	<b>209.218</b>

Fin août, GeoSea (filiale à 100% de DEME) a finalisé avec succès l'acquisition de A2SEA, un acteur de premier plan dans l'installation d'éoliennes offshore. Avec A2SEA, 160 collaborateurs hautement qualifiés viennent renforcer les rangs de DEME et 2 navires d'installation de haute technologie, Sea Installer et Sea Challenger (années de construction 2012 et 2014) viennent compléter la flotte. La transaction représente un investissement net de 167 millions d'euros.

GeoSea a également acquis, début novembre, 72,5% de G-tec, une entreprise belge spécialisée dans la recherche géotechnique et géologique offshore et les services d'ingénierie dans les grands fonds marins. La transaction représente un investissement de 5,6 millions d'euros.

Pour ces deux acquisitions, la valorisation de l'actif/passif à la juste valeur (notamment les deux navires de A2Sea) n'est pas encore définitive, si bien que la 'purchase price allocation' est provisoire.

En décembre, CFE a acquis José Coghe-Werbrouck, une entreprise spécialisée dans les travaux ferroviaires, pour un montant de 7,7 millions d'euros. Après l'affectation du prix d'acquisition aux immobilisations corporelles (équipements spécialisés), entre

autres, le goodwill s'élève à 2,4 millions d'euros.

Dans l'activité Senior Care, les acquisitions d'entreprises pour un montant total net de 32,8 millions d'euros sont attribuables à Anima Care et HPA.

Anima Care a réalisé, sur l'ensemble de l'exercice 2017, l'acquisition de 6 maisons de repos et de soins : La Roseraie (72 lits) et Edelweiss (67 lits) à Anderlecht, Arcade (57 lits), Eden (38 lits) et Neerveld (100 lits) à Woluwe-Saint-Lambert et Atrium (47 lits) à Kraainem.

Début 2017, HPA a finalisé deux acquisitions : la résidence Pyla sur Mer (60 lits, avec extension prévue à 83 lits) et la résidence Villa Thalia (95 lits). Dans les deux cas, l'acquisition porte à la fois sur l'exploitation et l'immobilier.

Après l'affectation du prix d'achat aux immobilisations incorporelles et corporelles, le goodwill s'élève à 4,5 millions d'euros.

## Note 5 : information sectorielle

### Modifications en H1 2017

Au premier semestre 2017, AvH a relevé son pourcentage de participation dans Sipef à 30,25%, contre 27,83% fin 2016. Cette augmentation a été réalisée par l'achat de 80.000 actions en bourse au 1er trimestre 2017 (relèvement de la participation à 28,72%) et par la souscription à de nouvelles actions Sipef émises dans le cadre de l'émission publique avec maintien du droit préférentiel (relèvement à 30,25%). Dans cette augmentation de capital publique, AvH a acquis (par l'exercice de ses propres droits de souscription Sipef et de droits de souscription achetés en bourse) 629.268 nouvelles actions Sipef. Le nouveau pourcentage de participation de 30,25% est appliqué au compte de résultats à partir du 1er juillet 2017.

La participation de 21,80% d'AvH dans Holding Groupe Duval, reprise fin 2016 dans l'information financière comme actif détenu en vue de la vente, a été échangée en janvier 2017 contre 23,5% du capital de Patrimoine & Santé, ceci conformément aux accords conclus. Dans le courant de 2017, ces actions Patrimoine & Santé, ajoutées à celles détenues par les membres de la direction de Residalya, ont été apportées à HPA, si bien qu'au 31 décembre 2017, HPA détient 100% du capital de Patrimoine & Santé ainsi que de Residalya. Ces apports se sont traduits par une nouvelle augmentation du pourcentage de participation d'AvH dans HPA, qui s'établit à 71,7%.

La participation d'AvH dans Sagar Cements a diminué, passant de 19,91% à 17,57%, à la suite d'une augmentation de capital à laquelle ont souscrit des investisseurs institutionnels, ceci après que notre pourcentage de participation, fin 2016, a augmenté du fait de la souscription à un autre volet de l'augmentation de capital.

GIB (AvH 50%) a cédé, au 2e trimestre 2017, l'entièreté de sa participation dans Financière Flo (l'actionnaire de contrôle de la société cotée Groupe Flo) au Groupe Bertrand, qui est devenu le nouvel actionnaire de contrôle du Groupe Flo. A la fin 2016, la participation dans Financière Flo était déjà reprise comme actif détenu en vue de la vente.

Au 31 mars 2017, AvH a racheté à Extensa les participations dans Leasinvest Real Estate et Leasinvest Real Estate Management. Extensa étant une participation à 100% d'AvH, ceci ne modifie en rien le pourcentage de participation du groupe dans ces sociétés.

### Modifications en H2 2017

En décembre 2017, AvH a vendu à CFE sa participation de 100% dans A.A. Van Laere. Etant donné que cette transaction concerne la vente à une participation consolidée intégralement, aucun résultat de la transaction n'est repris dans les comptes consolidés de 2017 d'AvH. Les résultats de 2017 d'A.A. Van Laere ont encore été repris intégralement (au pourcentage de participation de 100%) jusqu'au 31 décembre 2017. A partir du 1er janvier 2018, par le biais de CFE, les comptes d'A.A. Van Laere seront encore repris dans la consolidation d'AvH, mais au nouveau pourcentage de participation (60,4%).

En décembre 2017, AvH et Sipef ont annoncé la signature d'un accord avec l'assureur américain The Navigators Group, Inc. sur la vente de 100% du capital de BDM-Asco. La réalisation de cette transaction est encore soumise à une série de conditions suspensives, dont l'approbation par la Banque nationale de Belgique. Dans l'intervalle, la participation dans BDM-Asco a été transférée, dans les comptes au 31/12/2017, vers le poste 'actifs détenus en vue de la vente', sur la base de la valeur comptable de la participation à fin 2017. Dans le compte de résultat, les contributions de BDM-Asco au résultat du groupe sont toujours reprises pour une année entière.

Fin décembre 2017, AvH a vendu sa participation de 75% dans la Société Nationale de Transport par Canalisations à l'autorité portuaire d'Anvers (Havenbedrijf Antwerpen) pour un montant de 45,4 millions d'euros, dividende compris. En conséquence, cette participation ne fait plus partie du périmètre de consolidation à la fin de l'exercice 2017.

OQM (50%) ne fait plus partie du périmètre de consolidation à fin 2017 suite à la décision d'AvH de s'orienter vers une cession de cette participation. La participation a été transférée vers le poste 'actifs détenus en vue de la vente' après une réduction de valeur.

### Secteur 1

#### Marine Engineering & Contracting:

DEME (intégration globale 60,40%), CFE (intégration globale 60,40%), Rent-A-Port (intégration globale 72,18%), Green Offshore (intégration globale 80,20%) et A.A. Van Laere (intégration globale 100%, à partir du 31 décembre 2017, 60,40% via CFE).

### Secteur 2

#### Private Banking:

Delen Investments SCA (méthode mise en équivalence 78,75%), Banque J.Van Breda & C° (intégration globale 78,75%), Finaxis (intégration globale 78,75%) et BDM-Asco (transférés vers le poste 'actifs détenus en vue de la vente' à fin 2017).

### Secteur 3

#### Real Estate & Senior Care:

Extensa (intégration globale 100%), Leasinvest Real Estate (intégration globale 30%), Leasinvest Real Estate Management (intégration globale 100%), Anima Care (intégration globale 92,5%) et HPA (intégration globale 71,7%). HPA est la structure qui détient 100% de Residalya (exploitation de maisons de repos) et 100% de Patrimoine & Santé (propriétaire d'immobilier exploité par Residalya). Tant Residalya que Patrimoine & Santé sont consolidées intégralement par HPA.

### Secteur 4

#### Energy & Resources:

Sipef (méthode mise en équivalence 30,3%), SNTC (consolidation intégrale à 75% jusqu'à la vente fin décembre 2017), AvH India Resources (intégration globale 100%), Sagar Cements (méthode mise en équivalence 17,6%) et Oriental Quarries and Mines (transféré vers le poste 'actifs détenus en vue de la vente' à fin 2017).

### Secteur 5

#### AvH & Growth Capital:

- AvH, Sofinim & subholdings (intégration globale 100%)
- Participations intégrées globalement : Agidens (86,2%)
- Participations reprises selon la méthode de mise en équivalence : Atenor (10,5%), Axe Investments (48,3%), Amsteldijk Beheer (50%), Corelio (26,2%), Mediahuis (13,2%), MediaCore (49,9%), Distriplus (50%), Financière EMG (22,2%), Manuchar (30,0%), Transpalux (45,0% - transféré vers le poste 'actifs détenus en vue de la vente'), Turbo's Hoet Groep (50%), Consortium Telemond (50%) et GIB (50%)
- Participation non-consolidée : Oncodna (15%)

## Note 5 : information sectorielle - compte de résultats 2017

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2017
<b>Produits</b>	<b>3.279.471</b>	<b>163.256</b>	<b>420.694</b>	<b>13.197</b>	<b>76.362</b>	<b>-2.405</b>	<b>3.950.575</b>
Prestations de services	4.459		189.296	13.156	2.324	-2.262	206.973
Produits provenant des leasings		7.407	1.567				8.974
Produits immobiliers	10.900		216.997				227.897
Produits - intérêts provenant des activités bancaires		97.563					97.563
Honoraires et commissions perçus des activités bancaires		55.637					55.637
Produits provenant des contrats de construction	3.191.328				71.255		3.262.584
Autres produits des activités ordinaires	72.783	2.649	12.834	41	2.783	-143	90.948
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>7.093</b>	<b>2.637</b>	<b>3.405</b>	<b>-3</b>	<b>1.622</b>	<b>-271</b>	<b>14.484</b>
Intérêts sur créances immobilisations financières	7.093		134		275	-201	7.301
Dividendes	1	2.637	3.271	-3	959		6.864
Subventions de l'état							0
Autres produits opérationnels					388	-70	318
<b>Charges opérationnelles (-)</b>	<b>-3.083.651</b>	<b>-111.323</b>	<b>-344.696</b>	<b>-9.987</b>	<b>-107.684</b>	<b>2.475</b>	<b>-3.654.866</b>
Matières premières et consommables utilisées (-)	-1.818.638		-148.606	-6.411	-31.471		-2.005.126
Variation de stocks de produits finis, matières premières et consommables utilisées (-)	13.306		9.466		161		22.932
Charges financières Banque J.Van Breda & C° (-)		-25.869					-25.869
Frais de personnel (-)	-574.152	-43.981	-111.674	-1.059	-35.035		-765.902
Amortissements (-)	-240.747	-5.248	-18.644	-1.920	-2.755		-269.315
Réductions de valeur (-)	9.734	-1.660	-2.398		-18.400		-12.724
Autres charges opérationnelles (-)	-462.909	-33.581	-73.013	-596	-20.125	2.475	-587.750
Provisions	-10.245	-984	173		-57		-11.113
<b>Résultat sur les actifs/passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>31.960</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>31.960</b>
Actifs financiers détenus à des fins de trading							0
Immeubles de placement			31.960				31.960
<b>Profit (perte) sur cessions d'actifs</b>	<b>47.657</b>	<b>1.484</b>	<b>-2.758</b>	<b>355</b>	<b>37.103</b>	<b>0</b>	<b>83.841</b>
Plus(moins-)value sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	10.845			3	20		10.868
Plus(moins-)value sur réalisation d'immeubles de placement			-2.798				-2.798
Plus(moins-)value sur réalisation d'immobilisations financières	36.812	2	23	352	35.992		73.181
Plus(moins-)value sur réalisation d'autres actifs		1.483	17		1.090		2.591
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>250.570</b>	<b>56.054</b>	<b>108.605</b>	<b>3.562</b>	<b>7.403</b>	<b>-201</b>	<b>425.993</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>51.106</b>	<b>13</b>	<b>3.615</b>	<b>13</b>	<b>1.660</b>	<b>-762</b>	<b>55.645</b>
Revenus d'intérêt	7.906	13	2.664	9	1.000	-762	10.830
Autres produits financiers	43.199		951	4	661	0	44.815
<b>Charges financières (-)</b>	<b>-83.653</b>	<b>0</b>	<b>-27.867</b>	<b>-88</b>	<b>-2.190</b>	<b>963</b>	<b>-112.836</b>
Charges d'intérêt (-)	-25.198		-17.469	-88	-446	963	-42.237
Autres charges financières (-)	-58.456		-10.399		-1.744	0	-70.599
<b>Instruments financiers dérivés à la juste valeur par le biais du compte de résultats</b>	<b>0</b>	<b>-85</b>	<b>718</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>633</b>
<b>Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</b>	<b>-13.639</b>	<b>106.921</b>	<b>10.979</b>	<b>37.560</b>	<b>-962</b>		<b>140.859</b>
<b>Autres produits non-opérationnels</b>	<b>1.231</b>	<b>1.154</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>2.385</b>
<b>Autres charges non-opérationnelles (-)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>205.614</b>	<b>164.057</b>	<b>96.050</b>	<b>41.047</b>	<b>5.911</b>	<b>0</b>	<b>512.680</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>-45.067</b>	<b>-19.526</b>	<b>8.689</b>	<b>-1.035</b>	<b>-83</b>	<b>0</b>	<b>-57.022</b>
Impôts différés	5.112	-3.281	13.882	-10	379		16.082
Impôts	-50.179	-16.245	-5.194	-1.024	-462		-73.104
<b>Résultat après impôts provenant des activités poursuivies</b>	<b>160.547</b>	<b>144.531</b>	<b>104.739</b>	<b>40.013</b>	<b>5.828</b>	<b>0</b>	<b>455.657</b>
<b>Résultat après impôts des activités abandonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>160.547</b>	<b>144.531</b>	<b>104.739</b>	<b>40.013</b>	<b>5.828</b>	<b>0</b>	<b>455.657</b>
Part des tiers	69.959	30.608	50.392	2.087	82		153.128
Part du groupe	90.588	113.923	54.347	37.925	5.746		302.530

## Commentaire sur l'information sectorielle - compte de résultats 2017

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 301,5 millions d'euros (+8,3%) en 2017 par rapport à l'année précédente et s'élèvent à 3.950,6 millions d'euros. Cette augmentation est due principalement à DEME (+ 389,6 millions d'euros), qui a progressé grâce à la forte croissance des activités de GeoSea dans la construction de nouveaux parcs éoliens offshore ainsi que d'Anima Care et Residalya, dont le chiffre d'affaires s'est accru de 27,3 millions d'euros grâce à l'apport de 8 nouvelles maisons de repos et de soins reprises dans le réseau, et à d'excellentes ventes immobilières, principalement au Luxembourg sur le projet Cloche d'Or. Chez CFE (sans DEME), les produits d'exploitation ont par contre diminué de 105,7 millions d'euros suite à une baisse du chiffre d'affaires dans la construction et à la cessation d'activités internationales non stratégiques.

L'évolution des charges opérationnelles doit, pour la plupart des postes, être mise en relation avec l'évolution des produits d'exploitation.

Des réductions de valeur pour un total de 12,7 millions d'euros (2016 : 30,2 millions d'euros) ont été imputées au compte de résultat consolidé. Dans le segment 'AvH & Growth Capital', les réductions sont liées pour 6,7 millions d'euros au retrait de Financière Flo (Groupe Flo) au 1er semestre 2017, et se rapportent pour le reste aux participations dans Oriental Quarries & Mines et Transpalux, toutes deux transférées vers le poste 'actifs détenus en vue de la vente' fin 2017, ainsi qu'aux créances et au goodwill au niveau du groupe. Anima Care a enregistré des réductions de valeur de 2,2 millions d'euros sur plusieurs actifs mineurs. CFE, en revanche, a pu enregistrer des reprises de réductions de valeur comptabilisées précédemment après le recouvrement de créances dévalorisées au cours des exercices précédents, mais a également constitué de nouvelles provisions. La Banque J.Van Breda & C° a enregistré en 2017 des réductions de valeur sur le portefeuille de crédits pour 1,7 million d'euros (2016 : 0,8 million d'euros), ce qui reste extrêmement limité (4 points de base) au vu du volume total du portefeuille de crédits.

Le bénéfice sur les actifs/passifs évalués à la juste valeur via le compte de résultats s'établit à 32,0 millions d'euros, ce qui est moins qu'en 2016 (40,6 millions d'euros), et ne concerne, comme l'an dernier, que certains actifs immobiliers de LRE et d'Extensa qui sont comptabilisés à la juste valeur. Sur ce total, du reste, 8,0 millions d'euros ont trait à l'immobilier de Lux Airport qui, jusqu'au 30/9/2017, n'était pas repris dans le périmètre de consolidation mais sur lequel, néanmoins, une plus-value non réalisée avait déjà été exprimée dans l'état des résultats non-réalisés, dans les fonds propres (nous vous renvoyons à la page 127).

DEME a pu réaliser une plus-value de 8,2 millions d'euros sur la vente d'un terrain à Gand et sur la vente d'un navire. LRE, en revanche, a réalisé une moins-value limitée sur la cession de plusieurs actifs non stratégiques.

Les plus-values réalisées sur immobilisations financières dans le segment 'Marine Engineering & Contracting' s'expliquent par la vente par CFE de sociétés qui portaient des projets de promotion immobilière à Ostende (Oosteroever) et à Luxembourg (Kons). Dans le segment 'AvH & Growth Capital' sont notamment comptabilisées les plus-values sur la vente de la participation de 3,0% dans Ogeda et sur la vente de la participation de 75% dans la Société Nationale de Transport par Canalisations.

Les charges d'intérêts nettes sont restées limitées en 2017 et sont d'ailleurs en baisse par rapport à 2016, notamment en raison de la réduction des frais de financement chez DEME. L'évolution des autres produits financiers doit être considérée en lien avec les autres charges financières. Au total, les charges augmentent de 4,8 millions d'euros, principalement en raison des différences de change.

La contribution des sociétés mises en équivalence a augmenté de 32,2 millions d'euros pour atteindre 140,9 millions d'euros. Cela reflète entre autres l'évolution favorable des résultats, notamment chez Delen Investments et Sipef (y compris une plus-value de revalorisation non récurrente). 'Marine Engineering & Contracting' génère une contribution négative à ce poste en raison de pertes dans certaines participations sur lesquelles DEME n'a pas le contrôle exclusif (dont Medco au Qatar et certaines sociétés concessionnaires). Extensa développe 2 projets sur le site Cloche d'Or dans une structure conjointe avec un partenaire. Les participations reprises par mise en équivalence dans 'AvH & Growth Capital' apportent, au total, une contribution légèrement négative en raison d'une contribution déficitaire de 12,3 millions d'euros chez Distriplus (AvH 50%), qui a amorti près de 20 millions d'euros de goodwill.

La charge d'impôt augmente légèrement en 2017 pour atteindre 57,0 millions d'euros. La contribution de 140,9 millions d'euros net (c'est-à-dire après impôts) provenant des mises en équivalence étant comptabilisée sur une seule ligne, cette charge d'impôt ne reflète pas correctement le total des impôts payés par les sociétés du groupe. Si la charge d'impôt est calculée sur le résultat hors bénéfice via les mises en équivalence et hors plus-values réalisées sur des participations, la charge d'impôt atteint, en pourcentage, 19,1%.

## Note 5 : information sectorielle - actifs 2017

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2017
<b>I. Actifs non-courants</b>	<b>2.839.219</b>	<b>4.410.084</b>	<b>1.565.916</b>	<b>204.048</b>	<b>242.594</b>	<b>-6.385</b>	<b>9.255.476</b>
Immobilisations incorporelles	91.363	2.930	84.670		605		179.567
Goodwill	186.821	134.247	28.455				349.523
Immobilisations corporelles	2.126.568	41.578	378.527		26.204		2.572.877
Immeubles de placement			945.488				945.488
Participations mises en équivalence	154.177	679.973	28.204	204.048	174.344		1.240.746
Immobilisations financières	167.868	818	75.144		29.740	-6.385	267.186
Participations disponibles à la vente	18.003		74.550		9.781		102.335
Créances et cautionnements	149.865	818	594		19.959	-6.385	164.851
Instruments financiers dérivés à plus d'un an	921	3.662	1.066				5.649
Créances à plus d'un an	7.737	138.029	23.024		8.319		177.109
Créances commerciales	2.418				4.540		6.958
Créances location-financement		138.029	22.736				160.765
Autres créances	5.320		288		3.779		9.386
Impôts différés	103.763	735	1.338		3.382		109.219
Banques - créances sur établissements de crédit et clients à plus d'un an		3.408.112					3.408.112
<b>II. Actifs courants</b>	<b>1.843.121</b>	<b>1.828.829</b>	<b>371.492</b>	<b>424</b>	<b>169.859</b>	<b>-21.347</b>	<b>4.192.378</b>
Stocks	148.260		180.744		396		329.400
Montant dû par les clients pour des contrats de construction	46.077		20.359		7.856		74.292
Placements de trésorerie	3	427.712	153		40.013		467.882
Actifs financiers disponibles à la vente		427.712	153		40.013		467.879
Actifs financiers détenus à des fins de trading	3						3
Instruments financiers dérivés à un an au plus	4.154	399					4.553
Créances à un an au plus	1.082.719	84.743	114.901		59.907	-20.857	1.321.413
Créances commerciales	1.007.332		46.560		14.750	-2.490	1.066.152
Créances location-financement		54.568	571				55.139
Autres créances	75.387	30.175	67.770		45.156	-18.367	200.122
Impôts sur le résultat à récupérer	13.783		4.411	22	813		19.030
Banques - créances sur établissements de crédit et clients à un an au plus		1.304.957					1.304.957
Banques - créances sur les établissements de crédit		88.863					88.863
Banques - prêts et créances (contrats de location-financement exclus)		908.056					908.056
Banques - créances sur des banques centrales		308.038					308.038
Trésorerie et équivalents de trésorerie	524.994	3.762	48.930	402	58.939		637.027
Dépôts à terme à trois mois au plus	35.107	1	3		41		35.152
Valeurs disponibles	489.887	3.761	48.927	402	58.898		601.875
Comptes de régularisation	23.131	7.256	1.993		1.935	-491	33.824
<b>III. Actifs détenus en vue de la vente</b>		<b>11.686</b>	<b>3.613</b>		<b>5.860</b>		<b>21.159</b>
<b>Total actifs</b>	<b>4.682.340</b>	<b>6.250.598</b>	<b>1.941.021</b>	<b>204.472</b>	<b>418.314</b>	<b>-27.732</b>	<b>13.469.013</b>

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
Information sectorielle - chiffre d'affaires pro forma	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2017
Chiffre d'affaires pays-membre de l'Union européenne	2.449.186	535.490	404.068	59.422	661.099	-2.262	4.107.003
Autres pays en Europe	39.925	309	3.792	18.897	69.074		131.997
Pays en dehors de l'Europe	727.242			45.911	351.175		1.124.328
<b>Total</b>	<b>3.216.352</b>	<b>535.800</b>	<b>407.860</b>	<b>124.230</b>	<b>1.081.349</b>	<b>-2.262</b>	<b>5.363.329</b>

Le chiffre d'affaires pro forma comprend le chiffre d'affaires de toutes les participations détenues par le groupe AvH et diffère, par conséquent, du chiffre d'affaires mentionné dans la consolidation IFRS légale, établie sur la base du périmètre de consolidation décrit à la p. 137-145. Dans cette présentation pro forma, toutes les participations de contrôle exclusif sont reprises intégralement, les autres participations étant reprises proportionnellement.

## Note 5 : information sectorielle - capitaux propres et passifs 2017

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2017
<b>I. Capitaux propres</b>	<b>1.626.817</b>	<b>1.351.777</b>	<b>707.868</b>	<b>204.466</b>	<b>304.344</b>		<b>4.195.272</b>
Capitaux propres - part du groupe	981.360	1.095.291	389.692	204.466	301.400		2.972.208
Capital souscrit					113.907		113.907
Capital					2.295		2.295
Prime d'émission					111.612		111.612
Réserves consolidées	1.006.643	1.093.851	387.336	202.778	215.003		2.905.611
Réserves de réévaluation	-25.283	1.439	2.356	1.688	2.317		-17.482
Titres disponibles à la vente		1.860	8.804		12.916		23.579
Réserves de couverture	-743	-183	-9.302	20	4		-10.204
Ecart actuairels plans de pensions à prestations définies	-15.262	33	-21	-644	810		-15.083
Ecart de conversion	-9.278	-271	2.876	2.312	-11.412		-15.774
Actions propres (-)					-29.828		-29.828
Intérêts minoritaires	645.457	256.487	318.176		2.944		1.223.064
<b>II. Passifs à long terme</b>	<b>928.196</b>	<b>684.166</b>	<b>867.427</b>		<b>3.882</b>	<b>-6.385</b>	<b>2.477.286</b>
Provisions	76.843	4.572	3.545		1.421		86.381
Obligations en matière de pensions	53.149	3.995	790		200		58.134
Impôts différés	129.641	704	80.410		1.513		212.268
Dettes financières	656.857		737.232		474	-6.385	1.388.177
Emprunts bancaires	366.402		511.068				877.470
Emprunts obligataires	231.378		203.948				435.327
Emprunts subordonnés	5.354						5.354
Contrats de location-financement	45.427		20.247		474		66.147
Autres dettes financières	8.296		1.969			-6.385	3.880
Instruments financiers dérivés non-courants	7.209	8.572	34.616				50.397
Autres dettes	4.497	11.155	10.834		274		26.761
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres		655.168					655.168
Banques - dépôts des établissements de crédit							0
Banques - dépôts des clients		607.368					607.368
Banques - titres de créances, y compris les obligations							0
Banques - dettes subordonnées		47.800					47.800
<b>III. Passifs à court terme</b>	<b>2.127.327</b>	<b>4.214.655</b>	<b>365.726</b>	<b>7</b>	<b>110.087</b>	<b>-21.347</b>	<b>6.796.455</b>
Provisions	59.047	12	108				59.166
Obligations en matière de pensions		289					289
Dettes financières	235.162		223.352		51.560	-10.607	499.467
Emprunts bancaires	116.042		47.791				163.833
Emprunts obligataires	99.959						99.959
Contrats de location-financement	7.921		2.342		4.967		15.230
Autres dettes financières	11.241		173.218		46.593	-10.607	220.445
Instruments financiers dérivés courants	7.445	800	160				8.405
Montant dû aux clients pour des contrats de construction	224.657				11.047		235.704
Autres dettes à un an au plus	1.491.839	13.252	100.206	3	46.411	-10.250	1.641.461
Dettes commerciales	1.277.741	10	68.028	3	8.177	-1.213	1.352.745
Avances reçues			2.505				2.505
Dettes salariales et sociales	152.612	8.177	17.565		7.669		186.022
Autres dettes	61.487	5.065	12.108		30.565	-9.036	100.189
Impôts	42.538	3.437	18.429	4	283		64.691
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres		4.191.182					4.191.182
Banques - dépôts des établissements de crédit		27.458					27.458
Banques - dépôts des clients		3.898.145					3.898.145
Banques - titres de créances, y compris les obligations		253.114					253.114
Banques - dettes subordonnées		12.465					12.465
Comptes de régularisation	66.639	5.683	23.472		786	-491	96.089
<b>IV. Passifs détenus en vue de la vente</b>							0
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>	<b>4.682.340</b>	<b>6.250.598</b>	<b>1.941.021</b>	<b>204.472</b>	<b>418.314</b>	<b>-27.732</b>	<b>13.469.013</b>

## Commentaire sur l'information sectorielle - bilan 2017

Le total du bilan d'AvH a encore augmenté en 2017, atteignant 13.469,0 millions d'euros à la fin de l'exercice 2017, soit une progression de 594 millions d'euros par rapport à fin 2016. L'augmentation se situe principalement (491,1 millions euros) dans le segment Private Banking. Le développement commercial réussi de la Banque J.Van Breda & C° s'est en effet traduit par une augmentation de ses prêts et créances (à l'actif) et des dépôts reçus (au passif). Dans l'ensemble, il convient d'ailleurs de souligner le poids considérable que les comptes intégralement consolidés de la Banque J.Van Breda & C° – qui, en raison de son activité (bancaire) spécifique, présente un total du bilan nettement supérieur aux autres activités du Groupe et une structure bilancière différente – représentent dans ceux d'AvH. Sur le total du bilan consolidé de 13.469,0 millions d'euros, 5.424,6 millions d'euros proviennent de la Banque J.Van Breda & C°. Une série de postes de ce bilan sont d'ailleurs repris sur des lignes séparées afin de pouvoir les distinguer clairement des autres.

Dans le segment 'Real Estate & Senior Care', tant Anima Care en Belgique que Residalya en France ont augmenté leur capacité : au cours de l'année 2017, Anima Care a acquis 6 nouvelles maisons de repos et de soins et Residalya 2. Cette expansion se traduit par une augmentation des immobilisations incorporelles, en particulier du nombre de 'lits' en exploitation et de licences supplémentaires.

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 438,2 millions d'euros pour s'établir à 2.572,9 millions d'euros. DEME a investi, en 2017, pour pas moins de 441,6 millions d'euros dans l'extension, le renouvellement et le maintien en état opérationnel de sa flotte. GeoSea, filiale de DEME, a en outre renforcé sa présence dans le secteur de l'énergie éolienne offshore en acquérant la société danoise A2Sea, ajoutant ainsi deux navires relativement neufs à sa flotte. Les investissements dans les maisons de repos et de soins d'Anima Care et de Residalya ont également entraîné une hausse (nette, après amortissements) des immobilisations corporelles. Suite à la vente par AvH de sa participation dans la Société Nationale de Transport par Canalisations, la quasi-totalité de la contribution au bilan consolidé du segment 'Energy & Resources' se compose désormais de participations mises en équivalence.

Fin 2017, les immeubles de placement se composent pour 885,1 millions d'euros du portefeuille immobilier (à l'exception des leasings) de Leasinvest Real Estate et pour le solde, des actifs immobiliers (principalement les différents bâtiments en exploitation sur le site Tour & Taxis) d'Extensa. En 2017, Extensa a vendu l'immeuble de bureaux 'Herman Teirlinck', également situé à Tour & Taxis, à un investisseur institutionnel.

Le total des participations mises en équivalence a augmenté de 87,4 millions d'euros pour s'établir à 1.240,7 millions d'euros, une hausse qui reflète l'augmentation des capitaux propres de ces participations, en plus de l'effet des investissements supplémentaires (p. ex. l'augmentation de la participation dans Sipef) ou des désinvestissements opérés par AvH.

Les participations non-consolidées sont principalement constitués des participations de Green Offshore dans les sociétés éoliennes offshore Rentel et Otary, de la participation de Leasinvest Real Estate dans Retail Estates et de quelques petites participations non consolidées d'AvH, dont Cafés Rombouts (8%) et Onco DNA (15%).

En 2017, Extensa a comptabilisé les terrains de Tour&Taxis pour lesquels aucun projet concret n'a encore été lancé comme stock. Par souci de comparabilité, ce poste a également été repris dans le bilan d'AvH en 2016 (reclassement de 'contrats de construction' à 'stocks' pour 135 millions d'euros).

Le solide développement commercial de la Banque J.Van Breda & C° se traduit par une augmentation de l'octroi de crédits, principalement à long terme. Les faibles produits d'intérêts actuels sur les placements de trésorerie à profil de risque bas expliquent pourquoi la Banque J.Van Breda & C° détient, par rapport à l'année précédente, plus de liquidités auprès de la Banque nationale, plutôt que de les investir dans des obligations d'Etat.

Les actifs détenus en vue de la vente à la fin de l'exercice 2017 comprennent, outre un montant limité en biens immobiliers d'Extensa et Anima Care, principalement les participations dans BDM-Asco et Transpalux, pour lesquelles des contrats de vente ont encore été établis en 2017.

Pour les commentaires sur l'évolution des fonds propres consolidés d'AvH, nous vous renvoyons à la page 131 du présent rapport.

Malgré les investissements importants réalisés par l'ensemble des entreprises du groupe AvH, les dettes financières (dettes à court terme et à long terme cumulées) diminuent de 86,3 millions d'euros par rapport à la situation fin 2016. La baisse se situe principalement dans le segment 'Real Estate & Senior Care', en l'occurrence chez Extensa, où les ventes de l'immeuble de bureaux Herman Teirlinck sur le site Tour & Taxis, mais aussi d'autres développements en Belgique et au Luxembourg, s'avèrent plus élevées que les nouveaux investissements. Un emprunt obligataire de 100 millions d'euros émis par CFE en 2012 arrive à échéance en 2018. Cette dette a été transférée vers les financements à court terme. En 2017, Extensa s'est financée sur le marché avec l'émission d'un emprunt obligataire de 75 millions d'euros d'une durée supérieure à 1 an et BPI, la filiale de promotion immobilière de CFE, a émis des obligations à moyen terme pour un montant de 30 millions d'euros.

Parmi les autres dettes, AvH a payé en septembre 2017 l'avant-dernière tranche de 28 millions d'euros du paiement différé lié à l'acquisition en 2016 de la participation minoritaire de 26% dans Sofinim.

La croissance de la Banque J.Van Breda & C° est également visible du côté du passif : les dépôts reçus de clients et d'autres banques augmentent de 463,9 million d'euros à court terme et diminuent de 49,5 million d'euros à plus d'un an, ce qui se solde par une augmentation de 414,4 millions d'euros.

### Evolution des dettes financières (cash & non-cash)

€ (1.000)	2017
<b>Dettes financières fin 2016</b>	<b>1.973.935</b>
Variation - tableau des flux de trésorerie (p. 153)	-9.743
Variations sans effet de trésorerie :	
- Variation du périmètre de consolidation - acquisitions	18.522
- Variation du périmètre de consolidation - désinvestissements	-91.420
- Effets de taux de change	-125
- Variation de la juste valeur des emprunts obligataires	-2.299
- Autres	-1.225
<b>Dettes financières fin 2017</b>	<b>1.887.644</b>

## Note 5 : information sectorielle - tableau des flux de trésorerie 2017

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5			Total 2017
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs		
<b>I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, bilan d'ouverture</b>	<b>639.458</b>	<b>5.857</b>	<b>63.191</b>	<b>6.046</b>	<b>39.762</b>			<b>754.315</b>
Résultat opérationnel	250.570	56.054	108.605	3.562	7.403	-201		425.993
Reclassement 'Profit (perte) sur cessions d'actifs' vers flux de trésorerie provenant des désinvestissements	-47.657	-1.484	2.758	-355	-37.103			-83.841
Dividendes des participations mises en équivalence	7.863	46.594		375	7.561			62.392
Autres produits (charges) non-opérationnels	1.231	1.154						2.385
Impôts sur le résultat	-35.180	-19.526	8.689	-1.035	-83			-47.135
<b>Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie</b>								
Amortissements	240.747	5.248	18.644	1.920	2.755			269.315
Réductions de valeur	-9.734	1.751	2.463		18.400			12.881
Paiements fondés sur des actions		1.057	57		801			1.915
Résultat sur les actifs/passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats			-31.960					-31.960
Augmentation (diminution) des provisions	9.641	1.615	-87		57			11.226
Augmentation (diminution) des impôts différés	-5.112	3.281	-13.882	10	-379			-16.082
Autres charges (produits) non cash	-938	5.220	3	2	-101			4.186
<b>Cashflow</b>	<b>411.431</b>	<b>100.964</b>	<b>95.291</b>	<b>4.480</b>	<b>-689</b>	<b>-201</b>	<b>611.275</b>	
<b>Diminution (augmentation) des fonds de roulement</b>	<b>152.296</b>	<b>-179.168</b>	<b>-6.217</b>	<b>22.657</b>	<b>-31.097</b>	<b>-21.163</b>	<b>-62.693</b>	
Diminution (augmentation) des stocks et contrats de construction	-34.321		1.790		805			-31.726
Diminution (augmentation) des créances	158.341	-45.296	-17.233	22.645	1.114	-25.611		93.961
Diminution (augmentation) des créances sur établ. de crédit et clients (banques)		-553.818	281					-553.537
Augmentation (diminution) des dettes (dettes financières exclues)	29.543	3.260	5.071	-294	-32.407	4.448		9.621
Augmentation (diminution) des dettes envers établ. de crédit, clients & titres (banques)		419.257						419.257
Diminution (augmentation) autre	-1.267	-2.571	3.874	305	-610			-268
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>563.727</b>	<b>-78.203</b>	<b>89.074</b>	<b>27.137</b>	<b>-31.787</b>	<b>-21.364</b>	<b>548.583</b>	
<b>Investissements</b>	<b>-687.533</b>	<b>-219.797</b>	<b>-204.727</b>	<b>-44.261</b>	<b>-8.779</b>			<b>-1.165.097</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-459.968	-4.531	-21.596	-3.837	-1.909			-491.841
Acquisitions d'immeubles de placement			-126.121					-126.121
Acquisitions d'immobilisations financières	-205.814		-51.286	-40.425	-6.488			-304.012
Nouveaux emprunts accordés	-21.751	-195	-5.724		-150			-27.820
Acquisitions de placements de trésorerie		-215.071			-231			-215.302
<b>Désinvestissements</b>	<b>92.430</b>	<b>357.989</b>	<b>213.067</b>	<b>10.578</b>	<b>50.039</b>			<b>724.102</b>
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	19.402	6	1.001	3	47			20.459
Cessions d'immeubles de placement	1.500		112.002					113.502
Cessions d'immobilisations financières	58.528	4	97.574	10.574	48.308			214.987
Remboursements d'emprunts accordés	13.001		95		248			13.344
Cessions de placements de trésorerie		357.979	2.395		1.435			361.809
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-595.103</b>	<b>138.192</b>	<b>8.340</b>	<b>-33.683</b>	<b>41.260</b>			<b>-440.994</b>
<b>Opérations financières</b>								
Revenus d'intérêt	7.878	13	2.681	9	1.000	-762		10.820
Charges d'intérêt	-30.330		-18.044	-88	-446	963		-47.945
Autres produits (charges) financiers	-13.354		-10.140	4	-1.029			-24.519
Diminution (augmentation) des actions propres					-6.993			-6.993
Augmentation (diminution) des dettes financières	32.413		-54.150	-1.440	-7.730	21.163		-9.743
Répartition du bénéfice					-67.638			-67.638
Dividendes distribués intragroupe	-43.932	-48.825	-166.544	-13.678	272.979			0
Dividendes distribués aux intérêts minoritaires	-21.554	-13.253	-17.073	-4.559	-109			-56.548
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-68.879</b>	<b>-62.066</b>	<b>-263.269</b>	<b>-19.752</b>	<b>190.035</b>	<b>21.364</b>	<b>-202.566</b>	
<b>II. Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>-100.255</b>	<b>-2.078</b>	<b>-165.855</b>	<b>-26.299</b>	<b>199.508</b>			<b>-94.978</b>
Transferts entre secteurs	-11.334		151.218	40.425	-180.309			0
Variation du périmètre ou méthode de consolidation	-234	-18	-1.894	-19.744				-21.890
Augmentations de capital (part des tiers)			150					150
Effets de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-2.642		2.120	-25	-22			-570
<b>III. Trésorerie et équivalents de trésorerie, bilan de clôture</b>	<b>524.994</b>	<b>3.762</b>	<b>48.930</b>	<b>402</b>	<b>58.939</b>			<b>637.027</b>

## Commentaire sur l'information sectorielle - tableau des flux de trésorerie 2017

Le résultat opérationnel réalisé de manière consolidée par AvH, en augmentation (+ 56,7 millions d'euros) par rapport à l'exercice 2016, est à la base d'une hausse du cash-flow (+ 24,4 millions d'euros). Pour les commentaires sur l'évolution du résultat opérationnel, nous vous renvoyons à la page 149.

Par rapport à l'année précédente, le cash-flow progresse moins fortement que le résultat opérationnel, cela s'explique entre autres par le fait qu'en 2017, dans le segment 'AvH & Growth Capital', une partie substantielle du résultat opérationnel (37,1 millions d'euros) provient de la vente de ses participations (Société Nationale de Transport par Canalisations, Ogeda) et est donc reclassée dans le 'flux de trésorerie provenant des activités d'investissement'. De même, dans le segment 'Marine Engineering & Contracting', l'augmentation du résultat opérationnel s'explique – plus qu'en 2016 – par des plus-values réalisées sur la vente de participations, en particulier les participations dans les sociétés qui ont développé l'immobilier dans le cadre des projets Kons à Luxembourg et Oosteroever à Ostende.

L'ajustement pour les amortissements comptabilisés s'établit à 269,3 millions d'euros. Ce montant est plus élevé qu'en 2016 (262,9 millions d'euros), ce qui s'explique par les investissements supplémentaires en immobilisations corporelles chez DEME, Anima Care et HPA.

Les réductions de valeur, qui ont un impact sur le résultat mais sont neutres du point de vue du cash-flow, restent limitées, pour l'exercice 2017, à 12,9 millions d'euros (2016 : 30,2 millions d'euros). En 2016, AvH avait enregistré des réductions de valeur substantielles sur les participations dans Groupe Flo et CKT Offshore, qui avaient alors été transférées vers le poste 'actifs détenus en vue de la vente'. La sortie du Groupe Flo au premier semestre 2017 a conduit à une dépréciation additionnelle de 6,7 millions d'euros. Au second semestre 2017, des réductions de valeur ont été enregistrées sur les participations dans Oriental Quarries & Mines et Transpalux (toutes deux transférées vers 'actifs détenus en vue de la vente'), ainsi qu'une réduction de valeur au niveau du groupe sur un goodwill et une créance pour un total de 11,7 millions d'euros. Le recouvrement de deux créances anciennes par CFE, pour lesquelles des réductions de valeur avaient été comptabilisées les années précédentes, a donné lieu à une correction en sens inverse.

Le bénéfice (32,0 millions d'euros) sur les actifs/passifs valorisés à la juste valeur se situe, comme en 2016, entièrement dans le segment 'Real Estate & Senior Care' (Leasinvest Real Estate et dans une moindre mesure Extensa).

L'abaissement – approuvé en 2017 – des taux d'imposition des sociétés en Belgique et en France a contribué à une diminution des impôts différés.

L'évolution (sans effet de trésorerie) des provisions inclut, pour 2 millions d'euros, une reprise de provisions pour passifs éventuels qu'AvH avait identifiés en 2013 lors de l'acquisition du contrôle sur CFE.

### Evolution de la trésorerie du groupe AvH 2013-2017<sup>(1)</sup>

€ millions	2017	2016	2015	2014	2013
Actions propres <sup>(2)</sup>	35,5	29,0	28,4	24,5	21,2
Autres investissements					
- Actions en portefeuille	40,0	39,0	41,1	27,2	23,6
- Dépôts à terme	1,3	26,2	33,2	55,9	73,3
Liquidités	49,7	5,3	5,6	6,5	6,4
Dettes financières	-46,2	-31,2	-32,0	-92,7	-127,6
<b>Position de trésorerie nette</b>	<b>80,2</b>	<b>68,3</b>	<b>76,3</b>	<b>21,3</b>	<b>-3,1</b>

<sup>(1)</sup> Comprend la trésorerie et les dettes financières envers des institutions de crédit et envers des marchés financiers, des subholdings consolidés incluses dans le secteur 'AvH & Growth Capital', ainsi que la trésorerie de GIB (50%) et de Finaxis.

<sup>(2)</sup> Dans la mesure où les actions propres sont conservées pour la couverture des obligations en matière d'options, la valeur des actions propres est déterminée sur cette base.

Fin 2017, AvH (subholdings inclus) disposait d'une trésorerie nette de 80,2 millions d'euros, contre 68,3 millions d'euros fin 2016. Outre des liquidités et des dépôts à court terme, la trésorerie comprend notamment des placements de trésorerie (ac-

Malgré une augmentation de 24,4 millions d'euros du cash-flow, le flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles est moins élevé en 2017 que l'année précédente. Ceci est lié à une augmentation de 62,7 millions d'euros du fonds de roulement en 2017, contre une diminution de 71,3 millions d'euros en 2016. La principale explication est l'augmentation des crédits octroyés par la Banque J.Van Breda & C°, qui excède l'accroissement des dépôts (et obligations) en 2017.

En 2017, le rythme d'investissement est resté légèrement inférieur au rythme – particulièrement soutenu – de 2016. On note cependant une forte augmentation des investissements dans le segment 'Marine Engineering & Contracting', où les investissements dans l'extension et le renouvellement de la flotte, mais aussi l'acquisition de A2Sea, ont poussé les investissements de l'année à un niveau record.

La Banque J.Van Breda & C° a vendu, en 2017, plus de placements de trésorerie qu'elle n'en a achetés. Dans le contexte de taux bas qui prévalait en 2017, la Banque a préféré, conformément à sa politique ALM prudente, mettre plus de fonds en dépôt à la Banque nationale, plutôt que de les investir dans des titres à faible rendement.

AvH a acheté en 2017 des actions Sipef supplémentaires et a également souscrit à l'augmentation de capital publique. Fin 2017, AvH détenait 30,25% des actions de Sipef.

Les désinvestissements (724,1 millions d'euros) ont augmenté de 22,5 millions d'euros par rapport à ceux de 2016 (701,6 millions d'euros). Par contre la composition de ce montant est fort différente comparée à 2016 : en 2017, il n'y a eu que 358,0 millions d'euros de cessions de placements de trésorerie dans le cadre de la politique ALM de la Banque J.Van Breda & C° (voir plus haut). Dans les autres segments, par contre, les désinvestissements sont sensiblement plus élevés qu'en 2016, les plus notables étant la vente d'une série d'actifs par Leasinvest Real Estate (bâtiments logistiques, Suisse), la vente par Extensa de la société qui a en portefeuille l'immeuble de bureaux Herman Teirlinck sur le site Tour & Taxis, ainsi que la vente par CFE de sociétés portant des projets immobiliers. Comme indiqué précédemment, les 48,3 millions d'euros de désinvestissements dans le segment 'AvH & Growth Capital' portent principalement sur la vente des participations dans la Société Nationale de Transport par Canalisations et Ogeda.

Le cash-flow de financement est inférieur de plus de 58,7 millions d'euros par rapport à 2016. Les charges d'intérêts diminuent pourtant d'environ 9,5 millions d'euros. Malgré des investissements substantiels, les dettes financières ont légèrement diminué. En 2016, 53,3 millions d'euros de dettes financières supplémentaires avaient été contractées.

Les principaux transferts entre segments concernent, en 2017, l'acquisition par AvH de la participation de 30% dans Leasinvest Real Estate (détenue auparavant par Extensa), l'acquisition d'une participation accrue dans Sipef (par AvH) et la vente de A.A. Van Laere à CFE. L'impact des changements dans le périmètre de consolidation porte sur les liquidités des sociétés vendues, notamment SNTC et une filiale de SNTC.

tions propres incluses) pour 75,5 millions d'euros et des dettes à court terme sous forme de commercial paper pour 45,0 millions d'euros.

## Note 5 : information sectorielle - compte de résultats 2016

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2016
<b>Produits</b>	<b>3.051.586</b>	<b>164.381</b>	<b>341.397</b>	<b>13.600</b>	<b>80.826</b>	<b>-2.673</b>	<b>3.649.117</b>
Prestations de services	4.290		162.016	13.539	2.585	-2.533	179.897
Produits provenant des leasings		6.956	1.590				8.546
Produits immobiliers	12.186		167.128				179.314
Produits - intérêts provenant des activités bancaires		106.615					106.615
Honoraires et commissions perçus des activités bancaires		48.011					48.011
Produits provenant des contrats de construction	2.945.215				75.026		3.020.241
Autres produits des activités ordinaires	89.895	2.799	10.663	62	3.215	-140	106.493
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>3.452</b>	<b>1.940</b>	<b>3.505</b>	<b>3</b>	<b>1.265</b>	<b>-383</b>	<b>9.782</b>
Intérêts sur créances immobilisations financières	117		61		243	-104	317
Dividendes	3.213	1.940	3.445	3	691		9.292
Subventions de l'état	121						121
Autres produits opérationnels					332	-280	52
<b>Charges opérationnelles (-)</b>	<b>-2.824.699</b>	<b>-113.145</b>	<b>-282.660</b>	<b>-13.784</b>	<b>-116.448</b>	<b>2.953</b>	<b>-3.347.785</b>
Matières premières et consommables utilisées (-)	-1.630.999		-102.500		-36.343		-1.769.842
Variation de stocks de produits finis, matières premières et consommables utilisées (-)	25.515		91		175		25.780
Charges financières Banque J.Van Breda & C° (-)		-32.544					-32.544
Frais de personnel (-)	-552.777	-39.275	-91.692	-689	-33.137		-717.569
Amortissements (-)	-235.293	-5.586	-17.456	-1.911	-2.664		-262.910
Réductions de valeur (-)	242	-795	-4.527	-3.090	-22.059		-30.230
Autres charges opérationnelles (-)	-430.449	-32.289	-66.359	-8.095	-18.463	2.953	-552.702
Provisions	-937	-2.656	-216		-3.957		-7.766
<b>Résultat sur les actifs/passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>40.565</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40.587</b>
Actifs financiers détenus à des fins de trading							0
Immeubles de placement	22		40.565				40.587
<b>Profit (perte) sur cessions d'actifs</b>	<b>12.842</b>	<b>835</b>	<b>3.877</b>	<b>102</b>	<b>-21</b>	<b>0</b>	<b>17.635</b>
Plus(moins-)value sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	3.420		-32	102	24		3.514
Plus(moins-)value sur réalisation d'immeubles de placement			3.584				3.584
Plus(moins-)value sur réalisation d'immobilisations financières	9.422		325		-398		9.350
Plus(moins-)value sur réalisation d'autres actifs		835			353		1.188
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>243.202</b>	<b>54.011</b>	<b>106.685</b>	<b>-79</b>	<b>-34.378</b>	<b>-104</b>	<b>369.337</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>26.948</b>	<b>14</b>	<b>3.874</b>	<b>20</b>	<b>765</b>	<b>-187</b>	<b>31.433</b>
Revenus d'intérêt	8.280	14	2.801	20	496	-187	11.423
Autres produits financiers	18.668		1.073		269		20.010
<b>Charges financières (-)</b>	<b>-63.687</b>	<b>0</b>	<b>-24.995</b>	<b>-124</b>	<b>-1.976</b>	<b>291</b>	<b>-90.491</b>
Charges d'intérêt (-)	-33.130		-16.092	-111	-503	291	-49.546
Autres charges financières (-)	-30.557		-8.904	-13	-1.472		-40.946
<b>Instruments financiers dérivés à la juste valeur par le biais du compte de résultats</b>	<b>0</b>	<b>-649</b>	<b>771</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>122</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	<b>1.636</b>	<b>88.679</b>	<b>5.664</b>	<b>10.793</b>	<b>1.889</b>		<b>108.660</b>
Autres produits non-opérationnels	0	<b>1.429</b>	<b>356</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>1.785</b>
Autres charges non-opérationnelles (-)	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>208.100</b>	<b>143.483</b>	<b>92.354</b>	<b>10.609</b>	<b>-33.700</b>	<b>0</b>	<b>420.847</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>-30.250</b>	<b>-18.479</b>	<b>-4.631</b>	<b>-645</b>	<b>-789</b>	<b>0</b>	<b>-54.794</b>
Impôts différés	15.862	-3.932	1.080	78	58		13.146
Impôts	-46.112	-14.547	-5.710	-723	-847		-67.940
<b>Résultat après impôts provenant des activités poursuivies</b>	<b>177.850</b>	<b>125.005</b>	<b>87.723</b>	<b>9.964</b>	<b>-34.489</b>	<b>0</b>	<b>366.053</b>
Résultat après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0		0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>177.850</b>	<b>125.005</b>	<b>87.723</b>	<b>9.964</b>	<b>-34.489</b>	<b>0</b>	<b>366.053</b>
Part des tiers	72.658	26.498	41.547	731	382		141.816
Part du groupe	105.192	98.506	46.176	9.234	-34.872		224.237

## Note 5 : information sectorielle - actifs 2016

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2016
<b>I. Actifs non-courants</b>	<b>2.456.874</b>	<b>4.050.951</b>	<b>1.598.499</b>	<b>174.483</b>	<b>248.792</b>	<b>-6.336</b>	<b>8.523.262</b>
Immobilisations incorporelles	95.516	5.179	66.136		1		166.832
Goodwill	177.060	134.247	31.232				342.539
Immobilisations corporelles	1.697.794	40.054	359.876	9.231	27.683		2.134.639
Immeubles de placement			1.010.754				1.010.754
Participations mises en équivalence	159.540	633.263	15.933	165.113	179.450		1.153.300
Immobilisations financières	172.125	625	88.952		33.780	-6.336	289.146
Participations disponibles à la vente	16.578	3	88.237		8.225		113.043
Créances et cautionnements	155.547	622	715		25.554	-6.336	176.103
Instruments financiers dérivés à plus d'un an	510	1.481	1.584				3.576
Créances à plus d'un an	26.143	105.906	23.623		4.997		160.669
Créances commerciales	1.884				2.346		4.230
Créances location-financement		105.906	23.366				129.272
Autres créances	24.259		256		2.651		27.167
Impôts différés	128.184	2.624	409	138	2.881		134.236
Banques - créances sur établissements de crédit et clients à plus d'un an		3.127.572					3.127.572
<b>II. Actifs courants</b>	<b>2.013.435</b>	<b>1.708.521</b>	<b>375.617</b>	<b>32.522</b>	<b>155.094</b>	<b>-38.029</b>	<b>4.247.159</b>
Stocks	96.613		153.245		407		250.265
Montant dû par les clients pour des contrats de construction	56.019		54.012		2.042		112.074
Placements de trésorerie	3	582.069	317		39.019		621.408
Actifs financiers disponibles à la vente		582.069	317		39.019		621.405
Actifs financiers détenus à des fins de trading	3						3
Instruments financiers dérivés à un an au plus	2.324	1.227					3.551
Créances à un an au plus	1.174.961	71.569	98.247	26.416	71.848	-37.781	1.405.260
Créances commerciales	1.105.991		34.373	4.781	22.583	-1.563	1.166.164
Créances location-financement		47.303	547				47.850
Autres créances	68.970	24.266	63.327	21.635	49.265	-36.218	191.245
Impôts sur le résultat à récupérer	18.954		4.515	26	933		24.429
Banques - créances sur établissements de crédit et clients à un an au plus		1.041.064					1.041.064
Banques - créances sur les établissements de crédit		74.156					74.156
Banques - prêts et créances (contrats de location-financement exclus)		931.915					931.915
Banques - créances sur des banques centrales		34.993					34.993
Trésorerie et équivalents de trésorerie	639.458	5.857	63.191	6.046	39.762		754.315
Dépôts à terme à trois mois au plus	124.658	1	4.853		27.261		156.773
Valeurs disponibles	514.801	5.856	58.338	6.046	12.501		597.542
Comptes de régularisation	25.101	6.734	2.089	34	1.083	-248	34.793
<b>III. Actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>21.416</b>		<b>75.191</b>		<b>8.031</b>		<b>104.637</b>
<b>Total actifs</b>	<b>4.491.724</b>	<b>5.759.472</b>	<b>2.049.307</b>	<b>207.005</b>	<b>411.917</b>	<b>-44.366</b>	<b>12.875.059</b>

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
Information sectorielle - chiffre d'affaires pro forma	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2016
Chiffre d'affaires pays-membre de l'Union européenne	2.050.245	476.627	328.144	55.329	664.451	-2.533	3.572.263
Autres pays en Europe	75.206	137	2.590	10.875	40.061		128.870
Pays en dehors de l'Europe	836.184	0	0	39.820	323.785		1.199.789
<b>Total</b>	<b>2.961.635</b>	<b>476.764</b>	<b>330.735</b>	<b>106.025</b>	<b>1.028.297</b>	<b>-2.533</b>	<b>4.900.923</b>

Le chiffre d'affaires pro forma comprend le chiffre d'affaires de toutes les participations détenues par le groupe AvH et diffère, par conséquent, du chiffre d'affaires mentionné dans la consolidation IFRS légale, établie sur la base du périmètre de consolidation décrit à la p.137-145. Dans cette présentation pro forma, toutes les participations de contrôle exclusif sont reprises intégralement, les autres participations étant reprises proportionnellement.

## Note 5 : information sectorielle - capitaux propres et passifs 2016

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2016
<b>I. Capitaux propres</b>	<b>1.550.265</b>	<b>1.277.714</b>	<b>633.966</b>	<b>194.112</b>	<b>260.290</b>		<b>3.916.348</b>
Capitaux propres - part du groupe	947.977	1.036.961	354.349	186.609	257.186		2.783.083
Capital souscrit					113.907		113.907
Capital					2.295		2.295
Prime d'émission					111.612		111.612
Réserves consolidées	968.111	1.032.278	354.278	167.855	159.568		2.682.090
Réserves de réévaluation	-20.133	4.683	71	18.754	8.541		11.915
Titres disponibles à la vente		4.053	11.446	-9	15.656		31.145
Réserves de couverture	-4.939	-337	-13.282		-77		-18.635
Ecart actuairels plans de pensions à prestations définies	-11.878	-49	-19	-664	1.041		-11.569
Ecart de conversion	-3.317	1.016	1.926	19.427	-8.079		10.974
Actions propres (-)					-24.830		-24.830
Intérêts minoritaires	602.287	240.753	279.617	7.503	3.104		1.133.265
<b>II. Passifs à long terme</b>	<b>1.003.847</b>	<b>732.951</b>	<b>897.578</b>	<b>8.354</b>	<b>38.981</b>	<b>-6.336</b>	<b>2.675.375</b>
Provisions	91.968	3.588	6.297		4.135		105.989
Obligations en matière de pensions	51.544	3.404	606	407	60		56.021
Impôts différés	153.792	283	97.957	2.940	1.713		256.685
Dettes financières	681.798		727.785	5.008	5.049	-6.336	1.413.303
Emprunts bancaires	315.577		572.227	5.008			892.811
Emprunts obligataires	303.537		130.512				434.049
Emprunts subordonnés	1.294		2.050				3.344
Contrats de location-financement	51.808		22.589		5.049		79.446
Autres dettes financières	9.583		407			-6.336	3.654
Instruments financiers dérivés non-courants	18.988	14.148	51.215				84.352
Autres dettes	5.756	6.848	13.717		28.024		54.346
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres		704.680					704.680
Banques - dépôts des établissements de crédit							0
Banques - dépôts des clients		647.175					647.175
Banques - titres de créances, y compris les obligations							0
Banques - dettes subordonnées		57.505					57.505
<b>III. Passifs à court terme</b>	<b>1.931.608</b>	<b>3.748.807</b>	<b>517.763</b>	<b>4.538</b>	<b>112.645</b>	<b>-38.029</b>	<b>6.277.332</b>
Provisions	37.758	34	74				37.865
Obligations en matière de pensions		206	8				214
Dettes financières	170.021		370.673	1.440	54.715	-36.218	560.632
Emprunts bancaires	107.246		190.924	1.440			299.610
Emprunts obligataires							0
Contrats de location-financement	48.122		2.583		1.498		52.202
Autres dettes financières	14.653		177.166		53.218	-36.218	208.819
Instruments financiers dérivés courants	23.515	1.632					25.147
Montant dû aux clients pour des contrats de construction	218.377				4.439		222.816
Autres dettes à un an au plus	1.393.472	13.511	112.534	2.839	52.578	-1.563	1.573.372
Dettes commerciales	1.200.026	4	57.964	1.568	12.311	-1.563	1.270.310
Avances reçues			2.638	1.176			3.814
Dettes salariales et sociales	149.279	7.947	17.378	95	9.165		183.864
Autres dettes	44.168	5.560	34.554		31.102		115.384
Impôts	32.885	1.070	17.509	156	369		51.989
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres		3.727.271					3.727.271
Banques - dépôts des établissements de crédit		24.422					24.422
Banques - dépôts des clients		3.532.914					3.532.914
Banques - titres de créances, y compris les obligations		161.693					161.693
Banques - dettes subordonnées		8.242					8.242
Comptes de régularisation	55.579	5.083	16.966	103	544	-248	78.027
<b>IV. Passifs détenus en vue de la vente</b>	<b>6.004</b>						<b>6.004</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>	<b>4.491.724</b>	<b>5.759.472</b>	<b>2.049.307</b>	<b>207.005</b>	<b>411.917</b>	<b>-44.366</b>	<b>12.875.059</b>

## Note 5 : information sectorielle - tableau des flux de trésorerie 2016

(€ 1.000)	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5		
	Marine Engineering & Contracting	Private Banking	Real Estate & Senior Care	Energy & Resources	AvH & Growth Capital	Eliminations entre secteurs	Total 2016
<b>I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, bilan d'ouverture</b>	<b>519.386</b>	<b>7.292</b>	<b>58.691</b>	<b>4.984</b>	<b>114.633</b>		<b>704.987</b>
Résultat opérationnel	243.202	54.011	106.685	-79	-34.378	-104	369.337
Reclassement 'Profit (perte) sur cessions d'actifs' vers flux de trésorerie provenant des désinvestissements	-20.309	-835	-3.877	-102	21		-25.102
Dividendes des participations mises en équivalence	15.205	45.477		409	4.518		65.608
Autres produits (charges) non-opérationnels		1.429	356				1.785
Impôts sur le résultat	-40.629	-18.479	-4.631	-645	-789		-65.173
<b>Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie</b>							
Amortissements	235.293	5.586	17.456	1.911	2.664		262.910
Réductions de valeur	-244	902	4.364	3.090	22.059		30.171
Paiements fondés sur des actions	-20	-2.567	186		784		-1.618
Résultat sur les actifs/passifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-22		-40.565				-40.587
Augmentation (diminution) des provisions	-5.838	2.955	269		3.957		1.342
Augmentation (diminution) des impôts différés	-15.862	3.932	-1.080	-78	-58		-13.146
Autres charges (produits) non cash	-1.518	3.631	-139	16	-598		1.391
<b>Cashflow</b>	<b>409.256</b>	<b>96.041</b>	<b>79.025</b>	<b>4.521</b>	<b>-1.821</b>	<b>-104</b>	<b>586.920</b>
<b>Diminution (augmentation) des fonds de roulement</b>	<b>29.221</b>	<b>-34.342</b>	<b>39.265</b>	<b>3.346</b>	<b>39.332</b>	<b>-5.531</b>	<b>71.291</b>
Diminution (augmentation) des stocks et contrats de construction	79.790		31.103		5.101		115.994
Diminution (augmentation) des créances	11.503	-21.115	-18.105	3.447	-21.111	8.154	-37.227
Diminution (augmentation) des créances sur établ. de crédit et clients (banques)		-265.930					-265.930
Augmentation (diminution) des dettes (dettes financières exclues)	-57.528	-996	23.446	-61	55.862	-13.685	7.038
Augmentation (diminution) des dettes envers établ. de crédit, clients & titres (banques)		261.979					261.979
Diminution (augmentation) autre	-4.544	-8.280	2.822	-40	-521		-10.563
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>438.477</b>	<b>61.699</b>	<b>118.290</b>	<b>7.867</b>	<b>37.511</b>	<b>-5.634</b>	<b>658.211</b>
<b>Investissements</b>	<b>-299.596</b>	<b>-537.371</b>	<b>-206.388</b>	<b>-4.858</b>	<b>-119.875</b>		<b>-1.168.089</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-192.042	-5.313	-16.992	-268	-2.522		-217.138
Acquisitions d'immeubles de placement			-114.766				-114.766
Acquisitions d'immobilisations financières	-31.196		-72.618	-4.590	-114.158		-222.562
Nouveaux emprunts accordés	-76.358	-262	-2.012		-3.062		-81.695
Acquisitions de placements de trésorerie		-531.796			-133		-531.929
<b>Désinvestissements</b>	<b>74.707</b>	<b>536.288</b>	<b>82.040</b>	<b>102</b>	<b>8.465</b>		<b>701.601</b>
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	8.604		509	102	59		9.275
Cessions d'immeubles de placement	1.291		64.855				66.146
Cessions d'immobilisations financières	33.551		14.875		3.137		51.563
Remboursements d'emprunts accordés	31.260		767		3.500		35.527
Cessions de placements de trésorerie		536.288	1.033		1.769		539.090
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-224.890</b>	<b>-1.083</b>	<b>-124.349</b>	<b>-4.756</b>	<b>-111.410</b>		<b>-466.488</b>
<b>Opérations financières</b>							
Revenus d'intérêt	7.999	14	2.801	20	496	-187	11.142
Charges d'intérêt	-40.610		-16.487	-111	-503	291	-57.421
Autres produits (charges) financiers	-12.101		-7.049	-13	-1.203		-20.366
Diminution (augmentation) des actions propres					-801		-801
Augmentation (diminution) des dettes financières	12.626		43.418	-1.444	-6.852	5.531	53.279
Répartition du bénéfice					-64.980		-64.980
Dividendes distribués intragroupe	-37.295	-48.825	-175	-1.055	87.350		0
Dividendes distribués aux intérêts minoritaires	-24.060	-13.240	-16.293	-352	-10.773		-64.717
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-93.441</b>	<b>-62.051</b>	<b>6.215</b>	<b>-2.954</b>	<b>2.734</b>	<b>5.634</b>	<b>-143.863</b>
<b>II. Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>120.146</b>	<b>-1.435</b>	<b>156</b>	<b>157</b>	<b>-71.165</b>		<b>47.859</b>
Transferts entre secteurs	456		2.335	922	-3.713		0
Variation du périmètre ou méthode de consolidation			1.814				1.814
Augmentations de capital (part des tiers)	88		188				275
Effets de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-618		8	-18	7		-620
<b>III. Trésorerie et équivalents de trésorerie, bilan de clôture</b>	<b>639.458</b>	<b>5.857</b>	<b>63.191</b>	<b>6.046</b>	<b>39.762</b>		<b>754.315</b>

## Note 6 : immobilisations incorporelles

(€ 1.000)	Frais de développement	Concessions, brevets et licences	Goodwill	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Acomptes versés	Total
<b>Mouvements des immobilisations incorporelles - exercice 2016</b>							
<b>Immobilisations incorporelles, solde d'ouverture</b>	<b>5</b>	<b>49.023</b>	<b>11.602</b>	<b>8.764</b>	<b>86.635</b>	<b>982</b>	<b>157.012</b>
Valeur brute	2.060	67.692	14.053	28.401	94.354	982	207.542
Amortissements cumulés (-)	-2.054	-18.669	-2.451	-19.637	-7.719	0	-50.530
Investissements	1.268	1.623	1.099	800	500	179	5.469
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises		10.390	2.650	3			13.043
Cessions et mises hors service (-)				-26	-5		-32
Cessions d'entreprises (-)							0
Amortissements (-)	-1.286	-3.339		-3.322	-890		-8.836
Ecarts de conversion	17	-33		-1	-1		-18
Transferts (vers) d'autres rubriques				14	179		193
<b>Immobilisations incorporelles, solde de clôture</b>	<b>5</b>	<b>57.664</b>	<b>15.351</b>	<b>6.233</b>	<b>86.418</b>	<b>1.161</b>	<b>166.832</b>
Valeur brute	3.347	73.607	17.802	29.056	93.443	1.161	218.416
Amortissements cumulés (-)	-3.342	-15.943	-2.451	-22.822	-7.025	0	-51.584
<b>Mouvements des immobilisations incorporelles - exercice 2017</b>							
<b>Immobilisations incorporelles, solde d'ouverture</b>	<b>5</b>	<b>57.664</b>	<b>15.351</b>	<b>6.233</b>	<b>86.418</b>	<b>1.161</b>	<b>166.832</b>
Valeur brute	3.347	73.607	17.802	29.056	93.443	1.161	218.416
Amortissements cumulés (-)	-3.342	-15.943	-2.451	-22.822	-7.025	0	-51.584
Investissements	275	519	910	673	507	605	3.490
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises		10.573	6.465		727	6	17.772
Cessions et mises hors service (-)		-214		-8			-222
Cessions d'entreprises (-)							0
Amortissements (-)	-70	-4.333		-3.107	-1.095		-8.604
Réductions de valeur (-)					-507		-507
Ecarts de conversion		-12		5	1		-7
Transferts (vers) d'autres rubriques	651	9		783	154	-785	812
Autres augmentations (diminutions)				1		-1	0
<b>Immobilisations incorporelles, solde de clôture</b>	<b>861</b>	<b>64.207</b>	<b>22.726</b>	<b>4.581</b>	<b>86.206</b>	<b>986</b>	<b>179.567</b>
Valeur brute	4.207	85.814	22.726	30.200	94.992	986	238.925
Amortissements cumulés (-)	-3.346	-21.607	0	-25.618	-8.317	0	-58.889
Cumul des réductions de valeur (-)	0	0	0	0	-469	0	-469

L'augmentation des immobilisations incorporelles en 2017 est à nouveau attribuable, pour la majeure partie, à la croissance de l'activité soins aux personnes âgées du groupe avec, entre autres, les acquisitions réalisées par Anima Care (6 résidences) et HPA (2 résidences). Nous vous renvoyons à la Note 4 Acquisitions d'entreprises.

Ensuite, une grande partie de ce poste est constituée d'immobilisations incorporelles qui, fin 2013, étaient inscrites dans le bilan consolidé suite à l'acquisition du contrôle sur DEME, d'immobilisations incorporelles résultant des acquisitions (historiques) d'Anima Care et d'HPA et de développements logiciels à la Banque J.Van Breda & C°.

## Note 7 : goodwill

(€ 1.000)	2017	2016
<b>Mouvements du goodwill</b>		
<b>Goodwill, solde d'ouverture</b>	<b>342.539</b>	<b>333.882</b>
Valeur brute - filiales consolidées globalement	361.870	349.075
Cumul des réductions de valeur - filiales consolidées globalement (-)	-19.331	-15.193
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises <sup>(1)</sup>	14.270	12.850
Réductions de valeur (-)	-4.536	-4.137
Autres augmentations (diminutions)	-2.750	-55
<b>Goodwill, solde de clôture</b>	<b>349.523</b>	<b>342.539</b>
Valeur brute - filiales consolidées globalement	370.213	361.870
Cumul des réductions de valeur - filiales consolidées globalement (-)	-20.690	-19.331

<sup>(1)</sup> Nous vous renvoyons à la Note 4 Acquisitions d'entreprises pour plus de détails.

Les acquisitions d'entreprises par DEME (G-Tec), CFE (José Coghe-Werbrouck), Anima Care (6 résidences) et HPA (2 résidences) expliquent l'augmentation du goodwill à concurrence de 14,3 millions d'euros.

Anima Care a enregistré des réductions de valeur de 2,2 millions d'euros sur plusieurs actifs de taille réduite. Le goodwill d'AvH sur Patrimoine & Santé qui n'a pas pu être attribué aux bâtiments dans le portefeuille a lui aussi fait l'objet d'une dépréciation (2,3 millions d'euros). La diminution résulte, pour le reste, de la 'purchase price allocation' de la résidence et crèche Cigma de Laval, acquise par HPA en 2016, le goodwill ayant été attribué aux concessions (immobilisations incorporelles).

Au total, le goodwill est principalement attribuable à Finaxis, à DEME (suite à l'acquisition du contrôle fin 2013) et aux filiales détenues par DEME, CFE, A.A. Van Laere, Anima Care et HPA. Il est à noter que ceci n'inclut pas le goodwill (clientèle) de 232,4 millions d'euros dans le bilan consolidé de Delen Investments, étant donné que Delen Investments est reprise selon la méthode de mise en équivalence. Ce goodwill provient pour l'essentiel de la reprise de Capital & Finance en 2007, de JM Finn en 2011 et, dans une moindre mesure, d'Oyens & Van Eeghen (fin 2015).

En cas d'indications d'une réduction de valeur éventuelle et au moins une fois par an, AvH soumet le goodwill figurant à son bilan à une analyse d'impairment. Sont visés ici à la fois le goodwill imputé comme tel sous le poste 'goodwill' dans le bilan consolidé et le goodwill qui est contenu dans le poste d'actif 'participations mises en équivalence'. Chaque participation d'AvH est considérée, à cet égard, comme une 'cash generating unit' (CGU) distincte. Ensuite, dans le cadre du test d'impairment, une juste valeur est déterminée pour chaque CGU sur la base des valorisations de marché disponibles publiquement (broker reports / cours boursier pour les entreprises cotées). S'il apparaît après cette première étape, sur la base d'une approche 'juste valeur', qu'un élément de soutien supplémentaire est nécessaire, une valeur d'utilité sera également déterminée selon la perspective propre à AvH sur la base d'un modèle 'discounted cash flow' (DCF) ou 'market multiples'. Si, au terme de cette deuxième étape, le goodwill dans le bilan n'est pas encore suffisamment étayé, on procède à une réduction de valeur exceptionnelle ou 'impairment'.

## Note 8 : immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 438,2 millions d'euros pour s'établir à 2.572,9 millions d'euros. DEME a investi, en 2017, pour pas moins de 441,6 millions d'euros dans l'extension, le renouvellement et le maintien en état opérationnel de sa flotte. GeoSea, filiale de DEME, a en outre renforcé sa présence dans le secteur de l'énergie éolienne offshore en acquérant la société danoise A2Sea, ajoutant ainsi deux navires relativement neufs à sa flotte. Les investissements dans les maisons de repos et de soins d'Anima Care et de Residalya ont également entraîné une hausse (nette, après amortissements) des immobilisations corporelles.

Les cessions par voie de scission d'entreprise ont trait à la vente de la Société Nationale de Transport par Canalisations et des activités de parking par A.A. Van Laere.

Les immobilisations corporelles des entreprises du pôle Marine Engineering & Contracting représentent ensemble environ 83% du total des immobilisations corporelles. Le solde est constitué par les maisons de repos et de soins d'Anima Care et de Patrimoine & Santé (qui représentent ensemble 15%), le réseau d'agences de la Banque J.Van Breda & C° et divers autres bâtiments d'entreprise au sein du groupe.

Sur les huit navires commandés par DEME en 2015 et 2016 pour une valeur globale d'un milliard d'euros, deux ont déjà été livrés : les dragues aspiratrices en marche Minerva et Scheldt River. En 2018, est prévue la livraison du navire multifonctions Living Stone, du navire jack-up autopropulsé Apollo et du bateau grue Gulliver. Les trois derniers navires - la drague Bonny River, le Smart Mega Cutter Suction Dredger Spartacus et la bateau grue à positionnement dynamique Orion - devraient entrer en opération au cours des années 2019-2020.

## Note 8 : immobilisations corporelles

(€ 1.000)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Locations simples en tant que bailleur (IAS 17)	Total 2016
<b>I. Mouvements des immobilisations corporelles - exercice 2016</b>							
<b>Immobilisations corporelles, solde d'ouverture</b>	<b>231.112</b>	<b>1.587.959</b>	<b>32.120</b>	<b>4.100</b>	<b>90.174</b>	<b>306</b>	<b>1.945.772</b>
Valeur brute	334.779	3.247.848	112.683	22.798	90.174	1.381	3.809.663
Amortissements cumulés (-)	-101.180	-1.659.889	-79.745	-18.699		-1.075	-1.860.588
Cumul des réductions de valeur (-)	-2.487		-817				-3.304
Investissements	19.659	110.715	9.388	837	72.895		213.494
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises	233.548	599	846	1	90		235.083
Cessions et mises hors service (-)	-2.567	-2.864	-330	1	-11		-5.770
Cessions d'entreprises (-)		-1					-1
Amortissements (-)	-19.680	-222.762	-10.693	-896		-43	-254.074
Réductions de valeur (-)			-2				-2
Ecart de conversion	56	-764	-190		102		-797
Transferts (vers) d'autres rubriques	13.270	15.985	271	321	-28.949		898
Autres augmentations (diminutions)	37						37
<b>Immobilisations corporelles, solde de clôture</b>	<b>475.433</b>	<b>1.488.867</b>	<b>31.411</b>	<b>4.364</b>	<b>134.301</b>	<b>263</b>	<b>2.134.639</b>
Valeur brute	599.583	3.213.697	120.799	12.782	134.301	1.381	4.082.542
Amortissements cumulés (-)	-121.663	-1.724.829	-88.652	-8.418		-1.118	-1.944.681
Cumul des réductions de valeur (-)	-2.487		-736				-3.223
<b>II. Autres informations</b>							
<b>Contrats de location-financement</b>							
Valeur nette des immobilisations corporelles sous contrat de location-financement	75.747	110.573	5.486				191.806
Immobilisations corporelles acquises par un contrat de location-financement		6.462	2.021				8.483
(€ 1.000)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Locations simples en tant que bailleur (IAS 17)	Total 2017
<b>I. Mouvements des immobilisations corporelles - exercice 2017</b>							
<b>Immobilisations corporelles, solde d'ouverture</b>	<b>475.433</b>	<b>1.488.867</b>	<b>31.411</b>	<b>4.364</b>	<b>134.301</b>	<b>263</b>	<b>2.134.639</b>
Valeur brute	599.583	3.213.697	120.799	12.782	134.301	1.381	4.082.542
Amortissements cumulés (-)	-121.663	-1.724.829	-88.652	-8.418		-1.118	-1.944.681
Cumul des réductions de valeur (-)	-2.487		-736				-3.223
Investissements	13.273	108.266	8.763	1.050	390.732	76	522.161
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises	20.360	188.563	825	281			210.028
Cessions et mises hors service (-)	-4.123	-4.420	-229	-7	-683		-9.462
Cessions d'entreprises (-)	-5.371	-7.462	-136		-4.071		-17.041
Amortissements (-)	-21.261	-227.936	-10.454	-1.005		-56	-260.711
Réductions de valeur (-)	-220						-220
Ecart de conversion	-97	-3.217	-364		-81		-3.758
Transferts (vers) d'autres rubriques	1.728	73.144	-985	-7	-75.306		-1.426
Autres augmentations (diminutions)	-36	10	-9	37	-1.334		-1.332
<b>Immobilisations corporelles, solde de clôture</b>	<b>479.686</b>	<b>1.615.815</b>	<b>28.822</b>	<b>4.713</b>	<b>443.558</b>	<b>283</b>	<b>2.572.877</b>
Valeur brute	614.612	3.452.446	128.765	14.547	443.558	1.457	4.655.385
Amortissements cumulés (-)	-132.227	-1.836.631	-99.207	-9.834		-1.174	-2.079.073
Cumul des réductions de valeur (-)	-2.699		-736				-3.435
<b>II. Autres informations</b>							
<b>Contrats de location-financement</b>							
Valeur nette des immobilisations corporelles sous contrat de location-financement	72.701	55.548	3.275				131.525
Immobilisations corporelles acquises par un contrat de location-financement		5.103	597				5.700

## Note 9 : immeubles de placement évalués à leur juste valeur

(€ 1.000)	Immeubles loués	Contrats de location simple en tant que bailleur - IAS 40	Projets de développement	Actifs détenus en vue de la vente	Total
<b>I. Mouvements des immeubles de placement évalués à leur juste valeur - exercice 2016</b>					
Immeubles de placement, solde d'ouverture	838.390	0	116.700	4.392	959.482
Valeur brute	838.390	0	116.700	4.392	959.482
Investissements	42.846		84.936	455	128.237
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises	0				0
Cessions et mises hors service (-)	-1.291		-57.369	-4.392	-63.053
Profits (pertes) résultant d'ajustements de la juste valeur	-5.332		45.575	344	40.587
Transferts (vers) d'autres rubriques	-68.722		13.999	55.542	818
Autres augmentations (diminutions)	542		481	125	1.148
Immeubles de placement, solde de clôture	806.432	0	204.322	56.466	1.067.220
Valeur brute	806.432	0	204.322	56.466	1.067.220
<b>I. Mouvements des immeubles de placement évalués à leur juste valeur - exercice 2017</b>					
Immeubles de placement, solde d'ouverture	806.432	0	204.322	56.466	1.067.220
Valeur brute	806.432	0	204.322	56.466	1.067.220
Investissements	107.464		17.215	1.441	126.121
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises				113	113
Cessions et mises hors service (-)			-174.849	-117.141	-291.990
Profits (pertes) résultant d'ajustements de la juste valeur	16.342		19.108	-1.658	33.792
Transferts (vers) d'autres rubriques	-52.849			64.392	11.543
Autres augmentations (diminutions)	2.303				2.303
Immeubles de placement, solde de clôture	879.691	0	65.796	3.613	949.100
Valeur brute	879.691	0	65.796	3.613	949.100

(€ 1.000)	Immeubles loués	Contrats de location simple en tant que bailleur - IAS 40	Projets de développement		Total
<b>II. Autres informations</b>					
<b>Produits locatifs et charges opérationnelles 2016</b>					
Produits locatifs des immeubles de placement	61.335				61.335
Charges opérationnelles directes (réparat. & maintenance incluses) des immeubles loués	-3.186				-3.186
Charges opérationnelles directes (réparat. & maintenance incluses) des immeubles non-loués	-1.080				-1.080
<b>Produits locatifs et charges opérationnelles 2017</b>					
Produits locatifs des immeubles de placement	61.912				61.912
Charges opérationnelles directes (réparat. & maintenance incluses) des immeubles loués	-3.323				-3.323
Charges opérationnelles directes (réparat. & maintenance incluses) des immeubles non-loués	-1.226				-1.226
<b>Engagements d'acquisition</b>					
Engagements contractuels d'acquisition d'immeubles de placement 2016					0
Engagements contractuels d'acquisition d'immeubles de placement 2017					0

(€ 1.000)	Total 2017	Total 2016
<b>Subdivision des produits immobiliers dans le compte de résultats</b>		
Ventes de terrains	70	1.920
Produits locatifs	61.912	61.335
Autres services immobiliers (e.a. produits de promotion)	165.915	116.059
	<b>227.897</b>	<b>179.314</b>
<b>Chiffres clés - immeubles en portefeuille (hors projets de développement)</b>		
Loyers contractuels	54.670	56.540
Rendement locatif (%)	6,44%	6,78%
Taux d'occupation (%)	94,80%	96,77%
Durée moyenne pondérée jusqu'à la première possibilité de résiliation (# années)	4,74	4,37

Fin 2017, les immeubles de placement se composent pour 885,1 millions d'euros du portefeuille immobilier (à l'exception des leasings) de Leasinvest Real Estate et pour le solde, des actifs immobiliers (principalement les différents bâtiments en exploitation sur le site Tour & Taxis) d'Extensa.

Suite à la décision de LRE de se recentrer sur deux classes d'actifs (retail et bureaux) et trois pays (Luxembourg, Belgique et Autriche), divers investissements et désinvestissements ont été réalisés en 2017. Début mai, LRE a acquis pour 35 millions d'euros 100% des parts de la société Mercator Sarl, propriétaire d'un immeuble de bureaux dans la ville de Luxembourg. En octobre, le portefeuille retail suisse (trois magasins) a été entièrement vendu pour 41,8 millions d'euros, mais deux importants centres commerciaux ont aussi été acquis à Vienne (Autriche) pour un montant de 56,2 millions d'euros. Enfin, LRE a réduit son portefeuille logistique à concurrence de 74 millions d'euros en 2017. En 2017, Extensa a vendu l'immeuble 'Herman Teirlinck', situé à Tour & Taxis, à un investisseur institutionnel.

Les développements de projets concernent les immeubles de bureaux Treesquare et Montoyer 63, que LRE développe à Bruxelles, tandis que les actifs détenus en vue de la vente concernent un bâtiment à Drogenbos loué par Extensa.

## Valorisation des immeubles de placement

Les immeubles de placement sont valorisés à leur juste valeur. Les variations de valeur sont traitées via le compte de résultats.

### Immeubles loués

La juste valeur des immeubles loués est définie, au moins une fois par an, sur base de rapports d'expertise. Pour plus de détails à ce sujet, nous vous renvoyons au rapport annuel de Leasinvest Real Estate. Les chiffres clés ci-dessus concernant les bâtiments donnés en location sont également les chiffres clés de Leasinvest Real Estate, étant donné que 94% des bâtiments donnés en location sont la propriété de LRE.

### Contrats de location simple en tant que bailleur - IAS 40

Les contrats de location simple dont l'option d'achat tient compte de la juste valeur sont qualifiés comme immeubles de placement. Dans les autres cas, ces contrats sont considérés comme étant des contrats de location simple conformément à l'IAS 17.

## Note 10 : participations mises en équivalence

(€ 1.000)	2017	2016
<b>Participations mises en équivalence</b>		
Marine Engineering & Contracting	154.177	159.540
Private Banking	679.973	633.263
Real Estate & Senior Care	28.204	15.933
Energy & Resources	204.048	165.113
AvH & Growth Capital	174.344	179.450
<b>Total</b>	<b>1.240.746</b>	<b>1.153.300</b>

(€ 1.000)	Methode de mise en équivalence	Goodwill incorporé dans la valeur comptable	Total 2017	Total 2016
<b>Mouvements des participations mises en équivalence</b>				
<b>Participations mises en équivalence : solde d'ouverture</b>	<b>1.066.854</b>	<b>86.445</b>	<b>1.153.300</b>	<b>1.137.248</b>
Acquisitions	65.347	3.404	68.751	34.653
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises			0	0
Cessions (-)	5.345	-10.510	-5.164	-13.826
Cessions d'entreprises (-)	-1.304		-1.304	0
Quote-part du bénéfice (perte) des entreprises mises en équivalence	140.859		140.859	108.660
Réductions de valeur enregistrées dans le compte de résultats (-)	-4.017		-4.017	-25.156
Augmentation (diminution) par variations de taux de change	-24.978		-24.978	-4.871
Impact de la distribution des dividendes par les participations (-)	-62.392		-62.392	-65.608
Transferts (vers) d'autres rubriques	-9.000	-3.998	-12.998	-40.240
Autres augmentations (diminutions)	-4.567	-6.742	-11.309	22.439
<b>Participations mises en équivalence : solde de clôture</b>	<b>1.172.147</b>	<b>68.599</b>	<b>1.240.746</b>	<b>1.153.300</b>

## Evolution générale

Le total des entreprises mises en équivalence augmente de 87,4 millions d'euros pour s'établir à 1.240,7 millions d'euros et reflète l'augmentation des fonds propres de ces participations, en plus de l'effet des investissements (notamment le relèvement de la participation dans Sipef) ou désinvestissements supplémentaires réalisés par AvH.

AvH a relevé son pourcentage de participation dans Sipef par l'achat de 80.000 actions en bourse et par la souscription à l'augmentation de capital publique (ce qui représente un investissement de 40,4 millions d'euros). Les autres acquisitions concernent la participation de DEME aux augmentations de capital dans les projets éoliens Otary et Seastar et l'investissement dans EMW.

Les désinvestissements en 2017 sont restés limités à la vente par CFE des sociétés liées aux projets de développement immobilier à Ostende (Oosteroever) et à Luxembourg (Kons) et à la disparition des filiales communes Napro et Nitraco suite à la déconsolidation de la SNTC.

La contribution au bénéfice des sociétés mises en équivalence a augmenté de 32,2 millions d'euros pour atteindre 140,9 millions d'euros. Cela reflète entre autres l'évolution favorable des résultats, notamment chez Delen Investments et Sipef (y compris une plus-value de revalorisation non récurrente). 'Marine Engineering & Contracting' génère une contribution négative à ce poste en raison de pertes dans certaines participations sur lesquelles DEME n'a pas le contrôle exclusif (dont Medco au Qatar et certaines sociétés concessionnaires). Extensa développe 2 projets sur le site Cloche d'Or dans une structure conjointe avec un partenaire. Les participations reprises par mise en équivalence dans 'AvH & Growth Capital' apportent, au total, une contribution légèrement négative en raison d'une contribution déficitaire de 12,3 millions d'euros chez Distriplus (AvH 50%), qui a amorti près de 20 millions d'euros de goodwill.

Par ailleurs, en 2017, les contributions au bénéfice des participations ont largement dépassé les dividendes distribués par elles. Le poste 'Transferts (vers) d'autres rubriques' comprend entre autres le transfert vers le poste 'actifs détenus en vue de la vente' des participations BDM-Asco, Transpalux et OQM (après réduction de valeur).

## Note 11 : actifs financiers

### 1. Actifs et passifs financiers par catégorie

(\$ 1.000)	Juste valeur		Valeur comptable	
	2017	2016	2017	2016
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actifs financiers détenus à des fins de trading</b>				
Actifs financiers du portefeuille trading	3	3	3	3
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>				
Immobilisations financières disponibles à la vente	102.335	113.043	102.335	113.043
Placements disponibles à la vente	467.879	621.405	467.879	621.405
<b>Créances et liquidités</b>				
Créances et cautionnements	164.851	176.103	164.851	176.103
Créances de location-financement	231.389	188.203	215.904	177.122
Autres créances	209.508	218.412	209.508	218.412
Créances commerciales	1.073.110	1.170.394	1.073.110	1.170.394
Dépôts à terme à trois mois au plus	35.152	156.773	35.152	156.773
Liquidités	601.875	597.542	601.875	597.542
Banques - créances sur établissements de crédit et clients	5.030.849	4.498.663	4.713.069	4.168.636
<b>Instruments financiers dérivés</b>				
	10.202	7.127	10.202	7.127

L'augmentation de la valeur de l'euro par rapport à la plupart des devises (USD, GBP, INR) se traduit par un effet de change négatif à raison de 25,0 millions d'euros.

Le poste 'Autres augmentations (diminutions)' reflète des variations dans les fonds propres des participations, notamment les éliminations de résultats sur les ventes d'actions propres, l'impact du rachat d'intérêts minoritaires, ainsi que l'impact de la valorisation de l'obligation d'achat qui repose sur certaines actions.

### Participations détenues directement, reprises selon la méthode de mise en équivalence

AvH applique la méthode de mise en équivalence aux entités contrôlées conjointement Delen Investments (78,75%), Sipef (30,3%), Amsteldijk Beheer (50%), Distriplus (50%), Manuchar (30,0%), Turbo's Hoet Groep (50%), Consortium Telemond (50%) et le groupe GIB (50%).

Dans ce poste du bilan sont également repris les participations associées dans Sagar Cements (17,6%), Atenor (10,5%), Axe Investments (48,3%), Financière EMG (22,2%) et Mediahuis (13,2%). Pour une description plus détaillée des changements intervenus dans le périmètre, nous vous renvoyons à la p. 147 'Information sectorielle'.

Plusieurs des participations susmentionnées sont cotées en bourse. Si les participations dans Sipef, Sagar Cements et Atenor étaient valorisées sur la base du cours boursier de fin 2017, ces participations représenteraient respectivement, en valeur boursière, 201,0 millions d'euros, 39,6 millions d'euros et 27,9 millions d'euros. Ces valeurs boursières sont supérieures à la valeur comptable de ces participations au bilan consolidé.

### Participations détenues indirectement, reprises selon la méthode de mise en équivalence

La consolidation intégrale de CFE, DEME et Rent-A-Port entraîne l'intégration de leurs entités contrôlées conjointement et de leurs participations associées pour un montant total de 154,1 millions d'euros. Les participations dans C-Power (6,5%), Rentel (18,9%), Medco (44,1%) et GEM/EMW sont les plus importantes chez DEME, de même que les projets immobiliers et PPP mis sur pied avec des partenaires chez CFE et le développement de la zone industrielle de Dinh Vu (Vietnam) par Rent-A-Port.

(€ 1.000)	Juste valeur		Valeur comptable	
	2017	2016	2017	2016
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs financiers évalués à leur coût amorti				
<b>Dettes financières</b>				
Emprunts bancaires	1.055.117	1.212.127	1.041.303	1.192.421
Emprunts obligataires	544.537	447.815	535.285	434.049
Emprunts subordonnés	5.354	3.500	5.354	3.344
Contrats de location-financement	84.481	136.284	81.377	131.648
Autres dettes financières	224.325	212.472	224.325	212.473
<b>Autres dettes</b>				
Dettes commerciales	1.352.745	1.270.310	1.352.745	1.270.310
Avances reçues	2.505	3.814	2.505	3.814
Dettes salariales et sociales	186.022	183.864	186.022	183.864
Autres dettes	126.950	169.730	126.950	169.730
<b>Dettes envers établissements de crédit, clients &amp; titres</b>	4.874.548	4.474.065	4.846.350	4.431.951
<b>Instruments financiers dérivés</b>	58.802	109.499	58.802	109.499

(€ 1.000)	2017			2016		
	Niveau 1	Niveau 2	Intérêts à recevoir	Niveau 1	Niveau 2	Intérêts à recevoir
<b>Actifs financiers</b>						
Actifs financiers détenus à des fins de trading						
Actifs financiers du portefeuille trading		3			3	
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>						
Immobilisations financières disponibles à la vente	73.344	28.991		70.763	42.280	
Placements disponibles à la vente	464.920	498	2.460	615.900	730	4.775
<b>Créances et liquidités</b>						
Créances de location-financement		231.389			188.203	
Banques - créances sur établissements de crédit et clients		5.030.849			4.498.663	
<b>Instruments financiers dérivés</b>	10.201		1		7.126	1
<b>Passifs financiers</b>						
<b>Dettes financières</b>						
Emprunts bancaires		1.055.117			1.212.127	
Emprunts obligataires	490.352	54.185		393.399	54.416	
Emprunts subordonnés		5.354			3.500	
Contrats de location-financement		84.481			136.284	
<b>Dettes envers établissements de crédit, clients &amp; titres</b>		4.874.548			4.474.065	
<b>Instruments financiers dérivés</b>	58.181	621		109.040	459	

La juste valeur des titres dans le portefeuille de placements est déterminée sur base de la cotation sur le marché public (niveau 1). Ceci vaut également pour les obligations publiques émises par DEME, CFE, BPI, Leasinvest Real Estate et Extensa. La juste valeur des créances sur (et dettes envers) établissements de crédit et clients de la Banque J.Van Breda & C° est basée sur les hypothèses suivantes : il est tenu compte

des marges commerciales lors de la réévaluation et d'un pourcentage de remboursements anticipés, tandis qu'il n'est pas tenu compte d'un pourcentage de pertes de crédit. Pour les instruments de couverture, il s'agit de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs compte tenu du taux swap en vigueur et de la volatilité (niveau 2).

(€ 1.000)	Plus- (moins-) values réalisées	Produits (charges) d'intérêts	Plus- (moins-) values réalisées	Produits (charges) d'intérêts
<b>Actifs financiers détenus à des fins de trading</b>				
Actifs financiers disponibles à la vente	16.564	1.869	1.786	4.149
Autres actifs financiers	59.207		8.752	
Créances et liquidités		27.105		20.286
Instruments financiers dérivés		30		175
Banques - créances sur établissements de crédit et clients		95.664		102.291
<b>Passifs financiers évalués à leur coût amorti</b>		-42.237		-49.546
<b>Instruments financiers dérivés</b>		-6.115		-5.040
Banques - dettes envers établissements de crédit, clients & titres		-19.754		-27.504

## 2. Risque de crédit

Tant **CFE** que **DEME** ont établi des procédures afin de limiter le risque de leurs créances clients. En outre, une partie du chiffre d'affaires consolidé est réalisée avec des services publics ou des clients liés à des administrations publiques. D'autre part, la concentration du risque de contrepartie est limitée en raison du grand nombre de clients. Pour canaliser le risque, les participations concernées surveillent en permanence les créances commerciales et ajustent, le cas échéant, leurs dispositions. C'est ainsi que **DEME**, dans le cadre d'importants contrats à l'étranger, fait régulièrement appel au Credendo Group (l'ancien Office national du Ducroire), pour autant que le pays en question entre en ligne de compte et que le risque puisse être couvert par une assurance crédit. Pour les grands travaux, **DEME** dépend de la capacité des clients d'obtenir le financement requis et peut, le cas échéant, aider à organiser le financement du projet. Le risque de crédit, bien qu'il soit limité, ne peut néanmoins jamais être totalement exclu. En tant qu'acteur mondial, **DEME** est en outre exposé aux risques politiques et aux développements négatifs qui peuvent se manifester sur le plan macroéconomique. Le carnet de commandes de **CFE** a fortement diminué en Afrique. Fin 2017, le groupe **CFE** avait encore, au Tchad, une créance nette d'environ 60 millions d'euros sur l'Etat. Le recouvrement de cette créance constituera, en 2018 également, un défi majeur. **CFE** met tout en œuvre, avec les autorités locales, pour trouver un financement qui rende possible le paiement des créances.

**Rent-A-Port**, compte tenu du type d'activités dans lesquelles le groupe est actif, a un nombre limité de clients et de contreparties. Il court, de ce fait, un risque accru en matière de concentration de crédit. Le groupe parvient à réduire ce risque en s'assurant une couverture contractuelle adéquate, mais aussi en nouant et en entretenant des relations solides avec ses clients. **Rent-A-Port** étant actif dans des pays comme Oman, le Qatar, le Vietnam et le Nigéria, le groupe y est aussi exposé aux risques politiques. Ici aussi, les relations personnelles et un solide réseau local constituent les principaux facteurs de gestion du risque.

Pour les risques de crédit liés au portefeuille de leasing de la **Banque J.Van Breda & C°** nous nous référerons à la politique de gestion de risque de crédit telle que décrite dans la note 12.

**Leasinvest Real Estate** tend à veiller à une bonne diversification du nombre de locataires et des secteurs dans lesquels ces locataires sont actifs en vue de limiter le défaut de paiement et la faillite des locataires. La solvabilité des locataires est également analysée régulièrement avec l'aide d'un bureau de notation externe. La durabilité du flux de

revenus locatifs est assurée par le biais de contrats de bail à long terme.

**Extensa Group** est une société essentiellement active dans le développement de projets immobiliers. Préalablement à la signature d'un nouveau projet, une analyse approfondie des risques techniques, juridiques et financiers qui y sont liés, est effectuée.

Chez **Anima Care** et **HPA**, le risque de crédit est limité. La plupart des résidents paient par domiciliation. En outre, le loyer est facturé à l'avance et les débiteurs sont suivis attentivement. Les subventions de l'état constituent une importante source de revenus.

Chez **Agidens**, la maîtrise du risque débiteurs passe par l'application de la politique, des procédures et des contrôles établis par le groupe en la matière. Les créances commerciales font l'objet d'un suivi périodique et les grands projets sont généralement couverts par des garanties bancaires ou similaires.

Dans le secteur **AvH & Growth Capital** le groupe investit à long terme dans un nombre restreint d'entreprises au potentiel de croissance internationale. Le caractère diversifié de ces investissements contribue à un étalement équilibré des risques économiques et financiers. AvH finance en outre généralement ces investissements au moyen de fonds propres.

(€ 1.000)			Non échu	Echu < 30 jours	Echu < 60 jours	Echu < 120 jours	Echu > 120 jours
	Total						
<b>Bilan des échéances 2016</b>							
Actifs financiers détenus à des fins de trading	3	3					
Actifs financiers disponibles à la vente	734.448	734.448					
Créances	1.742.031	1.349.339	74.460	44.904	20.575	252.753	
<b>Bilan des échéances 2017</b>							
Actifs financiers détenus à des fins de trading	3	3					
Actifs financiers disponibles à la vente	570.213	570.213					
Créances	1.663.373	1.314.710	63.018	36.351	14.320	234.975	

Les créances échues concernent principalement l'activité 'contracting' de **CFE**, **DEME** et **A.A. Van Laere**, ainsi que le portefeuille de leasing de la **Banque J.Van Breda & C°**. Dans l'activité contracting les arriérés de créances concernent pour l'essentiel des décomptes et des imputations supplémentaires qui font encore l'objet d'inscriptions budgétaires ou qui font partie d'un accord global. Chez **CFE**, **DEME** et **A.A. Van Laere** également, il y a un nombre de négociations et/ou procédures en cours.

Les pertes attendues sur les chantiers sont adéquatement prévues par le biais de réductions de valeur sur les chantiers, comptabilisées dans la rubrique du bilan 'Contrats de construction' (Note 13).

(€ 1.000)	Actifs financiers détenus à des fins de trading	Actifs financiers disponibles à la vente	Créances
<b>Exercice 2016</b>			
<b>Réductions de valeur cumulées - solde d'ouverture</b>	0	<b>-71.436</b>	<b>-53.849</b>
Variation du périmètre de consolidation		-9	-267
Réductions de valeur actées au cours de l'exercice		-207	-5.789
Réductions de valeur reprises au cours de l'exercice			7.623
Réductions de valeur annulées à la suite de cessions et retraits au cours de l'exercice		4.475	2.533
Ecarts de conversion			-832
Transferts (vers) d'autres rubriques			5.613
<b>Réductions de valeur cumulées - solde de clôture</b>	0	<b>-67.177</b>	<b>-44.968</b>
<b>Exercice 2017</b>			
<b>Réductions de valeur cumulées - solde d'ouverture</b>	0	<b>-67.177</b>	<b>-44.968</b>
Variation du périmètre de consolidation		0	-214
Réductions de valeur actées au cours de l'exercice		-375	-12.251
Réductions de valeur reprises au cours de l'exercice		0	13.276
Réductions de valeur annulées à la suite de cessions et retraits au cours de l'exercice		5.635	5.153
Ecarts de conversion		0	220
Transferts (vers) d'autres rubriques		-125	-1.051
<b>Réductions de valeur cumulées - solde de clôture</b>	0	<b>-62.042</b>	<b>-39.837</b>

Sur les actifs financiers disponibles à la vente, des réductions de valeur cumulées pour un total de 62,0 millions d'euros sont enregistrées. Elles sont attribuées principalement au segment AvH & Growth Capital, la plus importante étant la réduction de valeur actée en 2008 sur les actions Ageas (ex-Fortis) (44,3 millions d'euros), et un certain nombre d'investissements anciens qui avaient été dévalorisés dans le passé.

Les réductions de valeur cumulées sur créances trouvent, pour la moitié environ, leur origine dans le segment 'Marine Engineering & Contracting'. Le recouvrement d'une ancienne créance par CFE a donné lieu à la reprise d'une réduction de valeur. Dans le segment 'AvH & Growth Capital', les réductions de valeur sont liées, pour 6,7 millions d'euros, au retrait de Financière Flo (Groupe Flo) et aux créances à l'intérieur du groupe. L'annulation de réductions de valeur est attribuable en majeure partie au règlement des activités roumaines d'Extensa, ce qui lui a permis de réduire les réductions de valeur historiques constituées sur ses activités roumaines. Cette rubrique comprend également les réductions de valeur sur le portefeuille de leasings de la Banque J.Van Breda & C°.

### 3. Risque de taux de change

En raison du caractère international de ses activités et de l'exécution de contrats en devises étrangères, **DEME** est exposée aux devises et aux fluctuations de valeur de ces devises. DEME couvre généralement ces risques en ayant recours à des couvertures financières et des contrats à terme. Chez **CFE**, la plupart des activités se déroulent à l'intérieur de la zone euro et on s'efforce néanmoins de limiter l'exposition aux fluctuations de devises étrangères.

**Rent-A-Port** est surtout actif dans des pays extérieurs à la zone euro et le groupe est principalement exposé à l'USD étant donné que la plupart des contrats commerciaux sont conclus dans cette devise.

Le risque de taux de change d'**Extensa Group** est assez limité dans la mesure où la majeure partie des activités se situe dans le BeLux, à l'exception des activités réduites d'Extensa en Turquie (risque lié à la livre turque) et en Roumanie (risque lié au RON).

Début octobre 2017, **Leasinvest Real Estate** a vendu ses bâtiments suisses. Au moment de l'achat en 2014, des swaps de devises d'une durée de 10 ans ont été conclus, si bien qu'au moment de la vente, ils avaient encore une durée résiduelle d'environ 7 ans. Etant donné qu'après la vente des bâtiments suisses, il n'y avait plus aucune exposition par rapport au franc suisse, les swaps de devises ont été terminés anticipativement. Le risque de change résiduel sur le franc suisse est très limité et devrait totalement disparaître en 2018 après le règlement des dernières dettes et créances.

Le risque de taux de change de la **Banque J.Van Breda & C°** est limité puisque la banque est uniquement active en Belgique et, par la nature de sa clientèle, n'a pas de

positions propres significatives en devises.

Etant exposé, par sa présence au niveau mondial, à un risque de change (limité) par rapport au dollar US et au franc suisse, **Agidens** maîtrise son risque de change en faisant en sorte que les charges et produits des différentes sociétés du groupe se fassent autant que possible dans une seule et même monnaie (couverture naturelle). Le cas échéant, un swap de devises est conclu avec des contreparties reconnues et réputées.

La stratégie d'**AvH** de se tourner vers les marchés émergents a conduit aux investissements en roupies indiennes (participation de 17,6% dans Sagar Cements et une souscription au fonds indien Healthquad). Le risque de change n'a pas été couvert, les investissements ayant un caractère long terme.

Les autres participations consolidées intégralement ne sont pas sujettes au risque de change, étant essentiellement actives dans la zone euro.

Plusieurs participations non consolidées intégralement, comme Delen Investments et Sipef, mais aussi Manuchar, le Groupe Telemond et Turbo's Hoet Groep, entre autres, sont dans une large mesure actives en dehors de la zone euro. Le risque de change est suivi et contrôlé au niveau de la participation elle-même.

Le risque de taux de change de **Delen Investments** se limite aux participations en devises (JM Finn et dans une moindre mesure Delen Suisse). Le risque net sur le Livre Sterling est limité étant donné que l'impact d'une variation du taux de change sur les fonds propres de JM Finn est neutralisé par l'impact opposé sur l'engagement de liquidité envers les actionnaires minoritaires (19% du capital) de JM Finn. Chez **Sipef**, la majeure partie des coûts est réalisée à l'étranger (Indonésie et Papouasie-Nouvelle-Guinée) tandis que les ventes se font en USD. Ceci est un risque structurel qui n'est pas couvert par l'entreprise et qui est donc considéré comme un risque général d'exploitation. Les risques transactionnels sont en général couverts par des délais de paiement courts et les écarts de conversion sont limités en alignant autant que possible la devise fonctionnelle et la monnaie de présentation. **Manuchar** est exposée aux risques de change entre l'USD et les monnaies locales des pays dans lesquelles elle prévoit des activités de distribution. Pour couvrir ces risques, les positions sont surveillées et des couvertures sont constituées si nécessaire. Le **Groupe Telemond** produit en Pologne tandis que les ventes sont réalisées dans la zone euro. Le risque de change qui en résulte n'est pas couvert et est considéré comme un risque général d'exploitation. **Turbo's Hoet Groep** enfin, a développé au fil des ans une forte présence en Europe orientale, plus particulièrement en Bulgarie, Roumanie, Russie et Biélorussie. Le groupe réalise son chiffre d'affaires dans ces marchés sur la base de la monnaie locale. Bien que Turbo's Hoet Groep tente de faire en sorte que les baisses éventuelles de la monnaie locale soient supportées par le client final, les conditions du marché ne le permettent pas toujours.

Les cours mentionnés ci-dessous ont été utilisés pour recalculer les bilans et les résultats des entités étrangères en euro :

1 euro = x devise	Cours de clôture	Cours moyen
Dollar australien	1,53	1,47
Livre sterling	0,89	0,87
Lev bulgare	1,96	1,96
Franc CFA	655,96	655,96
Forint hongrois	310,33	309,19
Roupie indienne	76,72	73,96
Dirahm marocain	11,22	10,95
Naira du Nigéria	430,94	377,02
Zloty polonais	4,18	4,26

	Cours de clôture	Cours moyen
Rial du Qatar	4,36	4,14
Leu roumain	4,66	4,57
Rouble russe	69,09	66,26
Dollar Singapour	1,60	1,56
Dinar tunisien	2,94	2,73
Lire turque	4,55	4,12
Dollar US	1,20	1,13
Dong vietnamien	27.273,51	25.889,61

#### 4. Actifs financiers disponibles à la vente

(€ 1.000)	Immobilisations financières	Placements de trésorerie
<b>Actifs financiers disponibles à la vente - exercice 2016</b>		
Actifs financiers disponibles à la vente : solde d'ouverture de la juste valeur	<b>101.491</b>	<b>636.073</b>
Actifs financiers disponibles à la vente - valeur comptable	66.440	608.041
Actifs financiers disponibles à la vente - ajustements de la juste valeur	35.051	21.388
Actifs financiers disponibles à la vente - intérêts à recevoir		6.644
Acquisitions	16.854	531.929
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises		1.355
Rendement actuariel		-6.234
Cessions (-)	-2.113	-539.090
Augmentations (diminutions) résultant d'ajustements de la juste valeur	-3.179	-1.808
Réductions de valeur enregistrées dans le compte de résultats (-)		-207
Ecarts de conversion		1.055
Transferts (vers) d'autres rubriques	-15	207
Autres augmentations (diminutions)	4	-1.874
<b>Actifs financiers disponibles à la vente : solde de clôture de la juste valeur</b>	<b>113.043</b>	<b>621.405</b>
Actifs financiers disponibles à la vente - valeur comptable	81.170	598.033
Actifs financiers disponibles à la vente - ajustements de la juste valeur	31.873	18.598
Actifs financiers disponibles à la vente - intérêts à recevoir		4.775

(€ 1.000)	Immobilisations financières	Placements de trésorerie
<b>Actifs financiers disponibles à la vente - exercice 2017</b>		
Actifs financiers disponibles à la vente : solde d'ouverture de la juste valeur	<b>113.043</b>	<b>621.405</b>
Actifs financiers disponibles à la vente - valeur comptable	81.170	598.033
Actifs financiers disponibles à la vente - ajustements de la juste valeur	31.873	18.598
Actifs financiers disponibles à la vente - intérêts à recevoir		4.775
Acquisitions	12.818	215.302
Acquisitions lors d'un regroupement d'entreprises		2.222
Rendement actuariel		-3.294
Cessions (-)	-5.826	-361.767
Augmentations (diminutions) résultant d'ajustements de la juste valeur	1.612	-431
Réductions de valeur enregistrées dans le compte de résultats (-)	-375	
Réductions de valeur reprises dans le compte de résultats (-)		9
Ecarts de conversion		-3.253
Transferts (vers) d'autres rubriques	-18.937	
Autres augmentations (diminutions)		-2.315
<b>Actifs financiers disponibles à la vente : solde de clôture de la juste valeur</b>	<b>102.335</b>	<b>467.879</b>
Actifs financiers disponibles à la vente - valeur comptable	79.268	449.702
Actifs financiers disponibles à la vente - ajustements de la juste valeur	23.067	15.717
Actifs financiers disponibles à la vente - intérêts à recevoir		2.460

La rubrique 'Immobilisations financières disponibles à la vente' est constituée, pour 73,3 millions d'euros, par la participation de 10% détenue par Leasinvest Real Estate dans la société immobilière réglementée Retail Estates.

En 2017, Leasinvest Real Estate a pris part à l'augmentation de capital de Retail Estates et a ainsi maintenu sa participation d'un peu plus de 10%. Par ailleurs, Green Offshore a de nouveau participé aux augmentations de capital chez Otary et Seastar, tandis qu'AvH a souscrit au fonds indien Healthquad.

Au cours du premier semestre, AvH a cédé sa participation de 3,0% dans Ogeda.

Par suite de l'investissement supplémentaire réalisé par Leasinvest Real Estate dans sa participation dans Lux Airport, cette participation est désormais reprise dans son périmètre de consolidation et est donc incluse dans la ligne 'Transferts (vers) d'autres rubriques'.

Les placements de trésorerie comprennent (€ 1.000) :	Nombre d'actions	Juste valeur
Portefeuille de placements de la Banque J.Van Breda & C°		427.712
Fonds gérés par Delen Private Bank		27.761
Ageas	278.284	11.330
Autres		1.075
		<b>467.879</b>

Les acquisitions et les cessions doivent être attribuées en grande partie à la Banque J.Van Breda & C° et concernent des opérations réalisées dans le cadre de son Asset & Liability Management (ALM).

Par secteur, la juste valeur des placements de trésorerie se répartit comme suit (€ 1.000) :	Juste valeur
Private Banking (principalement Banque J.Van Breda & C°)	427.712
AvH & Growth Capital	40.013
Real Estate & Senior Care	153
Marine Engineering & Contracting	0
Energy & Resources	0
	<b>467.879</b>

#### Risque de crédit du portefeuille de placements de la Banque J.Van Breda & C°

Le profil de risque du portefeuille de placements est délibérément maintenu très bas depuis des années. Au niveau consolidé, le portefeuille de placements contenait, fin 2017, 92% d'obligations d'Etat (dont des obligations avec garantie d'Etat) avec au minimum un rating Aa3 (Moody), 7% d'obligations industrielles (y compris commercial paper) et moins de 1% d'obligations financières et d'actions.

Le portefeuille de placements ne contient pas d'obligations d'Etat du Portugal, d'Italie, d'Irlande, de Grèce ou d'Espagne.

Le cadre global d'investissement, qui fixe les instruments et les limites de placement, est approuvé chaque année par le conseil d'administration de la Banque J.Van Breda & C°. Le tableau ci-après donne la composition du portefeuille de placements selon le rating et l'échéance finale.

Composition du portefeuille de placements au 31/12/2017	Selon le rating	Selon la durée restante	
		2018	2019
Obligations d'Etat Aaa	38,6%	2018	26,3%
Obligations d'Etat Aa1	24,8%	2019	24,7%
Obligations d'Etat Aa2	16,0%	2020	15,6%
Obligations d'Etat Aa3	12,9%	2021	9,0%
Obligations d'entreprise, commercial paper et autre	7,7%	2022	11,8%
		>2023	12,5%
		Indéfini	0,1%

## Note 12 : banques - créances sur établissements de crédit et clients

(€ 1.000)	Juste valeur		Valeur comptable	
	2017	2016	2017	2016
<b>I. Créesances sur établissements de crédit</b>				
Banques nationales	44.281	36.207	44.264	36.177
Banques étrangères	44.521	37.853	44.521	37.853
Intérêts à recevoir	78	126	78	126
<b>Total établissements de crédit</b>	<b>88.880</b>	<b>74.186</b>	<b>88.863</b>	<b>74.156</b>
<b>II. Prêts et créances sur les clients</b>				
Effets de commerce et acceptations propres				
Crédits d'investissements et financements	2.364.776	2.295.302	2.173.109	2.092.793
Variation de la juste valeur du portefeuille couvert (FV hedge)	3.952	11.469	3.952	11.469
Prêts hypothécaires	1.862.440	1.661.081	1.737.616	1.535.556
Crédits de fonctionnement	384.168	407.839	382.902	405.880
Autres	12.602	7.752	12.596	7.748
Intérêts à recevoir	5.993	6.041	5.993	6.041
<b>Total clients</b>	<b>4.633.931</b>	<b>4.389.484</b>	<b>4.316.168</b>	<b>4.059.487</b>
<b>III. Créesances sur des banques centrales</b>				
Banques centrales	308.038	34.993	308.038	34.993
Intérêts à recevoir				
<b>Total banques centrales</b>	<b>308.038</b>	<b>34.993</b>	<b>308.038</b>	<b>34.993</b>
<b>Total créances sur établissements de crédits et clients</b>	<b>5.030.849</b>	<b>4.498.663</b>	<b>4.713.069</b>	<b>4.168.636</b>

La consolidation intégrale de la Banque J.Van Breda & C° a pour conséquence la reprise de certaines créances et dettes bancaires spécifiques dans le bilan d'AvH. Ces rubriques ont été centralisées à des fins de transparence maximale.

Les prêts et créances sur clients comprennent :

- des crédits accordés par la Banque J.Van Breda & C° à des entrepreneurs familiaux et des titulaires de professions libérales, ainsi par la division ABK bank aux particuliers et indépendants. Les nombreux entrepreneurs et titulaires de professions libérales qui sont devenus clients au cours des années précédentes, confient à la banque une part toujours croissante de leurs affaires bancaires ;
- des financements de véhicules accordés par la division Van Breda Car Finance.

Les bonnes prestations de la banque expliquent l'augmentation des prêts et créances sur clients.

### Risque de crédit

Le portefeuille de crédits de la Banque J.Van Breda & C° est largement réparti à l'intérieur du tissu économique local d'entreprises familiales et de professions libérales. La division ABK bank s'adresse aux particuliers. La banque applique à cet effet des limites de concentration par secteur et des plafonds de crédit par relation. Le portefeuille de crédits de la division Van Breda Car Finance se compose de financements auto et de leasings financiers automobiles et se caractérise par une répartition très large. En affinant constamment les critères d'acceptation et en assurant un suivi proactif des débiteurs, ce portefeuille bénéficie lui aussi d'un profil de risque bas.

Le portefeuille de crédits est subdivisé en catégories de risques, chacune suivie d'une manière spécifique. Les crédits de la plus haute catégorie de risque font l'objet d'un rapport périodique au conseil d'administration de la Banque J.Van Breda & C°.

Les créances douteuses sont transmises au service Contentieux. En fonction de certains critères, ce transfert a lieu automatiquement lorsque certains événements surviennent auprès de clients, débiteurs ou caution. Pour les crédits qui figurent dans la catégorie de risque la plus élevée et pour les créances qui deviennent douteuses, on évalue si une réduction de valeur doit être actée.

(€ 1.000)	Total	Non échu	Echu < 30 jours	30 jours < échu < 60 jours	60 jours < échu < 120 jours	120 jours < échu	Contentieux
<b>Bilan des échéances 2016</b>							
Banques nationales	36.177	36.177					
Banques étrangères	37.853	37.853					
Intérêts à recevoir	126	126					
<b>Total établissements de crédit</b>	<b>74.156</b>	<b>74.156</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Effets de commerce et acceptations propres	0	0					
Crédits d'investissements et financements	2.104.262	2.048.033	35.209	6.166	2.996	612	11.246
Prêts hypothécaires	1.535.556	1.517.057	11.609	3.338	1.485	266	1.801
Crédits de fonctionnement	405.880	399.463	3.723	163	60	0	2.471
Autres	7.748	7.748					
Intérêts à recevoir	6.041	6.041					
<b>Total clients</b>	<b>4.059.487</b>	<b>3.978.342</b>	<b>50.541</b>	<b>9.667</b>	<b>4.541</b>	<b>878</b>	<b>15.518</b>
<b>Total banques centrales</b>	<b>34.993</b>	<b>34.993</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(€ 1.000)		Non échu	Echu < 30 jours	30 jours < échu < 60 jours	60 jours < échu < 120 jours	120 jours < échu	Contentieux
	Total						
<b>Bilan des échéances 2017</b>							
Banques nationales	44.264	44.264					
Banques étrangères	44.521	44.521					
Intérêts à recevoir	78	78					
<b>Total établissements de crédit</b>	<b>88.863</b>	<b>88.863</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Effets de commerce et acceptations propres	0	0					
Crédits d'investissements et financements	2.177.061	2.138.370	19.514	5.899	1.505	544	11.229
Prêts hypothécaires	1.737.616	1.717.403	8.336	7.665	828	82	3.302
Crédits de fonctionnement	382.902	370.669	5.909	2.384	183	1.237	2.520
Autres	12.596	12.596					
Intérêts à recevoir	5.993	5.993					
<b>Total clients</b>	<b>4.316.168</b>	<b>4.245.031</b>	<b>33.759</b>	<b>15.948</b>	<b>2.516</b>	<b>1.863</b>	<b>17.051</b>
<b>Total banques centrales</b>	<b>308.038</b>	<b>308.038</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Note 13 : stocks et contrats de construction en cours

(€ 1.000)		2017	2016
<b>I. Stocks, montant net</b>			
<b>Valeurs comptables brutes</b>		<b>329.400</b>	<b>250.265</b>
Matières premières et approvisionnements		334.859	253.236
Produits finis		41.423	59.482
Marchandises		0	0
Biens immobiliers destinés à la vente		454	439
Avances payées		280.157	193.315
<b>Amortissements et autres pertes de valeur (-)</b>		<b>-5.458</b>	<b>-2.972</b>
Réductions de valeur comptabilisées sur les stocks dans le compte de résultats au cours de l'exercice		-401	-2.217
Reprise de réductions de valeur comptabilisées sur les stocks dans le compte de résultats au cours de l'exercice		731	252
<b>II. Contrats de construction</b>			
<b>Montant dû par les (aux) clients pour des contrats de construction, net</b>		<b>102.003</b>	<b>317.648</b>
Montant dû par les clients pour des contrats de construction (incl. créances commerciales)		290.058	411.851
Montant dû aux clients pour des contrats de construction (y incl. dettes commerciales) (-)		-188.055	-94.203
<b>Contrats de construction à la date de clôture</b>			
Montant des frais encourus plus les bénéfices moins les pertes comptabilisés		6.105.590	5.921.917
Montant des produits des contrats de construction		-6.003.586	-5.604.269
<b>Avances reçues (CFE-DEME)</b>		<b>-122.064</b>	<b>-122.170</b>
<b>Montants retenus (CFE-DEME)</b>		<b>3.156</b>	<b>6.100</b>

La rubrique 'Biens immobiliers destinés à la vente' est constituée principalement du portefeuille foncier d'Extensa et des projets de promotion immobilière de CFE. En 2017, Extensa a comptabilisé les terrains de Tour&Taxis pour lesquels aucun projet concret n'a encore été lancé comme stock. Par souci de comparabilité, ce poste a également été repris dans le bilan d'AvH en 2016 (reclassement de 'contrats de construction' à 'stocks' pour 135 millions d'euros).

Les contrats de construction de CFE, de DEME, d'A.A. Van Laere et d'Agidens sont évalués selon la méthode de 'Percentage of Completion', aboutissant à une recon-

naissance de résultat au fur et à mesure de l'évolution des travaux. Les pertes prévues, par contre, sont immédiatement déduites des résultats.

Les projets de promotion immobilière d'Extensa (principalement Tour&Taxis, Cloche d'Or Luxembourg et en Turquie) sont également repris dans cette rubrique, étant donné que la reconnaissance du résultat des entités vendues encore en cours de construction s'effectue aussi selon la méthode 'Percentage of Completion'.

La progression des travaux est déterminée sur base des coûts par rapport au coût total estimé du projet.

## Note 14 : Intérêts minoritaires

€ 1.000)	Intérêts minoritaires %		Intérêts minoritaires au bilan d'AvH		Part des tiers au résultat de l'exercice	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
<b>I. Marine Engineering &amp; Contracting</b>						
CFE - DEME	39,60%	39,60%	642.595	596.755	71.686	70.079
<b>II. Private Banking</b>						
Finaxis	21,25%	21,25%	54.517	54.945	-252	-272
Banque J.Van Breda & C°	21,25%	21,25%	81.215	77.232	8.378	8.097
Delen Investments <sup>(1)</sup>	21,25%	21,25%	120.755	108.577	24.879	20.496
<b>III. Real Estate &amp; Senior Care</b>						
Leasinvest Real Estate	69,99%	69,99%	267.518	249.376	33.278	21.470
HPA	28,28%	29,14%	26.506	21.070	2.347	2.412
<b>IV. AvH &amp; Growth Capital</b>						
Agidens	13,75%	13,75%	2.942	3.104	-57	438
<b>Autres</b>			27.016	22.207	12.868	19.095
<b>Total</b>			<b>1.223.064</b>	<b>1.133.265</b>	<b>153.128</b>	<b>141.816</b>

<sup>(1)</sup> Le contrôle commun sur Delen Investments entraîne la comptabilisation par mise en équivalence. Bien que les intérêts minoritaires concernant JM Finn, du fait de cette intégration par la méthode de mise en équivalence, ne soient pas visibles dans le bilan consolidé d'AvH, ils sont malgré tout repris dans cet aperçu compte tenu de la cohérence avec les comptes annuels consolidés de Delen Investments.

## Compte de résultats résumé - 2017

	CFE	Banque J. Van Breda & C°	Delen Investments	Leasinvest Real Estate	HPA	Agidens
Chiffre d'affaires	3.066.525	141.380	366.912	56.892	114.114	71.255
Résultat opérationnel	267.157	56.128	152.478	60.115	9.047	-160
Résultat financier	-22.266			-11.963	-5.627	-360
Résultat avant impôts	227.181	57.640	152.478	48.152	3.421	-520
Résultat de l'exercice	178.751	39.154	108.220	47.545	7.445	-414
<b>Au niveau de l'entreprise</b>	<b>178.751</b>	<b>39.154</b>	<b>108.220</b>	<b>47.545</b>	<b>7.445</b>	<b>-414</b>
- Part des tiers	-1.691	73	2.384		395	
- Part du groupe	180.442	39.081	105.836	47.545	7.051	-414
<b>Au niveau d'AvH<sup>(1)</sup></b>	<b>183.599</b>	<b>39.154</b>	<b>108.220</b>	<b>48.168</b>	<b>7.445</b>	<b>-414</b>
- Part des tiers	71.686	8.378	24.879	33.278	2.347	-57
- Part du groupe	111.913	30.776	83.341	14.889	5.098	-357

<sup>(1)</sup> Y compris un nombre limité de retraitements de consolidation

## Compte de résultats résumé - 2016

	CFE	Banque J. Van Breda & C°	Delen Investments	Leasinvest Real Estate	HPA	Agidens
Chiffre d'affaires	2.797.085	133.964	313.071	56.647	105.578	75.026
Résultat opérationnel	227.570	53.593	118.902	43.895	3.734	2.636
Résultat financier	-23.954			-10.188	-5.877	-408
Résultat avant impôts	202.832	55.232	118.902	33.707	-2.143	2.228
Résultat de l'exercice	172.252	37.815	89.695	31.118	4.493	1.588
<b>Au niveau de l'entreprise</b>	<b>172.252</b>	<b>37.815</b>	<b>89.695</b>	<b>31.118</b>	<b>4.493</b>	<b>1.588</b>
- Part des tiers	3.841	79	1.818		1.557	
- Part du groupe	168.411	37.736	87.877	31.118	2.936	1.588
<b>Au niveau d'AvH<sup>(1)</sup></b>	<b>171.102</b>	<b>37.815</b>	<b>89.695</b>	<b>31.540</b>	<b>4.493</b>	<b>1.588</b>
- Part des tiers	70.079	8.097	20.496	21.470	2.412	438
- Part du groupe	101.023	29.718	69.199	10.070	2.080	1.150

<sup>(1)</sup> Y compris un nombre limité de retraitements de consolidation

## Etat résumé des résultats réalisés et non-réalisés - 2017

	CFE	Banque J. Van Breda & C°	Delen Investments	Leasinvest Real Estate	HPA	Agidens
<b>Au niveau de l'entreprise</b>	<b>173.268</b>	<b>36.671</b>	<b>106.570</b>	<b>51.344</b>	<b>7.717</b>	<b>-742</b>
Résultat de l'exercice	178.751	39.154	108.220	47.545	7.445	-414
- Part des tiers	-1.691	73	2.384	0	395	0
- Part du groupe	180.442	39.081	105.836	47.545	7.051	-414
Résultat non-réalisés	-5.483	-2.483	-1.650	3.799	272	-328
- Part des tiers	188				0	
- Part du groupe	-5.671	-2.483	-1.650	3.799	272	-328
<b>Au niveau d'AvH</b>	<b>178.116</b>	<b>36.671</b>	<b>106.570</b>	<b>51.967</b>	<b>7.717</b>	<b>-742</b>
Résultat de l'exercice	183.599	39.154	108.220	48.168	7.445	-414
- Part des tiers	71.686	8.378	24.879	33.278	2.347	-57
- Part du groupe	111.913	30.776	83.341	14.889	5.098	-357
Résultat non-réalisés	-5.483	-2.483	-1.650	3.799	272	-328
- Part des tiers	-2.053	-528	-351	2.662	76	-45
- Part du groupe	-3.430	-1.955	-1.300	1.138	196	-283

## Etat résumé des résultats réalisés et non-réalisés - 2016

	CFE	Banque J. Van Breda & C°	Delen Investments	Leasinvest Real Estate	HPA	Agidens
<b>Au niveau de l'entreprise</b>	<b>162.894</b>	<b>36.830</b>	<b>85.653</b>	<b>17.192</b>	<b>4.596</b>	<b>1.450</b>
Résultat de l'exercice	172.252	37.815	89.695	31.118	4.493	1.588
- Part des tiers	3.841	79	1.818	0	1.557	0
- Part du groupe	168.411	37.736	87.877	31.118	2.936	1.588
Résultat non-réalisés	-9.358	-985	-4.042	-13.926	103	-138
- Part des tiers	-125	0	0	0	34	0
- Part du groupe	-9.233	-985	-4.042	-13.926	70	-138
<b>Au niveau d'AvH</b>	<b>161.744</b>	<b>36.830</b>	<b>85.653</b>	<b>18.066</b>	<b>4.596</b>	<b>1.450</b>
Résultat de l'exercice	171.102	37.815	89.695	31.540	4.493	1.588
- Part des tiers	70.079	8.097	20.496	21.470	2.412	438
- Part du groupe	101.023	29.718	69.199	10.070	2.080	1.150
Résultat non-réalisés	-9.358	-985	-4.042	-13.474	103	-138
- Part des tiers	-3.758	-209	-859	-9.431	54	-119
- Part du groupe	-5.600	-776	-3.183	-4.043	49	-19

## Bilan résumé - 2017

	CFE	Banque J. Van Breda & C°	Delen Investments	Leasinvest Real Estate	HPA	Agidens
Actifs non-courants	2.815.451	3.597.084	325.167	979.104	331.884	19.114
Actifs courants	1.831.442	1.827.555	2.275.910	20.189	20.775	32.779
Passifs à long terme	875.532	672.307	114.475	384.626	225.755	1.820
Passifs à court terme	2.115.036	4.213.494	1.806.919	232.461	42.964	28.594
Capitaux propres	1.656.325	538.838	679.683	382.206	83.940	21.480
- Part du groupe	1.641.904	538.718	678.792	382.206	80.076	21.480
- Intérêts minoritaires	14.421	120	891	0	3.864	
Dividende distribué aux intérêts minoritaires	-21.554	-3.729	-9.860	-16.938	-135	-109

## Bilan résumé - 2016

	CFE	Banque J. Van Breda & C°	Delen Investments	Leasinvest Real Estate	HPA	Agidens
Actifs non-courants	2.400.217	3.284.508	327.465	896.179	313.148	18.790
Actifs courants	1.928.002	1.707.732	1.853.878	92.262	24.076	34.032
Passifs à long terme	941.074	726.103	98.870	444.362	210.500	6.019
Passifs à court terme	1.850.668	3.747.742	1.460.752	187.672	49.594	24.240
Capitaux propres	1.536.477	518.395	621.721	356.407	77.130	22.564
- Part du groupe	1.521.559	518.257	621.204	356.407	61.062	22.564
- Intérêts minoritaires	14.918	138	517	0	16.068	
Dividende distribué aux intérêts minoritaires	-24.060	-4.361	-9.633	-16.236	-56	-9.212

## Note 15 : location-financement et location simple

(€ 1.000)	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2017	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2016
	Durée résiduelle				Durée résiduelle			
<b>I. Bailleur - location-financement</b>								
Investissements bruts dans les contrats de location	60.470	155.537	38.101	<b>254.107</b>	52.032	121.648	37.348	<b>211.027</b>
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	53.411	141.275	19.490	<b>214.176</b>	45.822	108.858	20.414	<b>175.095</b>
Produits financiers non acquis				<b>39.931</b>				<b>35.933</b>
Valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables				<b>3.641</b>				<b>3.760</b>
Débiteurs de location-financement	1.728			<b>1.728</b>	2.028			<b>2.028</b>

Via sa division Van Breda Car Finance, la Banque J.Van Breda & C° est active dans le secteur du financement et du leasing financier automobile. D'autre part, Extensa détient en portefeuille un nombre limité de leasings immobiliers et la location à long

terme par Leasinvest Real Estate des Archives de l'Etat à Bruges à la Régie des Bâtiments est reprise dans ce poste du bilan.

(€ 1.000)	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2017	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2016
	Durée résiduelle				Durée résiduelle			
<b>II. Preneur - location-financement</b>								
Paiements minimaux futurs au titre de la location - total	17.323	59.894	18.004	<b>95.221</b>	55.247	64.547	24.058	<b>143.851</b>
Paiements minimaux futurs au titre de la location - intérêts (-)	-2.093	-10.738	-1.013	<b>-13.844</b>	-3.044	-7.397	-1.762	<b>-12.203</b>
<b>Paiements minimaux futurs au titre de la location - valeurs actualisées</b>	<b>15.230</b>	<b>49.156</b>	<b>16.991</b>	<b>81.377</b>	<b>52.202</b>	<b>57.150</b>	<b>22.296</b>	<b>131.648</b>
Allocation des dettes de contrats de location-financement vers les actifs : terrains et constructions				35.092				38.922
Installations, machines & outillage				44.848				88.516
Mobilier et matériel roulant				1.438				4.211

(€ 1.000)	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2017	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2016
	Durée résiduelle				Durée résiduelle			
<b>III. Preneur - location simple</b>								
Paiements futurs minimaux au titre des contrats de location simple non résiliables	12.689	15.487	10.326	<b>38.502</b>	14.094	17.524	10.603	<b>42.221</b>
Paiements de location et de sous-location comptabilisés dans les résultats				<b>15.092</b>				<b>13.781</b>

Les dettes de location-financement portent notamment sur des navires de DEME (Charlemagne et Victor Horta) et sur des bâtiments chez CFE, Patrimoine & Santé et Agidens. La baisse significative des dettes de location-financement résulte du

remboursement du leasing financier relatif au navire 'Thor'.

## Note 16 : provisions

(€ 1.000)	Provisions pour garanties	Provisions pour procédures juridiques	Provisions pour l'environnement	Provisions pour restructurations	Provisions pour obligations contractuelles	Autres provisions		Total
<b>Provisions - exercice 2016</b>								
<b>Provisions, solde d'ouverture</b>	<b>14.311</b>	<b>10.076</b>	<b>99</b>	<b>1.582</b>	<b>0</b>	<b>111.515</b>	<b>137.583</b>	
Provisions supplémentaires	4.038	102			245	3.389	<b>7.773</b>	
Augmentation des provisions existantes	3.108	1.042		8.482		7.246	<b>19.878</b>	
Augmentation lors d'un regroupement d'entreprises		65		560		48	<b>672</b>	
Montants utilisés (-)	-1.612	-583		-9.499		-4.322	<b>-16.017</b>	
Montants non utilisés repris (-)		-710				-3.156	<b>-3.865</b>	
Diminutions à la suite de cessions d'entreprises (-)							<b>0</b>	
Ecarts de conversion	-62					-87	<b>-149</b>	
Transferts (vers) d'autres rubriques	20	4.191	-99	2.827		-9.049	<b>-2.111</b>	
Autres augmentations (diminutions)						89	<b>89</b>	
<b>Provisions, solde de clôture</b>	<b>19.801</b>	<b>14.182</b>	<b>0</b>	<b>3.952</b>	<b>245</b>	<b>105.674</b>	<b>143.854</b>	

(€ 1.000)	Provisions pour garanties	Provisions pour procédures juridiques	Provisions pour l'environnement	Provisions pour restructurations	Provisions pour obligations contractuelles	Autres provisions	
							Total
<b>Provisions - exercice 2017</b>							
<b>Provisions, solde d'ouverture</b>	<b>19.801</b>	<b>14.182</b>	<b>0</b>	<b>3.952</b>	<b>245</b>	<b>105.674</b>	<b>143.854</b>
Provisions supplémentaires	2.255	12.141		395		19.747	34.538
Augmentation des provisions existantes	598	1			120	869	1.588
Augmentation lors d'un regroupement d'entreprises		46				779	825
Montants utilisés (-)	-6.401	-7.318		-2.847		-12.207	-28.772
Montants non utilisés repris (-)	-41	10				-2.351	-2.382
Diminutions à la suite de cessions d'entreprises (-)							0
Ecarts de conversion	-32	-89				132	11
Transferts (vers) d'autres rubriques	-126			-1.018		-3.339	-4.483
Autres augmentations (diminutions)	369						369
<b>Provisions, solde de clôture</b>	<b>16.423</b>	<b>18.975</b>	<b>0</b>	<b>481</b>	<b>365</b>	<b>109.304</b>	<b>145.547</b>

L'acquisition du contrôle sur CFE fin 2013 a entraîné l'inscription d'un passif éventuel pour risques potentiels de 60,3 millions d'euros en relation avec les activités de construction et de promotion immobilière de CFE. Au cours des années 2014-2016, 14,0 millions d'euros (part du groupe 8,5 millions d'euros) ont été repris dans la mesure où les risques correspondants chez CFE soit ont disparu, soit ont été exprimés dans les comptes de CFE elle-même. En 2017, ce montant a encore été réduit de 2,0 millions

d'euros (part du groupe 1,2 millions d'euros). En 2017, AvH a utilisé une partie des provisions constituées en 2016 pour des garanties et des déclarations accordées lors de la vente de participations et pour des dépenses encore à prévoir pour le règlement de litiges et de risques. Les autres évolutions sont attribuables pour l'essentiel à CFE.

Les 'Autres provisions' comprennent par ailleurs des provisions pour valeurs de mise en équivalence négatives à concurrence de 20,5 millions d'euros.

## Note 17 : dettes financières

(€ 1.000)	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2017	< 1 an	1 an < < 5 ans	> 5 ans	Total 2016
	Durée résiduelle				Durée résiduelle			
<b>I. Dettes financières</b>								
Emprunts bancaires	163.833	686.887	190.583	<b>1.041.303</b>	299.610	710.537	182.274	<b>1.192.421</b>
Emprunts obligataires	99.959	399.655	35.672	<b>535.285</b>		396.625	37.424	<b>434.049</b>
Emprunts subordonnés	0	5.354	0	<b>5.354</b>		3.344		<b>3.344</b>
Contrats de location-financement	15.230	38.297	27.850	<b>81.377</b>	52.202	44.869	34.577	<b>131.648</b>
Autres dettes financières	220.445	1.911	1.969	<b>224.325</b>	208.819	3.246	407	<b>212.473</b>
<b>Total</b>	<b>499.467</b>	<b>1.132.103</b>	<b>256.074</b>	<b>1.887.644</b>	<b>560.632</b>	<b>1.158.621</b>	<b>254.682</b>	<b>1.973.935</b>

## Risque de liquidité

Les dettes financières, après élimination intragroupe, proviennent des secteurs suivants :

				CT	LT
Marine Engineering & Contracting				235.162	656.857
Real Estate & Senior Care				223.352	737.232
Energy & Resources				0	0
AvH & Growth Capital				51.560	474
Intragroupe				-10.607	-6.385
<b>Total</b>				<b>499.467</b>	<b>1.388.177</b>

Le risque de liquidité de **DEME** est limité d'une part en répartissant les financements entre différentes banques, et de préférence à long terme. DEME dispose d'importantes lignes de crédit et de garantie auprès d'un grand nombre de banques internationales. Dans les contrats de crédit auprès des banques concernées, des ratios (covenants) déterminés ont été convenus et doivent être respectés par DEME. Elle dispose en outre d'un programme 'commercial paper' pour les besoins financiers à court terme. Les investissements de DEME portent principalement sur du matériel qui a une longue durée de vie et qui est amorti sur plusieurs années. DEME veille par conséquent à structurer une partie importante de ses dettes sur le long terme. Par ailleurs, pour diversifier ses sources de financement, DEME a émis en janvier 2013 un emprunt obligataire pour 200 millions d'euros. Cet emprunt a été placé auprès d'un groupe diversifié d'investisseurs (principalement privés). Conformément aux modalités de l'émission, DEME ne procédera à aucun remboursement intermédiaire du capital, mais remboursera la totalité à l'échéance en 2019. **CFE** a également procédé, le 21 juin 2012, à l'émission

d'un emprunt obligataire pour un montant de 100 millions d'euros. En 2014 CFE a pu négocier dans des conditions favorables de nouvelles lignes de crédit bilatérales permettant ainsi à la société de réduire le risque de liquidité. BPI, la filiale de promotion immobilière de CFE, a émis en 2017 des obligations à moyen terme pour un montant de 30 millions d'euros.

Le groupe **Rent-A-Port** est principalement financé par des fonds propres et par des prêts d'actionnaires. Infra Asia Investment Fund, une participation de 50% de Rent-A-Port reprise par la méthode de mise en équivalence, a émis en 2016 une obligation ('non-recourse') d'une valeur de 29,2 millions d'euros + 1,8 million USD pour le financement des activités au Vietnam. Cette obligation est remboursable après 7 ans.

**Leasinvest Real Estate** et **Extensa Group** disposent auprès de leurs banques des facilités de crédit à long terme et des lignes de backup nécessaires pour leur commer-

cial paper afin de couvrir les besoins d'investissement actuels et futurs. Du fait de ces facilités de crédit et lignes de backup, le risque de financement est couvert. Le risque de liquidité est limité d'une part en répartissant les financements entre différentes contreparties financières et en faisant appel à diverses sources de financement, et d'autre part en diversifiant les dates d'échéance. Le recours à des sources de financement diverses s'est déjà concrétisé, en 2013, par le placement réussi d'un emprunt obligataire public et privé par Leasinvest Real Estate pour un montant, respectivement, de 75 millions d'euros et 20 millions d'euros, ceci pour une durée respective de 6 et 7 ans. La duration moyenne des financements chez Leasinvest Real Estate s'établissait fin 2017 à 3,3 ans (contre 3,9 ans fin 2016).

Début 2015, **Extensa Group** a contracté un crédit pour un montant de 75 millions d'euros, en vue de l'acquisition des 50% restants des actions du groupe T&T. Avec les produits de la vente de l'Entrepôt Royal en 2015 et de l'immeuble Herman Teirlinck en 2017, ce crédit a été, entre-temps, entièrement remboursé. En 2017, Extensa a placé un emprunt obligataire de 75 millions d'euros échéant en 2020 et 2022, ce qui réduit la dépendance à l'égard du financement bancaire.

L'expansion d'**Anima Care** via l'acquisition de résidences existantes et la construction de nouvelles maisons de repos est financée d'une part via augmentations de capital et

d'autre part, par le financement externe. Dans le financement des projets, il est tenu compte du "cash drain" pendant la phase de démarrage. **Residalya** a constitué en 2016 quatre lignes de crédit bilatérales qui lui ont permis de refinancer une partie de sa dette d'exploitation, mais aussi de disposer, pour des investissements, d'une possibilité de financement utilisable à court terme à des conditions fixées au préalable. Les activités immobilières de **Patrimoine & Santé** sont financées au moyen d'emprunts à long terme, avec des durées de 15 à 25 ans.

Les dettes financières dans le segment AvH & Growth Capital doivent être imputées à la dette de leasing d'**Agidens** portant sur le bâtiment principal et aux dettes financières à court terme d'**AvH & subholdings**, principalement le commercial paper émis par AvH. AvH et AvH Coordination Center disposent de lignes de crédit confirmées, réparties entre différentes banques, qui dépassent largement le commercial paper émis. Au-delà des dettes financières sous la forme de commercial paper, le secteur a encore 1,4 million d'euros de dettes vis-à-vis d'autres entreprises du groupe (il s'agit en l'occurrence de participations qui mettent une partie de leurs excédents de trésorerie en dépôt auprès d'AvH Coordination Center). Ces montants sont bien entendu éliminés en consolidation.

Plusieurs sociétés intégralement consolidées ont convenu de certains ratios (covenants) dans leurs contrats de crédit et ceux-ci ont été respectés en 2017.

(€ 1.000)	2017	2016
<b>II. Dettes (ou partie des dettes) garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation</b>		
Emprunts bancaires	343.392	620.068
Contrats de location-financement	0	0
Autres dettes financières	0	28.878
<b>Total</b>	<b>343.392</b>	<b>648.946</b>

## Note 18 : banques - dettes envers des établissements de crédit, clients & titres

(€ 1.000)	Juste valeur		Valeur comptable	
	2017	2016	2017	2016
<b>I. Dettes envers des établissements de crédit</b>				
Dépôts à vue	9.866	9.115	9.866	9.115
Dépôts à terme fixe	17.336	15.313	17.309	15.291
Contrats de rachat (repo)				
Autres dépôts	243		243	
Intérêts à payer	40	16	40	16
<b>Total</b>	<b>27.485</b>	<b>24.444</b>	<b>27.458</b>	<b>24.422</b>
<b>II. Dettes envers des clients</b>				
Dépôts à vue	2.345.161	2.020.471	2.345.161	2.020.471
Dépôts à terme fixe	1.334.314	1.359.837	1.311.918	1.326.074
Dépôts spéciaux	44.915	48.145	44.915	48.145
Dépôts d'épargne réglementés	778.623	758.971	778.623	758.971
Autres dépôts	15.869	12.613	15.864	12.611
Système de protection des dépôts				
Intérêts à payer	9.032	13.817	9.032	13.817
<b>Total</b>	<b>4.527.914</b>	<b>4.213.854</b>	<b>4.505.513</b>	<b>4.180.089</b>
<b>III. Dettes représentées par un titre</b>				
Certificats de dépôts	253.324	161.817	253.114	161.690
Bons de caisse		3		3
Emprunts obligataires non convertibles				
Intérêts à payer				
<b>Total</b>	<b>253.324</b>	<b>161.820</b>	<b>253.114</b>	<b>161.693</b>
<b>IV. Dettes subordonnées</b>				
Dettes subordonnées	64.675	72.700	59.115	64.500
Intérêts à payer	1.150	1.247	1.150	1.247
<b>Total</b>	<b>65.825</b>	<b>73.947</b>	<b>60.265</b>	<b>65.747</b>
<b>Total des dettes envers des établissements de crédit, clients et titres</b>	<b>4.874.548</b>	<b>4.474.065</b>	<b>4.846.350</b>	<b>4.431.951</b>

La consolidation intégrale de la Banque J.Van Breda & C° explique la reprise dans le bilan d'AvH des créances et dettes bancaires spécifiques. Ces rubriques sont regroupées à des fins de transparence maximale.

### Risque de liquidité Banque J.Van Breda & C°

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne dispose pas des moyens suffisants ou ne puisse pas libérer assez rapidement et à un prix acceptable les moyens nécessaires pour satisfaire à ses engagements directs. Les activités de banque commerciale sont la principale source de risque de liquidité. Les sources de financement d'une banque ont, traditionnellement, une durée plus courte que les actifs financés, ce qui crée un décalage au niveau des échéances. La gestion des liquidités de la Banque J.Van Breda & C° assure le suivi de ce décalage et établit une stratégie de financement pour le réduire, dans le respect des directives qui sont fixées dans un cadre de contrôle des liquidités. Dans ce domaine également, la banque vise un profil de risque délibérément bas. La Banque J.Van Breda & C° conserve un matelas de liquidités conséquent et de qualité pour pouvoir faire face aux fluctuations dans la trésorerie. Ce matelas s'élève à 784 millions d'euros et se compose principalement des liquidités placées auprès de la BCE et d'un portefeuille obligataire très liquide.

Le mix de financement de la banque est très stable et la principale source de financement est constituée par les dépôts des clients du groupe-cible. Ces clients utilisent la banque pour leurs placements et pour leur fonctionnement quotidien. La banque surveille aussi de très près le ratio crédits/dépôts et applique des limites strictes pour

ce rapport entre le portefeuille de crédits de clients et les dépôts de clients. Fin 2017, ce ratio était de 99,5%. La dépendance de financement institutionnel externe est limitée à un minimum et ne dépasse pas 5,2% du total du bilan en 2017.

Dans la réglementation Bâle III et la directive CRR/CRD IV, deux nouveaux ratios de liquidité ont été introduits :

- Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) est un critère pour la position de liquidité dans un scénario de crise aiguë pendant 30 jours. Les institutions doivent disposer à cet effet de liquidités suffisantes et de qualité. Le législateur impose une limite de 100% minimum.
- Le NSFR (Net Stable Funding Ratio) établit le rapport entre le financement stable disponible et le financement stable requis sur un horizon d'un an. Le législateur impose une limite de 100% minimum à partir de 2018.

Fin 2017, ces ratios étaient respectivement de 143% et 121%. Ces deux ratios dépassent largement le seuil de 100% qui est imposé par l'autorité de surveillance, ou qui le sera dans le cas du NSFR.

Le risque de liquidité est surveillé en permanence par une gestion de trésorerie proactive, à l'intérieur des lignes directrices du cadre "Asset & Liability Management" et du cadre d'investissement. Pour la gestion de ses liquidités, la banque a notamment recours à des rapports d'écart de liquidité, des analyses de ratios et des prévisions de volumes à court et long terme.

Le tableau ci-après illustre les éléments de l'actif et du passif regroupés par période d'échéances.

(€ 1.000)	≤ 1 mois	1-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	Indéfini
<b>31/12/2017</b>							
Actifs	797.000	170.000	632.000	2.123.000	1.140.000	492.000	37.000
Passifs	-218.000	-263.000	-1.913.000	-2.449.000	-23.000	0	-50.000
Produits dérivés	-1.000	-1.000	-5.000	-9.000	8.000	2.000	0
<b>Ecart de liquidité</b>	<b>578.000</b>	<b>-94.000</b>	<b>-1.286.000</b>	<b>-335.000</b>	<b>1.125.000</b>	<b>494.000</b>	<b>-13.000</b>
<b>31/12/2016</b>							
Actifs	531.000	236.000	677.000	2.092.000	1.017.000	392.000	39.000
Passifs	-219.000	-275.000	-1.687.000	-2.245.000	-66.000	0	-55.000
Produits dérivés	0	-1.000	-4.000	-12.000	3.000	1.000	0
<b>Ecart de liquidité</b>	<b>312.000</b>	<b>-40.000</b>	<b>-1.014.000</b>	<b>-165.000</b>	<b>954.000</b>	<b>393.000</b>	<b>-16.000</b>

Le tableau ci-dessus tient compte d'hypothèses internes pour les dépôts sans échéance.

## Note 19 : instruments financiers

### Risque de taux d'intérêt de la Banque J.Van Breda & C°

Le risque de taux d'intérêt peut être défini comme la mesure dans laquelle les résultats ou la valeur d'une transaction financière sont influencés par une variation des taux d'intérêt du marché. Appliquée à une institution financière, le risque de taux d'intérêt est la mesure dans laquelle les revenus (d'intérêts) et/ou la valeur de marché de cette institution courent le risque de subir des effets néfastes suite à une variation des taux d'intérêt du marché.

La banque choisit de maintenir le risque de taux d'intérêt à un niveau relativement bas :

- Pour corriger le décalage, la banque fait appel à des instruments de couverture. Ceci prend la forme d'une combinaison de swaps de taux d'intérêt (les engagements variables de taux d'intérêt étant convertis en engagements fixes) et d'options (offrant par exemple une protection contre une hausse des taux au-delà de certains niveaux).
- La sensibilité des capitaux propres est l'exposition de la valeur économique de l'entreprise aux variations de taux d'intérêt défavorables. La sensibilité des revenus

est l'exposition des revenus (d'intérêts) de l'institution à ces mêmes variations de taux d'intérêt défavorables. L'intensité de cette exposition s'exprime à travers le 'duration gap'. Nous entendons par là la différence entre la durée de tous les actifs et la durée de tous les passifs (décalage), la durée étant la moyenne pondérée des durées d'un ensemble de valeurs à rendement fixe.

La sensibilité aux taux d'intérêt des capitaux propres et des revenus d'intérêts est surveillée à l'aide d'analyses de scénarios avec des conditions de marchés variables, qui permettent d'évaluer l'impact de scénarios de crise. Cette sensibilité du capital et des revenus est calculée au moyen de la méthodologie 'basis-point-value' qui indique la variation de valeur du portefeuille en cas d'augmentation des taux d'intérêt sur l'ensemble de la courbe. Pour la sensibilité aux taux d'intérêt de produits sans date d'échéance, les hypothèses telles qu'elles sont décrites par la Banque Nationale de Belgique (BNB) sont retenues. Celles-ci sont vérifiées périodiquement. Les hypothèses n'ont pas changé par rapport à 2016.

Toutes les limites de risque de taux d'intérêt ont été largement respectées durant l'année 2017.

(€ 1.000)	sensibilité des revenus	sensibilité patrimoniale
Dépôts à vue insensibles aux taux	60 mois	
Dépôts à vue sensibles aux taux	1 jour	
Dépôts à vue semi-sensibles aux taux	6 mois	2 ans
Dépôts d'épargne réglementés	6 mois	2 ans

Impact d'une hausse du taux d'intérêt parallèle de 100 points de base (1%) :	2017	2016
Le résultat d'intérêt (sensibilité des revenus)	-680	-964
La juste valeur des capitaux propres (sensibilité patrimoniale) (= BPV)	-22.975	-19.446

Dans l'analyse de la répartition de l'actif et du passif par échéance, les produits financiers au bilan tout comme les produits financiers hors bilan sont répartis entre les dif-

férents intervalles de temps en fonction de la date d'échéance. Ceci rend visible l'écart entre les échéances ('gap' ou 'mismatch') qui peut exister pour la banque.

(€ 1.000)	≤ 1 mois	1-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	Indéfini
<b>31/12/2017</b>							
Actifs	908.000	422.000	836.000	2.159.000	693.000	323.000	47.000
Passifs	-203.000	-261.000	-3.201.000	-1.167.000	-23.000	0	-42.000
Produits dérivés	232.000	409.000	-10.000	-185.000	-325.000	-120.000	0
<b>Ecart</b>	<b>937.000</b>	<b>570.000</b>	<b>-2.375.000</b>	<b>807.000</b>	<b>345.000</b>	<b>203.000</b>	<b>5.000</b>
<b>31/12/2016</b>							
Actifs	665.000	501.000	1.040.000	1.945.000	561.000	227.000	42.000
Passifs	-207.000	-272.000	-2.847.000	-1.091.000	-65.000	0	-40.000
Produits dérivés	188.000	269.000	-18.000	-123.000	-275.000	-40.000	0
<b>Ecart</b>	<b>646.000</b>	<b>498.000</b>	<b>-1.825.000</b>	<b>731.000</b>	<b>221.000</b>	<b>187.000</b>	<b>2.000</b>

### Risque d'intérêt des autres participations intégralement consolidées

La gestion du risque de taux au sein du groupe **CFE** s'effectue en fonction de l'activité. Les activités de Contracting se caractérisent par un excédent de trésorerie, venant compenser partiellement les engagements immobiliers. La gestion en est majoritairement centralisée dans le cadre du cash pooling. **DEME** est confrontée à d'importants financements dans le cadre d'investissements dans sa flotte. Pour atteindre un équilibre optimal entre les coûts de financement et la volatilité des résultats financiers, **DEME** a recours aux swaps de taux d'intérêt.

Le groupe **Rent-A-Port** est principalement financé par des fonds propres et par des prêts d'actionnaires, si bien que le risque de taux n'a, par définition, aucun impact significatif sur les états financiers consolidés d'**AvH**. Infra Asia Investment Fund, une participation de 50% de **Rent-A-Port** reprise par la méthode de mise en équivalence, a émis en 2016 une obligation ('non-recourse') d'une valeur de 29,2 millions d'euros + 1,8 million USD pour le financement des activités au Vietnam. Cette obligation est remboursable après 7 ans et porte un taux d'intérêt fixe. En vue de couvrir le risque de change (USD) à la fois sur les flux de capitaux et d'intérêts, un swap de devises ayant qualité d'instrument de couverture de flux de trésorerie a été conclu.

La politique de couverture de **Leasinvest Real Estate** est destinée à garantir le

risque de taux d'intérêt à raison d'environ 75% des dettes financières pour une période de 4 à 5 ans et d'environ 50% pour les 5 années suivantes. Etant donné que le financement de la dette de **Leasinvest Real Estate** fin 2017 est basé sur un taux d'intérêt flottant, le risque est réel qu'en cas de hausse des taux d'intérêt, les frais de financement augmentent. Ce risque d'intérêt est principalement couvert par des interest rate swaps. Les dates d'échéance des couvertures d'intérêts se situent entre 2018 et 2027. La durée s'élève à 5,15 ans fin 2017 (6,30 ans fin 2016).

La politique de couverture à 50% d'**Extensa** a été maintenue en 2017, grâce entre autres à l'obligation de 75 millions d'euros placée par **Extensa** en 2017.

**Anima Care** couvre son risque de taux d'intérêt en contractant au maximum des emprunts avec un taux d'intérêt fixe. A la fin 2017, le solde des emprunts avec un taux d'intérêt variable s'élève à 16% de la dette financière totale. Les dettes financières de **Residalya** sont, pour 83%, à taux d'intérêt fixes ou couvertes. Celles de **Patrimoine et Santé**, sont constituées à hauteur de 39 % de taux fixe ou couverts, et à 61 % par des taux assis sur le Livret A (fixé par l'Etat), donc d'une grande stabilité.

Les dettes financières du segment **AvH & Growth Capital** sont constituées du commercial paper émis par **AvH** (45,0 millions d'euros) et la dette de leasing d'**Agidens** (date d'échéance en 2018). A la fin de l'année 2017, il n'y avait aucun instrument de couverture des taux d'intérêt en cours.

### Analyse de sensibilité pour le risque d'intérêt

Une augmentation de l'Euribor de 50 pb entraînerait une hausse des charges d'intérêt de 4,3 millions d'euros (CFE-DEME), de 1,2 million d'euros (Extensa), de 0,4 million d'euros (Leasinvest Real Estate), de 0,1 million d'euros (Anima Care), de 0,5 million d'euros (HPA) et de 0,2 million d'euros (AvH & subholdings). Ceci ne tient toutefois pas compte des impacts que l'on retrouverait à l'actif.

(€ 1.000)	Montant notionnel 2017	Valeur comptable 2017	Montant notionnel 2016	Valeur comptable 2016
<b>I. Couverture du risque de taux d'intérêt</b>				
<b>Actifs</b>				
Couverture de la juste valeur - Banque J.Van Breda & C°	275.000	3.650	60.000	1.420
Couverture du flux de trésorerie	0	0		
Instruments de couverture qui ne répondent pas aux conditions pour la couverture de flux de trésorerie	95.000	1.078	125.000	1.656
Intérêts à recevoir	0	1		1
<b>Total</b>		<b>4.729</b>		<b>3.077</b>
<b>Passifs</b>				
Couverture de la juste valeur - Banque J.Van Breda & C°	353.273	-8.625	396.636	-14.029
Couverture du flux de trésorerie	1.063.998	-43.115	1.216.489	-64.668
Instruments de couverture qui ne répondent pas aux conditions pour la couverture de flux de trésorerie	21.200	-363	41.200	-694
Intérêts à payer	0	-621		-459
<b>Total</b>		<b>-52.724</b>		<b>-79.850</b>
<b>II. Couverture du risque de change</b>				
Actifs	58.135	5.370	84.707	3.331
Passifs	211.949	-657	335.022	-12.163
		<b>4.713</b>		<b>-8.831</b>
<b>III. Risques liés aux matières premières</b>				
Actifs		103		719
Passifs		-5.421		-17.486
		<b>-5.318</b>		<b>-16.768</b>
<b>Réconciliation au bilan consolidé</b>				
		<b>A l'actif</b>		<b>A l'actif</b>
Instruments financiers dérivés à plus d'un an		5.649		3.576
Instruments financiers dérivés à un an au plus		4.553		3.551
		<b>10.202</b>		<b>7.127</b>
		<b>Au passif</b>		<b>Au passif</b>
Instruments financiers dérivés à plus d'un an		-50.397		-84.352
Instruments financiers dérivés à un an au plus		-8.405		-25.147
		<b>-58.802</b>		<b>-109.499</b>

Le **risque de taux d'intérêt** de la Banque J.Van Breda & C° et des autres participations consolidées intégralement est décrit à la page 178.

Pour une description du **risque de change**, nous vous renvoyons à la page 167. Les instruments financiers visant à couvrir ce risque relèvent principalement des participations consolidées intégralement DEME et Banque J.Van Breda & C°. Les positions en

devises prises par la Banque J.Van Breda & C° via des opérations de change à terme découlent des activités de ses clients. La banque couvre les positions ouvertes de manière interbancaire, si bien qu'aucun risque de change significatif ne peut survenir.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des instruments financiers utilisés dans ce contexte chez DEME :

(€ 1.000)	Montant notionnel						Juste valeur					
	USD	SGD Singapour Dollar	BRL Rial brésilien	INR Roupie indienne	Autres	Total	USD	SGD Singapour Dollar	BRL Rial brésilien	INR Roupie indienne	Autres	Total
Achats à terme	31.917	6.433	0	0	5.295	<b>43.645</b>	-83	0	0	0	-11	<b>-94</b>
Ventes à terme	69.859	102.003	8.432	20.549	2.961	<b>203.804</b>	3.170	1.639	-285	47	-33	<b>4.538</b>

Les **risques relatifs aux matières premières** sont également liés à DEME, qui se couvre contre les fluctuations des prix pétroliers en concluant des contrats forward.

## Note 20 : impôts

### 1. Actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés au bilan

(€ 1.000)	Actifs 2017	Passifs 2017	Net 2017	Actifs 2016	Passifs 2016	Net 2016
Immobilisations incorporelles	38	39.028	-38.990	0	44.499	-44.499
Immobilisations corporelles	12.586	109.726	-97.140	12.254	136.936	-124.682
Immeubles de placement	22	6.882	-6.860	0	20.363	-20.363
Placements de trésorerie	-713	0	-713	-354	1.672	-2.026
Avantages du personnel	11.824	539	11.284	16.143	712	15.430
Provisions	-551	22.616	-23.167	223	37.785	-37.562
Instruments financiers dérivés	2.823	423	2.401	6.227	-598	6.825
Rubriques fonds de roulement	43.592	73.926	-30.333	58.467	68.528	-10.061
Pertes fiscales & crédits d'impôts / déduction pour investissement	79.333	-1.136	80.469	93.489	-1.002	94.490
Compensation	-39.736	-39.736	0	-52.212	-52.212	0
<b>Total</b>	<b>109.219</b>	<b>212.268</b>	<b>-103.050</b>	<b>134.236</b>	<b>256.685</b>	<b>-122.448</b>

Les impôts différés sont en grande partie dus à la réévaluation d'actifs et de passifs à la suite de regroupements d'entreprises. La rubrique 'Compensation' reflète la compensation entre les actifs et les passifs d'impôts différés par entité chez DEME.

### 2. Actifs d'impôts différés non-comptabilisés

(€ 1.000)	2017	2016
Créances non-comptabilisées en raison de pertes fiscales	95.281	108.899
Autres actifs d'impôts différés non-comptabilisés <sup>(1)</sup>	11.707	25.006
<b>Total</b>	<b>106.988</b>	<b>133.905</b>

<sup>(1)</sup> Les autres actifs d'impôts différés non-comptabilisés concernent principalement des montants dont la récupération est limitée dans le temps et dépend de l'importance du résultat imposable qui est comptabilisé au cours de cette période. Les créances qui résultent de la récupération d'excédents de RDT non-utilisés ne sont pas reprises dans ce relevé.

### 3. Charges (produits) d'impôt exigibles et différés

(€ 1.000)	2017	2016
<b>Impôts exigibles, nets</b>		
Impôts sur le résultat de l'exercice	-73.469	-70.158
Ajustements aux impôts exigibles des exercices antérieurs	365	2.218
<b>Total</b>	<b>-73.104</b>	<b>-67.940</b>
<b>Impôts différés, nets</b>		
Afférents à l'origine et à l'extourne des différences temporaires	13.861	13.072
Dotations pertes fiscales (utilisées)	3.448	-91
Autres impôts différés	-1.227	164
<b>Total</b>	<b>16.082</b>	<b>13.146</b>
<b>Total des charges (produits) d'impôt exigibles et différés</b>	<b>-57.022</b>	<b>-54.794</b>

### 4. Rapprochement entre le taux d'impôt applicable et le taux d'impôt effectif

Résultat avant impôts	512.680	420.847
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (-)	-140.859	-108.660
Résultat avant impôts, résultats des sociétés mises en équivalence exclus	371.820	312.186
Taux d'impôt applicable (%)	33,99%	33,99%
<b>Charge d'impôt sur base du taux d'impôt applicable</b>	<b>-126.382</b>	<b>-106.112</b>
Impact des taux dans d'autres juridictions	20.969	28.573
Impact des revenus non-taxables	68.741	24.260
Impact des frais non-deductibles	-20.070	-19.509
Impact des pertes fiscales	-16.082	-6.577
Impact des sur- ou sous-estimations pendant les exercices antérieurs	-5.311	4.883
Autres augmentations (diminutions)	21.113	19.689
<b>Charge d'impôt sur base du taux d'impôt effectif</b>	<b>-57.022</b>	<b>-54.794</b>
Résultat avant impôts	512.680	420.847
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence (-)	-140.859	-108.660
Résultat avant impôts, résultats des sociétés mises en équivalence exclus	371.820	312.186
<b>Taux d'impôt effectif (%)</b>	<b>15,34%</b>	<b>17,55%</b>

La charge d'impôt a augmenté légèrement en 2017 pour atteindre 57,0 millions d'euros. La contribution de 140,9 millions d'euros net (c'est-à-dire après impôts) provenant des mises en équivalence étant comptabilisée sur une seule ligne, cette charge d'impôt

ne reflète pas correctement le total des impôts payés par les sociétés du groupe. Les revenus non-taxables portent principalement sur les plus-values (exonérées) et les dividendes.

## Note 21 : paiement fondé sur des actions

### 1. Plan d'options d'AvH - réglé en instruments de capitaux propres au 31 décembre 2017

Année d'attribution	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options exercées	Nombre d'options échues	Solde	Prix d'exercice (€)	Période d'exercice
2007	45.000	-33.500		11.500	62,12	01/01/2011 - 08/01/2015 + 5a
2008	46.500	-10.000	-2.000	34.500	66,05	01/01/2012 - 02/01/2016 + 5a
2009	49.500	-47.500	-2.000	0	37,02	01/01/2013 - 05/01/2017
2010	49.000	-47.000	-2.000	0	52,05	01/01/2014 - 04/01/2018
2011	49.000	-24.500	-2.500	22.000	60,81	01/01/2015 - 04/01/2019
2012	47.000	-25.000		22.000	56,11	01/01/2016 - 03/01/2020
2013	49.500	-15.000		34.500	61,71	01/01/2017 - 03/01/2021
2014	49.500			49.500	82,32	01/01/2018 - 02/01/2022
2015	50.500			50.500	100,23	01/01/2019 - 05/01/2023
2016	40.500			40.500	130,95	01/01/2020 - 03/01/2024
2017	46.000			46.000	128,30	01/01/2021 - 12/01/2025
	<b>522.000</b>	<b>-202.500</b>	<b>-8.500</b>	<b>311.000</b>		

Le plan d'options d'AvH, approuvé en mars 1999, vise la motivation à long terme des administrateurs exécutifs, des membres du comité exécutif et des cadres dont les activités sont essentielles au succès du groupe. Les options donnent droit à l'acquisition du nombre équivalent d'actions AvH.

Le comité des rémunérations est chargé du suivi de ce plan et de la sélection des bénéficiaires. Les options sont offertes gratuitement et ont une durée de 8 ans. La société a fait usage de la possibilité de prolonger d'un maximum de 5 ans, sans

charges supplémentaires, le délai d'exercice des options offertes par la société entre le 2 novembre 2002 et le 31 août 2008, ceci dans les limites fixées par la Loi de Relance économique du 27 mars 2009.

La juste valeur (basée sur la juste valeur au moment de l'attribution) des options accordées 2007-2017 s'élève à 4,4 millions d'euros et est calculée par une partie externe, à l'aide du modèle Black & Scholes modifié, dont les critères principaux sont :

Année d'attribution	Cours de bourse (€)	Rendement en dividende	Volatilité	Taux d'intérêt	Durée estimée	Valeur Black & Scholes (€)
2007	66,90	1,35%	22,05%	4,04%	5,75	21,74
2008	65,85	1,75%	20,24%	4,34%	5,90	17,78
2009	37,02	2,66%	42,84%	3,39%	6,50	15,47
2010	52,23	2,66%	34,34%	3,28%	7,29	16,53
2011	63,80	2,26%	23,42%	2,82%	7,22	15,77
2012	58,99	3,26%	31,65%	2,14%	7,40	15,13
2013	63,62	3,26%	25,00%	1,27%	7,84	11,26
2014	83,69	2,27%	21,00%	1,78%	7,79	15,35
2015	101,35	2,19%	19,00%	0,47%	7,79	13,76
2016	131,95	1,28%	23,00%	0,59%	7,79	27,72
2017	129,40	1,40%	23,00%	0,34%	7,79	25,70

En 2017, 46.000 nouvelles options ont été attribuées au prix d'exercice de 128,30 euros par action. La juste valeur lors de l'attribution a été fixée à 1,2 million d'euros et est prise en résultats sur la période 'vesting' de 4 ans. Pour la couverture de cet engagement et des options offertes début 2018, AvH avait au total 357.000 actions en portefeuille fin 2017.

### 2. Plans d'options réglés en trésorerie des filiales consolidées d'AvH

Les bénéficiaires des plans d'options de Delen Private Bank, Banque J.Van Breda & C°, Anima Care, Agidens, Distriplus et Turbo's Hoet Groep disposent d'une option de vente à charge des sociétés-mère respectives Delen Investments, Finaxis, AvH et Sofinim (qui disposent elles-mêmes d'une option d'achat et d'un droit de préemption afin d'empêcher le transfert des actions à des tiers).

Ces plans d'options concernent des actions non cotées, dont la valeur est fixée dans le plan d'options. La fixation du prix d'exercice des options de vente (dépendant du plan d'options) est basée sur la croissance des fonds propres, un multiple sur la croissance du bénéfice consolidé ou une définition de la valeur de marché de la société.

Conformément à l'IFRS 2 l'impact de ces plans d'options est incorporé dans les dettes, sur base des estimations les plus fiables. Ces dettes sont actualisées lors de l'exercice, la nouvelle attribution ou l'ajustement des paramètres. Ces augmentations

ou diminutions des dettes représentent une charge ou un produit dans le compte de résultats.

La dette totale des plans d'options des entités consolidées intégralement au 31 décembre 2017 s'élève à 13,4 millions d'euros repris dans les autres dettes à long terme.

### 3. Actions propres

AvH a racheté, en 2017, 71.000 actions propres en vue de couvrir les obligations en matière d'options sur actions au profit du personnel. Sur cette même période, des options ont été exercées sur 66.000 actions AvH par des bénéficiaires du plan d'options sur actions. Au 31 décembre 2017, AvH a attribué des options sur un total de 311.000 actions AvH. Pour la couverture de ces engagements et des engagements futurs en matière d'options, AvH détient à cette même date 357.000 actions propres.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat conclu par AvH avec Kepler Cheuvreux en vue de soutenir la liquidité de l'action AvH, 120.338 actions AvH ont également été achetées en 2017 et 117.359 ont été vendues. Ces transactions sont gérées en toute autonomie par Kepler Cheuvreux, mais étant donné qu'elles sont réalisées pour le compte d'AvH, l'achat net de 2.979 actions AvH dans ce cadre a un impact sur les fonds propres d'AvH. Cet achat net de 2.979 actions en 2017 porte à 5.257 le nombre total d'actions détenues par AvH dans le cadre de ce contrat de liquidité.

Actions propres détenues dans le cadre du plan d'options	2017	2016
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>352.000</b>	<b>357.000</b>
Achat d'actions propres	71.000	15.000
Vente d'actions propres	-66.000	-20.000
<b>Solde de clôture</b>	<b>357.000</b>	<b>352.000</b>

Actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité	2017	2016
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>2.278</b>	<b>2.132</b>
Achat d'actions propres	120.338	341.058
Vente d'actions propres	-117.359	-340.912
<b>Solde de clôture</b>	<b>5.257</b>	<b>2.278</b>

## Note 22 : droits et engagements hors bilan

### 1. Droits et engagements hors bilan, CFE-DEME exclus

(€ 1.000)	2017	2016
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements	169.516	275.210
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements d'entreprises comprises dans la consolidation	461.285	563.506
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan	0	18.615
Engagements d'acquisition d'immobilisations	138.150	121.857
Engagements de cession d'immobilisations	131.537	204.015
Droits et engagements hors bilan des banques (Banque J.Van Breda & C°)		
- crédit d'engagement utilisés	420.947	337.934
- garanties bancaires	73.879	91.900
- mobilières et titres négociables prêtés + actifs grevés de sûretés réelles	57.970	58.657

En 2017, les garanties personnelles sont constituées de 22,4 millions d'euros de garanties concernant des projets immobiliers d'Extensa, de 5,7 millions d'euro de garanties liées aux projets d'Agidens et de 6,2 millions d'euros concernant de projets de développement de Rent-A-Port. Le solde de 135,2 millions d'euros concerne principalement des garanties constituées par AvH & subholdings dans le cadre de la vente de participations.

Les garanties réelles se composent à raison de 57,5 millions d'euros de sûretés constituées par Extensa dans le cadre de ses activités de promotion immobilière et de développement de projets. Par ailleurs, des sûretés ont été constituées pour 284,9 millions

d'euros par Anima Care et pour 118,9 millions d'euros par HPA (Patrimoine & Santé) dans le cadre du financement de l'immobilier.

Les engagements d'acquisition d'immobilisations comprennent des options dans le cadre de plans d'options sur actions ou des options dans le cadre de conventions d'actionnaires pour un total de 138,2 millions d'euros.

Les engagements de cession d'immobilisations représentent des options call (y incl. options conditionnelles) sur les actifs d'AvH & Growth Capital à hauteur de 131,5 millions d'euros.

### 2. Droits et engagements hors bilan de CFE-DEME

(€ 1.000)	2017	2016
<b>Engagements</b>		
Bonne exécution et performance bonds <sup>(1)</sup>	997.687	856.445
Soumissions <sup>(2)</sup>	16.902	36.175
Restitution d'acomptes <sup>(3)</sup>	2.683	16.812
Retenues de garanties <sup>(4)</sup>	12.300	16.782
Paiement à terme des sous-traitants et fournisseurs <sup>(5)</sup>	51.317	82.451
Autres engagements donnés - dont 60.431 de garanties corporate chez DEME	87.550	110.869
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements d'entreprises comprises dans la consolidation <sup>(6)</sup>	88.112	152.112
<b>Total</b>	<b>1.256.551</b>	<b>1.271.646</b>
 <b>Droits</b>		
Bonne exécution et performance bonds	393.592	145.112
Autres engagements reçus	2.515	2.825
<b>Total</b>	<b>396.107</b>	<b>147.937</b>

<sup>(1)</sup> Garanties données dans le cadre de la réalisation des marchés de travaux. En cas de défaillance du constructeur, la banque (ou la compagnie d'assurance) s'engage à indemniser le client à hauteur de la garantie.

<sup>(2)</sup> Garanties données dans le cadre d'appels d'offres.

<sup>(3)</sup> Garanties délivrées par la banque à un client garantissant la restitution des avances sur contrats (principalement chez DEME).

<sup>(4)</sup> Garanties délivrées par la banque à un client se substituant à la retenue de garantie.

<sup>(5)</sup> Garantie du paiement de la dette envers un fournisseur ou un sous-traitant.

<sup>(6)</sup> Sûretés réelles de DEME pour 88,1 millions d'euros dans le cadre du financement de la flotte.

## Note 23 : emploi

### 1. Effectifs moyens

	2017	2016
Employés	7.421	6.970
Ouvriers	4.931	4.535

### 2. Frais de personnel

(€ 1.000)	2017	2016
Rémunérations et charges sociales	-746.546	-708.009
Pensions (prestations définies et cotisations définies)	-16.871	-8.501
Paiement fondé sur des actions	-2.484	-1.060
<b>Total</b>	<b>-765.902</b>	<b>-717.569</b>

L'augmentation de l'effectif est attribuable avant tout à DEME, CFE, Anima Care et HPA. Au siège social d'AvH 29 personnes sont employées. Dans la rubrique '2017 en un coup d'œil' (page 9), il est fait mention d'un effectif pro forma de 22.749 collaborateurs. Ce calcul pro forma englobe le personnel de toutes les participations détenues par le groupe AvH et diffère par conséquent de l'effectif moyen ci-dessus, calculé sur

la base de la consolidation IFRS, établie en fonction du périmètre de consolidation décrit aux pages 137 à 145. Dans la présentation pro forma, toutes les participations de contrôle (exclusif) sont reprises intégralement, les autres participations étant reprises proportionnellement.

## Note 24 : obligations en matière de pensions

(€ 1.000)	2017	2016
Régimes de pensions à prestations définies	-52.309	-51.075
Autres obligations en matière de pension (prépension)	-6.114	-5.159
<b>Total obligations en matière de pension</b>	<b>-58.423</b>	<b>-56.234</b>
<b>Total actifs en matière de pension</b>	<b>2.253</b>	<b>2.651</b>

### 1. Régimes à prestations définies

(€ 1.000)	2017	2016
<b>1. Montants repris au bilan</b>		
Actifs (obligations) nets résultant des régimes à prestations définies	-50.056	-48.424
<i>La valeur actualisée des obligations intégralement ou partiellement financées (-)</i>	-264.356	-262.347
<i>Juste valeur des actifs des régimes</i>	214.300	213.924
<b>Actifs (obligations) nets résultant des régimes à prestations définies, total</b>	<b>-50.056</b>	<b>-48.424</b>
Obligations (-)	-52.309	-51.075
Actifs	2.253	2.651
 <b>Variation des actifs (obligations) nets au bilan</b>		
Actifs (obligations) repris au bilan, solde d'ouverture	-48.424	-38.458
Effets des regroupements/cessions d'entreprises	388	0
Charges prises en résultat	-13.691	-5.156
Charges comptabilisées en capitaux propres	-2.812	-18.778
Contributions aux actifs des régimes	14.455	13.678
Autres mouvements	30	290
Actifs (obligations) repris au bilan, solde de clôture	-50.056	-48.424

<b>2a. Charges nettes prises en résultat</b>	<b>-13.691</b>	<b>-5.156</b>
Coût des services rendus	-13.191	-13.244
Charges d'intérêt	-3.301	-4.241
Revenus d'intérêt des actifs des régimes (-)	2.743	3.551
Coût des services passés non-reconnus	58	8.779

<b>2b. Charges comptabilisées en résultats non-réalisés</b>	<b>-2.812</b>	<b>-18.778</b>
Ecart actuariels repris dans les résultats non-réalisés	6.263	-43.813
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des revenus d'intérêt (-)	-8.591	24.965
Effet de la variation des taux de change	0	0
Autres	-484	69

(€ 1.000)	2017	2016
<b>3a. Mouvements des obligations résultant des régimes à prestations définies</b>		
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture	-262.347	-171.368
Diminution à la suite d'une cession d'entreprise	1.493	0
Coût des services rendus	-13.191	-13.244
charges d'intérêt	-3.301	-4.241
Contributions aux actifs des régimes	-956	-1.281
Prestations versées aux bénéficiaires (-)	7.058	13.495
Ecarts actuariels, net	6.263	-43.813
<i>Ecarts actuariels découlant de variations dans les hypothèses démographiques</i>	0	-14.161
<i>Ecarts actuariels découlant de variations dans les hypothèses financières</i>	11.835	-28.194
<i>Ecarts actuariels découlant d'ajustement liés à l'expérience</i>	-5.573	-1.458
Coût des services passés non reconnus	-71	11.156
Autres mouvements	697	-53.051
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture	-264.356	-262.347
<b>3b. Mouvements des actifs des régimes à prestations définies</b>		
Juste valeur des actifs, solde d'ouverture	213.924	132.909
Diminution à la suite d'une cession d'entreprise	-1.106	0
Rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des revenus d'intérêt)	-8.591	24.965
Revenus d'intérêt	2.743	3.551
Contributions aux actifs des régimes	14.888	14.806
Prestations versées aux bénéficiaires (-)	-6.928	-13.343
Autres mouvements	-630	51.036
Juste valeur des actifs, solde de clôture	214.300	213.924
<b>4. Principales hypothèses actuarielles</b>		
Taux d'actualisation	1,5%	1,3%
Taux attendus d'augmentation des salaires	2,7%	3,0%
Taux d'inflation	1,8%	1,8%
Tables de mortalité	MR/FR	MR/FR
<b>5. Autres informations</b>		
Duration (en années)	14,99	15,24
Rendement moyen réel des actifs des régimes	-2,50%	14,85%
Cotisations prévues de verser au régimes au cours de l'exercice prochain	12.806	12.958
<b>6. Analyse de sensibilité</b>		
<b>Taux d'actualisation</b>		
Augmentation de 25 PB	-3,3%	-3,7%
Diminution de 25 PB	+3,7%	+3,9%
<b>Taux de croissances des salaires</b>		
Augmentation de 25 PB	+2,3%	+2,2%
Diminution de 25 PB	-1,8%	-1,9%

Des plans de pension tant à prestations définies qu'à cotisations définies sont conclus au sein d'AvH. Les plans sont souscrits auprès d'assureurs dans le cadre de la branche 21 (assurances vie avec taux garanti).

La législation belge exige qu'un employeur garantisse, sur les plans à cotisations définies, un rendement minimum de 3,25% sur ses propres cotisations aux plans, et cela pour tous les versements jusqu'au 31/12/2015 et jusqu'à l'âge de la pension. Le 1er janvier 2016 est entrée en vigueur la loi du 18 décembre 2015 qui stipule que la garantie de rendement de la LPC (loi sur les pensions complémentaires) dans le chef de l'employeur sera un taux d'intérêt "variable" couplé au rendement du marché obligataire qui sera établi le 1er janvier de chaque année selon une formule définie dans la LPC. Pour 2016 et 2017, cette garantie de rendement était de 1,75%.

La garantie fournie par l'employeur dans le cadre de la LPC est une garantie secondaire. Si le rendement garanti par l'assureur sur les placements en fonds est inférieur au rendement garanti par la loi, et uniquement dans ce cas, l'employeur doit suppler la différence.

Conformément à l'IAS 19R AvH a dès lors fait réaliser un calcul actuariel pour les plans à cotisations définies significatifs, comme elle le fait chaque année pour les plans à prestations définies. La première inscription de ces plans (1/1/2016) a conduit, dans le tableau ci-dessus, à une augmentation à la fois de l'engagement de pension brut et des actifs, et est présentée sur la ligne Autre mouvements. La première inscription de l'engagement (net) a été reprise dans l'état des résultats non-réalisés.

Pour les plans à cotisations définies non matériels, on examine annuellement si les réserves (mathématiques) cumulées sont en ligne avec les réserves minimales légalement garanties. Les réserves accumulées étaient largement suffisantes fin 2017.

Pour les plans à prestations définies, un calcul actuariel est effectué selon la méthode Projected Unit Credit, conformément à l'IAS 19R. A partir de 2016, les actifs sont valorisés à la valeur actualisée des réserves, compte tenu des garanties de taux des assureurs. Les gains et pertes actuariels sont repris comme résultats non-réalisés dans les capitaux propres (voir la rubrique 'écart actuariels sur les plans à prestations définies' dans l'état des variations des capitaux propres).

Différents régimes de pension (plans à prestations définies) ont été terminés chez CFE/DEMÉ en 2016 (plans belges mais surtout néerlandais), ce qui explique la variation dans le poste 'coût des services passés' en 2016.

Le rendement moyen des actifs des régimes a diminué par rapport à 2016 du fait de l'incidence de la hausse du taux d'actualisation.

La variation des charges nettes reprises dans les résultats non-réalisés est influencée, non seulement par la modification des hypothèses financières (taux d'actualisation, hausse des salaires), mais aussi par l'ajustement des plans en fonction de facteurs démographiques (augmentation de l'espérance de vie, relèvement de l'âge de la pension et moins de rotation).

## Note 25 : parties liés

### 1. Parties liées, à l'exclusion de CFE - DEME

(€ 1.000)	Exercice 2017				Exercice 2016			
	Filiales	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL 2017	Filiales	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL 2016
<b>I. Actifs vers les parties liées - bilan</b>								
Immobilisations financières	13.281	18.722	0	32.003	21.650	17.095	0	38.745
Créances et cautionnements : valeur brute	18.281	18.722		37.003	21.650	17.095		38.745
Créances : réductions de valeur	-5.000			-5.000				0
<b>Créances</b>	<b>68.401</b>	<b>10.894</b>	<b>0</b>	<b>79.295</b>	<b>80.472</b>	<b>15.675</b>	<b>700</b>	<b>96.847</b>
Créances commerciales	603	541		1.144	2.398	228		2.626
Autres créances : valeur brute	74.529	12.333		86.862	83.075	15.447	700	99.221
Autres créances : réduction de valeur	-6.730	-1.981		-8.711	-5.000			-5.000
<b>Banques - créances sur instit. crédit et clients</b>	<b>2.633</b>	<b>1.734</b>	<b>0</b>	<b>4.367</b>	<b>373</b>	<b>2.026</b>	<b>0</b>	<b>2.399</b>
<b>Comptes de régularisation - actif</b>	<b>3.578</b>	<b>67</b>	<b>0</b>	<b>3.645</b>	<b>3.109</b>	<b>73</b>	<b>0</b>	<b>3.182</b>
<b>Total</b>	<b>87.893</b>	<b>31.417</b>	<b>0</b>	<b>119.310</b>	<b>105.605</b>	<b>34.869</b>	<b>0</b>	<b>141.174</b>
<b>II. Passifs vers les parties liées - bilan</b>								
Dettes financières	230	0	0	230	235	0	0	235
Dettes subordonnées				0				0
Autres dettes financières	230			230	235			235
<b>Autres dettes</b>	<b>296</b>	<b>506</b>	<b>0</b>	<b>802</b>	<b>0</b>	<b>567</b>	<b>0</b>	<b>567</b>
Dettes commerciales	296			296				0
Autres dettes		506		506		567		567
<b>Banques - dettes envers établissements de crédit, clients &amp; titres</b>	<b>125.087</b>	<b>3.324</b>	<b>0</b>	<b>128.411</b>	<b>36.123</b>	<b>1.823</b>	<b>0</b>	<b>37.946</b>
<b>Comptes de régularisation - passif</b>	<b>6</b>	<b>37</b>	<b>0</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>125.619</b>	<b>3.867</b>	<b>0</b>	<b>129.486</b>	<b>36.358</b>	<b>2.396</b>	<b>0</b>	<b>38.754</b>
<b>III. Transactions entre parties liées - compte de résultats</b>								
<b>Produits</b>	<b>82.545</b>	<b>499</b>	<b>3</b>	<b>83.047</b>	<b>68.361</b>	<b>774</b>	<b>3</b>	<b>69.139</b>
Prestations de services	1.605	370	3	1.978	1.260	598	3	1.862
Produits immobiliers	175			175	199			199
Produits - intérêts provenant des activités bancaires	15	37		52		39		39
Honoraires et commissions perçus des activités bancaires	31.430	-48		31.382	24.600	-43		24.557
Produits provenant des contrats de construction	49.321	140		49.460	42.302	180		42.482
Autres produits des activités ordinaires				0				0
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>111</b>	<b>1.874</b>	<b>0</b>	<b>1.985</b>	<b>144</b>	<b>223</b>	<b>0</b>	<b>367</b>
Intérêts sur créances immobilisations financières	74	1.627		1.701	123	192		315
Dividendes				0				0
Autres produits opérationnels	38	247		284	21	31		52
<b>Charges opérationnelles (-)</b>	<b>-5.129</b>	<b>-4.491</b>	<b>0</b>	<b>-9.620</b>	<b>-250</b>	<b>-3.704</b>	<b>0</b>	<b>-3.954</b>
Charges financières Banque J.Van Breda & C° (-)		-314		-314	-34	-185		-219
Réductions de valeur (-)	-5.000			-5.000				0
Autres charges opérationnelles (-)	-129	-4.177		-4.306	-216	-3.519		-3.735
<b>Produits financiers</b>	<b>3.189</b>	<b>78</b>	<b>0</b>	<b>3.267</b>	<b>1.894</b>	<b>84</b>	<b>0</b>	<b>1.978</b>
Revenus d'intérêt	3.189	78		3.267	1.894	84		1.978
Autres produits financiers				0				0
<b>Charges financières (-)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-13</b>	<b>0</b>	<b>-13</b>
Charges d'intérêt (-)				0		-13		-13

Les prêts accordés par AvH (& subholdings) à des participations non reprises par consolidation intégrale figurent dans ce tableau. Sur ces prêts intragroupes sont appliqués des intérêts conformes au marché. Ceci vaut également pour les financements accordés par Extensa (et dans une moindre mesure) par Rent-A-Port et Green Offshore à leurs filiales intégrées par mise en équivalence.

Compte tenu de la consolidation intégrale de la Banque J.Van Breda & C° et de l'intégration de Delen Investments par la méthode de mise en équivalence, le commercial paper

de la Banque J.Van Breda & C° qui est détenu par Delen Private Bank (120,1 millions d'euros) et le dépôt à terme (3,8 millions d'euros) sont inscrits en tant que dette de la Banque J.Van Breda & C° à l'égard d'une partie liée.

L'activité de construction menée par A.A. Van Laere pour le compte d'Extensa (à Tour & Taxis), Leasinvest Real Estate (Square de Meeùs/Montoyer 63 dans le centre de Bruxelles) et Anima Care (Erasmus Anderlecht) est contenue dans la rubrique 'Produits provenant des contrats de construction'.

## 2. Transactions avec des parties liées - CFE - DEME

- Ackermans & van Haaren (AvH) détient 15.289.521 actions de CFE, étant par conséquent l'actionnaire principal de CFE, à hauteur de 60,40% des actions.
- Dans le cadre des contrats de prestations de services que DEME et CFE ont conclus avec AvH (en 2001 et 2015 respectivement), des honoraires ont été versés à raison de 1,2 million d'euros et 0,16 million d'euros respectivement.

• Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations avec les sociétés dans lesquelles CFE et DEME exercent une influence notable ou détiennent un contrôle conjoint. Ces transactions sont effectuées sur une base de prix de marché.

- Fin décembre 2017, AvH a vendu sa participation de 100% dans le groupe A.A. Van Laere à CFE Contracting. Le prix de vente (après un dividende de 7,8 millions d'euros) s'élève à 17,1 millions d'euros, ce qui correspond aux fonds propres corrigés.

(€ 1.000)	2017	2016
<b>Actifs vers les parties liées CFE - DEME</b>	<b>445.634</b>	<b>429.373</b>
Actifs financiers non courants	143.203	152.629
Créances commerciales et autres créances d'exploitation	281.761	249.703
Autres actifs courants	20.670	27.041
<b>Passifs vers les parties liées CFE - DEME</b>	<b>106.555</b>	<b>83.187</b>
Autres passifs non courants	3.542	4.905
Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation	103.013	78.282

(€ 1.000)	2017	2016
<b>Charges &amp; produits envers les parties liées CFE- DEME</b>	<b>629.089</b>	<b>219.391</b>
Chiffre d'affaires & produits des activités annexes	642.173	229.925
Achats & autres charges opérationnelles	-23.441	-15.569
Charges & produits financiers	10.357	5.035

## 3. Rémunération

(€ 1.000)	2017	2016
<b>Rémunération des administrateurs</b>		
Tantièmes à charge d'AvH	655	540
<b>Rémunération des membres du comité exécutif</b>		
Rémunération fixe	2.507	2.702
Rémunération variable	2.469	2.427
Options sur actions	505	440
Assurance groupe et assurance hospitalisation	469	538
Bénéfice en nature (voiture de société)	34	43

## 4. Le commissaire Ernst & Young a reçu les rémunérations suivantes liées aux :

(€ 1.000)	AvH	Filiales <sup>(1)</sup>	Total 2017	AvH	Filiales <sup>(1)</sup>	Total 2016
Mandat statutaire	56	1.261	1.317	55	1.120	1.175
Missions spéciales						
- Autres missions de contrôle		242	242		96	96
- Conseils fiscaux	5	301	306	6	156	162
- Autres missions hormis les missions de réviseur		290	290	1	206	207
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>2.094</b>	<b>2.155</b>	<b>62</b>	<b>1.577</b>	<b>1.640</b>

<sup>(1)</sup> Entités contrôlées conjointement reprises selon la méthode de mise en équivalence incluses.

## Note 26 : résultat par action

### 1. Activités poursuivies et abandonnées

(€ 1.000)	2017	2016
Résultat consolidé net, part du groupe (€ 1.000)	302.530	224.237
Moyenne pondérée du nombre d'actions <sup>(1)</sup>	33.138.637	33.140.199
<b>Résultat de base par action (€)</b>	<b>9,13</b>	<b>6,77</b>
Résultat consolidé net, part du groupe (€ 1.000)	302.530	224.237
Moyenne pondérée du nombre d'actions <sup>(1)</sup>	33.138.637	33.140.199
Impact options sur actions	125.089	110.619
Moyenne pondérée ajustée du nombre d'actions	33.263.725	33.250.818
<b>Résultat dilué par action (€)</b>	<b>9,09</b>	<b>6,74</b>

### 2. Activités poursuivies

(€ 1.000)	2017	2016
Résultat consolidé net des activités poursuivies, part du groupe (€ 1.000)	302.530	224.237
Moyenne pondérée du nombre d'actions <sup>(1)</sup>	33.138.637	33.140.199
<b>Résultat de base par action (€)</b>	<b>9,13</b>	<b>6,77</b>
Résultat consolidé net des activités poursuivies, part du groupe (€ 1.000)	302.530	224.237
Moyenne pondérée du nombre d'actions <sup>(1)</sup>	33.138.637	33.140.199
Impact options sur actions	125.089	110.619
Moyenne pondérée ajustée du nombre d'actions	33.263.725	33.250.818
<b>Résultat dilué par action (€)</b>	<b>9,09</b>	<b>6,74</b>

<sup>(1)</sup> Sur base des actions émises, corrigée pour actions propres en portefeuille.

## Note 27 : dividendes proposés et distribués

### 1. Déterminé et distribué durant l'année

(€ 1.000)	2017	2016
Dividendes sur actions ordinaires :		
- dividende final 2016: 2,04 euro par action (2015 : 1,96 euro par action) <sup>(1)</sup>	-67.638	-64.980

### 2. A proposer pour l'approbation à l'assemblée générale du 28 mai 2018

(€ 1.000)	
Dividendes sur actions ordinaires :	
- dividende final 2017 : 2,20 euro par action <sup>(1)</sup>	-72.896

### 3. Dividende par action (€)

(€ 1.000)	2017	2016
Brut	2,2000	2,0400
Net (précompte mobilier de 30%)	1,5400	1,4280

<sup>(1)</sup> Dividendes distribués aux actions propres détenues par AvH & subholdings exclus.

# Rapport du commissaire

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Ackermans & van Haaren SA pour l'exercice clos le 31 Décembre 2017

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Ackermans & van Haaren SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »). Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 Décembre 2017, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 ainsi que les annexes (formant ensemble « les Comptes Consolidés »), et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 23 Mai 2016, conformément à la proposition du Conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibéra sur les Comptes Consolidés au 31 Décembre 2018. Nous avons effectué le contrôle légal des Comptes Consolidés pendant 17 exercices consécutifs.

## Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés 2017

### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de Ackermans & van Haaren NV comprenant l'état de la situation financière consolidé au 31 Décembre 2017, ainsi que l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, dont le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 13.469.013.(000) et dont l'état du résultat global consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de l'exercice (attribuable aux propriétaires de la Société) de € 302.530.(000)

À notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 Décembre 2017, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, établis conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne ("IFRS") et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

### Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - "ISA's"). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés" de notre rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours. Les points clés de l'audit ont été traités dans le contexte de notre audit des Comptes Consolidés pris dans leur ensemble aux fins de l'élaboration de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

#### 1. Reconnaissance du revenu et comptabilisation des contrats (Marine Engineering & Contracting)

Sociétés concernées : CFE et DEME

#### Description du point clé de l'audit

Pour l'essentiel de ses contrats, le groupe reconnaît le chiffre d'affaires et le résultat sur base de l'avancement. Ce dernier se définit pour les contrats en cours de réalisation à la date de clôture, comme les coûts encourus, par rapport aux coûts totaux estimés à l'achèvement. La reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat repose donc sur des estimations de coûts à prévoir pour chaque contrat. Des provisions peuvent également être incluses dans cette estimation afin de refléter certains risques spécifiques et incertains, ou des réclamations de clients vis-à-vis du groupe. Le chiffre d'affaires peut également inclure des réclamations introduites par le groupe et des modifications au contrat, qui sont reconnues individuellement pour chaque contrat lorsque celles-ci peuvent être estimées avec un degré élevé de certitude. Cela implique souvent un haut degré de jugement en raison de la complexité des projets, de l'incertitude des coûts à supporter et de l'incertitude liée à l'issue des discussions avec les clients sur des modifications du contrat et des réclamations. Par conséquent, il existe un niveau élevé de risque et de jugement de la part de la direction pour estimer le montant des revenus et des bénéfices associés (comptabilisés en pourcentage d'avancement) ou des pertes (comptabilisées en totalité) à la date de clôture. Tout changement dans ces estimations pourrait générer des écarts matériels. Le traitement comptable lié aux contrats implique également une analyse comptable approfondie en cas de regroupement ou de dissociation des contrats. Le regroupement (dissociation) d'un ou de plusieurs contrats peut avoir une incidence importante sur les produits et les résultats comptabilisés au cours de la période comptable.

#### Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Revue de projet: sur base de divers critères quantitatifs et qualitatifs, un échantillon de contrats a été sélectionné avec pour objectif de challenger les estimations contractuelles les plus significatives et les plus complexes. Avec l'aide de la direction et de personnes expérimentées, une compréhension de la situation actuelle et historique du projet a été acquise et les jugements inhérents à ces projets ont été challengés. En outre, les différences avec les estimations antérieures réalisées sur ces mêmes projets ont été analysées et la cohérence avec l'évolution au cours de l'année a été évaluée.
- Pour une sélection de projets, le calcul du pourcentage d'avancement a été revu ainsi que le revenu et la marge reconnus. Une compréhension des procédures relatives à la comptabilisation des coûts encore à supporter pour clôturer le projet a été obtenue et la conception et la mise en œuvre des contrôles et procédures liés ont été examinées.

- Comparaisons avec l'historique: évaluation de la performance financière des contrats par rapport aux tendances budgétaires et historiques.
- Visites de chantiers: effectuer des visites pour certains chantiers à plus haut risque ou pour des contrats significatifs, observer le degré d'avancement de chaque projet et identifier les zones de complexité et à risque en discutant avec le personnel sur chantier.
- Hypothèses de référence: discuter et remettre en question certains jugements faits par le groupe, tels que les prévisions de contrats, les imprévus, les règlements et la recouvrabilité des soldes contractuels, et ce notamment au travers de confirmations reçues de tiers et sur base de nos propres évaluations et des résultats historiques.
- Contrôle de la correspondance client: analyse de la correspondance avec les clients au sujet de modifications de contrat et des réclamations et réconciliation de ces informations avec les estimations faites par le groupe.
- Revoir les clauses majeures pour une sélection de contrats : identifier les engagements contractuels pertinents ayant un impact sur le regroupement ou dissociation des contrats, et d'autres clauses telles que les pénalités de retard, les bonus ou bonifications et évaluer si ces clauses ont été correctement reflétées dans les états financiers.

#### Références aux notes dans les Comptes Consolidés

Les principes comptables appliqués pour la reconnaissance du revenu et le traitement des contrats sont repris à la note 1 'Règles d'évaluation' des états financiers consolidés. De plus, nous renvoyons à la note 13 des états financiers consolidés relatifs aux contrats de construction en cours.

#### 2. Traitement comptable de regroupement d'entreprises (Marine Engineering & Contracting)

Société concernée : DEME

##### Description du point clé de l'audit

Durant l'année 2017, DEME a acquis les activités offshores de A2SEA. L'acquisition représente un regroupement d'entreprises et doit être comptabilisée conformément à la norme IFRS 3.

Au 31 décembre 2017, le groupe n'a pas encore finalisé son analyse de la juste valeur de l'ensemble des actifs et des passifs acquis et, à ce titre, l'acquisition a été comptabilisée sur la base d'une allocation provisoire du prix d'achat.

##### Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Acquérir une compréhension de la transaction et prendre connaissance des accords importants en relation avec l'acquisition des parts de AS2SEA.
- Confirmer le traitement comptable approprié à adopter au 31 décembre 2017 conformément à la norme IFRS 3.
- S'assurer du caractère approprié des annexes décrivant la comptabilisation de l'allocation provisoire du prix d'achat dans les états financiers consolidés du groupe.
- Implication d'experts: un appel a été fait à des experts en IFRS pour analyser le traitement comptable approprié de ces transactions, incluant l'allocation provisoire du prix d'achat, et vérifié que les informations en lien avec cette opération ont été correctement communiquées en annexe.

#### Références aux notes dans les Comptes Consolidés

Nous renvoyons aux Note 1 (Règles d'évaluation) et Note 4 (Acquisitions et cessions de filiales).

#### 3. Incertitude sur les positions fiscales (Marine Engineering & Contracting)

Société concernée : DEME

##### Description du point clé de l'audit

DEME exerce ses activités dans plusieurs pays soumis à différents régimes fiscaux. L'imposition des opérations peut faire l'objet de jugements et entraîner des litiges avec les autorités fiscales locales. Si la direction estime probable que de tels litiges entraîneront une sortie de ressources, des provisions ont été comptabilisées en conséquence. Par conséquent, il existe un degré élevé de risque et des éléments de jugement importants dans l'estimation des provisions liées aux positions fiscales incertaines. Des modifications de ces estimations pourraient donner lieu à des écarts significatifs.

#### Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Afin de vérifier le caractère adéquat de la charge d'impôts comptabilisée, les procédures d'audit ont consisté en une analyse de la probabilité du risque fiscal, de l'estimation par la direction des sorties de ressources probables et d'un examen de la documentation de support.
- Implication des experts: fait appel à des experts fiscalistes pour revoir les hypothèses utilisées dans les estimations et pour challenger la pertinence de ces hypothèses au regard des réglementations fiscales locales.
- développement d'une connaissance des procédures en lien avec la comptabilisation des impôts (différés) et pris en compte la conception et la mise en œuvre des contrôles et procédures.
- Vérification que les informations relatives aux impôts (différés) reprises dans les annexes aux états financiers consolidés du groupe sont appropriées.

#### Références aux notes dans les Comptes Consolidés

Nous renvoyons à la Note 1 (Règles d'évaluation) et à la Note 20 (Impôts).

#### 4. Reconnaissance du revenu et valorisation des inventaires (Marine Engineering & Contracting - Real Estate & Senior Care)

Sociétés concernées : CFE et Extensa

##### Description du point clé de l'audit

Les actifs fonciers et les coûts de construction supportés pour le développement de l'immobilier résidentiel sont évalués au coût historique ou à la valeur nette de réalisation, si cette dernière est inférieure. L'évaluation de la valeur nette de réalisation inclut notamment des hypothèses liées aux développements futurs du marché, aux décisions des organes gouvernementaux, aux variations de prix d'achat et vente futurs. Ces estimations intègrent différents facteurs et sont sensibles aux scénarios et hypothèses utilisés ainsi qu'aux jugements importants retenus par la direction. Il y a un risque que certaines pertes de valeur sur les stocks ne soient pas correctement comptabilisées.

Les revenus et les résultats sont reconnus au moment où les unités de logement sont vendues et sur base du pourcentage d'achèvement des projets. La reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat repose donc sur des estimations de coûts à prévoir pour chaque contrat.

Cela implique souvent un haut degré de jugement en raison de la complexité des projets et de l'incertitude des coûts à supporter. Par conséquent, il existe un niveau élevé de risque dans l'estimation du montant des revenus et du résultat à reconnaître pour la période.

Tout changement dans ces estimations pourrait générer des impacts matériels.

#### Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Pour un échantillon de projets en développement, la vérification des coûts encourus à la date de clôture, prenant en compte les terrains et les travaux en cours. Estimation du pourcentage d'achèvement à la date du bilan. Validation d'un échantillon de coûts pour ces projets sélectionnés, sur base des rapports de géomètres indépendants, du prix de vente contractuel et de la précision du pourcentage appliquée pour la reconnaissance du revenu.
- Revue des méthodes de calcul utilisées par la direction pour estimer la valeur nette de réalisation. Nous nous sommes également assurés du caractère prudent et cohérent de hypothèses retenues.
- Evaluation de la performance financière de certains projets par comparaison aux tendances budgétaires et historiques, dans le but d'évaluer le caractère raisonnable des coûts encore à supporter.

#### Références aux notes dans les Comptes Consolidés

Nous renvoyons à la Note 1 (Règles d'évaluation) et à la Note 13 (Stocks et contrats de constructions en cours).

#### 5. Réductions de valeur extraordinaires sur prêts et avances aux clients (Private Banking)

Société concernée : la Banque J.Van Breda & C°

##### Description du point clé de l'audit

Le portefeuille net des prêts et avances aux clients s'élève à € 4.529 millions au 31 décembre 2017. Les prêts et avances aux clients sont évalués au coût net après amortissements et réductions de valeurs sur prêts (€ 27,5 millions).

Certaines aspects dans la comptabilisation de réduction de valeurs sur prêts nécess-

sentent un jugement significatif du management, tel que l'identification de ces prêts et avances aux clients en détérioration, l'analyse de preuve objective montant la perte de valeur, l'estimation de la valeur du collatéral et du montant recouvrable. De par l'importance des prêts et avances aux clients et les incertitudes quant aux estimations qui y sont liées, la valorisation des prêts et avances aux clients est considérée comme un point clé de l'audit.

#### Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

Les procédures d'audit suivantes sont mises en place:

- Evaluation de la conception et du fonctionnement effectif des contrôles relatifs à la valorisation et à l'exactitude des prêts et avances aux clients et des données des collatéraux, à l'identification des niveaux de risque et aux processus d'identification et de gestion des arriérés.
- Réalisation d'une évaluation des risques ayant pour objectif d'identifier les risques les plus élevés en termes de détérioration des prêts et avances aux clients, de l'évaluation des preuves objectives utilisées pour les portefeuilles, incluant une analyse des tests de sensibilité réalisés par le management,
- Revue des fichiers de crédit afin de tester la recouvrabilité des prêts et avances aux clients et ce afin de tester la probabilité de réalisation, la valeur du collatéral et des autres sources potentielles de recouvrement
- Comparer les hypothèses clés du management avec celles utilisées dans un environnement commercial et des industries similaires.
- Vérification que les annexes reflètent de manière adéquate l'exposition au risque de crédit, y compris la reprise en annexe des contrôles relatifs à l'identification des emprunts carbonés, de la valeur des collatéraux et de la sensibilité des hypothèses clés.

#### Références aux notes dans les Comptes Consolidés

Nous renvoyons à l'annexe 1 (Règles d'évaluation) et à l'annexe 12 (Banques – créances sur établissements de crédits et clients).

### 6. Evaluation des immeubles de placement (Real Estate & Senior Care)

Sociétés concernées : LRE et Extensa

#### Description du point clé de l'audit

Les immeubles de placement représentent un total de € 945 millions du total actif du Groupe.

Conformément aux règles d'évaluation et à la norme IAS 40 « Immeubles de placement », ces immeubles sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultat. Certains paramètres utilisés pour l'évaluation étant peu observables (taux d'actualisation, taux d'occupation futur...). Pour ces raisons, l'évaluation des immeubles de placement est un point clé d'audit.

#### Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

Le Groupe faisant appel à des experts externes pour estimer la juste valeur de ses immeubles, nous avons évalué (avec l'assistance d'experts internes à notre cabinet) les rapports de valorisation préparés par ces experts. Plus précisément :

- Analyse de l'objectivité, l'indépendance et la compétence des experts externes,
- Test de l'intégrité des données clés (loyers contractuels, durée des baux,...) utilisées dans leurs calculs,
- Evaluation des modèles, ainsi que les hypothèses et paramètres utilisés dans leurs rapports (les plus importants étant taux d'actualisation, taux d'occupation futur,...).

#### Références aux notes dans les Comptes Consolidés

Evaluation du caractère approprié des informations sur la juste valeur des immeubles de placement présentées dans la note 9 aux Comptes Consolidés.

### 7. Evaluation des instruments dérivés (plusieurs segments)

#### Description du point clé de l'audit

Plusieurs entreprises du Groupe détiennent des swaps d'intérêt (IRS) destinés à couvrir son risque d'intérêt sur ses dettes à taux variables. L'évaluation de ces dérivés à la juste valeur est une source importante de volatilité du résultat et/ou des fonds propres. En effet, conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », ces dérivés sont évalués à la juste valeur (celle-ci relève du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs définie par la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur »). Les variations de juste valeur des dérivés sont enregistrées dans le compte de résultats, sauf pour une partie des IRS, pour lesquels la Société applique la comptabilité de couverture (« cash-flow hedging »), qui permet d'enregistrer l'essentiel des

variations de juste valeur dans la rubrique des capitaux propres (« réserve du solde des variations de juste valeur des instruments de couverture autorisés auxquels la comptabilité de couverture telle que définie en IFRS est appliquée »). Le risque d'audit réside d'une part dans la valorisation de ces dérivés et, d'autre part, dans l'application de la comptabilité de couverture. Pour ces raisons, ceci est un point clé d'audit.

#### Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Comparaison des justes valeurs des dérivés avec les valorisations communiquées par les contreparties bancaires, et les ajustements au titre du risque de crédit calculés par un expert externe.
- Evaluation des principales hypothèses et calculs effectués par cet expert externe.
- Revue des tests d'efficacité réalisés par l'expert externe engagé par la Société pour la bonne application de la comptabilité de couverture.
- Comparaison du volume des dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée avec le volume des dettes à taux variables projeté sur les exercices à venir, afin d'identifier toute surcouverture éventuelle susceptible de compromettre l'application de la comptabilité de couverture.
- Références aux notes dans les Comptes Consolidés
- Evaluation du caractère approprié des informations sur les instruments dérivés présentées dans la note 19 aux Comptes Annuels.

### 8. Goodwill

#### Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2017, le groupe présente sur le bilan un goodwill s'élevant à € 349 millions.

L'analyse de perte de valeur est réalisée annuellement par le management sur base de différents critères tels que (i) la cotation boursière, (ii) la valeur des fonds propres, (iii) les flux de trésoreries actualisés (« DCF analysis ») des participations sous-jacentes sur base de projections approuvées par les conseils d'administration de ces sociétés et (iv) les prix de ventes connus des négociations en cours. Ceci nécessite d'évaluer et de valoriser les hypothèses utilisées par le management telle que la valeur recouvrable de la participation. La détermination des flux de trésorerie futurs des unités génératrices de trésorerie (« CGU ») et l'utilisation du taux d'actualisation sont des éléments complexes et subjectifs. Des changements dans ces hypothèses peuvent donner lieu à des écarts dans les calculs de la valeur d'utilité, ce qui influence les potentielles pertes de valeurs à enregistrer sur le goodwill.

#### Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- Revue des processus du management afin d'identifier les indicateurs de pertes de valeurs.
- Evaluation de la méthodologie du management pour déterminer la valeur recouvrable de chaque participation, y compris celle relative aux positions intra-groupe et au goodwill y relatif afin de s'assurer que les principes IFRS sont bien suivis.
- Evaluation de la pertinence des hypothèses utilisées par le management pour déterminer la valeur recouvrable (si nécessaire avec l'aide de spécialistes internes).
- Comparaison des flux de trésorerie opérationnels avec les chiffres et les tendances historiques.
- Evaluation du caractère raisonnable des flux de trésorerie futurs utilisés dans l'exercice de valorisation du goodwill sur base des résultats historiques, du business plan disponible et analyse historique de l'exactitude des hypothèses utilisées par le management.
- Vérification que les flux de trésorerie futurs sont basés sur un business plan approuvé par le conseil d'administration.
- Vérification de la justesse mathématique des modèles de valorisation.
- Revue de l'analyse de sensibilité réalisée par le management.
- Références aux notes dans les Comptes Consolidés
- Evaluation du caractère approprié de l'information relative aux instruments financiers publiée dans la note 1 (Règles d'évaluation – principes de consolidation) et la note 7 (Goodwill) des comptes consolidés.

### 9. Risques dans les bilans des sociétés mises en équivalence

#### Description du point clé de l'audit

Un nombre élevé de sociétés sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers consolidés du groupe. Au 31 décembre 2017, ces sociétés représentent dans le bilan € 1.241 millions et contribuent pour € 141 millions au résultat consolidé de l'année. L'information sur les participations consolidées selon la méthode de la mise en équivalence est inclue dans la note 10 des comptes consolidés.

Le risque existe qu'un point clé de l'audit relatif à ces sociétés soit significatif au niveau des états financiers consolidés du groupe.

Delen Private Bank a acquis, suite à des acquisitions, de la clientèle reprise dans les immobilisations incorporelles, la majorité de la clientèle achetée est considérée comme des actifs incorporels à durée de vie économique indéterminée. Les données statistiques du passé montrent cependant que seulement une partie restreinte de la clientèle achetée a une durée de vie économique indéterminée. Pour chaque acquisition de clientèle, sur base des statistiques, la proportion de la clientèle achetée devant être considérée comme un actif incorporel à durée de vie économique indéterminée est précisée. Cette proportion d'actifs incorporels à durée de vie économique indéterminée est amortie tandis que l'autre partie n'est pas amortie. Le management procède à une analyse annuelle des impairments basée sur un modèle exclusif mis au point tant pour la clientèle à durée de vie économique indéterminée que déterminée, pour lequel une répartition de cette clientèle entre les bureaux du groupe est réalisée.

La valorisation de l'acquisition de la clientèle est complexe et nécessite une estimation de la part de la direction. La valorisation est basée sur les fonds confiés par la clientèle (Assets under management, ci-après dénommé « AuM's ») pour lequel un facteur est appliqué.

Un changement de ces paramètres ou l'usage de données incorrectes peut avoir un impact matériel sur la valorisation de la clientèle acquise.

C'est pour ces raisons que la valorisation de l'acquisition de la clientèle activée est le point clé de notre contrôle.

#### Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

Par rapport à la valorisation de l'acquisition de la clientèle activée de Delen Private Bank, les procédures d'audit suivantes sont mises en place :

- Évaluation de la répartition de la clientèle existante entre les bureaux du groupe et discussion des éventuels changements par rapport aux périodes précédentes.
- Évaluation des paramètres utilisés ( tel que AuM's et les facteurs), la méthodologie et le modèle utilisé conformément à IAS 36.
- Analyse de la répartition par bureau de la clientèle achetée.
- Comparaison des facteurs utilisés dans le modèle avec les données de marché et réconciliation des AuM's aux inventaires comptables et la valeur de marché utilisée avec les données du marché.
- Analyse de sensibilité sur les hypothèses les plus importantes, à savoir le coefficient d'exploitation.
- Recalcul de l'amortissement de la clientèle à durée de vie économique déterminée.
- Evaluation de la pertinence et l'exhaustivité de l'annexe 7 (Goodwill) des états financiers consolidés.

Par rapport au point clé de l'audit dans les bilans des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, les procédures d'audit suivantes ont, en autres, été mises en place :

- Communication d'instructions d'audit claires aux auditeurs des entités du groupe indiquant les points clés de l'audit, les risques d'audit spécifiques, les procédures d'audit à réaliser en fonction des seuils de matérialité déterminés.
- Revue détaillée des documents rapportés par les auditeurs des entités du groupe.
- Analyse critique de l'approche d'audit utilisée selon les normes internationales d'audit.
- Discussion des points clés de l'audit avec les auditeurs des entités du groupe et évaluation des clarifications apportées.
- Evaluation de la pertinence et l'exhaustivité de la note 10 (Participations mises en équivalence) des états financiers consolidés.

#### Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi que le contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

#### Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes :

- L'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- La prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe;
- L'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- Conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;
- Evaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entièvre responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

Nous fournissons également au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et nous leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

### **Responsabilités de l'organe de gestion**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

### **Responsabilités du Commissaire**

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel ainsi de faire rapport sur ces autres obligations légales et réglementaires.

### **Aspects concernant le rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel**

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion sur les Comptes Consolidés a établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- 2017 en un coup d'oeil- page 8
- Rapport d'activités – page 62
- Chiffres clés 2017 - annexe

comportent une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fausse ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie

significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune assurance raisonnable sur le rapport de gestion ni les autres informations reprises dans le rapport annuel. L'information non financière requise par l'article 119, § 2 du Code des sociétés est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés. Pour l'établissement de cette information non financière, le Groupe ne s'est pas basé sur un cadre de référence européen ou international reconnu mais a adopté des aspects du « Global Reporting Initiative («GRI») Standards». Nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie dans tous ses aspects significatifs conformément au («GRI») Standards». En outre, nous n'exprimons aucune assurance raisonnable sur des éléments individuels repris dans cette information non financière.

### **Mentions relatives à l'indépendance**

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visés à l'article 134 du Code des sociétés ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Annuels.

### **Autres mentions**

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé par l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Diegem, 29 Mars 2018

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL

Commissaire, Représentée par

Patrick Rottiers - Associé \*

Wim Van Gasse - Associé \*

\* Agissant au nom d'une BVBA/SPRL

# Comptes statutaires

Conformément à l'article 105 de la loi belge sur les sociétés commerciales, les comptes annuels statutaires d'Ackermans & van Haaren sont présentés ci-après sous forme abrégée. Conformément aux articles 98 et 100 de la loi belge sur les sociétés commerciales, le rapport de gestion, les comptes annuels d'Ackermans & van Haaren, ainsi que le rapport du commissaire sont déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Le commissaire a émis une opinion sans réserve sur les comptes annuels statutaires

d'Ackermans & van Haaren.

Les comptes annuels, le rapport de gestion et le rapport du commissaire se trouvent au siège de la société pour information et sont disponibles sur simple demande. Les comptes statutaires sont établis conformément aux normes comptables belges.

Adresse : Begijnenvest 113 - 2000 Anvers, Belgique  
Tél. : +32 3 231 87 70 - E-mail : info@avh.be

## Bilan

(€ 1.000)	Note	2017	2016	2015
<b>Actif</b>				
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>2.628.386</b>	<b>2.467.325</b>	<b>2.346.969</b>
I. Frais d'établissement				
II. Immobilisations incorporelles		0	1	35
III. Immobilisations corporelles	(1)	<b>10.134</b>	<b>10.598</b>	<b>10.828</b>
A.Terrains et constructions		6.733	7.037	7.372
C. Mobilier et matériel roulant		1.248	1.310	1.105
D. Leasing et droits similaires		0	0	0
E. Autres immobilisations corporelles		2.153	2.252	2.351
F. Immobilisations en cours et acomptes versés				
IV. Immobilisations financières		<b>2.618.252</b>	<b>2.456.726</b>	<b>2.336.106</b>
A. Entreprises liées	(2)	2.401.174	2.275.420	2.152.174
I. Participations		2.394.789	2.269.084	2.145.391
2. Crédits		6.385	6.336	6.783
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	(3)	210.547	174.016	176.194
I. Participations		210.547	174.016	176.194
2. Crédits		0	0	0
C. Autres immobilisations financières		6.531	7.289	7.738
I. Actions et parts		6.524	7.282	7.731
2. Crédits et cautionnements en numéraire		8	8	8
<b>Actifs circulants</b>		<b>107.041</b>	<b>69.720</b>	<b>105.534</b>
V. Crédits à plus d'un an		<b>6.066</b>	<b>2.346</b>	<b>900</b>
A. Crédits commerciaux				
B. Autres créances		6.066	2.346	900
<b>VI. Stocks et commandes en cours d'exécution</b>				
A. Stocks				
1. Approvisionnements				
2. En cours de fabrication				
3. Produits finis				
4. Marchandises				
5. Immeubles destinés à la vente				
6. Acomptes versés				
B. Commandes en cours d'exécution				
<b>VII. Crédits à un an au plus</b>		<b>4.304</b>	<b>10.533</b>	<b>28.781</b>
A. Crédits commerciaux		2.073	1.672	3.514
B. Autres créances	(4)	2.231	8.861	25.267
<b>VIII. Placements de trésorerie</b>	(5)	<b>49.216</b>	<b>52.137</b>	<b>71.147</b>
A. Actions propres		36.954	24.400	23.963
B. Autres placements		12.262	27.737	47.185
<b>IX. Valeurs disponibles</b>		<b>46.906</b>	<b>4.206</b>	<b>4.131</b>
<b>X. Comptes de régularisation</b>		<b>549</b>	<b>498</b>	<b>575</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>2.735.427</b>	<b>2.537.045</b>	<b>2.452.503</b>

## Bilan

(€ 1.000)	Note	2017	2016	2015
<b>Passif</b>				
<b>Fonds propres</b>	(6)	<b>1.868.915</b>	<b>1.679.714</b>	<b>1.426.185</b>
<b>I. Capital</b>		<b>2.295</b>	<b>2.295</b>	<b>2.295</b>
A. Capital souscrit		2.295	2.295	2.295
B. Capital non appelé (-)				
<b>II. Primes d'émission</b>		<b>111.612</b>	<b>111.612</b>	<b>111.612</b>
<b>III. Plus-values de réévaluation</b>				
<b>IV. Réserves</b>		<b>100.159</b>	<b>81.703</b>	<b>79.716</b>
A. Réserve légale		248	248	248
B. Réserves indisponibles		36.997	24.435	23.997
1. Actions propres		36.962	24.400	23.963
2. Autres		35	35	35
C. Réserves immunisées				
D. Réserves disponibles		62.915	57.020	55.470
<b>V. Bénéfice reporté</b>		<b>1.654.848</b>	<b>1.484.103</b>	<b>1.232.562</b>
Perte reportée (-)				
<b>VI. Subsides en capital</b>				
<b>Provisions et impôts différés</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>VII. A. Provisions pour risques et charges</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
1. Pensions et obligations similaires		0	0	0
2. Charges fiscales				
3. Grosses réparations et gros entretien				
4. Autres risques et charges				
<b>B. Impôts différés</b>				
<b>Dettes</b>		<b>866.513</b>	<b>857.331</b>	<b>1.026.318</b>
<b>VIII. Dettes à plus d'un an</b>	(7)	<b>0</b>	<b>28.000</b>	<b>0</b>
A. Dettes financières		0	0	0
B. Dettes commerciales				
C. Acomptes reçus sur commandes				
D. Autres dettes		0	28.000	
<b>IX. Dettes à un an au plus</b>		<b>866.255</b>	<b>829.088</b>	<b>1.025.182</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		0	0	0
B. Dettes financières	(7)	759.928	728.209	954.885
1. Etablissements de crédit				
2. Autres emprunts		759.928	728.209	954.885
C. Dettes commerciales		397	442	430
1. Fournisseurs		397	442	430
E. Dettes fiscales, salariales et sociales		3.115	2.914	3.150
1. Impôts		160	158	191
2. Rémunérations et charges sociales		2.955	2.756	2.959
F. Autres dettes	(8)	102.815	97.523	66.718
<b>X. Comptes de régularisation</b>		<b>258</b>	<b>243</b>	<b>1.136</b>
<b>Total du passif</b>		<b>2.735.427</b>	<b>2.537.045</b>	<b>2.452.503</b>

## Compte de résultats

(€ 1.000)	Note	2017	2016	2015
<b>Charges</b>				
A. Charges des dettes		3.010	3.905	4.802
B. Autres charges financières		803	879	924
C. Services et biens divers		8.022	8.006	8.842
D. Rémunérations, charges sociales et pensions		1.919	1.876	2.114
E. Autres charges d'exploitation		913	927	766
F. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles		592	695	680
G. Réductions de valeur	(9)	13.001	36.118	6.373
1. Sur immobilisations financières		6.186	15.170	6.373
2. Sur actifs circulants		6.815	20.948	0
H. Provisions pour risques et charges		0	0	0
I. Moins-values sur réalisation		3.960	3.195	3.100
1. D'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0	0
2. D'immobilisations financières	(10)	1.817	2.292	927
3. D'actifs circulants		2.143	903	2.173
J. Charges exceptionnelles		0	0	0
K. Impôts		106	126	18
L. Bénéfice de l'exercice		263.484	322.518	67.769
M. Transfert aux réserves immunisées				
N. Bénéfice de l'exercice à affecter		263.484	322.518	67.769
<b>Affectations et prélèvements</b>				
A. Bénéfice à affecter		1.747.587	1.555.079	1.306.957
1. Bénéfice de l'exercice à affecter		263.484	322.518	67.769
2. Résultat reporté de l'exercice précédent		1.484.103	1.232.562	1.239.188
<b>Total</b>		<b>1.747.587</b>	<b>1.555.079</b>	<b>1.306.957</b>

## Compte de résultats

(€ 1.000)	Note	2017	2016	2015
<b>Produits</b>				
A. Produits des immobilisations financières		263.872	343.761	75.476
1. Dividendes	(11)	262.279	342.293	73.604
2. Intérêts		201	120	547
3. Tantièmes		1.392	1.348	1.326
B. Produits des actifs circulants		1.647	1.221	1.339
C. Autres produits financiers		1	9	4
D. Produits des services prestés		3.148	2.596	4.611
E. Autres produits courants		364	370	337
F. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles				
G. Reprises de réductions de valeur		1.016	261	9.691
1. Sur immobilisations financières		102	62	5.214
2. Sur actifs circulants		914	200	4.477
H. Reprises de provisions pour risques et charges		0	0	4
I. Plus-values sur réalisations :	(12)	25.762	30.028	3.926
1. D'immobilisations incorporelles et corporelles		20	23	8
2. D'immobilisations financières		23.041	29.636	3.560
3. D'actifs circulants		2.701	369	357
J. Produits exceptionnels		0	0	0
K. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales				
L. Perte de l'exercice		0	0	0
M. Prélèvements sur les réserves immunisées				
N. Perte de l'exercice à affecter		0	0	0
<b>Affectations et prélèvements</b>				
C. Dotations aux fonds propres		18.456	1.988	8.202
3. Aux autres réserves		18.456	1.988	8.202
D. Résultat à reporter		1.654.848	1.484.103	1.232.562
1. Bénéfice à reporter		1.654.848	1.484.103	1.232.562
F. Bénéfice à distribuer		74.283	68.989	66.194
1. Rémunération du capital		73.693	68.334	65.654
2. Administrateurs ou gérants		590	655	540
<b>Total</b>		<b>1.747.587</b>	<b>1.555.079</b>	<b>1.306.957</b>

## Bilan

### Actif

1. Immobilisations corporelles : la composition de ce poste est restée pour l'essentiel inchangée par rapport aux années précédentes : il s'agit principalement des bâtiments et installations des immeubles situés Begijnenvest 113 et Schermerstraat 44 à Anvers où est établi le siège social d'Ackermans & van Haaren. Le bâtiment situé Schermerstraat 42, qui est donné en location à la filiale Leasinvest Real Estate, est repris sous les 'autres immobilisations corporelles'.
2. Immobilisations financières – Entreprises liées : AvH a racheté à Extensa sa participation dans Leasinvest Real Estate et LRE Management pour 156,8 millions d'euros. En décembre 2017, AvH a vendu sa participation de 75% dans la Société Nationale de Transport par Canalisations pour un montant de 33 millions d'euros (e.a. après la réception d'un dividende exceptionnel de 12,4 millions d'euros préalablement à la vente). La dernière tranche (21,8%) de la participation d'AvH dans Holding Groupe Duval (HGD) a été entièrement cédée en échange de 23,5% des actions de la société immobilière française Patrimoine & Santé. AvH et les membres de la direction de Residalya ont ensuite regroupé leurs parts respectives détenues dans Residalya et Patrimoine & Santé au sein de la holding belge HPA, dont AvH détient 71,72%.
3. Immobilisations financières – Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation : En 2017, AvH a relevé sa participation dans Sipef pour la porter à 30,25% en achetant des actions en bourse, mais surtout en souscrivant à l'augmentation de capital publique de Sipef. L'investissement supplémentaire total consacré au renforcement de la participation dans Sipef s'est élevé à 40,4 millions d'euros.
4. Les autres créances à un an au plus comprennent des impôts à récupérer ainsi que la valeur nette comptable des financements accordés à GIB.
5. La variation du poste 'placements de trésorerie' résulte, d'une part, de l'achat de 51.300 actions propres qui faisaient partie auparavant du portefeuille de Brinvent et, d'autre part, de la vente à Brinvent de placements dans des fonds d'investissement gérés par Delen Private Bank. Le poste 'actions propres' s'élève à 37,0 millions d'euros à la fin de l'année. Suite aux transactions effectuées, à la fois en exécution du programme de liquidités et dans le cadre du plan d'options sur actions et de la couverture de ce plan, AvH a acheté en net 7.979 actions propres en 2017. Pour d'autres explications en ce qui concerne les mouvements sur les actions propres, nous renvoyons aux commentaires fournis aux pages 181-182 de ce rapport.

### Passif

6. Les fonds propres d'AvH ont augmenté de 189,2 millions d'euros par rapport à la situation fin 2016 (les deux chiffres incluant l'affectation du bénéfice proposé à l'assemblée générale des actionnaires). Cette croissance est liée au résultat de l'exercice 2017, qui s'élève à 263,5 millions d'euros diminués du dividende de 73,7 millions d'euros proposé à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera payé au cours de l'année 2018.
7. Outre les dettes vis-à-vis de la filiale AvH-CC qui centralise les valeurs disponibles du groupe, au 31 décembre 2017, AvH n'avait que des dettes financières à court terme sous la forme de 'commercial paper' pour un montant de 45,0 millions d'euros.
8. Le montant des autres dettes au 31 décembre 2017, soit 102,8 millions d'euros, inclut l'affectation du bénéfice proposée à l'assemblée générale des actionnaires. Ce dividende est en hausse de 8% par rapport à fin 2016. Les autres dettes comprennent également la dernière tranche de 28 millions d'euros sur l'achat des actions Sofinim, qui doit être payée fin septembre 2018.

## Compte de résultats

### Charges

9. Les réductions de valeur portent principalement, en 2017, sur les participations et, le cas échéant, les financements dans Financière Flo/Groupe Flo, HPA et Oriental Quarries & Mines, conformément aux corrections de valeur intégrées par AvH dans ses comptes consolidés à la fin de l'année 2017.
10. L'apport dans HPA de la participation de 23,5% dans Patrimoine & Santé a généré une moins-value statutaire de 1,8 million d'euros.

### Produits

11. AvH a reçu 262,3 millions d'euros de dividendes de ses participations directes, dont un dividende exceptionnel de 156,8 millions d'euros d'Extensa et de 12,4 millions d'euros de la Société Nationale de Transport par Canalisations. En 2016, un dividende de 250 millions d'euros a encore été distribué par Sofinim suite à l'achat des 26% d'actions Sofinim précédemment détenues par NPM Capital.
12. AvH a réalisé en 2017 une plus-value de 6,0 millions d'euros sur la transaction d'échange de la dernière tranche dans Holding Groupe Duval contre 23,5% dans Patrimoine & Santé. Par ailleurs, des plus-values statutaires ont été comptabilisées sur la vente de la SNTC (2,9 millions d'euros) et d'Ogeda (13,9 millions d'euros).

# Données générales concernant la société et le capital

## Données générales concernant la société

### Siège social

Begijnenvest 113, 2000 Anvers, Belgique

TVA BE 0404.616.494

RPM Anvers - département Anvers

### Date de constitution, dernières modifications des statuts

La société fut constituée le 30 décembre 1924 par acte notarié, paru in extenso dans les annexes au Moniteur Belge du 15 janvier 1925 sous le numéro 566. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et ce pour la dernière fois par acte notarié le 13 novembre 2017, publié par extrait dans les annexes au Moniteur Belge du 13 décembre 2017 sous le numéro 17175234.

### Durée de la société

Indéterminée.

### Forme juridique, droit d'application

Société anonyme de droit belge faisant ou ayant fait appel public à l'épargne au sens de l'article 438 du Code des Sociétés.

### Raison sociale de la société

La société a pour objet :

- (a) l'étude, la surveillance et la direction de tous travaux publics ou privés, particulièrement dans le domaine de la construction en général, l'organisation, la gestion de toutes sociétés ou entreprises et l'assistance à celles-ci sous toutes formes ;
- (b) l'entreprise maritime et terrestre de tous travaux publics ou privés dans le domaine de la construction et notamment l'entreprise de tous travaux maritimes et fluviaux, gros travaux d'irrigation et de régularisation des cours d'eau, gros travaux d'assèchement et de pompage, de dragage, de forage, de sondage et fonçage de puits, de drainage, de construction d'ouvrages d'art, de terrassement et d'entreprise générale de construction, ainsi que le renflouage de bateaux et navires ;
- (c) la prospection terrestre et maritime dans le domaine de l'industrie extractive, notamment : le pétrole brut ou gaz naturel et les produits minéraux en général ;

(d) l'exploitation, la production, la transformation, la distribution, l'achat, la vente et le transport de tous produits de l'industrie extractive ;

(e) l'acquisition, l'exploitation, la mise en valeur, la cession de terrains, immeubles et droits immobiliers quelconques ;

(f) l'acquisition, l'exploitation et la réalisation, sous quelque forme que ce soit, de droits intellectuels, de brevets et de concessions ;

(g) l'acquisition d'un intérêt ou d'une participation, par voie de souscription, d'apport, de fusion, d'intervention financière ou de toute autre manière, dans toutes sociétés existantes ou à constituer, entreprises, exploitations ou associations en Belgique ou à l'étranger;

(h) la gestion, la valorisation et la réalisation de ces intérêts ou participations ;

(i) la participation directe ou indirecte à la gestion, à la direction, au contrôle ou à la liquidation de sociétés, d'entreprises, d'exploitations et d'associations dans lesquelles elle a un intérêt ou une participation ;

(j) accorder avis et assistance en toute matière possible de gestion d'entreprise à la direction des sociétés, des entreprises, des exploitations et associations dans lesquelles elle a un intérêt ou une participation, et en général tous actes se rapportant, en son entier ou partiellement, directement ou indirectement aux activités d'un holding.

L'entreprise peut exercer toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou étant de nature à en activer la réalisation. Elle peut se porter caution ou accorder son aval en faveur de sociétés, d'entreprises, d'exploitations ou d'associations dans lesquelles elle a un intérêt ou une participation, se présenter comme agent ou représentant, accorder des avances, des crédits et des sûretés hypothécaires ou autres.

L'activité commerciale de la société peut s'exercer tant à l'étranger qu'en Belgique.

### Consultation des documents concernant la société

Les comptes annuels statutaires et consolidés de la société sont déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique. La version coordonnée des statuts de la société peut être consultée au greffe du tribunal de commerce d'Anvers - département Anvers. Le rapport annuel financier est envoyé aux actionnaires nominatifs, ainsi qu'à qui-conque en fait la demande. La version coordonnée des statuts et le rapport annuel financier sont également disponibles sur le site internet ([www.avh.be](http://www.avh.be)).

## Données générales concernant le capital

### Capital souscrit

Le capital souscrit s'élève à 2.295.277,90 euros. Le capital totalement libéré, est représenté par 33.496.904 actions, sans désignation de valeur nominale.

### Augmentations de capital

L'augmentation de capital la plus récente date du 11 octobre 1999, dans le cadre de la fusion par reprise de Belcofi SA par Ackermans & van Haaren SA.

### Capital autorisé

Conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2017, le conseil d'administration peut, dans les cas prévus dans le rapport spécial, augmenter le capital social d'un montant maximum de 500.000 euros en une ou plusieurs fois sur une période de 5 ans prenant cours le 13 décembre 2017.

Le conseil d'administration peut également faire appel au capital autorisé, dans le cas d'une offre publique d'acquisition sur les titres émis par la société, aux conditions et dans les limites de l'article 607 du Code des Sociétés. Le conseil d'administration peut utiliser cette autorisation, si la notification de l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA) selon laquelle elle a été saisie d'un avis d'offre publique d'acquisition, n'a pas été donnée plus que trois ans après le 13 novembre 2017.

Les augmentations de capital auxquelles il est décidé de procéder en vertu de ces autorisations peuvent être réalisées selon les modalités à définir par le conseil d'administration, avec ou sans émission de nouvelles actions, par l'émission d'obligations convertibles subordonnées ou non ou de warrants ou d'autres valeurs mobilières attachées ou non à d'autre titres de la société.

L'autorisation inclut le pouvoir de procéder à :

- (i) des augmentations de capital ou des émissions d'obligations convertibles ou de warrants à l'occasion desquelles le droit préférentiel des actionnaires est limité ou supprimé ;
- (ii) des augmentations de capital ou des émissions d'obligations convertibles à l'occasion desquelles le droit préférentiel des actionnaires est limité ou supprimé au profit d'une ou plusieurs personnes déterminées, autres que des membres du personnel de la société ou de ses filiales ; et
- (iii) des augmentations de capital réalisées par la conversion de réserves.

Les pouvoirs peuvent être renouvelés conformément aux dispositions légales.

### Nature des actions

Les actions entièrement libérées et autres titres de la société sont nominatifs ou dématérialisés. Chaque titulaire peut demander à tout moment et à ses frais la conversion de ses titres entièrement libérés sous une autre forme, dans les limites de la loi et sans faire préjudice aux dispositions du troisième paragraphe de l'article 9 des statuts.

Les titres sont indivisibles à l'égard de la société, qui peut suspendre les droits de chaque action pour lesquels il existerait des contestations au sujet de la propriété, de l'usufruit ou de la nue-propriété. Les copropriétaires, les usufruitiers et les nus-propriétaires sont tenus respectivement de se faire représenter par un mandataire commun et de le faire connaître à la société. En cas d'usufruit, le nu-propriétaire de l'action sera représenté par l'usufruitier vis à vis de la société, sauf disposition contraire expressément convenue entre les parties.

### Actions au porteur

Depuis le 1er janvier 2008 la société ne peut plus émettre des actions au porteur et les actions nominatives ne peuvent plus être converties en actions au porteur.

Les actions au porteur qui n'avaient pas été converties en actions nominatives ou en actions dématérialisées pour le 31 décembre 2013 au plus tard, sont converties de plein droit en actions dématérialisées depuis le 1er janvier 2014.

Ces actions ont été inscrites sur un compte-titres au nom d'Ackermans & van Haaren. Les droits liés à ces actions (droit de vote, droit de participation au bénéfice, etc.) ont été suspendus. Depuis le 1er janvier 2015, Ackermans & van Haaren est en droit de vendre en bourse les actions dont l'ayant droit ne s'est pas fait connaître, après publication d'un avis en ce sens. Conformément à la procédure légale, Ackermans & van Haaren a vendu 10.872 actions en bourse au cours de l'année 2015 et le produit de cette vente a été mis en dépôt à la Caisse des Dépôts et Consignations.

## Notes



## Contact

Les questions peuvent être posées par téléphone au numéro +32 3 231 87 70 ou par e-mail : [dirsec@avh.be](mailto:dirsec@avh.be) à l'attention de Jan Suykens ou Tom Bamelis.

Ackermans & van Haaren SA  
Begijnenvest 113  
2000 Anvers, Belgique  
Téléphone +32 3 231 87 70  
E-mail : [info@avh.be](mailto:info@avh.be)  
Site web : [www.avh.be](http://www.avh.be)  
RPR Anvers  
TVA : BE 0404.616.494

## Photos

© Nicolas van Haaren

La version numérique de ce rapport annuel peut être consultée sur [www.avh2017.be](http://www.avh2017.be).

Dit jaarverslag is ook verkrijgbaar in het Nederlands.

This annual report is also available in English.

La version néerlandaise de ce rapport doit être considérée comme référence officielle.

## Concept et réalisation

FBD SA ([www.fbd.be](http://www.fbd.be))



## Calendrier financier

25 mai 2018	Déclaration intermédiaire T1 2018
28 mai 2018	Assemblée générale
31 août 2018	Résultats semestriels 2018
23 novembre 2018	Déclaration intermédiaire T3 2018
28 février 2019	Résultats annuels 2018



Ackermans & van Haaren SA

Begijnenvest 113

2000 Anvers - Belgique

Tél. +32 3 231 87 70

[info@avh.be](mailto:info@avh.be)

[www.avh.be](http://www.avh.be)